

# Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

Enquête : le succès du téléachat  
Les droits de l'homme à l'honneur



QUANQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16753 - 7,50 F - 1,13 EURO

DIMANCHE 6 - LUNDI 7 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Algérie : démission du premier ministre

Après trois années de pouvoir - un record -, le premier ministre algérien Ahmed Ouyahia devait présenter sa démission, dimanche. Son successeur préparera l'élection présidentielle d'avril 1999.

## Le président de Total s'explique

Dans un entretien au Monde, Thierry Desmarest justifie l'acquisition du belge Petrofina, mis en vente par son principal actionnaire, le financier Albert Frère.

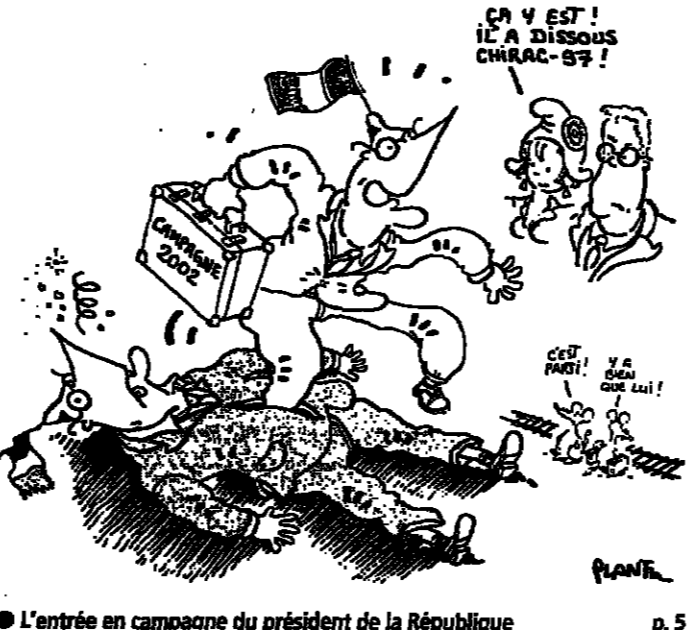
## Défense : accord Paris-Londres

Tony Blair et les dirigeants français ont publié, vendredi à Saint-Malo, une « lettre d'intention ». Ils y manifestent leur volonté de voir les Européens se doter progressivement d'une politique de défense commune.

## M. Hollande : Chirac, candidat permanent

Dans un entretien au « Monde », le premier secrétaire du PS réplique au discours de Rennes du chef de l'Etat : « La nature de M. Chirac, c'est de toujours faire campagne », déclare-t-il en critiquant une « mise en scène exagérée ». Les syndicats dénoncent une atteinte au droit de grève

DANS un entretien au Monde, François Hollande estime, au lendemain du discours du président de la République à Rennes, vendredi 4 décembre, que « la nature de M. Chirac, c'est de toujours faire campagne ». « Cette mise en scène me paraît exagérée, ajoute-t-il, tant elle est éloignée des préoccupations des Français. » Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, qui voit dans le discours présidentiel sur la modernisation de la démocratie beaucoup de projets que le gouvernement tente de mettre en œuvre, la cohabitation « n'est pas menacée par l'entrée en campagne de M. Chirac ». « Si la compétition, d'ailleurs inutile, admette-t-il, se résume à une imitation, les dangers me paraissent faibles quant à l'image même de la cohabitation, sauf si le chef de l'Etat qui est, on le sait aussi, le chef de l'opposition, se fait entraîner sur les chemins du systématisme par Philippe Séguin. »



● L'entrée en campagne du président de la République  
● Nos analyses et les principaux extraits du discours  
● Les réactions et un entretien avec François Hollande  
● Un point de vue de trois députés RPR  
● Notre éditorial

ment » tout en apportant son « appui aux entraves de l'opposition ». Le premier secrétaire du PS critique les propos du président de la République sur l'instauration d'un service minimum en cas de grève dans les services publics, jugeant que la démarche proposée est celle qui « conduit le plus sûrement à l'échec ». Les propos de M. Chirac sur le service minimum ont été critiqués par les syndicats FO, CGT et SUD, mais pas par la CFDT, qui est restée silencieuse, tandis que Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a déclaré qu'on « ne touchera pas au droit de grève ». La droite, particulièrement le RPR, applaudit au discours de M. Chirac, qui, selon Philippe Séguin, donne la « meilleure réponse » à la « campagne de dénigrement » menée, selon lui, par les socialistes. « Sur le thème : à quoi [le président de la République] peut-il bien servir ? », Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, regrette que le chef de l'Etat « passe sous silence la plus importante des réformes », la réduction du mandat présidentiel à cinq ans.

## Enquête : Bouygues ou la nouvelle aventure de François Pinault

MARTIN BOUYGUES et François Pinault ont signé, vendredi 4 décembre, un pacte d'actionnaires pour se partager le pouvoir au sein du groupe de BTP et de communication, Artémis, la holding personnelle de l'homme d'affaires breton, et SCDM, la société commune de Martin et Olivier Bouygues, ont conclu une alliance pour trois ans, renouvelable. Intéressé davantage par les activités de diversification du groupe Bouygues (la télévision, avec TF 1, et les télécommunications) que par ses métiers d'origine (le BTP et l'eau), M. Pinault se déclare favorable à la stratégie de développement du PDG, Martin Bouygues. Deuxième fortune de France, ami de M. Chirac mais entretenant des réseaux multiples, amateur d'art et de football, M. Pinault a construit en moins de vingt ans un empire de près de 130 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Lire pages 14 et 15

## Les ennuis d'un sergent israélien coupable de sang-froid

JÉRUSALEM de notre correspondant  
Lorsqu'il est seul, coincé dans un véhicule entouré de manifestants hostiles, le soldat israélien doit-il tirer pour se dégager ou doit-il laisser passer l'orage en tentant de se protéger au mieux ? Cette question, le sergent Asaf Miara, âgé de dix-neuf ans, n'a eu que quelques secondes pour y répondre, mercredi 2 décembre, près de Ramallah, alors que les pierres pleuvaient sur sa voiture immobilisée par une manifestation de jeunes Palestiniens.

et diffusé à plusieurs reprises sur toutes les chaînes israéliennes, continue de susciter une intense polémique dans l'armée, la classe politique et le public. Deux colons de Beit El, implantation où se rendait le civil qui avait pris en stop le militaire, ont même porté plainte contre ce dernier, l'accusant de non-assistance à personne en danger, pour n'avoir pas tiré. La violence des images montrant le passage à tabac du soldat qui, sortant de la voiture, tente de se protéger la tête de ses bras, puis se fait dérober son arme - elle a, depuis, été récupérée et rendue par la police palestinienne - explique le nombre de commentaires passionnés ou les journalistes, qui ont continué à filmer plutôt que de s'interposer, n'ont pas été épargnés. Mais il y a aussi le non-dit et l'implicite : le sentiment d'humiliation des Israéliens peu habitués à voir leurs soldats avoir le dessous ; leur peur que de telles images ne conduisent l'ennemi à considérer que l'armée n'est pas invincible.

et en ne tirant pas, à tout simplement déserté le champ de bataille. Tel n'est pas l'avis de sa mère qui, d'origine anglaise, et se souvenant peut-être de la mort tragique de deux soldats britanniques massacrés, il y a plusieurs années, par une foule irlandaise après avoir tenté de se dégager en faisant usage de leurs armes, s'est félicitée du comportement de son fils. « Ce garçon est un héros, a-t-elle déclaré aux journalistes. Il a sauvé sa vie. Que se serait-il passé s'il avait tiré ? Peut-être en aurait-il obtenu un ou deux, mais deux cents autres l'auraient ensuite assassiné. » « Si mon fils est condamné, a-t-elle ajouté, j'engage les meilleurs avocats pour qu'ils le sortent de l'armée, et je les ramène, lui et son frère de dix-sept ans, en Angleterre. »

## Le sport à l'heure du spectacle

DE PLUS en plus hantés par la promotion à la télévision de leurs disciplines, des fédérations sportives internationales n'hésitent pas à modifier les règles de leur jeu. Tennis, volley-ball et patinage artistique ont ainsi décidé de se moderniser. L'un des objectifs recherchés est la réduction du temps de jeu, notamment en tennis, où la suppression de l'avantage permettrait d'économiser un quart d'heure sur un match de deux heures. Mais des présidents de fédération n'hésitent pas à prescrire aussi de nouvelles tenues, plus attrayantes, aux joueurs : bientôt les volleyeuses devront abandonner le short pour le body.

Lire page 20

## Titouan Lamazou navigateur-artiste

Le navigateur est revenu à sa passion du dessin et de la peinture. Il dédicacera ses Carnets de voyage au Salon nautique et ses Compositions de voyage sont exposées au Louvre.

## Diffamation : M. Dumas débouté

Le tribunal de Paris a débouté, vendredi, le président du Conseil constitutionnel des poursuites en diffamation engagées contre Le Monde. Il a jugé nos investigations « sérieuses, complètes et précises ».

## Le Venezuela aux urnes

L'élection présidentielle de dimanche devrait se jouer entre le favori, Hugo Chavez, ancien colonel putschiste, et Henrique Salas, pur produit de la bourgeoisie vénézuélienne.

## Renault : Mégane contre Mégane

Les six versions de la Mégane de Renault connaissent des succès divers : la berline est victime du succès du monospace Scénic.

## « Grand Jury »

Jean-Marie Le Pen est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 6 décembre à 18 h 30.

M 0146 - 1206 - 7,50 F

## Fraternité, RMI et antiracisme

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE du revenu minimum d'insertion (RMI) remet en mémoire les débats qui eurent lieu à l'Assemblée nationale pour son institution et, en particulier, le fait que le mot « fraternité » avait été largement employé par le législateur pour le justifier. Cela permet de revenir sur le statut singulier de ce mot dans la trilogie républicaine, car, s'il n'est pas oublié, il est plus rarement utilisé que les deux autres.

## Un cinéaste chez les peintres

ALAIN RESNAIS  
EN 1948, Alain Resnais, jeune cinéaste, réalisait un court-métrage sur Van Gogh, film qui l'a considéré comme son premier acte de vrai « professionnalisme ». Ce travail, qui ouvre de passionnantes perspectives tant sur l'œuvre future de Resnais que sur les rapports entre cinéma et arts plastiques, fait partie de la rétrospective présentée du 8 au 15 décembre à Paris, au Forum des images, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> Biennale internationale du film sur l'art.

Lire page 24

International	2	Placements	17
France-Société	5	Aujourd'hui	20
Caractères	10	Météorologie, Jeux	23
Horizons	11	Culture	24
Entreprises	14	Guide culturel	26
Abonnements	16	Radio-Télévision	27

MAGHREB Au pouvoir depuis décembre 1995, le premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, devait dresser, dimanche 6 décembre devant l'Assemblée popu-

laire nationale, un bilan de sa politique et présenter ensuite sa démission, qui devrait être acceptée par le président Liamine Zeroual. Il sera remplacé par un

homme chargé de préparer l'élection présidentielle d'avril 1999. LES RÉSULTATS économiques du gouvernement sortant sont mitigés. Le taux annuel d'inflation est

tombe à 5 % en 1998, la production industrielle a augmenté de 6 %, la balance commerciale est positive en dépit de la chute des prix du pétrole, mais au moins un tiers de la

population active est sans emploi. L'ÉLECTION présidentielle donne lieu à de multiples spéculations, mais aucun candidat ne s'est encore officiellement déclaré.

# Le premier ministre algérien va remettre sa démission

Ahmed Ouyahia, au pouvoir depuis trois ans, a établi un record de longévité tout en atteignant des sommets d'impopularité. La tâche de son successeur sera d'abord d'organiser l'élection présidentielle d'avril 1999 que le chef de l'Etat, Liamine Zeroual, souhaite « transparente »

LE GOUVERNEMENT d'Ahmed Ouyahia a vécu. Dimanche 6 décembre, le premier ministre devait dresser devant l'Assemblée populaire nationale (APN) un bilan de ses trois années à la tête du gouvernement avant de présenter sa démission au chef de l'Etat qui devrait l'accepter. Ce départ était attendu. A l'automne, quelques semaines après avoir fait part de sa décision d'abréger son mandat présidentiel, le président Zeroual avait laissé entendre qu'il ferait appel à un autre chef de gouvernement pour organiser l'élection présidentielle prévue en mars 1999 et faire en sorte qu'elle soit « transparente ». Le nom du successeur de M. Ouyahia n'est pas encore connu officiellement. A la mi-septembre, quand les rumeurs de son prochain départ se précisaient, la presse algérienne avançait le nom de l'ancien ministre des finances (aujourd'hui sénateur), Ahmed Benbitou, pour le remplacer. Aujourd'hui, c'est d'un autre sénateur, Smail Hamdani, qu'il est question pour diriger le prochain gouvernement. Agé de soixante-huit ans et natif de Bordj-Bou-Argeridj, non loin de Constantine, dans l'est du pays, M. Hamdani a fait l'essentiel de sa carrière à l'époque du président Houari Boumediène dont il fut l'un des conseillers. Secrétaire général du ministère des affaires étrangères sous la présidence de Chadli Bendjedid, M. Hamdani a été ambassadeur d'Algérie à Paris, Ma-

drid et Stockholm. Le prochain gouvernement ne devrait guère différer de celui qui dirigeait M. Ouyahia. Les seules modifications d'envergure attendues au sein de l'équipe concernent le départ du ministre de l'Intérieur, Mostefa Benmansour, et celui de Hamtaoui Habib Chawki, qui cumule les fonctions de ministre de la culture et de la communication et de porte-parole du gouvernement. Le portefeuille de ministre de la justice est également à pourvoir

depuis le départ à l'automne de Mohamed Adami, à la suite d'une campagne de presse, mais il n'est pas exclu que le poste reste entre les mains du ministre délégué chargé de la réforme administrative, Ahmed Noui, qui en assure l'intérim.

ATAQUE EN RÈGLE C'est peu dire que le premier ministre partant est un homme impopulaire. Honni par la population qui le rend responsable moins de la violence qui subsiste (près de

45 morts cette semaine) que de la dégradation des conditions de vie quotidienne ; tenu responsable par l'opposition des « irrégularités » commises lors des dernières élections ; vilipendé à longueur de colonnes par la presse, M. Ouyahia, à qui l'on prêtait il y a peu des ambitions présidentielles, ne peut même plus compter sur le soutien de ses amis politiques. En témoigne l'attaque en règle à laquelle vient de se livrer à son encontre l'ancienne éminence grise de la présidence, le ministre-

conseiller Mohamed Betchine. Dans une interview à un quotidien arabe édité à Londres, le général à la retraite n'hésite pas à rendre le chef du gouvernement responsable d'une « véritable stratégie de l'échec visant à bloquer la démarche de redressement national ».

D'une certaine façon, les seuls appuis déclarés dont bénéficie encore M. Ouyahia sont à rechercher à l'étranger, du côté du Fonds monétaire international (FMI). Fin novembre, à l'occasion d'un colloque tenu à Alger, ses représentants ont rendu hommage à un programme de réformes qui, ont-ils dit, a réussi « de manière remarquable à rétablir la stabilité financière et à jeter les fondements d'une économie de marché ».

BLAN MITIGÉ La thèse du redressement économique devrait d'ailleurs constituer l'essentiel de l'intervention que fera dimanche le chef du gouvernement. Un avant-goût en a été donné avec la publication dans le quotidien *El Watan* du document-annexe qui accompagnera sa déclaration de politique générale. Il est résolument optimiste. La balance commerciale affichera en 1998 un excédent en dépit de la baisse des cours du brut. Les réserves de changes dépassent 7,5 milliards de dollars (42 milliards de francs). Supérieure à 20 % entre 1993 et 1994, l'inflation est repassée sous la barre des 5 % cette année. Le ratio du service de la dette extérieure a été ramené de

83 % en 1993 à 30 % en 1997. Quant à la production industrielle, elle a crû de plus de 6 % en 1998. A ce tableau rose, les adversaires de M. Ouyahia en opposent un autre autrement plus sombre. Le tiers de la population active - voire davantage - est au chômage et le rythme des suppressions d'emplois s'accroît, vient de rappeler il y a quelques jours le Conseil national économique et social (CNES). Les conditions de vie quotidienne d'une majorité d'Algériens se dégradent. Les inégalités sociales se développent. Quant à la croissance économique, elle est « insuffisante et probablement conjoncturelle », estime le CNES avant d'observer que le secteur du bâtiment, qui devait alimenter la relance, affiche des contre-performances inquiétantes. En fait, si le bilan économique et social est pour le moins mitigé, la responsabilité n'en incombe pas tant au premier ministre qu'à deux facteurs sur lesquels M. Ouyahia n'a guère de prise. L'effondrement des cours du pétrole aphyse lentement l'Algérie, dont 95 % des recettes extérieures proviennent des hydrocarbures, tandis que la violence armée - même si elle diminue - donne du pays une image médiocre peu faite pour attirer les investisseurs étrangers à l'heure où l'Etat veut privatiser un secteur public omniprésent et s'ouvrir sur l'extérieur. J.-P. T.

## PROFIL « MONSIEUR PONCTION »

Après trois années passées à la tête du gouvernement, Ahmed Ouyahia peut se targuer d'avoir battu un double record : de longévité et d'impopularité. Ancien directeur de cabinet du président Zeroual avant d'être nommé premier ministre, le 31 décembre 1995, M. Ouyahia a réussi à devenir très vite impopulaire. Confronté deux mois après son arrivée à la tête du gouvernement à un problème de salaires impayés dans les entreprises publiques du bâtiment, il décide de ponctionner l'ensemble des salariés du secteur public pour effacer l'ardoise. Aux yeux de l'opinion publique, M. Ouyahia devient alors « Monsieur Ponction ». Il ne s'en émeut pas : les critiques qui dé-

noncent sa gestion « catastrophique » de l'économie ne l'atteignent pas davantage. Il est là, réplique cet homme de quarante-six ans, originaire de Kabylie, pour faire le « sale boulot » hérité de ses prédécesseurs. L'élargissement du gouvernement au FLN, l'ancien parti unique, et aux islamistes « modérés » du Hamas aurait pu favoriser son image dans l'opinion. Il n'en a rien été. L'opération lui a valu, au contraire, l'initiale des « radicaux » aux yeux de qui le chef du gouvernement a fait entrer le loup dans la bergerie. Mais de son impopularité, M. Ouyahia n'a cure. Son discours, qui emprunte beaucoup à la langue de bois, est abrupt, sans concession. Au lendemain des massacres de certaines de cités dans la Mitidja et l'Oranie, il n'avait ainsi pas hésité à qualifier, dans un discours fleuve devant les parlementaires, le terrorisme de « résiduel ».

A quelques jours de la démission du premier ministre, une commission d'enquête parlementaire sur les fraudes électorales a mis directement en cause M. Ouyahia, selon les indiscrétions de la presse locale. Dans un tel climat, le chef du « gouvernement de la fraude », comme on le surnomme désormais, ne peut plus caresser l'espoir de succéder à Liamine Zeroual. Et ce, même si une poignée de comités de soutien ont vu le jour ces dernières semaines pour l'inviter à se porter candidat. M. Ouyahia, membre du bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), le principal parti algérien, sait qu'il a perdu toute chance de l'emporter. A titre de consolation, il pourrait briguer le poste de secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) dont le prochain sommet se tiendra à Alger en juin 1999. J.-P. T.

## Qui a tué Lounès Matoub ?

Près de six mois après l'assassinat du chanteur kabyle sur une route de campagne, sa famille continue à s'interroger sur ce meurtre et ses commanditaires. « On ne sait rien. Il n'y a pas eu de reconstitution des faits, pas d'autopsie du corps, ni d'étude balistique de la voiture dans laquelle il circulait, mais un simple constat de gendarmerie », affirme la sœur de Lounès, Malika, qui vit en France. Début octobre, la presse algérienne a bien annoncé, sur la base du témoignage d'un repenté, que les assassins du chanteur avaient été identifiés mais, côté officiel, c'est le silence. « Il y a trop de zones d'ombre. Je ne crois pas que c'est le GIA qui a tué mon frère. Et si c'est lui, les commanditaires sont ailleurs », ajoute Malika, qui dirige la toute jeune Fondation Lounès Matoub. Celle-ci, dont le siège sera la maison du chanteur dans le village de Taourirt Moussa, en Kabylie, aura pour objectif de « promouvoir la culture berbère et de continuer l'œuvre de Lounès Matoub ».

## Manceuvres en coulisses autour de la succession de Liamine Zeroual

A quatre mois du scrutin présidentiel, aucun candidat ne s'est encore officiellement déclaré

MENACÉE d'asphyxie par la baisse des cours du pétrole, victime d'une recrudescence de la violence armée depuis quelques jours, l'Algérie vit, sur le plan poli-

ANALYSE Pour la première fois, en Algérie, il faudra peut-être deux tours pour élire le président

tique, une période d'attente. Près de trois mois après l'annonce par le président Liamine Zeroual qu'il écarterait son mandat et que, au nom de « l'alternance », il ne se représenterait pas à la prochaine élection, prévue en principe en avril 1999, aucun candidat ne s'est manifesté. Est-ce le contrecoup de l'onde de choc provoquée par la décision du chef de l'Etat ? Faut-il y voir la preuve que, cette fois, les jeux ne

sont pas faits d'avance et que les responsables militaires et les dirigeants politiques hésitent ? En réalité, l'immobilisme est plus apparent que réel. Même si aucun ténor ne s'est encore prononcé officiellement, les manœuvres, les tractations se poursuivent en coulisses tandis que la presse écrite bruisse de rumeurs. De ce théâtre d'ombres a surgi une poignée de noms, ceux de possibles candidats à la succession du général Zeroual. Tous sont des civils. Même s'ils restent silencieux, ils incarnent à des degrés divers une espérance : celle d'une politique de réconciliation nationale après des années de stagnation. Bizarrement, les trois adversaires du candidat Zeroual au scrutin de 1995 (les « lieffers », comme on les surnomme) restent silencieux. Président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti d'essence kabyle, Saïd Sadi n'est intervenu que pour dire que l'armée entendait rester neutre dans la course à la présidence. Nourredine Boukrouh, responsable d'une petite formation centriste teintée d'islamisme, le PRA, se tait. Quant au leader islamique, Mahfoud Nahah, dont le parti, le MSP, pratique un jeu ambigu vis-à-vis du gouvernement (qu'il critique alors que ses représentants y siègent), il attend, semble-t-il, un signal du pouvoir avant de définir sa conduite. L'absence de ces « anciens combattants » de la présidentielle suscite peu de commentaires depuis l'apparition de trois candidats « virtuels » porteurs - à tort ou à raison - d'un projet pour l'Algérie. Fils adoptif de cheikh Bachir El Ibrahim, cofondateur de l'Association des ulemas algériens (lieu de formation d'une partie des militants nationalistes), Ahmed Taleb Ibrahim veut incarner la synthèse entre valeurs arabo-islamiques et modernité. Pour ses adversaires laïques et une partie de la hiérarchie militaire, il est l'un de ceux qui ont permis au courant islamiste de s'implanter durablement. En revanche, pour les courants nationa-

listes et islamistes, Ahmed Taleb Ibrahim a toutes les qualités pour amorcer une sortie de crise. Le fait est qu'en privé cet homme distingué et courtois plaide pour une amnistie et pour un dialogue national incluant l'ex-Front islamique du salut (FIS). INCERTITUDE Ministre de l'éducation, de l'information, conseiller du président Chadli au lendemain de la disparition de Houari Boumediène puis ministre des affaires étrangères jusqu'aux émeutes d'octobre 1988, Ahmed Taleb Ibrahim a su tisser des liens avec l'ensemble de la classe politique. Le probable futur chef du gouvernement, Smail Hamdani, a été l'un de ses collaborateurs. Certains veulent y voir l'amorce d'un « ticket » Ibrahim-Hamdani. Son concurrent le plus sérieux, l'ancien ministre des affaires étrangères Abdelaziz Bouteflika,

appartient, lui aussi, à la génération Boumediène. Dès l'évocation de sa possible candidature par la presse, le général Khaled Nezzar - faiseur de roi par excellence - a récusé ce « canasson » (le mot est de lui). Paradoxalement, la virulence de l'attaque a servi M. Bouteflika qui, depuis, fait figure d'homme libre. Ses amis font valoir qu'il a refusé la présidence en 1994 pour n'avoir pas obtenu des militaires le feu vert pour ouvrir le dialogue avec les dirigeants du FIS. S'il est candidat, l'ancien ministre pourra compter sur le soutien de l'Oranie, sa région natale, et sans doute sur celui du FLN (comme M. Ibrahim). Ancien premier ministre du président Chadli, Mouloud Hamrouche est lui aussi un partisan avoué du dialogue avec les islamistes (il est signataire d'un Appel pour la paix qui va dans ce sens). Cet homme brillant et secret est devenu secrétaire général de la

présidence sous Chadli. C'est là, entouré d'une équipe réduite, qu'il a préparé le programme de réformes qu'il a mis en œuvre une fois nommé à la tête du gouvernement, en 1989. En cherchant à casser le système générateur de corruption qui a favorisé l'essor des islamistes, M. Hamrouche s'est heurté à des intérêts puissants. Son départ, imposé par l'armée en juin 1991, a sonné le glas de bien des réformes. Ses adversaires lui reprochent d'avoir fait le lit des islamistes. C'est oublier que la légalisation du FIS est antérieure à son arrivée au pouvoir. Mouloud Hamrouche bénéficie également de solides appuis au sein de la branche réformatrice du FLN. L'incertitude incite à penser que, pour la première fois, il faudra deux tours de scrutin pour élire un président en Algérie. Jean-Pierre Tuquoy

## Le Liban s'est doté d'un nouveau gouvernement

Sélim Hoss succède à Rafic Hariri au poste de président du conseil

BEYROUTH de notre correspondant Quatre jours après le refus du premier ministre sortant, Rafic Hariri, de former un gouvernement, le Liban s'est doté, vendredi 4 décembre, d'un nouveau cabinet. Fraîchement élu, le président de la République, le général Emile Lahoud, a mené l'affaire au pas de charge : prenant acte, sans sourcilier, de la défection de M. Hariri, et ne laissant se créer l'occasion d'aucun marchandage, il a consulté une nouvelle fois les députés et désigné, pour former le gouvernement, Sélim Hoss, vieux rival du premier ministre sortant, en faveur duquel 95 des 128 députés se sont prononcés. Il n'aura pas fallu plus de deux jours à M. Hoss pour choisir son équipe de ministres. Les Libanais ne sont pas mécontents du tour pendable ainsi joué à M. Hariri, qui commençait

à leur peser, pour avoir trop longtemps occupé le terrain - six ans d'affilée -, et à qui ils ont fait imputer tous leurs maux, notamment la crise économique, après avoir placé en lui tous leurs espoirs. M. Hariri n'en a pas moins promis, après s'être retiré, de « rester au cœur de la vie politique », pour « défendre les acquis obtenus » sous ses gouvernements successifs. RENOUVEAU Bien que comptant toujours deux des ministres « inamovibles » protégés de la Syrie - Michel Murr, à l'Intérieur et Soleiman Frangie, à l'Agriculture et à l'Habitat -, le cabinet de M. Hoss donne une salutaire impression de renouveau et d'homogénéité. Quatre ministres, en particulier, confèrent à l'équipe une allure réformiste : deux chrétiens, Georges

Corm aux finances et Joseph Chaouli à la justice, et deux musulmans, Najib Mikati, aux travaux publics, et Nasser Saïdi à l'Économie. La première tâche du gouvernement Hoss sera l'assainissement de l'administration et des marchés publics. Le ton a été donné par le lancement d'une enquête sur un transfert de documents du ministère des finances entre deux bâtiments. Le ministre sortant, Fouad Siniora, un proche de M. Hariri, s'est indigné de la suspicion que cela supposait à son égard. L'affaire a rapidement été classée. Il y a déjà fort à faire pour moraliser la vie publique, fût-ce sans revenir sur le passé - retour qui risquerait de casser l'élan de l'œuvre de reconstruction en cours. Lucien George

VACHERON CONSTANTIN Genève, depuis 1755. En vente chez les distributeurs agréés : PARIS : CHRONOPASSION - DUBAI - LEON - PARIS 8 - DUBAI 1800 Cannes - FERRET - NICE - FERRET - 113 Marseille - PROJO 1691 Lyon - J.J. MAIER - Informations au 01 42 78 54 76

الجزيرة

Le gouvern sa volonté de

écarter le dével une politique de

Les limites d'u opérationnelle en



# Un ancien colonel putschiste est le favori de l'élection présidentielle au Venezuela

## Hugo Chavez apparaît comme le « candidat des pauvres »

Douze candidats se présentent à l'élection présidentielle, dimanche 6 décembre au Venezuela, mais seuls Hugo Chavez et Henrique Salas

peuvent prétendre succéder à l'octogénaire président Caldera. Tous deux surgissent hors du champ politique traditionnel qui - depuis qua-

rante années - a vu les sociaux-démocrates d'Action démocratique et les conservateurs de Copei se partager le pouvoir.

### CARACAS

de notre envoyé spécial  
Pour la première fois au Venezuela, l'élection « se joue selon une polarisation entre un candidat des pauvres et celui de l'oligarchie et des milieux d'affaires », analyse Alejandro de Castro, directeur du département des sciences sociales de l'Université Simon Bolívar à Caracas. Avant cette élection, chacun des deux grands partis recevait le soutien des différentes classes de la population, sans qu'aucun clivage ne suffise à le définir. Pour le politologue Ricardo Sucre, cette situation inédite signifie que le Venezuela « est entré avec cette élection dans un processus dont l'expression est le conflit ».

Hugo Chavez, âgé de quarante-quatre ans, un ancien colonel auteur d'une tentative de putsch en février 1992, est à la tête d'une large coalition, le Pôle patriotique, qui rassemble une dizaine de formations de la gauche (Parti communiste inclus) au centre. Il était, à une semaine du scrutin, largement favori : certains sondages, non publiés dans les derniers jours de la campagne, lui accordaient une victoire avec plus de 60 % des suffrages.

Le second, Henrique Salas, âgé de soixante-deux ans, est un pur produit de la grande bourgeoisie vénézuélienne. Economiste, formé à l'université de Yale aux Etats-Unis, il bénéficie du soutien des milieux d'affaires du pays. Il est en élégance et en bonnes manières tout ce que « le commandant » n'est pas. Il possède en plus une expérience de gestionnaire comme gouverneur de l'Etat de Carabobo, ce qui n'est pas le cas de Chavez, dont l'expérience de politique et de gestionnaire est nulle. A la tête d'une large coalition, fédérée autour de son projet pour le Venezuela, Henrique Salas a reçu cinq jours avant l'élection le soutien des deux ex-grands partis qui ont

**Venezuela**

**CARACTÉRISTIQUES**

- CHEF DE L'ÉTAT : Rafael Caldera Rodriguez
- NATURE DU RÉGIME : Présidentiel
- SUPERFICIE : 912 000 km<sup>2</sup>
- POPULATION : 22,6 millions
- DENSITÉ : 24,8 hab./km<sup>2</sup>
- CAPITALE : CARACAS
- MONNAIE : bolivar (1 bolivar = 0,012 F)
- LANGUE : espagnol

**PRINCIPALES PRODUCTIONS - 1997**

- PÉTROLE : PRODUCTION 3,14 millions de barils; RÉSERVES 64,9 milliards de barils (6,2% des réserves mondiales)

**ÉCONOMIE - 1997**

- PNB : 67,5 milliards de \$
- PNB/HAB. : 2 990 \$

retiré leur investiture à leurs deux candidats, le caudillo Luis Alfaro et l'ermite Saenz, l'ancienne Miss Univers 1981.

La décision des dirigeants d'Action démocratique (AD) et de Copei révèle qu'après les élections régionales et législatives du 9 novembre, où ils ont assisté à la montée en puissance du Pôle patriotique, qui a obtenu un tiers des sièges au Congrès et huit postes de gouverneurs, il ne leur restait plus que cette issue pour ne pas être balayés du jeu politique. Ce ralliement de dernière minute a été justifié par la nécessité de « barrer la route au risque que fait courir à la démocratie Hugo Chavez ». Ce thème n'a cependant eu aucun effet sur les supporters d'Hugo Chavez, de plus en plus nombreux depuis l'annonce de sa candidature, il y a huit mois.

Mercredi soir, à l'occasion d'un important meeting, plusieurs centaines de milliers d'entre eux, réunis dans le centre de Caracas, ont donné toute la mesure du soutien populaire dont bénéficie l'ancien colonel putschiste.

Les deux principaux candidats ont axé leur campagne sur leur volonté d'en finir avec la corruption qui structure la vie du pays autour de la rente pétrolière. Sur ce terrain, Henrique Salas, crédité de réelles bonnes intentions, ne bénéficie pas de la confiance accordée à son adversaire. S'il s'est présenté hors des deux grands partis, il n'en est pas moins issu de l'un d'eux, Copei. En revanche, Hugo Chavez bénéficie d'une aura de justicier, parce qu'il n'a jamais été lié aux états-majors politiques qu'il dénonce.

**LA POPULATION MÉCONTENTE**  
Il a axé tout son programme « sur la nécessité d'en finir avec la corruption, en modifiant radicalement l'organisation de l'Etat ». Il propose, dès son élection, la désignation d'un assemblée constituante chargée « de modifier la Constitution pour fonder la V République du pays ». Cette proposition - jugée anticonstitutionnelle par ses adversaires et par de nombreux juristes - risque de focaliser le débat sur la chose politique au détriment de la

situation économique, dont la gravité s'imposera au nouveau gouvernement et plus encore à Hugo Chavez.

S'il est élu, « le commandant » le devra pour l'essentiel au mécontentement de la population, victime de la dégradation économique et sociale qui frappe les vingt millions d'habitants du pays. En 1998, le Venezuela a subi de plein fouet la chute des prix du pétrole. Selon les autorités, la chute des cours a fait perdre 7 milliards de dollars à l'économie du pays et près de quatre à l'Etat, qui retire plus de 50 % de ses ressources des revenus de l'industrie pétrolière. Le nouveau gouvernement devra affronter cette situation dans des conditions peu encourageantes. L'inflation pour l'année en cours devrait être proche de 30 % et la récession devrait entraîner une chute de l'activité de l'ordre de 1 point du PIB, alors que le déficit du budget devrait atteindre les 5 milliards de dollars. La monnaie nationale, le bolivar, est largement surévaluée dans une proportion proche de 30 %.

Les prévisions optimistes des analystes tablent sur une simple aggravation de la situation pour l'année 1999. Les pessimistes prévoient une récession qui pourrait provoquer une chute de l'activité de l'ordre de 5 points et un déficit qui pourrait se situer entre 8 et 10 milliards de dollars, soit 8 à 10 % du PIB. Dans ce contexte, l'élection d'Hugo Chavez constitue pour les observateurs un facteur de risque et de déséquilibre face à une population « qui attend tout de lui ». Le candidat du Pôle patriotique s'est en effet engagé, entre autres, à prendre des mesures d'urgence « comme l'augmentation légitime et rationnelle des salaires du secteur public » et en faveur des laissés-pour-compte.

Alain Abellard

## L'Accord multilatéral sur les investissements officiellement enterré

L'ACCORD multilatéral sur les investissements (AMI) a été officiellement enterré, vendredi 4 décembre, par ceux qui l'avaient promu. A l'issue d'une ultime réunion, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a admis une situation inscrite dans les faits depuis le retrait des négociations de la France, en octobre. Les négociations « n'ont plus lieu d'être », indique un communiqué, en guise d'épithaphe.

Le projet devait couronner la libéralisation des investissements directs et imposer l'égalité de traitement des investisseurs étrangers et locaux dans les pays signataires. Mais si chacun reconnaissait la nécessité d'une règle du jeu commune pour les investissements directs étrangers (plus de 350 milliards de dollars en 1997), le texte de l'OCDE, inspiré par Washington, provoquait deux critiques : il faisait la part belle aux multinationales et remettait en cause la souveraineté des Etats.

La contestation a démarré aux Etats-Unis fin 1997, contre un texte préparé en secret depuis trois ans. Les ONG américaines ont réveillé l'opinion en France, professionnels du spectacle en tête, qui craignaient la remise en cause de l'exception culturelle, attachée en 1993 dans le cadre du GATT.

Puis les témoins de la gauche se sont mobilisés contre un projet qui, selon eux, menaçait le cinéma français. En refusant de s'associer à la suite du processus, la France a enterré le texte.

**UNE VICTOIRE DE LA MONDIALISATION ?**  
Pour ses détracteurs, l'OCDE, n'impliquant pas les pays en développement, n'était pas la bonne enceinte pour négocier, contrairement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'approche de l'OMC est plus progressive que celle de l'OCDE et elle associe des pays, tels le Brésil, l'Argentine, Singapour et la

Thaïlande, favorables à un cadre négocié pour la protection et la promotion des investissements directs.

Nul ne sait le sort qui sera réservé au successeur de l'AMI, et même s'il verra le jour, mais cette affaire est une victoire pour ceux qui dénoncent le tout-libéral, la suprématie des multinationales, la remise en cause des accords régionaux d'intégration économique (c'est-à-dire, pour l'Europe, de la préférence communautaire).

Ce serait aussi une victoire de la mondialisation : si l'économie s'est mondialisée, la contestation de la mondialisation aussi. Pour la première fois, une négociation internationale s'est déroulée sous la surveillance de groupes de citoyens actifs et informés, en particulier grâce à Internet : on ne négociera pas après l'AMI comme avant.

Babette Stern

## La procédure d'« impeachment » s'embourbe au Congrès américain

### WASHINGTON

de notre correspondant  
L'enquête préliminaire à la procédure de destitution du président Clinton continue de s'embourber, à une semaine de la décision de la commission judiciaire de la Chambre des représentants. Celle-ci vient d'abandonner son enquête sur le financement de la campagne présidentielle quelques jours après l'avoir lancée.

Et le Los Angeles Times de vendredi 4 décembre a jeté un pavé dans la mare en publiant des citations du président de la commission, le républicain Henry Hyde, montrant qu'à l'époque Reagan, il avait soutenu les mensonges officiels qu'il reproche aujourd'hui à Bill Clinton.

Dans les derniers jours de novembre, la majorité républicaine de la commission avait décidé d'étendre son enquête à des accusations contre le président Clinton qui n'avaient pas été retenues par le rapport Starr. En particulier, le harcèlement sexuel dont aurait été victime Kathleen Willey et le financement de la campagne de 1996. On annonçait de nouvelles

révelations. En fait, les documents que voulait examiner la commission se sont révélés dépourvus d'intérêt pour l'affaire, et l'audition annoncée du directeur du FBI a été annulée. La pression des élus républicains - en particulier des gouverneurs - désemparés que l'on en finisse au plus vite, semble l'avoir emporté sur la vindicte de l'aile droite du parti contre le président. Cette valse-hésitation a permis à la Maison Blanche d'accuser la Commission de se comporter de manière « chaotique, partisane et irresponsable ».

### UN VOTE TRÈS SERRÉ

En se gardant de prendre clairement position, le prochain chef du parti, Robert Livingston, a souligné qu'il souhaitait que l'enquête sur l'impeachment soit conclue avant qu'il ne prenne ses fonctions début janvier. Il a laissé cette lourde responsabilité à M. Hyde et a refusé de se prononcer sur l'alternative d'une censure de Bill Clinton, proposée par les démocrates et certains républicains.

Selon le représentant républicain Peter King, qui a noué des

contacts avec les élus démocrates et la Maison Blanche, cette censure pourrait consister en une adhésion du Congrès accompagnée d'une amende pour le président, lequel devrait présenter publiquement des excuses.

Mais cette option est vigoureusement combattue par la droite républicaine, qui y voit un risque de perdre le vote sur l'impeachment sur lequel les représentants doivent se prononcer vers la mi-décembre. Pour le moment, toutes les estimations donnent un résultat tellement serré que la balance pourrait pencher d'un côté comme de l'autre, soit pour transmettre le dossier de destitution au Sénat, soit pour le renvoyer dans les poubelles de la politique.

En attendant, l'impartialité moralisatrice affichée par les membres républicains de la commission judiciaire vient de prendre un nouveau coup. Son président avait déjà été contraint, en pleine affaire Lewinsky, de reconnaître une liaison, qu'il avait qualifiée « d'indiscrétion juvénile » alors qu'elle avait duré plusieurs années et qu'il avait dépassé la

quarantaine. Pire encore, le Los Angeles Times a rappelé qu'en 1987, alors que le Congrès enquêtait sur le scandale Iran-Contra - au cours duquel le président Reagan avait utilisé des moyens illégaux pour financer l'opposition armée au régime sandiniste du Nicaragua - M. Hyde avait pratiquement fait l'apologie du mensonge en politique.

L'homme qui faisait défilier à la barre mercredi des personnes condamnées pour parjure afin de montrer la gravité du crime dont il accuse Bill Clinton, avait estimé à l'époque, alors qu'il soutenait le colonel Oliver North, qu'il est possible de mentir quand on organise des opérations clandestines pour combattre le communisme. Et il dénonçait « la chasse aux sorcières » des démocrates pour démolir Ronald Reagan. Il sera désormais encore plus difficile à ce septuagénaire à l'aspect souriant de prétendre qu'il est uniquement poussé par la recherche de la vérité, ce qui ne peut que servir les intérêts de Bill Clinton.

Patrice de Beer

## Les chrétiens manifestent en Inde contre les attaques dont ils sont l'objet

NEW DELHI. Des milliers de chrétiens ont manifesté, vendredi 4 décembre, à travers l'Inde contre la multiplication des attaques contre leur communauté. Toutes les institutions religieuses, écoles, hôpitaux, orphelinats, éproseries, étaient fermés. Recevant les chefs de la communauté venus lui présenter un mémorandum, le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, a promis des mesures pour faire cesser ces actes. Ils émanent des groupes extrémistes hindous liés au Bharatiya Janata Party (BJP-Parti du peuple indien), qui conduit le gouvernement central. Depuis l'arrivée au pouvoir des nationalistes hindous en mai, plusieurs centaines d'attaques, selon des sources chrétiennes, ont eu lieu contre des prêtres, des religieux, des églises. Avec 23 millions de membres, les chrétiens constituent, en Inde, une très petite minorité, loin derrière la musulmane (125 millions), la deuxième en importance derrière les 730 millions d'hindous. - (Corresp.)

## Sri Lanka : échec d'une offensive de l'armée contre les Tigres tamouls

NEW DELHI. Officialisant l'échec de l'opération sûre Victoire qui visait, depuis dix-huit mois, à ouvrir une route pour relier la péninsule de Jaffna au reste du pays, le ministère de la défense srilankaise a annoncé, vendredi 4 décembre, la fin de l'opération. Selon des chiffres qui pourraient être sous-estimés, l'armée, qui avait engagé plus de 20 000 hommes dans l'opération, a perdu plus de 1 500 soldats, sans compter les blessés. Le LTTE (Tigres de libération de l'Éelam tamoul) a annoncé la mort de 1300 de ses cadres. Cette route est vitale pour les deux parties. Sa conquête aurait permis au gouvernement de mettre fin au très coûteux et dangereux ravitaillement par mer et ciel de Jaffna, tout en repoussant dans la brousse le LTTE. Sans la tenue de cette route, le LTTE aurait vu le territoire qu'il contrôle coupé en deux et surtout il aurait perdu son contrôle sur la population tamoule de cette région. - (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ CHINE : la Chine a franchi un degré supplémentaire dans la répression de la dissidence en jugeant pour la première fois un utilisateur d'Internet. Le procès de Lin Hai, trente ans, ancien responsable d'une société de logiciels, qui doit répondre de l'accusation de « subversion », pour avoir fourni 30 000 adresses électroniques chinoises à des revues dissidentes à l'étranger, s'est ouvert vendredi 4 décembre à Shanghai à huis clos. - (AFP)

■ IRAK : des responsables irakiens ont interdit l'accès d'un site soupçonné d'abriter des armements à des inspecteurs de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscorm), ont indiqué vendredi 4 décembre, des sources officielles de l'ONU à New York. Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, le chef adjoint de l'Unscorm, Charles Duelfer, indique que des inspecteurs ont été empêchés de se rendre sur ce site au motif qu'il était sous contrôle d'un groupe d'opposants irakiens en exil. M. Duelfer précise que les inspecteurs ont découvert sur ce site des équipements utilisés dans la guerre bactériologique et qui auraient dû être déclarés par l'Irak. - (AFP)

■ LIBYE : le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, devait rencontrer, samedi 5 décembre, à Syrte, sur la côte de la Libye, le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, pour tenter d'arracher un accord sur l'affaire de Lockerbie. M. Annan souhaitait pouvoir régler cette affaire « une fois pour toutes », mais l'agence officielle libyenne JANA a affirmé que le colonel Kadhafi n'était pas habilité à signer un accord sur cette affaire. - (AFP)

■ MACÉDOINE : une force d'extraction de l'OTAN pour le Kosovo. Le Conseil permanent de l'OTAN a ordonné, vendredi 4 décembre, aux militaires de l'Alliance d'entamer le déploiement en Macédoine d'une force d'extraction destinée à venir en aide, le cas échéant, aux vérificateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) stationnés au Kosovo. Les premiers éléments de cette force (d'environ 1700 soldats), commandés par le général français Marcel Valettin, devraient être mis en place en Macédoine dès ce week-end. - (AFP)

■ NIGER : quatre soldats ont été tués « il y a quelques jours » lors de la « destruction d'une base » d'islamistes algériens dans une zone située dans le nord du pays, a annoncé vendredi 4 décembre, sans plus de précision, le ministre nigérien de l'Intérieur, Souley Abdoulaye. Le même jour, mais dans une opération séparée, treize personnes, soupçonnées d'« intelligence », avec les islamistes algériens, ont été arrêtées dans les régions d'Agadez et de Tahoua, selon le ministre. - (AFP)

■ PAKISTAN/ÉTATS-UNIS : le premier ministre pakistanais, Nawaz Sharif, a réitéré, vendredi 4 décembre à Washington, que le Pakistan ne signerait le CTBT (Traité d'interdiction totale des essais nucléaires) qu'après la levée de toutes les sanctions imposées à son pays après les essais nucléaires de mai 98. Lors de son entretien avec Bill Clinton, M. Sharif s'est toutefois de nouveau engagé à signer le CTBT avant septembre 1999. Il a aussi admis que les Etats-Unis lui avaient demandé son aide pour l'extradition du dissident saoudien Oussama Ben Laden, accusé par Washington de « terrorisme », qui vit en Afghanistan sous la protection des talibans, alliés d'Islamabad. - (Corresp.)

■ SYRIE : Amnesty International a appelé les autorités syriennes à libérer immédiatement un prisonnier politique palestinien détenu depuis trente-deux ans dont l'état nécessite un traitement urgent contre le cancer. Abdel Majid Nimr Zaghmout, cinquante-quatre ans, a besoin d'un « traitement urgent spécialisé », précise l'organisation internationale dans un communiqué publié vendredi 4 décembre.

■ TURQUIE : un chef mafieux turc peut être extradé de France, la cour d'appel d'Aix-en-Provence ayant rendu, jeudi 3 décembre, un avis favorable « sous réserve de non-exécution d'une éventuelle condamnation à mort » à la demande d'Ankara visant Alaattin Cakici, dont l'arrestation en France en août est à l'origine de la dernière crise gouvernementale turque. - (AFP)

■ UKRAÏNE : l'ex-premier ministre ukrainien Pavlo Lazarenko a été inculpé, vendredi 4 décembre, de blanchiment d'argent et placé en détention à Genève, après son interpellation mercredi à la frontière franco-suisse où il s'était présenté muni d'un passeport panaméen. - (AFP)

## Le chômage toujours en baisse aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le taux de chômage aux Etats-Unis en novembre a encore baissé à 4,4 % contre 4,6 % en octobre, a indiqué vendredi 4 décembre le département américain du travail. Les créations d'emplois sont en hausse, à 267 000. C'est le plus bas taux de chômage depuis mai. Ces chiffres sont meilleurs que les attentes des analystes qui prévoyaient un taux de chômage inchangé à 4,6 % et des créations d'emplois à 171 000. Le président américain, Bill Clinton, s'est félicité de ces bons chiffres, en soulignant que le chômage est « depuis près d'un an et demi sous la barre des 5 %, pour la première fois en vingt-huit ans ». C'est dans les services, le bâtiment et le commerce de détail que le plus grand nombre d'emplois ont été créés. Toutefois, le secteur manufacturier a perdu 47 000 emplois en novembre. Depuis mars, l'emploi manufacturier est en retrait de 245 000 postes. Les emplois dans les services industriels ont augmenté de 150 000, la plus forte hausse depuis mai. - (AFP)

Handwritten text in Arabic script: 2012/12/04

**COHABITATION** Jacques Chirac a prononcé, à Rennes, vendredi 4 décembre, un long discours appelant à « une modernisation profonde de la vie publique de

notre pays ». Le président de la République a passé en revue les facteurs qui, à ses yeux, expliquent que « beaucoup de nos concitoyens ne se reconnaissent plus dans le débat

democratique ». ● LES ÉLUS LOCAUX et les structures administratives, dont M. Chirac souhaite qu'elles fassent l'objet d'« un puissant mouvement de simplification »,

sont l'un des principaux thèmes de ce discours, avec le service public, au sujet duquel le chef de l'Etat a relancé le débat sur le « service minimum » en cas de grève. ● POUR

FRANÇOIS HOLLANDE, M. Chirac prouve une nouvelle fois qu'il est dans sa « nature » de « faire campagne » (lire pages 6, 7 et 8 et notre éditorial page 13).

# Jacques Chirac renoue le fil de sa campagne électorale de 1995

## Le chef de l'Etat a prononcé, à Rennes, son premier discours politique après dix-huit mois de cohabitation consécutive à l'échec de la dissolution de l'Assemblée nationale. Il a réuni les thèmes principaux d'un message adressé principalement aux élus et à l'opinion de droite

RENNES

de notre envoyé spécial  
Quarante et une pages et deux discours en un. Le premier discours est breton et s'adresse à l'Assemblée régionale dont Jacques Chirac est l'hôte, vendredi 4 décembre, à Rennes. Le second est national et signe officiellement l'entrée en campagne du chef de l'Etat. Les conseillers régionaux auraient pu n'avoir droit qu'aux sept premiers feuillets si la cohabitation, entrée soudainement dans une phase plus offensive, n'en avait décidé autrement.

Les difficultés rencontrées ces dernières semaines par le premier ministre, Lionel Jospin, et les bénéfices qu'espère en tirer M. Chirac ont en effet incité le président de la République à anticiper son retour solennel sur la scène politique intérieure. C'est ce qu'il a fait à Rennes, en prononçant ce qui pourrait être le discours fondateur de sa campagne. Dans un style gonflant volontairement toute polémique explicite avec le gouvernement, M. Chirac a présenté ses souhaits en faveur d'une « modernisation profonde de la vie publique » du pays.

● **Modernisation** : De la grande consultation entreprise sur ce sujet, au lendemain des élections cantonales et régionales de mars, le chef de l'Etat a retiré la conviction que « nous changeons d'époque ». « Des changements profonds peuvent et doivent avoir lieu pour redonner tout son sens au politique, pour rendre leur vraie place, leurs vraies missions, à la politique, à l'action pu-

blique, au service public », a observé M. Chirac. Ces changements passent d'abord, selon lui, par le renforcement de la « démocratie de proximité à l'écoute des citoyens » et par celui des responsabilités des collectivités territoriales, que ce soit en matière de sécurité ou d'éducation.

● **Administration**. A cette fin, le chef de l'Etat suggère une réorganisation des collectivités territoriales, afin de clarifier et de simplifier la répartition des pouvoirs entre chaque échelon local, communes, commu-

nautés de communes, syndicats intercommunaux, « pays », départements et régions. M. Chirac se garde toutefois d'indiquer au détriment de quelle collectivité doit se faire ce réaménagement des compétences. Il prône également une redéfinition du rôle de l'Etat qui, dans son dialogue avec les élus locaux, doit moins se conduire en « censeur » qu'en « facilitateur de projets ». Encore faut-il que les collectivités locales se révèlent « gouvernables », souligne M. Chirac, notamment à propos des régions dont

une réforme du mode de scrutin est en cours d'examen par le Parlement. Cette dernière, ajoute-t-il, doit permettre « l'émergence de majorités régionales » et « exclure toute manœuvre ou arrière-pensées politiciennes ».

● **Service public**. La modernisation de la vie publique passe également, selon le chef de l'Etat, par la réaffirmation des grands principes de « responsabilité, de continuité et d'adaptation » du service public. Au moment où de nouveaux mouvements sociaux perturbent le trafic

ferroviaire, M. Chirac juge inacceptable « que les services publics aient le triste monopole des grèves qui paralysent en quelques heures toute l'activité d'une agglomération » et il défend l'idée d'un « service minimum ».

● **Représentation**. Contre la désaffection des citoyens qui « ne se reconnaissent plus dans le débat démocratique », le chef de l'Etat estime nécessaire d'« ouvrir la vie politique ». Cela passe par une meilleure représentation des femmes - et M. Chirac réaffirme sur

ce point son soutien au projet de loi constitutionnelle insistant la parité -, des professionnels « de tous les secteurs de l'activité nationale » et des « nouvelles générations ». Un véritable « statut de l'élu », permettant d'assurer à chacun l'égalité des chances devant le suffrage universel, et un cumul plus strict des mandats sont, selon M. Chirac, deux conditions de cette ouverture de la vie politique.

● **Morale publique**. L'adhésion des citoyens à la vie démocratique passe aussi, pour le chef de l'Etat, par « une refondation de la morale publique ». M. Chirac suggère que « tout élu », pour marquer son respect des grands principes de la Constitution et de son préambule, « souscrive solennellement cette obligation républicaine au moment de son entrée en fonctions ». Cette obligation, qui implique la reconnaissance de l'égalité de tous les citoyens et le refus de toute discrimination fondée sur le sexe, la race, ou la religion, vise implicitement le Front national.

Enfin, et sans s'étendre davantage sur les exigences de la morale des élus et des responsables publics, M. Chirac appelle à la sévérité contre les cas d'enrichissement personnel, tout en mettant aussitôt en garde contre le risque d'une « suspicion permanente » à l'égard des élus et d'une « judiciarisation » de la démocratie qui finirait par atteindre l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

P.R.-D.

P.R.-D.

### La délicate « écriture médiatique » du discours de Rennes

JACQUES PILHAN appelait cela l'« écriture médiatique ». Le conseiller en communication n'est plus, mais sa méthode lui survit. Le discours prononcé par Jacques Chirac, vendredi 4 décembre à Rennes, a été précédé d'une gestion médiatique soigneusement élaborée qui témoigne, si besoin était encore, de l'importance que l'Elysée accorde à cette première intervention de campagne présidentielle.

En novembre 1994, M. Chirac avait choisi d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle dans le quotidien régional *La Voix du Nord*. L'entretien avait été réalisé dans la plus grande discrétion et publié le jour même de la première visite de campagne, à Lille, du président du RPR. Le choix du support, ainsi que celui de la région, avaient donné le ton de la campagne de M. Chirac : à l'écoute et dans la proximité des « vrais gens », contre les médias nationaux, globalement accusés d'être favorables à son rival Edouard Balladur ; dans une ville qui avait vu naître le gé-

néral de Gaulle, dont le candidat revendiquait l'héritage ; et dans une région touchée par la crise et le chômage, qui symbolisait la « fracture sociale ».

En décembre 1998, la stratégie de M. Chirac est différente. Sans rival déclaré à droite, dans la campagne présidentielle qui se dessine, M. Chirac sera donc le candidat de son camp face à la gauche. C'était donc à l'électorat de droite, qui constitue son socle politique, que le chef de l'Etat devait réserver, en priorité, l'annonce de l'ouverture de la campagne pour la reconquête du pouvoir. L'Elysée a choisi en conséquence de livrer aux seuls lecteurs du *Figaro*, vendredi matin, en avant-première, les grandes lignes de son intervention de l'après-midi.

Parallèlement, comme le candidat est aussi le chef de l'Etat, donc celui de tous les Français, et qu'une élection présidentielle se gagne aux marges, il convenait de donner une plus grande diffusion que celle du seul *Figaro* à l'annonce de ce discours fondateur.

Les deux principales agences de presse, l'AFP et Reuters, ont donc bénéficié elles aussi de la bande-annonce des propos présidentiels, mais à une condition : que la diffusion de cette information sur le « fil » qui nourrit l'ensemble des médias intervienne qu'aux premières heures du matin.

Dans une touchante synchronisation, à 5 h 03 pour l'AFP et à 5 h 04 pour Reuters, vendredi matin, deux dépêches ont ainsi annoncé que, « dans l'entourage de Jacques Chirac, on apprend » que le chef de l'Etat allait prononcer à Rennes « un discours dans lequel il devrait exposer ses réflexions sur la modernisation de la vie politique ». A cette heure-là, l'information ne peut être reprise que dans les tranches d'information matinales des radios et des télévisions. Elle est livrée en direct, au beau milieu du petit déjeuner des Français, dans les mots choisis et maîtrisés par l'Elysée.

P.R.-D.

P.R.-D.

### Le président retrouve la parole quand le candidat parle

DOIT-ON DIRE : enfin !? Enfin un président qui parle pour dire quelque chose. Après dix-huit mois de cohabitation, le chef de l'Etat retrouve l'autorité de sa fonction.

ANALYSE

Cohabiter en anticipant sur la fin de la cohabitation

mise à mal par celle du premier ministre. N'y aurait-il que cela, le discours de Rennes mériterait qu'on en prenne la mesure. Après tant de déplacements en province caricaturaux, répétant à l'infini les images, rien que les images, d'un chef de l'Etat à l'écoute des vraies préoccupations des citoyens, cette intervention, argumentée et réticente sur le fond, tranche heureusement avec les exemples précédents. Jacques Chirac ne s'affirme comme président que lorsqu'il est candidat. Tout le paradoxe est là. En décidant de partir à la reconquête de l'opinion sur le thème des valeurs républicaines et sur celui de la refondation de la morale publique, M. Chirac définit un champ d'influence qui est, par essence, le champ présidentiel. Le sujet entraîne le ton : ce n'est pas celui de la polémique, mais celui de la « bonne foi », avec « pour seule préoccupation, l'intérêt général », comme il l'a indiqué en guise d'introduction à son discours de Rennes.

Il répond ainsi aux critiques et aux inquiétudes exprimées jusque dans son camp, ces dernières semaines, sur son utilité et, surtout, sur sa capacité à résister à l'habileté de l'adversaire installé à Matignon. Ses prérogatives en matière de politique européenne sont menacées d'étouffement par une Europe majoritairement gouvernée à gauche ? La mémoire nationale lui est subtilisée par le premier ministre, qui réhabilite les matins de 1917 ? M. Chirac devait montrer qu'il occupe pleinement le fauteuil élyséen.

Devant les conseillers régionaux de Bretagne, le chef de l'Etat a donné des pistes de réflexion et suggéré des solutions, dessiné l'architec-

ture territoriale du pays à la recherche d'une plus grande efficacité et d'une meilleure proximité, invoqué les grands principes fondateurs de la République - la morale, le respect des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen - et rappelé quelques devoirs au service public, en relançant le débat sur un service minimum en cas de grève.

Fidèle à une conviction définie dès le début de son septennat et réaffirmée avec force au lendemain des élections régionales et cantonales, qui avaient vu la droite pactiser avec le Front national pour sauver ses sièges, M. Chirac adresse également un message clair à l'opposition. En lançant l'idée, certes symbolique, que tout élu s'engage à souscrire solennellement à l'« obligation républicaine » de respecter la Constitution et son préambule - notamment, l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui pose le principe de l'égalité de tous, et le préambule de 1946, qui précise le refus de toute discrimination - le chef de l'Etat montre résolument la frontière qui le sépare des thèses défendues par les dirigeants du FN.

HABILITÉ TACTIQUE

En fixant des règles précises à son camp sur la question de l'alliance avec l'extrême droite, qui encombre l'histoire électorale de la droite des quinze dernières années, M. Chirac renvoie habilement le « mistigri » à Lionel Jospin : si le chef de l'Etat-candidat libère la droite de ses liaisons dangereuses et coupables avec le parti de Jean-Marie Le Pen, il revient désormais au premier ministre-adversaire d'innocenter la gauche de l'accusation d'instrumentaliser le Front national.

La référence aux textes fondateurs de la République présente un avantage, beaucoup plus tactique, à l'égard d'un autre sujet d'actualité : celui du maintien de Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel. Le respect des exigences et des devoirs de la morale par les élus et les responsables publics, que le chef de l'Etat appelle de ses vœux, ne l'entraîne pas, pour autant, à exprimer le souhait de voir M. Dumas abandonner ses

fonctions. Il réaffirme au contraire, implicitement, la position qu'il a toujours défendue, celle du respect de la présomption d'innocence contenue dans l'article 7 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. »

On touche là la limite du discours de Rennes. Le risque, auquel M. Chirac n'échappe pas, est de voir le candidat apparaître beaucoup trop derrière le président. Contournant la question de M. Dumas, il évite aussi de se prononcer sur des affaires, celles du financement du RPR et de la mairie de Paris, qui concernent ses propres amis politiques et qui pourraient le mettre lui-même en cause.

Cette limite est plus visible encore dans la partie du discours consacrée à la nécessaire réorganisation des collectivités territoriales. Après avoir affirmé, avec justesse, qu'aujourd'hui « les responsabilités sont trop diffusées, les collectivités s'enchevêtrent » et que « la confusion des pouvoirs est telle que même les élus peinent à s'y retrouver », le chef de l'Etat rend hommage à chacune de ces collectivités. La région ? Indispensable parce qu'adaptée à la dimension européenne. Le département ? Il est la « circonscription pertinente de l'action de l'Etat ». La commune ? Symbole de cette « démocratie de proximité » que M. Chirac appelle à recréer, elle est, avec son maire, l'une de nos « principales réussites républicaines ». Quant aux communautés de communes et aux pays, c'est formidable !

Ne déplaire à aucun de ceux dont l'appui lui sera nécessaire le moment venu ; disputer d'avance à M. Jospin le terrain de la refondation du pacte républicain, perçu des deux côtés comme l'un des thèmes essentiels de la future campagne présidentielle ; miner le terrain sous les pas du premier ministre, en pronant des réformes pour prendre date : M. Chirac ne trouve sa place de président cohabitant qu'en anticipant sur la fin de la cohabitation.

Pascale Robert-Diard

**Du 1er décembre 98 au 15 janvier 99, l'accès à ce service tout est offert.**

**Vous ne faites pas partie du groupe.**

**le chanteur n'est pas un ami d'enfance.**

Tapez **SFR** (soit le 7732)\*

sur votre portable pour tout savoir sur plus de 4000 spectacles en France, et réserver vos places.

Avec **TICKET+**

SFR est une marque de cegetel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.



## Affirmer les régions, ménager les départements

RÉGION ou département? En souhaitant une « affirmation du fait régional » et en donnant le pas à la région sur le département, Jacques Chirac a procédé, à Rennes, à un renversement de la perspective gaulliste. Depuis la création des régions, en 1972, et plus encore depuis qu'elles sont devenues des collectivités de plein exercice dotées d'assemblées élues au suffrage universel direct, en 1986, la question de l'organisation du territoire est l'un de ces sujets, parfois méconnus du grand public, qui sont à l'arrière-plan de bien des débats politiques.

A droite comme à gauche, chacun en convient aujourd'hui : des trente-six mille communes à l'Europe, en passant par les organismes intercommunaux, les départements, les régions et l'Etat, les structures administratives et politiques françaises s'empilent dans un inextricable embricement de leurs compétences. Mais, d'un côté comme de l'autre, les partis sont divisés sur la manière d'y remédier.

Le référendum raté, à l'origine de la démission de De Gaulle, en 1969, et qui traça les contours de la région, a laissé un mauvais souvenir aux héritiers du général. Depuis lors, dans le débat qui, schématiquement, oppose les partisans de la région — également favorables au développement de l'intercommunalité et à ce qui s'apparente à une Europe des régions — aux défenseurs du département — qui privilégient la commune et le rôle de l'Etat —, les gaullistes se rangent majoritairement dans la seconde catégorie.

Toutefois, le RPR n'est pas unanime sur cette question. C'est ainsi qu'Alain Juppé, qui juge l'échelon départemental dépassé (*Le Monde*

du 5 décembre), se retrouve aux côtés des régionalistes, majoritaires dans les rangs de l'ancienne UDF. Parmi ceux-ci, on trouve Alain Madelin, président de Démocratie libérale, « régionaliste convaincu », Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de la région Poitou-Charentes, ou Pierre Méhaignerie, ancien président du CDS. En sens inverse, François Bayrou, président de l'UDF et du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, demeure attaché aux départements. A gauche, on retrouve les mêmes divisions chez les socialistes. François Mitterrand disait : « J'adore l'esprit de clocher », alors que les décentralisateurs de 1982-1983 donnaient à la région ses lettres de noblesse.

« Pour moi, plus le fait régional est vivant, plus le fait national l'est aussi »

Il n'est donc pas étonnant que, pour important qu'il soit, le débat entre les deux camps reste souvent presque souterrain. On ne le voit guère affleurer que lors des polémiques récurrentes sur les modes de scrutin. S'agissant de l'élection des conseils régionaux, les tenants du département s'opposent à ce que la région forme une circonscription unique et entendent maintenir le cadre départemental, ce qui contribue à former des assemblées régionales dépourvues de majorité et ingouvernables. Alors que les régionalistes vou-

draient au moins moderniser l'élection des conseils généraux, les départementalistes sont attachés au scrutin majoritaire dans le cadre des antiques cantons, qui n'ont plus guère de sens dans un pays largement urbanisé.

Dans son discours devant le conseil régional de Bretagne, M. Chirac exprime un changement spectaculaire en demandant que soit modifiée l'organisation des collectivités territoriales. La « France urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle » exige autre chose que « les vieux habits d'une France rurale, celle du XIX<sup>e</sup> siècle », affirme le chef de l'Etat. Dans la « démocratie de proximité » qu'il appelle de ses vœux, il incite ses amis à ne plus se méfier de la région, dont les pouvoirs doivent être renforcés.

M. Chirac estime que l'affirmation des régions ne conduit pas nécessairement à l'affaiblissement de l'Etat, par-dessus lequel passeraient les élus régionaux pour s'adresser directement à Bruxelles. « Pour moi, plus le fait régional, local, est vivant, plus le fait national l'est aussi », plaide le chef de l'Etat. M. Chirac ne recule pas devant le paradoxe consistant à prendre pour exemple, un peu plus tard dans son discours, la Catalogne, dont on ne peut précisément pas dire que l'affirmation renforce le « fait national » espagnol.

Surtout, alors qu'il veut donner la priorité à la région, le chef de l'Etat se refuse, en même temps, à voir disparaître le département. Le rôle qu'il lui laisse à celui-ci n'est pas très clair, mais, à ses yeux, cet échelon « conserve tout son avenir ». La nouvelle perspective n'est donc pas une révolution. Ce serait région ET département.

Cécile Chambraud

## Le chef de l'Etat épouse la grogne des élus locaux sur la décentralisation et la fiscalité

EN TERMES militaires, cela s'appellerait probablement une belle manœuvre d'enveloppement par les ailes. Jacques Chirac s'emploie à contourner le gouvernement, sur sa gauche, en pronant un renforcement de la démocratie de proximité, avec l'élection au suffrage universel direct des membres des structures de coopération intercommunale. Tous les gouvernements, y compris celui de Lionel Jospin, ont reculé devant la mise en œuvre de cette réforme. Dans la période récente, son principal défenseur a pourtant été Jean-Pierre Suer (PS), dans son rapport sur la politique de la ville. Mais le chef de l'Etat tente aussi de débiter son premier ministre sur sa droite, en se posant comme le meilleur défenseur des élus locaux, face aux avanies que l'Etat leur ferait subir.

Point par point, M. Chirac, à Rennes, s'est démarqué du gouvernement dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la décentralisation. Quitte à soutenir que les deux pivots du territoire doivent être, d'une part, les agglomérations, de l'autre, les « pays ruraux », sans jamais mentionner les deux projets de loi qui seront soumis au Parlement en janvier et février 1999 et... vont précéder dans ce sens.

La prise de position de M. Chirac en faveur d'un approfondissement de la décentralisation et d'une nouvelle délégation de responsabilités aux élus prend tout son sens lorsqu'on sait que M. Jospin a déclaré, il y a peu, au congrès de l'Asclaf, il y a peu, au congrès de l'Association des maires de France (Le

Monde du 19 novembre), que, « pour faire un deuxième grand pas dans la décentralisation, il faudrait qu'existe (...) un consensus qui n'est pas réalisé ». De même, lorsqu'il affirme que l'Etat a placé les collectivités sous la « dépendance croissante de ses dotations », situation qui « risque de s'aggraver encore l'an prochain », il s'agit d'une critique de la réforme de la taxe professionnelle. Quant à la sécurité, le président ne peut pas prendre son premier ministre en défaut sur le plan des principes, puisque M. Jospin en fait « un droit fondamental du citoyen » ; mais il affirme qu'il faut accroître les pouvoirs des maires dans ce domaine, au moment où le ministre de l'Intérieur veut encadrer l'action des polices municipales.

### UN LOBBY IMPORTANT

Les élus locaux, qui, majoritairement, penchent à droite, avaient été heurtés par les manières, jugées brutales, d'Alain Juppé. Dans les premiers mois du gouvernement de la gauche « plurielle », M. Jospin, assisté de Jean-Pierre Chevènement, avait su s'adresser aux membres de cet important lobby politique. Puis, la mécanique s'est enrayée au moment de la préparation du projet de loi de finances pour 1999. Des inquiétudes nouvelles sur les projets fiscaux du gouvernement, notamment la réforme de la taxe professionnelle, ont réveillé d'anciens motifs de grogne : du désintérêt des citoyens pour la vie collective à l'inflation de normes et de règlements.

La droite a saisi l'occasion de « surfer » sur cette vague. Le nouveau président du Sénat, Christian Foccart (RPR), et envisage-t-il pas d'entamer un tour des provinces de France pour fédérer les collectivités locales contre la « recentralisation » ? La manœuvre présidentielle épouse ainsi et accompagne l'offensive de la majorité sénatoriale pour réaffirmer la légitimité de la seconde Assemblée en tant que représentante des collectivités territoriales.

Néanmoins, en prenant une posture de réformateur audacieux et de régionaliste fervent, le président de la République s'expose à plusieurs risques. Il n'est pas sûr que ses multiples propositions soient toutes cohérentes. Il est difficile de se prononcer sur la création d'un niveau supplémentaire dans l'édifice des collectivités territoriales françaises tout en pronant l'élection au suffrage universel des acteurs de l'intercommunalité. Sauf à proposer de supprimer l'échelon communal, ce qui ferait chuter très vite la popularité du président de la République chez la plupart des trente-six mille maires de France...

Au surplus, M. Chirac ouvre une redoutable boîte de Pandore : la décentralisation, la fiscalité locale font en effet partie des sujets sur lesquels personne ne se satisfait ni du statu quo ni de la réforme. Dans un autre contexte, la meilleure réponse du premier ministre au président de la République aurait pu être : « chiche ! »...

Jean-Louis Andréard

## L'encadrement « concerté » du droit de grève provoque une levée de boucliers

JACQUES CHIRAC savait qu'en relançant l'idée d'un service minimum en cas de grève dans le secteur public, les transports, il soulèverait un tollé syndical. En se prononçant, vendredi 4 décembre, à Rennes, pour la « continuité » du service public et la mise en place d'un tel service réduit, il a remis au goût du jour l'un des éternels sujets de conflit entre la gauche et la droite sur le terrain social, au moment où la grève d'une partie des contrôleurs de la SNCF touche dix-sept régions sur vingt-trois.

Dans les heures qui ont suivi le discours du chef de l'Etat, FO a dénoncé la mise en place d'un service minimum comme « une remise en cause du droit constitutionnel de grève ». Bernard Thibault (CGT) a souligné qu'« on ne supprimera pas la fièvre en cassant le thermomètre », alors que SUD-Rail accusait M. Chirac de « tenter d'interdire le droit de grève ». Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, qui défendait son budget, vendredi soir, au Sénat, a déclaré qu'on « ne touchera pas au droit de grève » et que « toute tentative dans cette direction est condamnée à l'échec ».

Dans une démocratie moderne, estime au contraire M. Chirac, il est inacceptable que les services publics aient « le triste monopole des grèves qui paralysent » une grande métropole, voire la France entière. Il juge donc « essentiel » que ces entreprises négocient avec leurs agents « des procédures efficaces de prévention des grèves et l'organisation concertée d'un service minimum ». A défaut de tels accords, l'Etat devrait édicter « des règles communes à tous les services publics ».

Si le ton est ferme, l'appel à une solution « concertée » était, pour

lui, un moyen de rappeler que des solutions consensuelles existent. A l'Elysée, on a été impressionné par l'efficacité de l'accord sur la prévention des conflits signé à la RATP, en juin 1996, par tous les syndicats (sauf la CGT). Aux termes d'un « code de déontologie » destiné à « améliorer le dialogue social et assurer un service public de qualité » dans les transports parisiens, une « procédure de prévention », baptisée « alarme sociale », peut être déclenchée par la direction ou les syndicats dès qu'apparaissent des tensions.

### L'EXEMPLE DE LA RATP

La réunion entre les deux parties peut déboucher sur une négociation ou sur un constat de désaccord. Dans ce second cas, précise la charte, les syndicats « conviennent de privilégier les formes d'appel à la grève capables de concilier la volonté des agents de manifester leur désaccord avec le souci de respecter les voyageurs et les valeurs fondamentales du service public ». Cette petite révolution a fait reculer le nombre de conflits et limité leurs retombées sur les usagers, observe un conseiller de M. Chirac. En 1997, sur 103 « alarmes sociales », 70 ont débouché sur une solution, 30 sur un désaccord et 3 seulement sur un préavis de grève.

C'est à cet accord que M. Chirac pense en invitant les patrons des autres services publics, comme la SNCF ou La Poste, à engager des négociations avec les organisations de salariés. M. Chirac préconise un service minimum depuis longtemps, comme en témoigne la réponse qu'il avait faite au Monde, en mars 1995, deux mois avant son élection à la présidence de la République. Il invitait alors les agents

à « faire un usage responsable » du droit de grève et à « ne jamais perdre de vue les droits des usagers, qui sont essentiels ». Avant toute intervention de l'Etat, précisait-il, « il convient de rénover les formes du dialogue social à l'intérieur des grandes entreprises publiques ».

L'idée était revenue sur le devant de la scène au cours du conflit de novembre-décembre 1995, quand le RPR avait tenté — sans succès — de créer des comités d'usagers pour imposer un service minimum et affaiblir le mouvement social. La droite a toujours plaidé pour un encadrement plus strict du droit de grève, notamment par la création d'un service minimum, comme il existe déjà à EDF-GDF, chez les contrôleurs aériens ou dans les hôpitaux. Pour rendre la grève plus pénalisante, le gouvernement Chirac avait rétabli, en 1987, dans le secteur public, sur la proposition d'Alain Lamassoure (UDF), la retenue d'une journée de salaire pour une heure de grève, instaurée en 1963 et supprimée en 1982 par la gauche.

Le Conseil constitutionnel avait finalement limité la portée de l'amendement Lamassoure à la fonction publique et aux établissements publics administratifs, excluant notamment la SNCF. Michel Giraud (RPR) avait ouvert le dossier en décembre 1988, après de longs conflits aux PTT et à la RATP. Il avait poussé les syndicats à ouvrir des négociations sur le sujet, avant d'évoquer le dépôt d'un projet de loi en cas d'échec. Faute de soutien, le ministre du travail d'Edouard Balladur avait renoncé à ce qu'il qualifiait de « code de bonne conduite » entre les entreprises publiques et les usagers.

Jean-Michel Bezat

## « Une bien curieuse conception du dialogue social »

ALORS que le mouvement de grève des contrôleurs de la SNCF, entamé il y a huit jours, devait continuer, samedi 5 décembre, dans dix-sept régions sur vingt-trois, les déclarations de Jacques Chirac, à Rennes, sur l'introduction d'un service minimum dans les services publics en cas de grève ont provoqué un tollé immédiat chez FO, SUD-Rail et à la CGT. La confédération de Marc Blondel a déclaré, vendredi soir, qu'il faut « être en dehors des réalités sociales pour croire qu'en démocratie le droit de grève puisse être encadré ou limité ». La mise en place d'un service minimum « revient non seulement à remettre en cause le droit constitutionnel de grève, mais présente par ailleurs, dans certains secteurs comme les transports, des problèmes importants de sécurité », ajoute FO, pour qui « la grève est l'ultime moyen de se faire entendre ».

Le syndicat SUD-Rail, qui mène la grève des contrôleurs avec la CGT des cheminots, a affirmé, pour sa part, que Jacques Chirac veut « tenter d'interdire le droit de grève des salariés », critiquant son intervention comme étant « une bien curieuse conception du dialogue social » et le sujet du service minimum « démagogique ». « Il y a actuellement un train sur quatre sur certaines liaisons. C'est le service minimum », affirme SUD-Rail, en faisant allusion à la

grève à la SNCF, que le président de la République n'a pas évoquée explicitement.

Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération des cheminots CGT et futur secrétaire général de la confédération, à partir du mois de février 1999, a déclaré qu'« on ne supprimera pas la fièvre en cassant le thermomètre et on ne supprimera pas les mécontentements en restreignant davantage le droit de grève ». « Nous avons régulièrement recours au préavis de grève mais nous avons un détournement de cette législation, observe le dirigeant syndical, qui était invité, vendredi, sur France-Culture. A l'origine, le préavis était destiné à négocier pour éviter la grève dans les services publics. Je constate que ça ne sert pas à ça aujourd'hui ».

A la SNCF, où le trafic est perturbé depuis une semaine par une grève des contrôleurs, « nous avons un problème d'effectifs, compte tenu d'un trafic en augmentation », a expliqué M. Thibault. « On a à faire face à un choix de société. Qui dit emplois à la SNCF dit moyens financiers », a-t-il ajouté. « Il ne faut pas penser qu'une grève est gratuite » et que le gréviste « le fait par plaisir ou envie de vouloir gêner d'autres personnes », a encore souligné M. Thibault.

Alain Beau-Méry

## M. Chirac critique, au nom de l'« efficacité », les « systèmes nationaux de solidarité »

LA « FRACTURE SOCIALE » : le thème central de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, en 1995, est réapparu au premier plan, vendredi 4 décembre, lorsque le président de la République a souligné que l'intervention des élus locaux dans le domaine de l'emploi est essentielle, qu'il s'agisse de rapprocher l'offre et la demande d'emploi, de favoriser la création d'entreprises et de développer de nouvelles activités. « Les solutions ne viendront pas seulement des politiques nationales, a expliqué M. Chirac, mais aussi, et peut-être surtout, d'une libération des initiatives et des énergies locales ».

Le chef de l'Etat a constaté que les grands « systèmes nationaux de solidarité » ne sont pas parvenus à enrayer l'exclusion. Quelques jours seulement après le dixième anniversaire de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 créant le revenu minimum d'insertion (RMI), et avant la journée nationale d'action des associations de chômeurs, le 10 décembre, il a plaidé pour « une nouvelle conception de la solidarité », qui doit davantage s'exprimer, selon lui, « sur les lieux de vie ». S'agit-il d'une mise en cause de la loi contre les exclusions, que

Lionel Jospin a fait voter en juin ? Ou, plus sûrement, de la critique d'un système qui, loin de les tirer d'affaire, ne fait souvent que les maintenir dans l'assistance ?

Sur ce point, le gouvernement aura beau jeu de rappeler, par exemple, que les nouvelles règles de cumul d'un salaire avec les minima sociaux (RMI, allocation de parent isolé, allocation pour les chômeurs en fin de droit, etc.) doivent permettre aux personnes en difficulté de trouver un avantage à reprendre un emploi.

### DROITS ET DEVOIRS

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, pourra faire valoir qu'en confiant aux missions locales et aux permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) le soin de piloter le programme Trace, qui prévoit un parcours de réinsertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté pouvant s'étaler sur dix-huit mois, elle fait précisément confiance aux acteurs de terrain. Cependant, dans l'esprit de M. Chirac, proximité rime avec responsabilité et, donc, meilleur contrôle du bon usage des deniers publics, puisque les « droits reconnus » doivent, selon lui, ten-

voyer à des « devoirs acceptés ». Le chef de l'Etat dénonce, implicitement, le laxisme d'une administration qui serait bien inspirée de « réexaminer régulièrement » la situation des bénéficiaires des aides, les chômeurs de longue durée, par exemple, devant être orientés « plus efficacement » vers un travail. On trouve la trace de cette préoccupation dans la récente proposition du RPR de transformer le revenu minimum d'insertion en revenu minimum d'activité (*Le Monde* du 24 novembre).

Si la plupart des députés de droite ont voté le RMI en 1988, puis confirmé leur choix, en 1992, lors de la pérennisation de la loi, nombre d'entre eux regrettent que les crédits d'insertion du RMI, confiés aux départements, n'aient pas donné de grands résultats. En ce sens, le chef de l'Etat alimente et relaie, à la fois, le discours des élus locaux et celui des parlementaires de l'opposition, qui n'ont eu de cesse, ces dernières années, de dénoncer les « abus », les « fraudes » et, d'une manière générale, la « culture de l'assistance » qui s'installe, selon eux, dans certaines zones.

J.-M. B.

# « Je souhaite ouvrir la voie à des changements indispensables »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par le président de la République, vendredi 4 décembre, à Rennes, devant le conseil régional de Bretagne :



**VERBATIM**  
A travers votre région, c'est aussi de la France que je suis venu vous entretenir, de notre République et de l'évolution de notre démocratie. (...) D'aucuns imaginent une sorte d'effacement des Etats au profit de grandes régions regroupées dans l'ensemble européen. Je rejette cette vision des choses. Notre modèle national est une chance pour la France et pour ses régions. Il doit être préservé. (...) Mais si la nation doit conserver sa prééminence, elle ne doit pas s'inquiéter de l'affirmation du fait régional. Le national et le régional ne doivent plus être opposés. (...) Ce que nous devons inventer, c'est un nouvel équilibre. (...)

La première vertu de la démocratie, à tous les échelons, est de chercher à répondre ensemble aux préoccupations des citoyens. Elle devient vulnérable quand elle se montre impuissante à le faire. (...) Beaucoup de nos concitoyens ne se reconnaissent plus dans le débat démocratique. Il faut les écouter. Il faut répondre à leur exigence d'honnêteté et de responsabilité, à leur soif de proximité, de vérité et de clarté. Il est urgent de trouver des remèdes à la crise que nous traversons, sous peine de voir se déliter peu à peu le pacte républicain qui donne à notre pays sa cohésion et son unité. (...)

Des changements profonds peuvent et doivent avoir lieu pour redonner tout son sens au politique. (...) Je souhaite ouvrir la voie à des changements indispensables pour notre pays. Ma démarche, avec pour seule préoccupation l'intérêt général, suppose que toutes les forces de notre pays conjuguent leurs volontés pour mener à bien cette immense tâche : gouvernement, Parlement, bien sûr, mais aussi élus locaux, forces politiques et sociales, et surtout l'ensemble des citoyens. (...)

## « Les Français aspirent à plus de visibilité. Ils veulent savoir à qui demander des comptes »

Ma première conviction est qu'un souffle nouveau doit être donné à notre démocratie locale. Pour que les Français reprennent confiance dans leur vie publique, nous devons construire une véritable démocratie de proximité, à l'écoute des citoyens. (...) Il faut partir très concrètement des besoins des gens, donner aux élus les moyens d'y répondre, leur permettre d'obtenir rapidement des résultats. (...) Les solutions ne viennent pas seulement des politiques nationales, mais aussi, et peut-être surtout, d'une libération des initiatives et des énergies locales.

Par exemple, la sécurité. Il [convient] que l'Etat prenne toutes ses responsabilités. (...) Mais il est tout aussi clair que l'insécurité ne sera combattue avec succès que si les maires se voient reconnaître de nouveaux pouvoirs. (...) Autre exemple, l'éducation. Il est évident que de profondes réformes doivent être menées au plan national. L'avenir de nos enfants ne peut s'accommoder d'un système centralisé et ankylosé. (...) Mais il est tout aussi clair qu'il faut accroître résolument les responsabilités des collectivités territoriales. (...)

Cette intervention forte des pouvoirs locaux est encore plus nécessaire en matière d'emploi et de lutte contre l'exclusion. (...) Les systèmes nationaux de solidarité n'ont pas réussi à régler les problèmes de la fracture sociale. Une nouvelle conception de la solidarité et de la responsabilité doit être mise en œuvre sur les lieux de vie. A l'assistance offerte par la communauté devraient répondre les engagements, adaptés à leur situation, de ceux qui demandent son aide. (...)

Ma deuxième conviction, c'est que les collectivités territoriales ne pourront accroître leurs responsabilités sans renforcer leur armature et modifier leur organisation. Aujourd'hui, les responsabilités sont trop diffusées, les collectivités s'enchevêtrent, et la démocratie locale s'éloigne des citoyens. (...) Bien sûr, depuis la création des régions, en 1972, depuis la décentralisation engagée en 1982, un profond réajustement a été opéré entre l'Etat et les exécutifs locaux. Parallèlement, de réels efforts de déconcentration ont été accomplis. Grâce au formidable essor de l'intercommunalité, notre organisation territoriale a changé, elle aussi. (...) Mais cette évolution s'est faite sans vue d'ensemble ni clarté.

Bien des municipalités ont désormais définitivement perdu l'essentiel de leur substance. D'autres n'ont préservé leurs capacités d'action qu'au travers de multiples structures où se diluent aujourd'hui les responsabilités locales. Une distance excessive s'est créée entre citoyens et décideurs. (...) Les Français aspirent à plus de visibilité. Ils veulent savoir où sont prises les décisions qui les concernent, comment sont dépensés les prélèvements dont ils s'acquittent. Ils veulent savoir à qui demander des comptes. (...)

Il faut maintenant nous tourner vers l'avenir et engager un puissant mouvement de simplification et de démocratisation. Le territoire français n'est plus habité ni exploité de la même façon qu'au siècle dernier. La France urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle ne pourra vivre très longtemps dans les vieux habits d'une France rurale, celle du XIX<sup>e</sup>. Il est temps de donner leur expression démocratique aux communautés de vie qui se sont formées dans les agglomérations comme dans les pays ruraux. Il faut partir des acquis de l'intercommunalité, avec l'objectif de donner à la démocratie locale plus de vitalité et de transparence, sans créer, bien sûr, un nouvel échelon.

L'avenir sera à des agglomérations et à des communautés rurales constituées volontairement et sans contrainte, et administrées par des conseils élus au suffrage universel direct. Les nouvelles collectivités devraient pouvoir être librement constituées à partir des communes et de leurs groupements. (...) Il ne s'agit pas de forcer le passage. (...) Phitôt que d'imposer d'emblée, par voie d'autorité, un cadre uniforme défini par l'Etat, la loi devra forger les instruments juridiques et financiers qui permettront aux acteurs locaux de prendre eux-mêmes l'initiative de ce mouvement, en avançant à leur rythme.

Nos départements et nos régions doivent eux aussi prendre leur part de cette modernisation. Enraciné dans notre organisation territoriale, le département conserve tout son avenir comme lieu de coordination et de synthèse des politiques locales et comme circonscription pertinente de l'action de l'Etat. (...) Parce qu'elle est la plus grande de nos collectivités territoriales, la région doit voir consacré sa mission pour l'aménagement du territoire et le développement économique. Mais il faut d'abord que les régions soient gouvernables. Cela suppose l'émergence de majorités régionales grâce à une réforme du mode de scrutin qui doit exclure, bien entendu, toute manœuvre ou arrière-pensée politiciennes.

Et puis les relations de l'administration avec les élus doivent évoluer. L'Etat demeure trop souvent un censeur (...) au lieu d'être, comme il le devrait, un facilitateur de projets. Les élus sont de plus en plus souvent jugés responsables du respect de règles qu'ils ne peuvent ni connaître ni maîtriser. La décentralisation a fait faire de grands progrès à la démocratie locale, mais force est de constater que l'Etat a constamment cherché, souvent avec succès, à reprendre d'une main ce qu'il avait donné de l'autre. (...)

Il faut inverser la tendance et donner aux élus cette liberté sans laquelle il n'y aurait plus de responsabilité politique. (...) Pour faciliter leur tâche, il serait bon que les élus puissent avoir accès à une expertise indépendante. L'administration et les chambres régionales des comptes, dans la plus parfaite impartialité, devraient à l'avenir développer des services de conseil et d'audit à la disposition des collectivités. (...) Il est temps de

créer un véritable droit à l'expérimentation. La modernité ne consiste pas à appliquer partout et autoritairement les mêmes solutions. Elle consiste à faire confiance à la démocratie locale.

Ma troisième conviction, c'est qu'il faut rendre tout son sens au service public en réaffirmant des principes essentiels : la responsabilité, la continuité et le principe d'adaptation. Il s'agit d'abord de retrouver un vrai civisme de responsabilité. (...) Déjà, l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirmait le droit de la société à « demander compte à tout agent public de son administration ». Ce droit est plus que jamais d'actualité.

Il n'est pas acceptable, dans une démocratie moderne, que les services publics aient le triste monopole de grèves qui paralysent en quelques heures toute l'activité d'une agglomération, quand elles n'affectent pas la France tout entière. C'est le symptôme des défaillances de notre dialogue social. C'est aussi, bien souvent, l'aveu d'une démission de l'Etat. La grève est un droit, mais il est essentiel que les entreprises de service public s'accordent avec leur personnel sur des procédures efficaces de prévention des grèves et sur l'organisation concertée d'un service minimum. A défaut d'entente, des règles communes à tous les services publics devraient pouvoir s'appliquer.

Enfin, il faut rendre toute sa por-

tée au principe d'adaptation. Les services publics ne peuvent rester figés. (...) Il faut faire évoluer les horaires d'ouverture en fonction de la disponibilité des usagers. (...) Il faut savoir mettre fin aux procédures et aux activités devenues manifestement inutiles. (...) Cette rénovation des principes du service public est l'une des conditions de la réconciliation des Français avec la chose publique.

Il reste enfin, et c'est ma quatrième conviction, à transformer

Les fonctionnaires ne doivent plus être les seuls à pouvoir conserver indéfiniment le privilège de réintégrer leur emploi à l'issue de mandats électifs.

Le statut de l' élu doit fixer des règles et des limites pour répondre à cette exigence. Nous devons aussi faire en sorte que les élus, dans les collectivités d'une certaine importance, puissent se consacrer à temps plein à leur tâche, et qu'ils acquièrent des droits sociaux correspondant à leurs responsabilités.

préambule, dans tous les principes qu'ils comportent. Je propose que tout élu souscrive solennellement à cette obligation républicaine au moment de son entrée en fonctions.

Au-delà de la nécessaire clarté des conditions de financement de la vie politique, il est indispensable d'assurer un meilleur contrôle des situations personnelles, pas seulement celles des élus, mais aussi celles de l'ensemble des responsables publics. On ne peut laisser peser sur eux une sorte de suspicion permanente. Les cas d'enrichissement personnel sont heureusement exceptionnels. Ils doivent être punis sévèrement. Mais prenons soin d'éviter une « judiciarisation » de la démocratie. (...) En outre, il serait juste d'instaurer une responsabilité des partis politiques qui contreviendraient aux règles légales de financement, en leur imposant de reverser l'intégralité des avantages qu'ils auraient indûment perçus. (...) Le débat démocratique entre la majorité et l'opposition s'enrichirait sans aucun doute de la création de fondations d'un type nouveau qui associeraient dans une réflexion commune politiques, universitaires et professionnels pour développer des recherches, construire des projets, élaborer réformes et plans d'action.

C'est en libérant et en valorisant les nouvelles énergies démocratiques que nous pourrions dessiner le visage de la France de demain.

## « Il n'est pas acceptable que les services publics aient le triste monopole de grèves qui paralysent en quelques heures toute l'activité d'une agglomération »

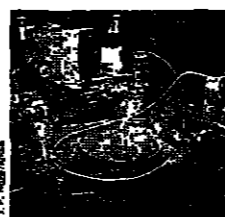
les conditions d'exercice des responsabilités politiques proprement dites. La représentation des Français doit être à l'image de la France. (...) Ouvrir la vie politique est l'une des grandes nécessités de notre temps. Ouverture aux femmes, bien sûr ; je souhaite que la révision constitutionnelle qui favorisera l'accès des femmes aux responsabilités politiques aboutisse le plus vite possible. Ouverture, aussi, aux professionnels de tous les secteurs de l'activité nationale. (...) Je souhaite que les chances de chacun soient rendues égales devant le suffrage universel.

Ouverture à de nouvelles générations, enfin. Les règles qui vont être posées pour limiter le cumul des mandats y contribueront. Vous le savez, l'estime que les fonctions gouvernementales doivent être prises en compte dans cette limitation. Elle perdrait son sens si les mandats les plus importants en étaient exclus.

La refondation de la morale publique correspond à une attente très profonde de nos compatriotes. Il n'est pas de morale publique sans devoirs reconnus et acceptés. Le premier d'entre eux est de respecter la Constitution et son

### Publi-information

En 1999, la Bretagne va de nouveau créer l'événement, en mettant en place un réseau régional de télécommunications à très haut débit. Ce qui permettra d'échanger sons, images et textes en temps réel et... répondra à l'attente de tous ceux qui ont expérimenté avec succès de nouveaux services sur ces autoroutes de l'information.



### Aujourd'hui...

En Bretagne, la filière des télécoms se développe à grande vitesse. La région assure à elle seule 40% de la recherche française avec plus de 4 000 chercheurs au sein de centres d'études (CNET, INRIA, IRISA...), de grands groupes (Alcatel, Thomson, Lucent Technologies, Matra Nortel Communications...), et de laboratoires des grandes écoles et universités. Côté entreprises, la progression est aussi remarquable. Le secteur électronique-télécoms, en croissance continue depuis 1992, emploie plus de 20 000 salariés.

### ... et demain

Pour rester un des premiers pôles français des télécommunications, la Bretagne prépare l'avenir en formant quelque 1 800 ingénieurs-étudiants spécialisés dans le domaine de l'informatique, des télécommunications et des réseaux. Soit précisément 600 ingénieurs, 1 000 techniciens supérieurs et plus de 250 titulaires de diplômes universitaires (Bac + 5). Plusieurs grandes écoles du secteur ont élu domicile dans la région : Supélec, ENSTB, ENSAT, ENIB... Leurs diplômés trouvent pour beaucoup leur premier emploi dans les nombreuses PME-PMI de haute technologie implantées localement : de quoi confirmer l'avance dont bénéficie la Bretagne.



<http://www.region-bretagne.fr>  
A.gardin@cyberbretagne.tm.fr

## Télécoms : la Bretagne passe à la vitesse supérieure

En matière de télécoms, la Bretagne a toujours un débit d'avance ! En 1992, la Région mettait en place un réseau haut débit. Ouest Recherche, qui relie actuellement 47 centres de recherche, grandes écoles et universités de Bretagne. Une « répétition » en quelque



### De l'expérimentation à la généralisation

Les vitesses pourraient effectivement être de l'ordre de 25 à 155 Mbits contre 64 Kbits à 2 Mbits sur l'actuel réseau ! De quoi offrir aux promoteurs de la télé-médecine, et par exemple aux concepteurs d'Inmédiateur - une application de télé-médecine permettant le transfert d'images entre des centres hospitaliers bretons - la possibilité d'étendre et de développer leur dispositif. Pour l'instant, Inmédiateur fonctionne depuis 1997 entre les urgences des hôpitaux de Saint-Brieuc et de Rennes, explique Alain Bloyet, responsable technique de l'agence Sysca de Rennes, une des entreprises qui mènent le projet. Il s'agit de transmissions d'IRM (\*) ou de scanners, permettant aux médecins de ces deux établissements de dialoguer et de

commenter en direct les images qu'ils visualisent. De quoi confronter leur diagnostic et échanger leurs points de vue. Avec un réseau à très haut débit, nous pourrions développer de nouveaux services, tels que des télé-réunions entre des spécialistes de différents hôpitaux. Ou encore utiliser d'autres types d'images, telles que des séquences de vidéo animées. Ce nouveau réseau permettra aussi de rompre l'isolement géographique de certains centres de soins : un médecin pourra bénéficier à n'importe quel moment des conseils d'un spécialiste, où qu'il soit.

### Un outil d'aménagement du territoire

Autrement dit, cette prochaine mégautoroute sera aussi un formidable outil d'aménagement du territoire, permettant une diffusion d'informations sur n'importe quel point de la région. On en trouve une illustration avec Oxalis, un dispositif de téléenseignement multisites, développé par Citcom, filiale de France Télécom Multimédia. Depuis 1996, ce type de formation multimédia à distance a été testé et validé sur 21 établissements supérieurs, grandes écoles et universités, implantés en majeure partie en Bretagne. « Cette nouvelle technologie est donc au point, explique Benoît Jaubert, directeur des opérations à Citcom. Plus de 300 heures de cours ont été dispensées durant l'année universitaire 97-98. Grâce au nouveau réseau à très haut débit, nous pourrions encore améliorer la qualité de ces systèmes et les proposer à d'autres utilisateurs potentiels. La télé-médecine ou le téléenseignement, ne sont pas les seules voies explorées. Les entreprises de télécom bretonnes fournissent d'idées novatrices, dans les domaines du tourisme, de la culture, du service aux citoyens, de la formation continue à distance... Autant dire que le réseau à très haut débit sera largement exploité !

(\*) Imagerie par résonance magnétique

# « La nature de M. Chirac, c'est de toujours faire campagne »

Le numéro un du PS estime que la cohabitation n'est pas menacée

Après la passe d'armes sur la justice, le discours de Rennes de Jacques Chirac ne risque-t-il pas de rendre la cohabitation plus conflictuelle ?

Ce n'est pas parce que le chef de l'Etat a perdu depuis la dissolution une grande part de son initiative, notamment en matière économique et sociale, qu'il est privé de sa liberté de commentaire. Dans son propos, il relève un certain nombre de généralités qui ne sont rien d'autre que la reprise de projets du gouvernement, sur la parité hommes-femmes, la nécessité de moderniser la vie publique, la limitation du cumul des mandats, l'intercommunalité : autant de sujets sur lesquels le gouvernement agit, et agit souvent malgré l'opposition des amis de Jacques Chirac.

Il en est de même pour la réforme de la justice. Le président de la République rappelle son attachement à ces textes et à l'opposition les combat. Puisse-t-il être entendu par tous les députés de droite qu'il reçoit à sa table régulièrement !

La cohabitation ne me paraît pas menacée par l'entrée en campagne de M. Chirac, dès lors que la date de l'élection, c'est 2002, et que les mots qu'utilise M. Chirac peuvent paraître parfois comme un plagiat des thèmes du premier ministre. Si la compétition, d'ailleurs inuite, se résume à une limitation, les dangers me paraissent faibles quant à l'image même de la cohabitation. Sauf si le chef de l'Etat qui est, on le sait aussi, le chef de l'opposition, se fait entraîner sur les chemins du systématisme par Philippe Séguin.

Croyez-vous que des échéances électorales seront anticipées ?

La nature de M. Chirac, c'est de toujours faire campagne. Cette mise en scène me paraît exagérée tant elle



FRANÇOIS HOLLANDE

est éloignée des préoccupations des Français et des échéances prévues. Les Français ont voté il y a à peine dix-huit mois. Ils sont gouvernés dans le cadre d'une cohabitation qui ne leur déplaît pas. Ils n'aspirent pas à y mettre un terme. Nous, nous voulons travailler dans la durée, c'est-à-dire sur toute la législature. Le président de la République est le maître de l'horloge électorale, mais je ne tire pas de son comportement actuel qu'il veuille précipiter les choses. L'expérience récente a valeur de dissuasion.

Cette entrée en campagne ne va-t-elle pas obliger M. Jospin à « présidentialiser » aussi sa stratégie ?

Quand on gouverne, le seul objectif est de réformer et d'agir pour le bien du pays. Ceux qui ont oublié cette loi l'ont payé chèrement. Notre seule ambition est de lutter contre le chômage et les inégalités, de renforcer le pacte républicain et le lien social. De notre capacité à y parvenir dépendra le jugement des Français. Il y a ceux qui agissent et qui prennent leur risque, et ceux qui commentent et qui l'ont déjà pris.

La majorité patine dans l'adoption des réformes...

Il y a un ralentissement provo-

qué, au plan parlementaire, par le blocage et l'obstruction de l'opposition. Nous les surmonterons. Sur le PACS, le dénouement est proche. Quant au projet sur l'audiovisuel, le gouvernement a préféré prendre le temps - que le souhaite bref - de compléter et de garantir financièrement l'édifice prévu, plutôt que d'improviser une réforme essentielle pour l'avenir de l'audiovisuel. Mieux vaut arriver en léger retard que de s'arrêter en route.

Sur la justice, le texte sur la présomption d'innocence et celui sur l'autonomie des parquets seront inscrits, tel qu'il était prévu, au début de l'année. Et il ne tient qu'au président de la République de convoquer le Congrès pour la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, ce qu'il hésite à faire devant la frilosité de ses amis.

Enfin, sur la limitation du cumul des mandats, c'est la majorité sénatoriale qui empêche cet acte de modernisation essentiel pour notre vie publique. Bref, la droite est conservatrice jusqu'au bout. Elle le montre chaque jour au Parlement. Et je ne veux pas croire que Jacques Chirac pratique le double jeu : d'un côté, proclamer des intentions modernisatrices communes à celles du gouvernement ; de l'autre, accorder son appui aux entraves de l'opposition lorsque nous passons à l'acte.

Au sujet de la réforme du scrutin régional, M. Chirac vous soupçonne de « manœuvre » et d'« arrière-pensées politiciennes »...

A la suite des élections régionales et des alliances entre une partie de la droite et l'extrême droite, chacun avait souhaité une évolution du mode de scrutin afin de doter les régions de majorités claires et stables. C'est le sens de la réforme qui va être votée en dernière lecture dans les prochains

jours. La seule manœuvre politicienne serait de garder les actuelles règles électorales et de s'accommoder des grands compromis avec le Front national. La gauche a fait enfin ce qui aurait dû l'être depuis dix ans.

Le « pacte républicain » risque-t-il de « se déliter » ?

Je ne partage pas le pessimisme du chef de l'Etat, qui avait déjà justifié ainsi la dissolution. Depuis dix-huit mois, les Français expriment leur confiance à l'égard de leurs gouvernements comme de leurs institutions, et Lionel Jospin a placé le pacte républicain au cœur de son action. En cette matière, il convient moins de faire des constats que d'agir sur les causes. Et ce n'est pas un hasard si, d'élection partielle en élection partielle, le FN régresse électoralement et finit par se déchoir, même si le combat contre lui est loin d'être terminé.

Que pensez-vous des propos de M. Chirac sur le « service minimum » ?

Le sujet n'est pas nouveau. Chacun - et Jacques Chirac et Alain Juppé plus qu'aucun autre - a en mémoire les grandes grèves de décembre 1995. Il y a deux méthodes pour aborder cette question. Soit se livrer à des déclarations pérennatoires et à des incantations faciles, et c'est le meilleur moyen de braquer les syndicats et les personnels qui y voient une atteinte au droit de grève. L'autre consiste à appeler les dirigeants des entreprises concernées et les partenaires sociaux à négocier les codes de conduite assurant l'effectivité de la grève sans nuire de façon excessive aux usagers.

Je crains que Jacques Chirac n'en soit resté à la première démarche, celle qui conduit le plus sûrement à l'échec.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

## Un appui calculé à la limitation du cumul des mandats

LA LIMITATION du cumul des mandats « perdrait son sens si les mandats les plus importants en étaient exclus ». Par ces quelques mots, le président de la République a laissé entendre qu'il était disposé à épauler le gouvernement, engagé depuis peu dans la voie d'un compromis avec les parlementaires (Le Monde des 29 octobre et 24 novembre).

La réforme du cumul des mandats fait l'objet de deux projets de loi - l'un organique, l'autre ordinaire - en cours d'examen au Parlement. Le texte organique, dont l'adoption nécessite un vote conforme du Sénat, prévoit notamment l'interdiction du cumul d'un mandat de parlementaire avec une fonction exécutive locale. Bon nombre de députés-maires - de la majorité ne l'ont acceptée, en première lecture, qu'avec le secret espoir que les sénateurs se chargeraient d'en limiter la portée. Ces derniers ont répondu à leurs attentes en supprimant cette disposition lors de l'examen du texte au Palais du Luxembourg, le 28 octobre.

Pour contourner l'obstacle du Sénat, le premier ministre pourrait demander au président de la République d'organiser un référendum. Cette proposition mettrait Jacques Chirac au pied du mur, en le contraignant à se couper de l'opposition parlementaire, s'il acceptait, ou de l'opinion publique, s'il refusait. Mais elle aurait également pour effet d'envenimer les relations entre Lionel Jospin et sa majorité.

Pour l'instant, le gouvernement privilégie la voie du compromis. Le 28 octobre, devant les sénateurs, Jean-Jack Queyranne, ministre de l'Intérieur

par intérim, a ainsi plaidé en faveur de la suppression d'un mandat de parlementaire avec des mandats locaux « importants ». En évoquant à son tour le cas des mandats « les plus importants », le chef de l'Etat a employé le même adjectif... qui reste tout aussi imprécis. Pourrait-il être visés « que » les fonctions de président de conseil régional ou général, tandis que serait maintenue la possibilité de cumuler un mandat de parlementaire et une fonction de maire. On aura peut-être des indices supplémentaires début mars, lors de la seconde lecture au Palais-Bourbon.

### DIFFICILE SYNTHÈSE

S'il aboutissait, ce compromis risquerait d'embarrasser davantage M. Jospin - comptable devant l'opinion de sa volonté initiale de limiter « drastiquement » le cumul des mandats - que M. Chirac, dont les positions sur le sujet ont été nettement plus fluctuantes. Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1995, M. Chirac s'était prononcé en faveur du statu quo. Le 14 juillet 1997, le président de la République s'était déclaré « favorable à une limitation et même à une restriction à un seul mandat », « sous réserve d'un débat parlementaire approfondi ».

Le 20 novembre de la même année, devant le congrès de l'Association des maires de France, M. Chirac avait tenté une difficile synthèse, refusant de « laisser les choses en l'état » comme de « priver le législateur de l'expérience acquise dans l'exercice du mandat local ».

Afin de ne pas rester sur la défensive, M. Chirac

a trouvé un angle d'attaque lors de la présentation de la réforme. Maître d'œuvre en matière de révision constitutionnelle, il a refusé l'avant-projet qui visait à interdire le cumul des fonctions de ministre et de responsable d'un exécutif local, regrettant qu'il ne soit pas étendu aux fonctions d'adjoint et de responsable d'organisme de coopération intercommunale. Matignon n'ayant toujours pas rectifié la copie, M. Chirac a rappelé, à Rennes, qu'il estimait que « les fonctions gouvernementales [devaient] être prises en compte » dans la réforme. Cette mise en garde pourrait aussi lui permettre de se dégager de toute responsabilité en cas de blocage total au Sénat.

Tout en réaffirmant son souhait de voir revalorisé le statut de l'élu, M. Chirac a repris à son compte une revendication exprimée par l'opposition : la « sur-représentation » des fonctionnaires au Parlement. A l'Assemblée nationale, puis au Sénat, la droite avait déposé des amendements obligeant les fonctionnaires élus pour un deuxième mandat de parlementaire à renoncer à la fonction publique. Là encore, les appréciations portées par l'élysée et le gouvernement ne sont pas si éloignées qu'on pourrait le penser. Le 28 mai au Palais-Bourbon, le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait ainsi reconnu qu'il existe « un vrai problème d'égalité pour nos concitoyens face à l'élection », et qu'il convenait de « parvenir à une représentation nationale plus conforme à la réalité sociologique de notre pays ».

Jean-Baptiste de Montvalon

## Les soupçons de la droite pèsent sur la réforme du scrutin régional

EN SOUHAITANT que la réforme du mode de scrutin régional - nécessaire pour « l'émergence de majorités » - exclue « toute manœuvre ou arrière-pensées politiciennes », le président de la République a formulé, vendredi 4 décembre, à Rennes, des réserves sur le texte dont débat le Parlement. L'absence d'exécutifs stables à l'issue des élections régionales de mars et, surtout, la collusion entre la droite et l'extrême droite dans

quatre conseils régionaux ont justifié la présentation de ce projet de loi. Jacques Chirac et Lionel Jospin l'avaient appelé de leurs vœux (Le Monde du 25 mars). Voté en première lecture par les députés le 24 juin, repoussé par les sénateurs le 21 octobre, approuvé en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale le 20 novembre, en attente d'examen au Sénat, le texte suscite des controverses.

Si l'abandon des listes départementales au profit d'une circonscription régionale ne semble guère poser de problème, l'UDF et le RPR dénoncent, en revanche, le mécanisme de distribution des sièges de conseillers régionaux. Jusqu'ici, elle s'opérait sur la base d'un tour unique au moyen de la proportionnelle à la plus forte moyenne. L'éparpillement des voix engendré par ce système a empêché l'établissement de majorités stables. Pour y remédier, le gouvernement prévoit d'organiser deux tours de scrutin, avec possibilité de fusion de listes entre les deux. La liste qui arrive en tête bénéficie

d'un gain supplémentaire de 25 % des sièges. Ce mécanisme inspiré du scrutin municipal, qui satisfait tout le monde, recèle-t-il quelque piège pour la droite républicaine ? Oui, si l'on en croit Valéry Giscard d'Estaing, qui a exposé son analyse dans un article intitulé : « Le véritable immoralisme » (Le Monde du 23 juin). L'ancien président de la République juge, en effet, que la réforme avantage la gauche : celle-ci peut fusionner entre les deux tours, devant ainsi une droite politiquement interdite d'union avec le FN, et empêcher la prime de 25 % malgré une situation minoritaire en voix.

Pour déjouer ce « calcul électoral », M. Giscard d'Estaing propose une solution : « Fixer à 10 % du nombre des électeurs inscrits (et non des suffrages exprimés) le nombre des voix obtenues au premier tour nécessaire pour qu'une liste puisse se maintenir au second tour ». Si elle avait été acceptée, cette suggestion aurait permis d'éliminer les petites listes. Le gouvernement n'est pas entré dans le raisonnement. Pire :

après d'après négociations avec le PCF et les Verts, il a fixé à 5 % des suffrages exprimés le seuil nécessaire au maintien d'une liste. C'est à ce prix qu'il a pu obtenir que la gauche « plurielle » vote le texte en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale. En évoquant les « arrière-pensées politiciennes », M. Chirac reprend le raisonnement de M. Giscard d'Estaing.

La « manœuvre » évoquée dans le discours de Rennes renvoie peut-être à l'autre volet du texte qui indique que, pour l'actuelle mandature, tout budget présenté par l'exécutif régional en place sera réputé adopté sous réserve du vote majoritaire d'une motion de défiance. Parce qu'elle doit être accompagnée du nom d'un président alternatif et d'une déclaration politique signée par les opposants, et face aux présidents élus avec les voix du FN, une telle motion nécessiterait un accord entre la droite républicaine et la gauche. M. Chirac y est manifestement hostile.

Jean-Michel Apathie

## M. Giscard d'Estaing réclame le quinquennat

LA DROITE, à l'exception notable de Valéry Giscard d'Estaing, a applaudi aux propositions de Jacques Chirac. Le RPR a « approuvé sans réserve » le discours du chef de l'Etat. Son président, Philippe Séguin, a déclaré, devant des militants du RPR à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), que le discours de Rennes constitue la « meilleure réponse » à la « campagne de dénigrement » du président de la République menée, selon lui, par les socialistes, « sur le thème : à quoi peut-il bien servir ? ». Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, estime que « le nouveau souffle démocratique qui émane de ce discours place le président de la République très largement au-dessus des querelles politiques ».

Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), « se félicite que le chef de l'Etat ait répliqué la décentralisation (...) au cœur de ce débat essentiel pour l'avenir de notre démocratie ».

Le président de l'UDF, François Bayrou, juge que les mesures proposées par M. Chirac montrent « la voie d'une vraie rénovation de la République ». Il ajoute : « Il faut maintenant que les décisions du gouvernement soient au rendez-vous de ces justes déclarations ». Porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen a affirmé que les propos présidentiels sont « tout à fait conformes à l'esprit d'un libéralisme moderne » et vont « dans le sens des principes défendus par DL ». DL a particulièrement apprécié que M. Chirac se prononce pour un « service minimum » dans les services publics en cas de grève, alors qu'elle-même a lancé une pétition nationale pour un service minimum dans les transports publics.

Seul M. Giscard d'Estaing - qui doit être reçu le 9 décembre par Lionel Jospin - a indiqué, dans un communiqué, que « les réflexions de Jacques Chirac sur la modernisation nécessaire de la vie publique contribuent à enrichir et à préciser le débat », mais il a ajouté : « A mon regret, [le discours de M. Chirac] passe sous silence la plus importante des réformes, et la seule

qui soit de nature à donner aux Français un signal fort sur la volonté d'adapter les institutions de la République aux données nouvelles du XXI<sup>e</sup> siècle : il s'agit de l'instauration du quinquennat, c'est-à-dire la fixation à cinq ans de la durée du mandat présidentiel. Rappelant que cette proposition « a été avancée il y a plus de vingt-cinq ans par le président Georges Pompidou, maître à penser de Jacques Chirac », M. Giscard d'Estaing « demande » à M. Chirac « d'engager enfin la procédure de mise en vigueur du quinquennat, attendu par les Français, qui le ratifieront à une écrasante majorité ».

### M. GAYSSOT « INQUIET »

Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a affirmé qu'« on ne touchera pas au droit de grève » à la SNCF et que « toute tentative dans cette direction est condamnée à l'échec ». Le Parti communiste estime que « les promesses [qu'il pleuvent] dans le discours de M. Chirac indiquent qu'il est entré en campagne électorale ». Il juge « inquiétante » la proposition qui consisterait à élire au suffrage direct les conseils de communautés rurales ou urbaines. Cela « porterait un rude coup à la souveraineté et à l'existence même des communes et de leurs élus ».

A l'inverse, Jean-Pierre Sueur, président de l'Association des maires des grandes villes de France et maire (PS) d'Orléans, s'est réjoui de la position prise par le président de la République sur cette question : « La question de la légitimité démocratique d'assemblées dont les compétences s'accroissent fortement ne peut plus être éludée », selon lui. Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), estime que M. Chirac « s'adresse à des publics en fonction de l'opportunité du moment, mais il n'y a pas de conviction là-dedans ». Le Parti radical de gauche est « réservé » sur la proposition de M. Chirac de réformer les modes de scrutin territoriaux, mais « favorable au service minimum dans les services publics », a indiqué son président, Jean-Michel Baylet.

## Créer des « fondations démocratiques » pour réformer le financement des partis

IL AURAIT ÉTÉ difficile, pour le président de la République, d'aborder le sujet des rapports entre les citoyens et leurs élus sans parler de la morale publique. Jacques Chirac l'a fait, vendredi 4 décembre, à Rennes, en soulignant « l'exigence d'honnêteté et de responsabilité » des Français à l'égard de leur démocratie et la nécessité « de refonder la morale publique ». Il s'est gardé, cependant, d'évoquer aucune affaire particulière, ni aucune infraction précise relevée à l'encontre d'élus dans les dix dernières années.

Le sentiment de M. Chirac sur ces questions est connu depuis longtemps. A ses yeux, il n'y a pas lieu de s'alarmer de la multiplication des affaires « depuis les années 90, sinon pour redouter ce qu'il a appelé, à Rennes, une « judicialisation de la démocratie ». Dans le débat entre ceux qui mettent en cause les libertés que les politiques - ou certains d'entre eux - prennent avec la loi et ceux qui reprochent aux juges de ne pas respecter les choix du suffrage universel, le chef de l'Etat se situe parmi les seconds.

Il lui est arrivé souvent de critiquer, en privé, les méthodes des magistrats et le retentissement que les médias donnent aux instructions menées à l'encontre d'élus. Le respect de la présomption d'innocence avait été mis par lui au centre de la réforme de la justice, qu'il avait souhaitée préparer par les travaux de la commission nommée par lui et présidée par Pierre Truche au premier semestre 1997. C'est au nom de cette même présomption d'innocence que M. Chirac s'est refusé, sans s'exprimer lui-même directement sur le sujet, à intervenir dans la situation créée par la mise en examen du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, et par les révélations sur l'affaire Elf.

Face aux « affaires », M. Chirac se borne, aujourd'hui, à proposer que les partis ayant bénéficié de financements illégaux soient condamnés à les rembourser et à prouver « la création de fondations d'un type nouveau », pour permettre à ces mêmes partis de faire leur travail de proposition programmatique. Il apporte ainsi son soutien à un projet caressé par plusieurs responsables politiques depuis l'interdiction du financement des partis par les entreprises en janvier 1995. Alors premier ministre, Alain Juppé avait commandé un rapport sur ce sujet au sénateur de Vendée Jacques Oudin (RPR).

### FINANCEMENT PUBLIC ET PRIVÉ

Remis en juillet 1996, ce document proposait de créer des organismes d'un nouveau type, appelés « fondations démocratiques », qui seraient habilités à recevoir tant une aide publique de l'Etat que des fonds privés.

Liées à des partis politiques, ces fondations auraient pour objectif de prendre en charge des actions de formation ou de recherche. Le projet de loi issu du rapport Oudin à l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs projets de fondation sont déjà prêts. Dès 1996, Jean-François Mancel, alors secrétaire général du RPR, faisait savoir qu'il avait réuni des donateurs prêts à le suivre (Le Monde du 19 septembre 1996). Valéry Giscard d'Estaing est également partisan de cette réforme, dont il attend qu'elle lui permette d'alimenter la Fondation pour la démocratie en Europe, qu'il a créée. Jugeant la législation actuelle imparfaite, et défavorable aux partis, François Bayrou, président de l'UDF, devrait également être prêt à profiter d'une telle réforme.

C. Ch. et P. J.

**CAVE A VIN SANS MOTEUR**

- CONSERVATION ET VIEILLISSEMENT DES VINS
- TEMPÉRATURE RÉGULIÈRE
- HUMIDITÉ CONTRÔLÉE
- PROTECTION CONTRE LES BOULEVERSES
- BOÎTE À VINS PARTICULIER ET LE PROFESSIONNEL

**NORDING**  
CATALOGUE GRATUIT  
(33) 04-88-50-04-05

Handwritten signature or text at the bottom of the page.



# Le SGP veut devenir le syndicat « hégémonique » de la police nationale

## M. Arajol a été réélu à la tête de l'organisation

**NARBONNE** de notre envoyé spécial. Réélu à l'unanimité pour trois ans, secrétaire général du Syndicat général de la police (SGP) par les huit cent délégués présents au congrès de Narbonne (Aude) du 1<sup>er</sup> au 4 décembre, Jean-Louis Arajol s'est fixé comme objectif de faire du SGP « le syndicat hégémonique de la maison police ». Majoritaire chez les agents du corps de maîtrise et d'application (gardiens de la paix, brigadiers et majors) en région parisienne, l'organisation de M. Arajol veut désormais accentuer son implantation en province.

Celle-ci avait été amorcée à l'occasion des élections professionnelles, le 30 mars, où, pour la première fois, le syndicat avait présenté des candidats en province. A Narbonne, premier congrès tenu en dehors de la région parisienne, le SGP s'est prononcé pour une stratégie d'affrontement direct avec le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), son ancien partenaire dans la défunte Fédération autonome des syndicats de police (FASP). A l'époque de la FASP, les deux organisations s'étaient « partagé » le territoire : au SGP

la région parisienne, au SNPT, la province. Cet accord est désormais rompu, malgré une timide tentative de rapprochement esquissée par le SNPT, lors de son congrès, début octobre à Ramonville (Haute-Garonne).

Le congrès du SGP n'a pas manqué une occasion de se démarquer d'un rival dont il conteste régulièrement les positions, et dont il espère attirer à lui les adhérents. Ainsi, les policiers ont été appelés à « se mobiliser » en nombre pour la manifestation parisienne du 23 janvier 1999 contre le projet gouvernemental de redéploiement des effectifs de police et de gendarmerie, qui pourrait entraîner la fermeture de quatre-vingt-quatorze commissariats. Organisé sous l'égide du collectif unitaire qui rassemble des élus aux côtés du syndicat, le défilé devrait se tenir sans banderoles, ni slogan politique, ni syndical. Le SGP avait refusé de participer, mercredi 18 novembre, à la première manifestation nationale contre le redéploiement tenue à l'initiative du SNPT, dénonçant le caractère trop « corporatiste » de cette mobilisation.

Pascal Ceaux

# Le Conseil d'Etat pourrait annuler l'élection de M. Millon à la présidence de Rhône-Alpes

## Le commissaire du gouvernement estime qu'un débat avant le scrutin a eu une incidence sur son résultat

Le commissaire du gouvernement a demandé, vendredi 4 décembre, au Conseil d'Etat, l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes. Estimant qu'un débat intervenu avant le scrutin avait influé sur son résultat, il a préconisé de sanctionner cette irrégularité, car elle est « trop manifestement contraire » à la volonté du législateur.

**LE CONSEIL D'ÉTAT** annulera l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, s'il suit les conclusions prononcées, vendredi 4 décembre, par son commissaire du gouvernement (magistrat indépendant), Jacques Arrighi de Casanova. Celui-ci a proposé de répondre à Etienne Tête, conseiller régional (Verts) de Rhône-Alpes, qui avait saisi la juridiction administrative (*Le Monde* du 5 décembre), et à Bernard Soulage, président du groupe socialiste et apparentés, qui appuyait cette requête, que l'élection de M. Millon doit être annulée, au motif qu'elle a été précédée d'un débat, ce qui est interdit par la loi du 7 mars 1998, relative au fonctionnement des conseils régionaux.

Comme le faisaient valoir les requérants, le commissaire du gouvernement a estimé que cette élection a bien donné lieu à « un débat, au sens de la loi ». Il a rappelé que, le 20 mars, trois personnalités avaient fait acte de candidature : M. Millon pour la droite UDF-RPR, Jean-Jack Queyranne, pour la

gauche « plurielle », et Bruno Gollnisch, au nom du Front national (FN). Au premier tour, M. Millon et M. Queyranne ont obtenu soixante et une voix, M. Gollnisch trente-cinq.

Les candidats ayant fait savoir qu'ils se maintenaient au second tour, le doyen d'âge, Pierre Gascon (UDF), a proposé de leur donner la parole. M. Gollnisch a notamment demandé à M. Millon s'il lui était possible d'espérer que les « points de convergence constatés entre leurs deux programmes » aient « une chance d'être accomplis au cours du mandat actuel ». M. Millon a répondu : « Il est bien évident que les points auxquels vient de faire référence Bruno Gollnisch, qui sont couchés dans ma déclaration (...), sont des points que j'appliquerai intégralement dans l'hypothèse où je serais élu ». Le commissaire du gouvernement juge que ce débat a eu une incidence sur le résultat du scrutin, puisqu'à son issue M. Gollnisch a demandé aux élus du FN d'apporter leurs suffrages à M. Millon, qui a été élu par quatre-vingt-trois voix contre soixante et une.

Le commissaire du gouvernement s'est toutefois demandé si cette irrégularité devait être considérée comme substantielle. Il a en effet souligné qu'« il y a quelque chose de paradoxal à considérer qu'une élection peut se trouver viciée par l'existence d'un débat préalable, dont la fonction devrait être au contraire de mieux éclairer les électeurs ». La jurisprudence du Conseil d'Etat considère d'ailleurs qu'un débat intervenu en méconnaissance de la loi ne vicie l'élection que s'il a donné lieu à des abus auxquels il n'a pu être remédié, et, par voie de conséquence, à une altération de la libre détermination des électeurs.

### LE RÔLE DU DOYEN D'ÂGE

Le commissaire du gouvernement a proposé de ne pas suivre cette jurisprudence, « trop manifestement contraire à la volonté du législateur ». Les requérants soutenaient qu'en interdisant tout débat oral, et en imposant le dépôt d'une déclaration de politique générale écrite, le législateur a voulu empêcher que des candidats ne soient

élus grâce à des alliances de circonstance. Pour le commissaire du gouvernement, l'interdiction de tout débat oral est destinée à limiter le rôle, traditionnellement modeste, du doyen d'âge, qui préside la séance. La lecture des débats fait apparaître « clairement qu'il s'agit de contourner le rôle du doyen d'âge, dont chacun s'accorde à dire qu'il peut n'être pas aussi sage que son âge devrait l'impliquer », a-t-il expliqué. Il a conclu que le non-respect de la loi constitue une irrégularité devant être sanctionnée.

Le commissaire a aussi proposé d'annuler l'élection des neuf vice-présidents, qui ne s'est pas faite dans les délais prescrits par la loi. A l'issue de la séance, M. Gollnisch a souhaité qu'une éventuelle annulation de l'élection de M. Millon à la présidence entraîne « une clarification » des positions à la région Rhône-Alpes. M. Tête a déclaré que « s'il souhaite se représenter, Charles Millon devra passer un contrat écrit, et non plus seulement oral, avec le Front national ».

Rafaële Rivais

# Le budget de Languedoc-Roussillon adopté avec les voix du FN

**LE BUDGET DE LA RÉGION** Languedoc-Roussillon, présidée par Jacques Blanc (DL), a été adopté, vendredi 4 décembre, grâce aux voix du Front national (FN), qui se sont jointes à celles de la droite UDF, RPR et DL, tandis que les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche votaient contre. Le responsable du groupe FN, Serge Martinez, fidèle lieutenant de Jean-Marie Le Pen, a déclaré : « Ce budget n'est pas notre budget, mais nous le soutenons car, sur les points essentiels, il nous convient », citant la baisse des impôts de 2 %, et le renforcement de la sécurité dans les lycées. « Je suis satisfait d'avoir fait voter en toute liberté mon budget », a déclaré M. Blanc, à l'issue du vote. La séance a été marquée par un incident entre les conseillers de la gauche « plurielle » et M. Martinez, qui les a qualifiés de membres de l'« internationale socialiste », puis de « Fintermaz ».

# Le directeur de cabinet de M. Juppé s'est suicidé

**PHILIPPE PIREYRE**, directeur de cabinet d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux et à la communauté urbaine, s'est donné la mort, vendredi 4 décembre, en fin d'après-midi dans son appartement du centre de Bordeaux. Il est mort dans l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital après s'être tiré, avec une arme de poing personnelle, deux balles dans la tête. Il n'aurait pas laissé de justification à son geste. Philippe Pireyre avait été directeur de cabinet du conseil général du Nord avant d'être recruté en 1995 par l'ancien premier ministre. Originaire d'Ardeche, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et d'un DEA de sciences politiques, il était âgé de trente-deux ans. — (Corresp.)

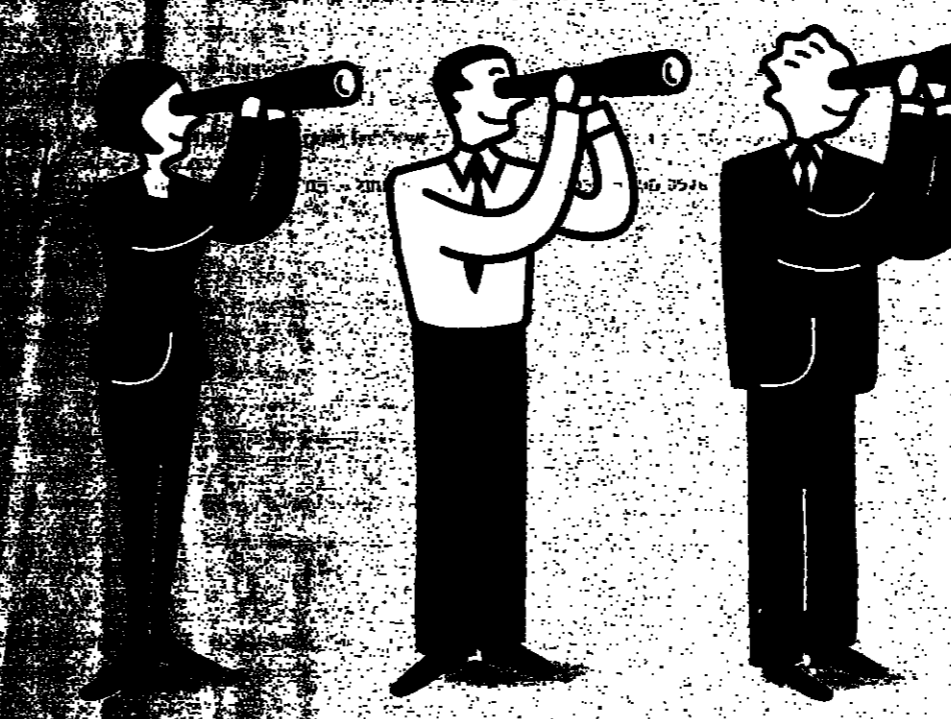
### DÉPÊCHES

- PARTI** : Examen par l'Assemblée nationale du projet de révision constitutionnelle sur l'égalité hommes-femmes aura lieu mardi 15 décembre, au lieu de mardi 8 décembre comme prévu initialement. Cette modification de l'ordre du jour, effectuée à la demande du gouvernement, devrait permettre à l'Assemblée le vote de la proposition de loi sur le PACS, mercredi 9 décembre. Elle a été rendue possible par le report du projet de loi sur l'audiovisuel.
- RPR** : le président du RPR, Philippe Séguin, a rappelé, vendredi 4 décembre, après la démission de Charles Pasqua de la direction du RPR (*Le Monde* du 5 décembre), que les statuts du mouvement prévoyaient une sanction contre ceux qui présentent des candidatures dissidentes, concurrentes de celles décidées par le mouvement.
- ÉDUCATION** : la médiation pénale entre un instituteur de Rouen accusé d'avoir donné « des coups de pied aux fesses » à un élève et la mère de l'enfant s'est achevée, vendredi 4 décembre, sur un échec. L'instituteur, François Giffard, a accepté de faire des excuses mais s'est refusé à reconnaître une fille que lui impute aussi la mère. Ghislaine Louvet (*Le Monde* du 3 décembre). Le dossier est entre les mains du procureur de la République qui devra apprécier l'opportunité d'engager des poursuites.

# Près de 4 milliards de francs pour le désamiantage de Jussieu

**LE COÛT DES TRAVAUX DU DÉSAMANTAGE** et de la remise en sécurité des bâtiments du campus de Jussieu (universités de Paris-VI, Paris-VII et Institut de physique du globe de Paris), qui devraient s'échelonner jusqu'en 2003, a été fixé à 3,9 milliards de francs. A l'issue de la réunion interministérielle du 1<sup>er</sup> décembre (*Le Monde* du 4 décembre), le ministre de l'Éducation nationale a indiqué, dans un communiqué diffusé vendredi 4 décembre, que les conditions ont été mises en place garantissant qu'il n'y aura aucune rupture dans la continuité du chantier. Après le démarrage du chantier sur une barre en septembre, le traitement de trois autres barres est prévu en 1999. Le programme mis en suite sur un rythme de quatre barres tous les six mois. Au cours de cette réunion, l'implantation de 40 000 mètres carrés sur la ZAC Rive gauche pour le transfert d'activités de l'université Paris-VII a été décidée.

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX OFFRENT-ILS TOUJOURS UNE BONNE VISIBILITÉ ?



AXA PATRIMOINE ÉQUILIBRÉ. UN PLACEMENT POUR INVESTIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ.

Un fonds Commun de Placement à l'étranger investit sur les marchés internationaux réglementés et non réglementés. Une gestion patrimoniale experte vous offre les meilleures opportunités de placement à l'étranger. Un placement qui offre une bonne performance avec une maîtrise des risques.

Vous ne payez pas d'impôt sur les arbitrages réalisés par les experts d'AXA au sein d'AXA Patrimoine Équilibré. Vous profitez d'une épargne disponible à tout moment.

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

DERRIÈRE LES CHIFFRES, IL Y A LES HOMMES.

Je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur AXA Patrimoine Équilibré

Nom..... Prénom.....

Adresse..... Code Postal.....

Ville..... Tél. Dom..... Tél. Bur.....

A compléter et renvoyer à AXA Investment Managers Paris, Service Placements, 46 avenue de la Grande Armée, 75017 Paris

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

REF. INT 05/12

CARNET

DISPARITION

VLADIMIR DOKOUDOVSKY, danseur étoile et professeur de danse américain d'origine russe, est mort mercredi 2 décembre à New York des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Né à Monte-Carlo dans une famille de danseurs russes exilés, le 31 mai 1920, Vladimir Dokoudovskiy avait été formé au Studio Wacker à Paris. Engagé dès 1934 à Monte-Carlo, il travailla ensuite avec les différentes troupes qui s'y constituèrent jusqu'au début des années 50, date à laquelle il s'orienta vers l'enseignement, collaborant notamment à l'école de l'American Ballet Theater, avant d'ouvrir sa propre école de ballet classique à New York.

NOMINATION

DIPLOMATIE
Claude Losguardi, ambassadeur à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent (Le Monde du 6 novembre) et à la Dominique, a été nommé ambassadeur à Antigua-et-Barbuda, à la Grenade et à Saint-Christophe-et-Niévès en résidence à Castries, en remplacement d'Hélène Dubois, par décrets publiés au Journal officiel du 3 décembre.

Jeux de mots
36 15 LEMONDE
2-23 F la minute

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jacqueline POURPE
a le grand honneur d'annoncer la naissance, le 7 novembre 1998, de son petit-fils.

Antoine.

et le plaisir de remercier et de féliciter ses parents.
Nathalie BENSARD,
Jean-Michel BUCSIÈRE.

Anniversaires de naissance

Anne-Cécile.

Happy birthday

7 décembre 1973 - 7 décembre 1998.

Merci pour toutes ces années de bonheur. Restes comme tu es.

Maman, papa, Richard.

- Ces jours derniers.

Marie et François BLAIZOT

ont six et trois ans.
Soyez les rois.

Décès

- Sa famille a la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond FORESTIER,
ancien élève de Sciences politiques,
docteur en droit,
administrateur civil hors classe,
inspecteur général de l'agriculture,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 2 décembre 1998.

14, avenue Cottereau,
13009 Marseille.

- La famille Dewanckel.
Enfants et petits-enfants.
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston DEWANCKEL,

survenu le 2 décembre 1998, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 décembre, à 9 h 45, en l'église du Sacre-Coeur à Marseille (Bouches-du-Rhône).

- Suzanne Collin.
Sa famille.
Elle se voit.

ont la douleur de faire part du décès de

Gaston DEWANCKEL,

HEC promo 1949,
ancien directeur SDR.

survenu le 2 décembre 1998.

L'office religieux sera célébré le 7 décembre, à 9 h 45, en l'église du Sacre-Coeur du Prado.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, boules Lord-Duven,
13008 Marseille.

- L'Union des juifs pour la Résistance et l'entraide, UJRE.

Son président, Lucien Steinberg.

Et l'ensemble de ses membres et collaborateurs Presse nouvelle-Magazine, ont le regret de faire part du décès de

Charles STEINMAN

(Chaskel Nurborg),

1902-1998,
leur secrétaire général
depuis des décennies.

Les obsèques ont eu lieu le 30 novembre 1998.

Il s'adressent leurs remerciements aux personnes et organisations qui se sont associées à leur deuil.

14, rue de Paradis,
75010 Paris.

- M. Alain Manville.
M. Yves Manville,
son épouse et ses enfants,
M<sup>me</sup> Elvire Manville et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MANVILLE,

avocat à la cour,
président du cercle Franck-Fanon,
survenu à Paris, le 2 décembre 1998.

Un hommage lui sera rendu le lundi 7 décembre, à partir de 17 h 15, dans la bibliothèque de l'ordre des avocats de Paris, au Palais de justice, 4, boulevard du Palais, Paris-1<sup>er</sup>.

- Le professeur Mouiel et M<sup>me</sup> M. et M<sup>me</sup> Ouil.

M. et M<sup>me</sup> Pariente.

M. et M<sup>me</sup> Miara.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les familles Mouiel, Ouil, Pariente, Miara, Lebar, Lechanjour, Elbar, parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léon MOUIEL,

président de tribunal,

survenu le mercredi 2 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 4 décembre, au cimetière de La Clotat (Bouches-du-Rhône).

24, avenue Saint-Lazare,
06230 Villefranche-sur-Mer.

9, avenue Cornil,
13008 Marseille-Veyres.

14, avenue Pasteur,
93100 Montreuil.

24, rue des Tilleuls,
92160 Antony.

- Michel Thiollère, maire de Saint-Etienne.

Et le conseil municipal ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami.

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse PATORAL,

survenue le mardi 1<sup>er</sup> décembre 1998.

- Anna Flato,
sa mère,
Irit Leaksan,
sa sœur, et toute sa famille.
Daniel Sternheimer,
son coéquipier depuis trente-cinq ans, et sa famille.
Jacques Simon,
son collaborateur de plus de trente ans, et sa fille.

Ses collègues et amis du laboratoire de mathématique physique, de l'université de Bourgogne et du monde scientifique.

Bengt Nagel, ancien président du comité Nobel de physique.

Yvette Chavagne, Denis Kessler, Dominique Straus-Kahn,

Et tous les membres de l'ancien conseil scientifique de l'UAP.

Solih Cresson.

Ses innombrables amis qui l'aimaient, ont l'immense douleur de faire part de la brutale disparition, le 27 novembre 1998, à l'âge de soixante et un ans, du professeur

Moshé FLATO.

L'enterrement a eu lieu le mercredi 2 décembre 1998, au cimetière de Tel-Aviv à Nahlat Izrahak.

« Il vécut et mourut comme une supernova, laissant un grand vide, son rayonnement illuminant par son intelligence et son humanité tous ceux qui eurent le privilège de le connaître. »

« Seigneur, à qui irions-nous, Tu as les paroles de la Vie éternelle. » (Jean 6, 68.)

Hemi Tinco,
ses sœurs,
Cécile et Vincent Jacquery,
Cyril et Matthieu Tinco,
ses enfants,

Augusta et Jean Caumes,
ses parents,

Emile Tinco,
son beau-père,

Janine et Roland Caumes,
Le docteur Yves et Françoise Caumes et leurs enfants,

ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Marie-Louise Bernard, ses enfants et petites-filles,

Anne-Marie et Gabriel Seynave et leurs enfants,
ses belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,

Françoise et Claude Jacquery et leurs enfants,

Le Père Roger Chubrel,
Ses nombreuses et nombreux amis,

Le personnel de la société Miel-France.

Ses amis des journaux Le Monde, La Croix, des publications de Bayard-Presses et de la Vie Catholique,

Le personnel du service de neuro-orthopédie du CHU Bicêtre,
font part du rappel à Dieu de

Evelyne TINCO,
née CAUMES,

survenue le vendredi 4 décembre 1998, à l'âge de cinquante ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Maronniers, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), où l'on se réunira le mercredi 9 décembre, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière Condé à Saint-Maur, dans le caveau de famille.

115, avenue Mahieu,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

[La direction du Monde et l'ensemble du personnel adressent à Hemi Tinco et à sa famille leur plus vive sympathie dans le malheur qui les frappe.]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- Armand-Claude Karasin,
son fils,
Jacqueline Rauber-Karasin,
sa belle-fille,
Sabine Karasin,
sa petite-fille.

Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Hendia RAPOPORT-KARASIN,

survenue le 30 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

25, rue du Repos,
75020 Paris.

Anniversaires de décès

« Les ombres d'un soir tû venu et qui n'en finit pas, et qui n'ee finira pas, s'tendent, s'tendent. »

Le 6 décembre 1987.

Jean KAUFFMANN

nous quitte.

- 7 décembre 1968 - 7 décembre 1998.

Il y a trente ans.

Maurice LEVI

nous quitte.

Une pensée pour lui, ce ce jour anniversaire.

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE

arabe, berbère, russe, vietnamien, cours du soir, 4 heures par semaine, à partir du 22 janvier 1999.

Tel. : 01-49-26-42-81/59.

Prise en charge FC possible.

Conférences

- Samedi 5 décembre, à 19 heures :

Le Bouddhisme Zen coréen

Venez poser vos questions à un maître Zen !

Conférence-causerie avec M<sup>re</sup> Wu Bong.

Centre Zen Kwan Um,
35, rue de Lyon,
75012 Paris.

Communications diverses

JACINTA

Chants traditionnels juifs,
mercredi 16 décembre, à 20 heures,
mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement,
place Bandoyer (rue de Rivoli).

120 francs et étudiants - 25 ans, 60 francs.
Réservations ADUEJ : 01-43-54-14-85

SOUTENANCES DE THÈSE

67 F HT la ligne

Tarif Étudiants 98

LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

CARNET DU MONDE - TARIFS 98

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 109 F HT

AVIS DE MESSE, ...

ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS ...

TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 500 F TTC

MARIAGES, FIANÇAILLES Forfait

Toutes ligne suppl. : 60 F TTC 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36

01.42.17.29.96

Bexley

COUSU GOOD YEAR

Prix unique 3 Paires 659 F 2 Paires 1200 F

EMBAUCHOIRS : 2 Paires 199 F - 5 Paires 399 F

35 Bd Hovi IV 38 Bd Raspail 20 rue Lanterne 4 me Châteaureux

75004 PARIS 75007 PARIS 69001 LYON 69002 LYON

BEXLEY VPC - SIF - Catalogue gratuit sur demande

20, rue Lanterne 69001 Lyon - Tél. 04 78 20 40 16

www.bexley.fr

Advertisement for Dassault Aviation featuring a pilot in a cockpit. Text: 'Demain, je serai pilote du Rafale!' and 'Il n'est pas étonnant que cet avion suscite déjà des vocations. Car aux yeux de tous, n'est-il pas « le plus merveilleux du monde ? »' Logo: DASSAULT AVIATION.

Advertisement for Titou magazine. Large image of a man's face. Text: 'Titou' and 'Un naufrage dans la vie en solitaire et marin et de la pal font l'objet au'.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

HORIZONS

PORTRAIT

Titouan Lamazou



COFFOUN ALICE  
fait une caricature de Hesse sur le grand monde  
à Porto Novo - 24 décembre 1993

Vogue l'artiste

Un naufrage retentissant, après sa victoire dans la première course autour du monde en solitaire sans escale, a ramené cet artiste et marin atypique à sa passion du dessin et de la peinture. Ses « carnets de voyage » font l'objet d'un livre et d'une exposition au Musée des arts décoratifs

Titouan Lamazou n'aime pas le Salon nautique. « A l'époque où je préparais des courses, j'y allais, comme tous les professionnels, pour rencontrer les techniciens, mais je n'apprécie pas ce genre de manifestation qui grouille de monde. » A la demande de Gallimard, son éditeur, il y retournera cette année pour dédicacer ses Carnets de voyage, récits « impressionnistes » mêlant aquarelles, croquis, collages, montages photographiques et textes, ramené de cinq pays : Bénin, Cuba, Égypte, Grèce et Japon. Récits en Compositions de voyage, ces œuvres font aussi l'objet d'une exposition au Louvre, au Musée des arts décoratifs, jusqu'au 17 janvier.

A quarante-trois ans, cet artiste atypique aux mèches brunes romantiques effleurant les épaules a toujours des allures de Bonaparte au pont d'Arcole. Mais le marin qu'il est aussi a déjà connu son Austerlitz, avec sa victoire dans le premier Vendée Globe Challenge, la course autour du monde en solitaire sans escale, et son Waterloo, avec le naufrage prématuré de sa goélette construite à grands frais pour un autre tour du monde en moins de quatre-vingt jours. Avec la désagréable sensation d'avoir été « éjecté » par les commanditaires du milieu de la voile après son naufrage, et le sentiment réconfortant d'avoir « terminé [son] parcours initial », ce fier Béarnais peut enfin consacrer son temps et son énergie à sa passion première pour le dessin et la peinture.

L'origine de cette vocation, Titouan la situe vers douze ans avec la découverte de livres d'art sur Chagall et Picasso dans la bibliothèque familiale d'un copain. Mais c'est la rencontre, à quinze ans, avec Yvon Le Corre, son professeur de dessin au lycée, à Marseille, qui sera déterminante. Communiste par amour d'une militante, le maître lui fera passer ses dérivés alcooliques et ses passions pour la peinture et pour les vieux gréements, sur lesquels il naviguait, notamment en mer d'Irlande. L'adolescent à l'imagination vagabonde s'imprègne des écrits de Matisse, Delacroix, mais aussi de récits d'aventures de Stevenson, London, Hemingway, Kesel, Cendrars. « Tout autant que la peinture, c'est le rôle social de l'artiste, à la fois intégré et en marge de la société, qui me fascine. »

L'école traditionnelle fait vite place à une classe préparatoire aux Beaux-Arts, où il entre à Aix-en-Provence. Il ne restera que quelques mois. « L'idée que je me faisais du peintre ne correspondait pas à celle que je voyais. Ils intellectualisaient la peinture, alors qu'à mes yeux Cézanne, Delacroix, Courbet, étaient des "manuels" qui parcouraient les champs. La mode était au support-surface. La meilleure façon pour moi de continuer à dessiner était, à l'évidence, de faire des carnets de voyage. »

A dix-sept ans, ce fils d'ingénieur décide donc de partir à l'aventure en bateau-stop, avec 3 000 francs en poche donnés par ses parents. A une semaine près, il aurait pu embarquer à Santa-Cruz (Canaries) avec Jacques Brel, à la recherche d'un équipier pour rallier le Pacifique. « Mon destin aurait sans doute été bouleversé. » Titouan se retrouve aux Antilles, à Sainte-Lucie, où, pendant près de deux ans, il tire les portraits de touristes aux terrasses des cafés ; puis, en Guadeloupe, il embarque sur Vendred-13, le trois-mâts de Jean-Yves Toulain transformé en charter pour le Club Méditerranée. Le skipper est Yvon Fauconnier, coureur océanique et futur vainqueur de la Transat anglaise en solitaire de 1984, qui, avec sa femme Dany, lui ouvre les portes de la grande famille des marins. A l'heure du service militaire, il veut jouer les insoumis. Ils seront quelques-uns à l'en dissuader et à intervenir pour qu'il puisse l'accomplir sur Pen Duick-VI.

Eric Tabarly vient tout juste, en 1976, de remporter sa deuxième Transat anglaise dans des conditions dantesques. C'est avec cette légende vivante que Titouan Lamazou embarque pour les mers du Sud. De Los Angeles à Auckland, le voyage durera six mois, entrecoupé de sauts de puce pour découvrir les îles, de rencontres

émouvantes avec Jacques Brel ou Bernard Moitessier. A bord, Tabarly écrit son Guide pratique de manœuvre et propose à Titouan de l'illustrer. L'ex-parisien de l'insonnition remplie même pour participer à la troisième étape de la Whitbread, la course autour du monde en équipage. Les autres matelots encore inconnus de cette inoubliable odyssée ont pour noms Philippe Poupon, Jean-Louis Etienne, Jean-François Coste, Olivier Petit.

« Tabarly et l'océan ont été mes universités », estime Titouan. Plus qu'un maître ou un pédagogue, il a trouvé un « exemple » en observant le navigateur. « C'était un bulldozer, quelqu'un de vrai qui ne faisait que ce qu'il aimait et allait jusqu'au bout de ses idées, au mépris du qu'en-dira-t-on. Il incarnait la culture de la navigation et des bateaux. Il était un peu ce que de Gaulle est pour les hommes politiques actuels, mais, lui, c'était un grand homme. » Sa disparition en mer l'a-t-elle affecté ? « Je ne le voyais pas souvent. Mais j'espère que lui qui a tant aimé la mer n'a pas connu l'angoisse dans les dernières secondes de sa vie. Qu'il est parti sereinement en se disant : "Merde, c'est mon tour !" »

Comme Tabarly, la mer lui a inculqué cette exigence de vérité qu'il revendique pour sa peinture. « La mer ne permet pas de tricher. Une mauvaise manœuvre se paie

aussi. Matisse a essayé toute sa vie de se débarrasser du fil à plomb pour tirer des traits droits. A terre, je suis naturellement bordélique. La mer m'a appris la concentration et l'exigence du trait vrai. Comme si je devais chavirer en faisant un mauvais trait. »

De retour en métropole, en 1978, après avoir sillonné tous les océans et doublé le cap Horn, Titouan Lamazou pense en avoir fini avec la mer. Après quelques errances, il retourne, en 1981, au Maroc, quitté six mois après sa naissance à Casablanca. Avec Karin Huet, sa compagne d'alors, ils vivent plus d'un an dans la vallée des Ayt Bou Gmez (Haut-Atlas). Ils en ramèneront deux ouvrages illustrés, Sous les toits de terre et Un hiver berbère, un roman, Le Trésor

de l'Atlas, et surtout Zoé, leur fille, qui naîtra à leur retour. Malgré quelques expositions, il a pourtant le sentiment de « tourner autour du pot ». Sa sérénité, sa liberté d'artiste, sa soif de reconnaissance, y compris aux yeux de ses amis, passent par un grand défi. Lui qui a toujours été équipier se lance dans une course autour du monde en solitaire, le BOC Challenge 1986-1987. Sa deuxième place derrière Philippe Jeantot, après une victoire d'étape dans les « quarantièmes rugissants » entre Le Cap et Sydney, lui laisse un goût d'inachevé. Ce qu'il ne pense plus qu'au Vendée Globe Challenge, la première course autour du monde en solitaire sans escale, dont le départ est fixé au 26 novembre 1989 aux

Sables-d'Olonne. Aux yeux de Titouan, ces 25 000 milles (47 000 kilomètres) de solitude seront son ordalie. Pour vaincre, il s'est minutieusement préparé pendant plus de deux ans. Avec son frère José, il a créé son propre chantier naval, baptisé Capitaine Flint, le héros de Stevenson dans L'île au trésor. Pour lutter contre la fatigue, il a étudié ses cycles de sommeil et préparé un programme nutritionnel adapté avec l'Institut régional de médecine du sport de l'université de Bordeaux. Il a même embarqué des prothèses moulées en résine de ses articulations afin de poursuivre sa course en cas de fracture.

Le caractère initiatique de ce défi est renforcé par la présence des « anciens » de Pen Duick-VI. Philippe Poupon, l'ami et la référence en voile, devenu champion du monde des courses océaniques, part favori. Olivier Petit, architecte naval, a dessiné son Ecoreuil d'Aquitaine. Jean-François Coste a surmonté ses appréhensions pour participer à la course avec l'ex-Pen Duick-III, l'élégant ketch dessiné par Eric Tabarly, qui a accepté de donner le coup de canon du départ. Il ne manque que Jean-Louis Etienne, parti à pied à la conquête de l'Antarctique.

CENT neuf jours plus tard, par une nuit de mars, Lamazou (« la maison » en béarnais) le terrien, enfin adoubi Titouan des mers, sera le premier à apercevoir les lumières des Sables-d'Olonne. De sa longue traversée du « pays de l'ombre », des silhouettes fantomatiques d'icebergs blancs comme la mort, des cieux torturés de tempêtes, l'artiste n'a pu rapporter le moindre croquis, trop obsédé par sa navigation. A ceux qui aimeraient l'entendre partager son plaisir, le marin confie ses angoisses et sa souffrance. « Le seul plaisir, c'est de triompher. La mer est hostile. Pendant la course, on en chie vraiment et, les trois quarts du temps, on se demande ce qu'on fout là. Une seule pensée m'obsède : gagner. On fait ça pour exister face au reste du monde. J'espère que cette course va m'apporter une grande liberté. »

Cette liberté à laquelle il aspirait pour sa peinture, Titouan Lamazou va surtout la trouver pour monter de nouveaux projets. Avec Florence Arthaud, il lance le Trophée Jules-Verne, qui récompensera le premier tour du monde à la voile en moins de quatre-vingt jours. Il profite de ses nouvelles relations dans les milieux politiques ou d'affaires pour réunir, dans le cadre de la loi Pons relative à la défiscalisation, le plus gros budget de l'histoire de la course océanique (120 millions de francs) afin de construire Tag-Heuer, une goélette de 43 mètres pour le Trophée. Le 16 décembre 1993, le plus grand voilier en matériaux composites du monde sort du chantier Delcarré et glisse dans la lagune de Venise.

En février 1993, la coque cède lors d'une des premières sorties en mer Adriatique. Banquiers, assurances, constructeur et les cent vingt-deux copropriétaires du bateau se déchirent en justice. Raul Gardini, propriétaire du chantier, rattrapé par l'opération « Mani pulite » en Italie, se suicide. Bruno Peyron réussit le premier tour du monde en moins de quatre-vingt jours sur son vieux catamaran Explorer. Plus seul que jamais, Titouan essaie de faire face. Au cours de l'été 1996, le tribunal suit le rapport d'expertise et conclut à la responsabilité du chantier et de l'American Bureau of Shipping, qui avait validé les plans, mais les procédures suivent leur cours. « Après deux ans de préparation, treize jours de navigation et cinq ans d'emmerdes et de procès, je n'ai plus rien, résume-t-il. Mon sponsor me réclame 2,5 millions de francs de dommages-intérêts, j'ai soixante-dix pro-

cess de copropriétaires qui courent, et à Paris, je vis dans la chambre de bonne que j'avais avant de naviguer. »

Depuis 1996, Titouan Lamazou a un contrat avec Air France magazine et les éditions Gallimard pour la publication de carnets de voyage. « Il fait enfin ce qu'il suit le mieux faire, se réjouit son pote Jean-François Coste. En voile, c'était avant tout un gagnant. Ses rencontres avec Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature 1988, et les barreaux de féloques en Égypte, avec l'écrivain Jorge-Luis Camacho et Peca, le médecin de vieilles Harley-Davidson, à Cuba, avec le poète Nikos Kavvadias et les moines des îles grecques, avec le plasticien Romuald Hazoum et les adeptes du vaudou au Bénin, avec le dessinateur de bande dessinée Arimura Sen

« Son travail reflète une lutte permanente entre la rigueur, l'ordre, l'organisation qu'il s'impose et ses envies de brûler la vie par tous les bouts, de boire, de fumer, de jouer les machos »

et les jeunes filles en fleur japonaises, se sont traduites par un foisonnement d'aquarelles, de croquis, collages et montages photographiques commentés avec humour ou poésie.

« Il croque comme quelqu'un de la place du Tertre avec un vrai coup de crayon, un vrai coup de pinceau, estime Marie-Claude Beaud, conservateur du Musée des arts décoratifs. Il a un sens de la composition incroyable. Son travail reflète une lutte permanente entre la rigueur, l'ordre, l'organisation qu'il s'impose et ses envies de brûler la vie par tous les bouts, de boire, de fumer, de jouer les machos. Il fait partie des artistes boulimiques, qui vampirisent à la manière d'un Picasso. Je le croyais autodidacte, mais il a une vraie connaissance de l'art. Sans doute s'est-il imprégné des démarches de Rauschenberg, des pop artists, de Gasiorowski, des décorations d'Alexchinsky pour arriver à un langage tout à fait personnel. »

Son avenir d'artiste ? « Il est encore en deçà de ses capacités, car la voile lui a pris beaucoup de temps, répond Marie-Claude Beaud. Je crois qu'il a fait son deuil du bateau et a démontré une grande force de caractère après son naufrage. Il a des dons, presque trop. Sa fragilité pourrait être cette volonté de séduire, de réussir. Il a le tempérament pour aller au bout des choses, mais il ne supporterait pas de ne pas être reconnu pour son travail d'artiste. »

Titouan, lui, espère encore concilier ses deux passions. « Je me suis aperçu que toutes mes tentatives de travailler en atelier, comme un peintre normal, ont échoué. Je ne peux créer qu'en mouvement. » Son nouveau projet consiste à faire construire un grand catamaran de 600 mètres carrés qui, à la manière d'une villa Médicis flottante, accueillerait des artistes désireux d'apporter leur regard sur le voyage. Chaque année, une exposition présenterait les œuvres réalisées ou découvertes dans les pays visités. A terme, un musée de l'expression du voyage pourrait être créé. Le financement du voilier-atelier, chiffré à quelque 30 millions de francs, serait assuré par des fonds publics et privés. « Le bateau reste à mes yeux le moyen le plus esthétique de voyager, affirme Titouan Lamazou. Il n'y a pas de meilleure façon d'aborder un pays et les gens qui y vivent. »

Gérard Albouy

Dessin du haut : Africain de Porto Novo, extrait des « Carnets de voyage » (Gallimard). Dessin du bas : autoportrait (DR).

Anniversaires de...  
Formation coach...  
SOUTÈNANCES DE...  
67 F HT à litre  
LES PUBLICATIONS DU MONDE  
3615 LEMOINE  
MONDE - TARIFS 98  
109 F HT  
95 F HT  
500 F TTC  
Bexley

# Le Parlement s'enlise, la France aussi

par François Cornut-Gentille, Lionel Luca et Michel Terrot

LES débats parlementaires sur le PACS heurtent les Français. La succession des motions de procédure, la durée des débats, la violence des échanges dans et aux abords de l'Hémicycle ont été mal perçus par l'opinion publique.

Par le passé, de tels développements parlementaires étaient bien acceptés. Aujourd'hui, pour la première fois, on perçoit un profond malaise qui n'est pas lié à la nature du sujet débattu ni aux qualités des acteurs. C'est malheureusement bien plus grave: l'institution parlementaire est ébranlée en profondeur. Le travail du député et le rôle du Parlement sont de moins en moins compréhensibles pour les Français, parce que l'on maintient la fiction d'une Assemblée nationale qui légifère, alors qu'il n'en est rien. L'activité législative est de plus en plus théorique: les députés infléchissent difficilement l'action et la volonté du gouvernement. Et les débats politiques ont depuis longtemps lieu en dehors de l'Hémicycle, dans les ministères et sur les plateaux de télévision, plaçant les députés en porte-à-faux face à leurs électeurs.

Parallèlement à cet affaiblissement croissant du Parlement, la multiplication des alternances politiques, l'émergence d'un fort courant abstentionniste, la persistance du vote Front national, traduisent le sentiment désormais profondément ancré que les gouvernements eux-mêmes ne sont plus sur le réel et ne font que gêner au jour le jour. Enfin, la suspicion est également jetée sur l'activité des collectivités locales, prisonnières d'un partage flou des compétences, et donc des responsabilités.

Face à cette crise majeure de la représentation politique, on cherche en vain des propositions à la hauteur des enjeux. Tandis que l'opposition se tait, la réponse du gouvernement repose, pour l'essentiel, sur le fameux projet de loi interdisant le cumul des mandats. On flatte l'opinion en désignant du doigt « les cumulo-profitants ». Est-ce bien sérieux? L'objectif est bien de revaloriser le Parlement, mais il est à craindre que, non accompagnée d'une réforme d'ensemble, l'adoption de ce texte n'aboutisse exactement au résultat inverse.

Qui peut en effet affirmer qu'un parlementaire n'ayant pas d'implantation locale sera plus présent dans l'Hémicycle? Qui peut assurer, en outre, qu'un parlementaire sans mandat exécutif local ne sera pas

l'otage des partis politiques? Qui peut prétendre que l'activité parlementaire sera améliorée? La qualité des débats dépend moins des hommes et des femmes qui composent l'Assemblée que de son fonctionnement aujourd'hui défectueux. Un débat de qualité ne nécessite pas une quantité de détracteurs. Un Hémicycle rempli est davantage propice aux affrontements passionnés qu'à des échanges constructifs.

## Face à la crise majeure de la représentation politique, on cherche en vain des propositions à la hauteur des enjeux

Vouloir restaurer le politique et redonner à nos différentes institutions une place légitime dans notre société exige de dépasser le débat restrictif sur le cumul des mandats et de s'orienter dans trois directions: renforcer le pouvoir de contrôle de l'Assemblée nationale non seulement sur le gouvernement mais aussi sur l'ensemble de nos grandes institutions; faire du Sénat la Chambre des collectivités locales et des forces socioéconomiques de la nation, pour exprimer les intérêts territoriaux et sociaux, face à l'Assemblée nationale en charge de l'intérêt général (le cumul serait la règle, garantissant la représentativité des sénateurs); enfin, redéfinir le nombre et les compétences des différentes collectivités locales car la situation actuelle est génératrice d'irresponsabilités, de manque de clarté démocratique et de surcoût pour les contribuables.

Sur ce dernier point, deux options sont possibles: suppression d'un échelon local ou spécialisation des collectivités existantes sur des domaines de compétence exclusive.

Ce n'est qu'au travers de cette approche complémentaire qu'il est possible de redonner vie à notre débat politique. En se limitant au cumul des mandats, le gouvernement fait preuve d'une étroitesse de vue inquiétante... à moins que l'objectif affiché ne soit qu'un leurre. Dans une autre optique, des esprits malveillants pourraient souligner

qu'il s'agit simplement de servir une ambition présidentielle en courtisant l'opinion publique à travers un dangereux discours anti-élus.

Sans doute ces manœuvres électorales sont-elles de bonne guerre. Mais prendre le risque d'affaiblir l'Assemblée nationale et le Sénat à cette fin est grave, surtout dans le contexte de crise de la démocratie.

Les responsables politiques doivent cesser de sous-estimer la gravité de la crise de nos institutions et d'y répondre par des querelles de chapelle: le Parlement défend son pré carré contre toute atteinte du gouvernement, qui perçoit comme une menace tout renforcement du contrôle parlementaire. Enfin, les exécutifs locaux s'érigent en fiefs contre la toute-puissance du centralisme étatique. Véritables fuites en avant, ces replis sur soi ne font qu'accroître le malaise. Il convient de dépasser ces citages illusoire et de moderniser l'ensemble de nos institutions. Le renouveau démocratique est à rebours de l'affaiblissement général des institutions que nous contribuons tous à alimenter. Il repose, au contraire, sur un renforcement des différents degrés de légitimité nationale et locaux et sur l'organisation de leur complémentarité. Car les élus ne retrouveront de légitimité durable que dans des institutions renforcées, renouvelées et solidaires. Le Parlement s'enlise et s'enlise, la France aussi. Il est grand temps de s'attaquer aux véritables problèmes de nos institutions et de mettre fin à une dérive démagogique suicidaire qui ruine notre démocratie.

François Cornut-Gentille, est député (RPR) de la Haute-Marne. Lionel Luca est député (RPR) des Alpes-Maritimes. Michel Terrot est député (RPR) du Rhône.

# Addition des pouvoirs, soustraction des responsabilités

par Alain Etchegoyen et Corinne Lepage

CERTAINS débats mériteraient d'échapper aux polémiques et joutes partisanes.

L'exemple du PACS, qui aurait pu être un débat de société fondamental et qui s'abîme dans des crispations inutiles, montre assez que l'artifice de certains clivages détourne des enjeux républicains. Ainsi en est-il du cumul des mandats, qui devrait être abordé en fonction du seul intérêt de la République et des enjeux fondamentaux que constituent les relations entre les citoyens et leurs élites politiques.

Peu importe qu'il s'agisse d'un engagement pris par Lionel Jospin ou d'une idée soutenue par Alain Peyrefitte; on peut craindre que l'accumulation des égoïsmes et des conservatismes n'aboutisse au statu quo ou, pis, à des demi-mesures qui repousseront très loin des décisions nécessaires pour permettre une conciliation des citoyens avec leurs élus.

Il faut une loi claire et décisive car il n'est pas possible de compter sur le volontarisme individuel: la compétition politique interdit les velléités de belles âmes qui, pour elles-mêmes, s'interdiraient le cumul car la notabilité d'un homme ou d'une femme les rend plus « saillants » pour être désignés par le suffrage universel.

Il convient donc de rappeler les objectifs fondamentaux d'une limitation très radicale du cumul des mandats. Alors que les débats actuels risquent de s'enliser dans de petits calculs sur les incompatibilités, nous pensons que quelques principes devraient orienter la réflexion parlementaire et de tous ceux qui souhaitent réanimer un

progrès dans notre vie démocratique. L'addition des pouvoirs est la soustraction des responsabilités. Quand un élu cumule des mandats, il ne peut plus assumer la responsabilité de chacun d'entre eux. Il prend le titre, conserve le pouvoir mais ne peut plus répondre de ses actes et décisions devant ceux qui sont concernés par ces actes et décisions. A une époque où le principe de responsabilité devient le principe moral majeur dans toutes les sphères de la vie privée et publique, le cumul est contradictoire avec les lois de décentralisation qui accroissent les prérogatives des responsables territoriaux.

## La fin du cumul des mandats permettra de responsabiliser de nombreux citoyens qui pourront jouer un rôle nouveau dans la cité

Dans la cohérence avec ce principe de responsabilité, la fin du cumul permettra de responsabiliser de nombreux citoyens qui pourront jouer un rôle nouveau dans la cité, alors que l'occupation des postes cumulés les éloigne des territoires. Une meilleure répartition des responsabilités sur des citoyens plus nombreux à les exercer constituera certainement un

progrès dans notre vie démocratique.

La fin du cumul des mandats est aussi la première condition de possibilité pour une plus grande participation des femmes à la vie publique. La parité ne serait qu'un vœu pieux si elle était contredite par l'obligation de fait qui consiste à cumuler des pouvoirs pour parvenir à être élue. Car ces cumuls éloignent nécessairement des responsabilités familiales, et cet éloignement dissuade beaucoup de femmes - même si on peut regretter que les hommes soient moins affectés par cette incompatibilité!

Le politologue Yves Mény a très bien montré que la corruption dans la République, qui induit la corruption de la République - pour parler comme Montesquieu -, découle en partie du cumul entre des fonctions nationales et des fonctions locales. Comme la lutte contre la corruption doit être inscrite dans le fonctionnement même de nos institutions, la limitation des cumuls est cohérente avec les principes de la vertu républicaine.

Avec cette limitation, il est nécessaire d'éviter les nombreux conflits d'intérêts qui naissent de l'occupation de postes différents dont les territoires se croisent. Quelle peut être l'objectivité d'un(e) président(e) de conseil général à l'égard du maire qu'il (elle) est aussi lorsqu'il s'agit d'allouer les subventions du département? Son avocat de la ville et son allocataire des dossiers du département, est-ce compatible?

Les objections régulières quant à la nécessité de rester « proches du terrain » pour les membres de la représentation nationale ne tiennent guère au regard des pratiques courantes dans tous les autres pays démocratiques. L'exception française n'est un argument positif que dans des domaines où la qualité des actes et des créations peut la justifier.

Après tout, les élus appartiennent à des organisations qui doivent les alimenter en informations sur « le terrain » et ils peuvent, à travers des expériences successives - et non pas simultanées -, acquérir les connaissances et compétences concrètes qui leur sont utiles dans l'exercice de mandats nationaux. De plus, la participation à une assemblée n'implique pas nécessairement la charge de l'exécutif.

Si le cumul des mandats est limité de façon significative, il n'est guère nécessaire d'interdire les mandats successifs. En effet, dans un système représentatif qui a exclu le mandat impératif, qui protège les élus nationaux en cours de mandat et qui n'exige pas de reddition de comptes au terme du mandat, la possibilité d'un second mandat demeure la seule forme du contrôle démocratique.

Enfin, il convient de s'interroger sérieusement sur l'égalité des Français face aux mandats électifs. Sans sombrer dans la critique superficielle des fonctionnaires qui assurent des missions de service public, il est permis de critiquer la coexistence d'un statut de fonctionnaire qui donne toute sécurité pour l'avenir et du risque que prennent les autres Français qui s'engagent dans la vie politique.

Il faut certainement un statut de l' élu qui garantisse couverture sociale et allocations-chômage pour rendre cohérentes ces diverses mesures mais le principe d'égalité de tous les citoyens face au suffrage universel doit entraîner une représentation équilibrée qui ne soit pas faussée par des statuts particuliers. La réflexion sur ce point, inspirée par l'exemple d'autres démocraties européennes (Allemagne, Royaume-Uni), ne saurait être interdite.

Alain Etchegoyen est philosophe. Corinne Lepage est avocate et ancienne ministre.

# D'où parle M. Bourges?

par Aline Pailler

UNE des plus « grosses ficelles » de la désinformation est de ne pas dire d'où on parle. C'est pourtant bien ce que fait Hervé Bourges dans le point de vue « Une ambition nouvelle pour l'audiovisuel » publié dans Le Monde du 12 novembre.

Alors qu'il fut membre du groupe de travail européen réuni par le commissaire Oreja - ce que le lecteur ne sait pas nécessairement -, il a choisi d'exprimer publiquement son désaccord sur un des aspects les moins contestables de ce rapport, l'« exception culturelle »: « A l'exception culturelle, terme juridique et défensif, il faut substituer la souveraineté culturelle et une volonté de promouvoir nos œuvres, de faire partager par d'autres le plaisir qu'elles sont capables de nous donner. » Le « plaisir » plus fort que le droit, tout un programme!

L'« exception culturelle » défendue avec tant de peine face aux assauts sans cesse renouvelés (GATT, AMI...) est en fait, faut-il le rappeler, l'exclusion de la culture des accords économiques et commerciaux.

Est-ce « défensif » que de donner à la culture la reconnaissance d'un statut autre que celui d'un produit commercial ou d'un investissement financier? Et par quel tour de force de la pensée unique être « défensif » est-il devenu synonyme d'archaïque, non offensif?

seulement un « terme juridique », elle est l'expression d'un droit fondamental et de son exercice. Sinon, comment expliquer les trésors stratégiques mis en œuvre par les Etats-Unis et leur pugnacité pour la supprimer?

Par ailleurs, M. Bourges cautionne par son silence l'ensemble des conclusions du rapport Oreja les plus dangereuses pour l'avenir de l'audiovisuel: refus de règles anticoncentration, volonté de singer le modèle hollywoodien en donnant une priorité à de grosses productions pilotées par le marché, conception du droit d'auteur qui élimine le droit moral et présente quelques relents de *FUS copyright*; enfin, imposition de règles de financement draconiennes aux chaînes publiques axées sur un corpus théorique très libéral et bridant leur essor dans le numérique.

Les enjeux, à la fois en France avec les futures lois sur l'audiovisuel, en Europe avec l'avènement de la société de l'information, et dans le monde avec les futurs accords au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), nécessitent de ne pas faciliter, par ignorance ou abandon idéologique, des choix politiques et culturels qui sont en fait des choix de civilisation.

Aline Pailler est députée européenne (Gauche unitaire européenne).

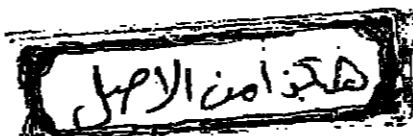
## Ce mois-ci, GEO vibre aux Musiques du monde.



Dolophnies corses, rythmes caraïbes, musique arabo-andalouse, tradition celte, fête tsigane: la musique exprime l'âme, les croyances et le passé des civilisations. Dans GEO de décembre, 8 grands voyages à l'écoute des peuples et des musiques du monde.

AVEC LA SÉLECTION GEO DES MEILLEURS CD À OFFRIR

En vente chez votre marchand de journaux



550 من الاصل

airs,
responsabilités
« Lepage

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

L'électoralisme de M. Chirac

« L'APPEL de Rennes » de- vra figurer dans les ma- nuels des candidats aux élec- tions. Voici un président de la République qui part d'un dia- gnostic juste mais ne propose que des remèdes contradictoires et, surtout, se garde bien de dé- noncer le premier des maux tout simplement parce que son dis- cours prouve qu'il en est lui- même atteint: l'électoralisme. Les Français n'ont plus confiance dans leurs élus. C'est vrai. Et il est de la responsabilité du chef de l'Etat de proposer des solutions à une situation qui re- met en cause les fondements même de la démocratie. Mais si cette crise existe, n'est-ce pas, d'abord, parce que les politiques n'ont pas su répondre aux pre- mières préoccupations de leurs concitoyens ? M. Chirac a re- connu, à Rennes, qu'il s'agissait du chômage, de l'insécurité et de l'exclusion, après en avoir fait les thèmes centraux de sa cam- pagne de 1995 sans avoir su y porter remède pendant les deux ans où il avait tous les pouvoirs. Tout le propos présidentiel, d'ailleurs, serait plus crédible s'il n'émanait pas d'un homme qui hante les sphères du pouvoir de- puis trente ans et qui a symbolisé bien des maux qu'il dénonce aujourd'hui. Un homme poli- tique comme M. Chirac ne peut plus être jugé aux mots; il doit l'être à ses actes. Si les Français doutent au- jourd'hui de la sincérité des poli- tiques, c'est aussi parce que trop d'« affaires » ont mis en cause l'honnêteté de certains d'entre eux. Or M. Chirac s'est contenté

Vies de chien

par Robert Solé

LA PALME de la concision revient à un lec- teur de Sainte-Marguerite (Var), Pierre Dorey. « Cher Monsieur », écrit-il. Suivent trois points de suspension, puis : « En vous priant de bien vouloir agréer, Monsieur le Médiateur... » L'enve- loppe contient, sans au- cun commentaire, des ar- ticles découpés dans Le Monde. Le médiateur, qui n'est pas sot, a compris qu'il devait les étaler côte à côte sur sa



LE MEDIATEUR

table. A gauche, le titre de première page du 26 novembre, aux allures d'éditorial : « Cette misère que nous ne voulons pas voir ». A droite, un article avec photos, publié le 28 no- vembre, sur « les nouvelles vies de chien » : entendez par là les accessoires de luxe (imper- méables griffés, lunettes en alligator...) destinés au meilleur ami de l'homme. M. Dorey aurait pu découper aussi, comme Pont fait d'autres lecteurs, le « ventre » de pre- mière page de ce même numéro du 28 no- vembre. On y découvrait une vraie vie de chien : la triste histoire de « Robert Lefort, ce RMliste dont l'administration a creusé la tombe ». Ce chômeur sans ressources s'est donné la mort après avoir reçu l'ordre de rem- bourser 1 069 francs à la Caisse d'allocations familiales. Son suicide restera pourtant, comme tous les suicides, une insupportable tra- gédie dont on ne peut accuser quiconque.

Cruauté de la maquette : le petit toutou en imperméable Burberrys reproduit en première page pour annoncer les galeries pour chiens se trouvait exactement à côté de cet article poi- gnant, tourné vers lui, comme s'il était en train de le lire... « Amalgame indécent », commente Bernard Houlier, de Versailles, en se deman- dant si la rédaction du Monde l'a fait consciemment. « Ces deux horreurs opposées me soulèvent le cœur, écrit, de son côté, Chan- tal Bonbecasse, abonnée de Billères-en-Ossau (Pyrénées-Atlantiques). Je ne comprends pas. Faites-vous cela pour ratisser large et augmenter le nombre de vos lecteurs ? Est-ce pour nous faire réagir, voire nous mobiliser davantage ? » Une lectrice du Kremlin-Bicêtre, Jeannie Cardier, va plus loin, en élargissant le propos : « Il ne s'est donc trouvé personne chez vous pour remarquer qu'au moment où en France des gens meurent de froid, et un peu partout dans le monde d'autres meurent de faim, ce n'était pas de très bon goût ? J'avais été indignée des sou- liers à 11 000 francs de notre cher Roland Du- mas. Mais, vraiment, vous et lui, vous méritez bien d'être enfermés dans le même sac. »

Revenons à nos chiens. Le Monde veut être un journal complet, d'un sou tenant, allant de l'actualité internationale à l'espace privé, sans mettre à part, dans des suppléments indépen- dants, ce qui relève des modes de vie, des lois- sis et de la consommation. Les chiens, qui sont près de 8 millions en France, appar- tiennent à la vie quotidienne, même si les col-

liers Hermès et les forfaits week-end sur le lac Léman ne sont pas à la portée de tous leurs maîtres...

Un tel article méritait-il d'être annoncé en première page ? Ce n'est jamais une bonne question : à partir du moment où l'on décide de consacrer de la place à un sujet donné de la revue du journal, il n'y a aucune raison de le retirer de la vitrine. Cependant, ce jour-là, le suicide de Robert Lefort rendait obscène, en « une » et à cette place, la photo du petit chien. Une simple annonce aurait suffi.

En page 27, cette même photo, de grande taille, accompagnée d'autres accessoires ridi- cules, a pu choquer, mais elle était instructive. L'article lui-même ne pouvait être pris au premier degré : ironique, suffisamment distancié, il décrivait, sinon un phénomène de société, du moins la perversion de quelques-uns. Signaler qu'il existe au Japon des cures d'amalgame- ment et des maisons closes pour chiens est aussi une information.

La gêne venait surtout du petit texte d'ac- compagnement : sous le titre « Chota canin », quelques produits y étaient indiqués, avec le prix (3 750 francs pour un bo !), le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du maga- sin. Cette liste pratique fait partie des ser- vitudes de la rubrique Styles. Mais, pour une fois, on pouvait s'en dispenser, pour ne pas ris- quer de transformer un bon article sur les modes de vie en une mauvaise sélection de ca- deaux pour Noël.

AU COURRIER DU « MONDE »

Le Monde accorde-t-il une importance excessive aux démentis de Roland Dumas avec la justice et l'adminis- tration fiscale ? Nombre de lecteurs, pourtant sans tendresse particulière pour le président du Conseil constitutionnel, accusent le journal d'acharnement ou de violation de la vie privée, parfois en termes très



vifs. Quelques autres, au contraire, manifestent leur soutien et leurs encouragements. Par ailleurs, un fils de déportés s'interroge sur les effets du débat autour de la spoliation des biens juifs pendant la seconde guerre mondiale. Une avocate rappelle, à propos du général Pinochet, que la justice n'est pas vengeance.

ROLAND DUMAS EN PÂTURE

Fallait-il ajouter une manchette de « une » agressive à la longue liste que vous nous avez offerte depuis le début de ce feuilleton sur Roland Dumas ? Fallait-il consacrer deux pages entières ainsi qu'un éditorial pour des « informations » qui pouvaient être résumées dans des articles plus suc- cincts et moins voyants, des « informations » qui n'étaient pas particulièrement neuves. (...) Quant au romanesque article sur les liens de M. Roland Dumas avec M. Lucienne Tell, nous sommes nombreux à ne pas avoir compris la nécessité de sa publi- cation. Vous n'allez quand même pas vous justifier de la même manière que pour la publication du rapport Star, qui était, bien sûr, un fait im- portant qui bouleversait la scène politique de la première puissance mondiale. (...) Vous n'avez pas le droit de jeter en pâture les fré- quentations de M. Dumas, quel que soit leur caractère « sulfu- reux ».

Viken Armenian Paris

UNE CAMPAGNE VINDICATIVE

Je n'ai aucune tendresse pour Roland Dumas. Mieux, je suis per- suadé que le PS avait mieux à faire que d'offrir un fauteuil de ministre à ce riche avocat d'affaires. Bien d'autres auraient fait aussi bien, et rien dans son génie personnel ne le prédisposait à cette tâche. (...) L'acharnement est évident.

Fratrinité, RMI et antiracisme

Suite de la première page

On lui a souvent substitué celui de « solidarité » comme terme- source de droit. M. Borgetto montre aussi combien les drames et crimes du siècle en ont fait res- sentir la nécessité : c'est au sortir de l'horreur nazie qu'il a repris du poids, et les constituants de l'im- médiat après-guerre, comme dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, s'y sont très expli- citemment référés pour bâtir le nou- vel édifice institutionnel. Ils ont en effet « ressenti le besoin de réaffir- mer de façon solennelle que tout homme avait en sa qualité d'homme des droits inaliénables et sacrés ». Ils ont alors renoué avec une pro- blématique « subjectiviste et méta- physique », inaugurée en 1789, qui part de la nature même de l'homme pour « identifier et énon- cer ses droits », ce qui est très dif- férent de celle qui inspire la solida-

CONTINUEZ !

Fidèle lecteur du Monde, électeur de gauche de toujours, je tiens à vous féliciter pour la manière dont votre journal rend compte de l'af- faire Dumas. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, des juges devaient donner satisfaction contre vous au pré- sident du Conseil constitutionnel, sachez que nombreux sont vos lec- teurs qui seraient prêts à se cotiser pour payer amendes et frais de jus- tice. Le Monde a sauvé l'honneur de la presse française à la fin de l'ère Mitterrand, et de cela il ne se- ra jamais suffisamment remercié. Tous les articles sont excellents et vos derniers éditoriaux disent ce que les honnêtes gens ont envie d'entendre dire. (...)

Michel Weisz Gometz-le-Châtel (Essonne)

ARMEE CONSTITUTIONNELLE

Ce livre rappelle l'efficacité re- nouvelée de ce mot à l'heure où se développent dans notre pays les idées racistes. De ce point de vue, son livre, écrit avant les percées idéologiques du FN, avant les ralliements intellectuels plus ou moins soumis à la « préférence nationale », forme « chic » et à peine voilée du racisme, est riche d'enseignements. En effet, en dé- cryptant la longue histoire du mot, en soulignant qu'il a traversé vic- torieusement deux siècles d'histo- ire constitutionnelle, il en rap- pelle l'importance et l'ampleur, finalement admises par toutes les Républiques successives - et bien sûr abandonnées par l'Etat fran- çais du maréchal Pétain. En dis- cutant les contenus successifs, il explique comment cette notion de fraternité, au cœur du dispositif républicain, est une arme antira- ciste.

Pierre Albertini Paris

SPOLIATION ET MANIPULATION

N'en fait-on pas un peu trop avec ces histoires autour de l'inventaire de la spoliation ? Il y a eu soixante-quinze mille juifs déportés de notre pays (par- mi lesquels mon père et ma mère). Vous indiquez, dans un ar- ticle, cinquante mille cas connus d'aryanisation d'entreprises, d'immeubles ou de valeurs finan- cières. Cela tendrait-il à dire que les deux tiers de ces juifs dépor- tés étaient des possesseurs de comptes en banque plutôt bien garnis, de contrats d'assurance- vie, de milliers d'œuvres d'art re- cherchées et de plusieurs tonnes d'or ? Pour avoir vécu cette époque, il me semble qu'une grande partie des arrestations dans notre pays concernaient des immigrés avec plutôt des petits moyens ; les plus « assimilés » ayant seulement quelques décennies de vie en France.

Ne devriez-vous pas demander à vos correspondants de nous préciser qui ils sont donc, ces juifs américains qui mènent le bal : des émigrés d'avant 1942, des anciens déportés, des enfants de déportés ? Ne craignent-ils pas que tout ce tapage médiati- que autour de ces richesses (1 950 œuvres d'art, écrivez- vous), alors que la pauvreté se développe inexorablement, soit la source d'une explosion d'anti- sémitisme dans les années à ve- nir ?

Paul Grinberg Paris

PINOCHET : VENGEANCE OU JUSTICE ?

Selon le professeur Delmas-Marty (Le Monde du 27 novembre), le refus des Lords « ouvre une chance pour que l'ancien dictateur soit jugé et qu'ainsi les victimes et leurs familles puissent être enfin enten- dues ». Il est certes essentiel de penser d'abord à la parole des victimes. Cependant, on aurait préféré une formulation qui ne laisse pas de place à l'ambiguïté. M<sup>me</sup> Delmas- Marty n'ignore pas que la sanction pénale n'est ni uniquement ni pré- mièrement destinée à la satisfac- tion du désir de vengeance et de réparation des victimes, et que l'Etat de droit existe lorsque, entre autres, la justice n'est plus affaire de vengeance personnelle mais affaire collective affranchie des pas- sions individuelles. La conception barbare de la justice comme instru- ment au service des victimes est malheureusement de retour. (...)

Loin de moi l'idée qu'un profes- seur de droit contribue à cette ten- dance, mais le choix des mots a une grande importance. Le monde entier est directement concerné par le refus d'immunité au général Pinochet. Les victimes ne doivent pas être oubliées, mais la lutte contre la torture et les crimes contre l'humanité dépasse leurs in- dividuïtés. Il aurait été sain que M<sup>me</sup> Delmas-Marty évite, avec la ri- gueur de verbe et d'esprit qui la caractérise, de pouvoir être lue autre- ment.

Sylvie Camus Paris

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Le choix des électeurs berlinois

LES ÉLECTIONS municipales qui ont eu lieu hier dans les trois secteurs occidentaux de Berlin étaient attendues comme une manifestation anticomuniste après les événements des six derniers mois qui ont exaspéré la popula- tion contre les Soviétiques. Le ré- sultat n'a pas démenti les espé- rances. Une majorité de 86,4 % s'est prononcée pour les partis « démocratiques », social-démocrate, chrétien-démocrate et libé- ral-démocrate. Le parti SED (unité socialo-communiste) n'avait pas présenté de candidats afin de pou- voir réclamer pour lui tous les ab- sentionnistes. Ce calcul ne lui don- nerait encore que 13,6 % des voix, au lieu de 18 % en 1946. Le vote d'hier donne une majorité anti- communiste pour l'ensemble de Berlin, même en tenant compte du secteur soviétique, où les élections n'ont pas eu lieu.

Les tentatives d'intimidation n'ont pas eu d'influence sur l'élec- teur berlinois : à la veille du vote, le gouvernement militaire sovié- tique avait fait dire par ses jour- naux que le général Clay allait être limogé, que l'ouest de Berlin serait évacué en janvier, et que les habi- tants, pour ne pas s'exposer à des représailles, auraient intérêt à suivre les consignes de Moscou. La politique du nouveau conseil se trouvera modifiée non seulement par l'absence des communistes, mais par le fait que les socialistes passent de 48 % à 64 %, donc dé- viennent désormais la majorité ab- solue. Si ce n'est pas là un fait en- tièrement nouveau (Berlin avait déjà une majorité socialiste sous Guillaume II), il substituera une direction entièrement socialiste à la répartition proportionnelle des fonctions entre les partis. (7 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**CAPITALISME** François Pinault, deuxième fortune de France, a jeté son dévolu sur le groupe Bouygues, numéro un mondial du BTP et propriétaire de la première télévision

européenne, TF 1. ● **ENTRÉ EN FORCE** dans le capital du groupe, lundi 30 novembre, il a conclu un pacte d'actionnaires avec Martin Bouygues et son frère Olivier, ven-

dredi 4 décembre. ● **LE BTP**, métier historique de Bouygues, n'intéresse guère l'homme d'affaires breton, qui logne plutôt sur les diversifications porteuses d'avenir: la télévision et

le téléphone. ● **UN ENJEU DE POUVOIR** apparaît dans l'audiovisuel pour cet intime de Jacques Chirac aux multiples amitiés politiques. ● **PARTI DU NÉGOCE DU BOIS** en

1963, l'autodidacte François Pinault, grand collectionneur d'œuvres d'art, a bâti un empire dans la distribution qui en fait aujourd'hui l'un des patrons les plus puissants de France.

## François Pinault et Martin Bouygues s'allient pour contrôler Bouygues

Les deux principaux actionnaires du groupe de BTP et de communication s'affirment décidés à cohabiter amicalement. Pour l'instant, M. Pinault ne conteste ni le management ni la stratégie des dirigeants familiaux

CELA A DES AIRS de déjà vu. Un an après avoir signé un pacte d'actionnaires avec Vincent Bolloré, Martin Bouygues signe un pacte, mais avec François Pinault. Vendredi 4 décembre, Artémis, la holding personnelle de l'homme d'affaires et SCDM, la société commune de Martin et Olivier Bouygues, ont conclu une alliance pour trois ans, renouvelable.

Tirant les conclusions du nouveau rapport de force instauré par François Pinault, le PDG de Bouygues a accepté la stratégie «amicale» proposée par son nouvel actionnaire. Ce dernier, de son côté, a préféré cette approche douce plutôt qu'une conquête à la hussarde. L'échec de M. Bolloré a prouvé que la manière forte n'était pas la meilleure voie pour peser sur la direction du groupe de BTP et de communication.

Le pacte d'actionnaires est, en de nombreux points, similaire à celui signé avec Vincent Bolloré. Mais à l'inverse de ce dernier, les deux par-

ties se donnent plus de liberté dans le capital - pas de mise sous séquestre des actions, possibilité de vendre des titres - mais plus d'obligations dans leurs comportements: Artémis s'engage à voter les résolutions présentées aux assemblées générales. Pour éviter d'avoir à lancer une OPA obligatoire, les deux sociétés, qui «ogissent de concert»,

ne doivent pas dépasser ensemble la barre des 33%. Artémis limitera sa part à 15,5% (et 13,8% des droits de vote), tandis que la SCDM ne dépassera pas les 17,5% (19,2% des droits de vote).

Martin Bouygues parvient ainsi à redevenir avec son frère le premier actionnaire du groupe, au prix d'un fort endettement personnel - près de 800 millions de francs. Artémis a

accepté de céder aux frères Bouygues 0,5% de ses titres pour ramener sa part de 16% à 15,5%. En contrepartie, ceux-ci ont renoncé à 7,15% de leurs droits de vote double, en mettant leurs actions au porteuse.

Trois administrateurs issus du groupe Pinault vont remplacer, au conseil de Bouygues, ceux de Bolloré, démissionnaires. Patricia Barbizet, directeur général d'Artémis, Serge Weinberg, président de Pinault-Printemps-Redoute (PPR) et François-Henri Pinault, fils de François Pinault et président de la Fnac, devraient être nommés lors d'une assemblée générale prévue avant Noël.

Après la signature du pacte, chaque camp a tenu à faire assaut de civilités. «M. Pinault est un partenaire solide. C'est un professionnel averti, exigeant, qui connaît bien ses métiers, et qui peut apporter beaucoup au groupe», déclare-t-on chez Bouygues. François Pinault, pour sa part, semble disposé à être un ac-

tionnaire de bonne compagnie: «Il a tiré les leçons de l'échec de Bolloré. Il n'est pas question d'offensive. C'est un investissement à long terme.»

A l'opposé de M. Bolloré, François Pinault paraît favorable à la stratégie de développement menée par Martin Bouygues. Ce qui l'intéresse dans le numéro un mondial du BTP, ce n'est à l'évidence pas le métier historique de ce groupe, mais plutôt ses deux diversifications: la télévision et le téléphone. Au-delà de considérations politiques, TF 1, première télévision européenne, et Bouygues Telecom, troisième opérateur français de téléphone, recèdent des perspectives de croissance, à l'international en particulier, de nature à stimuler les neurones du stratège Pinault, et ses papilles de capitaliste, quant aux plus-values à venir. «La seule faiblesse de la distribution, c'est qu'elle n'est pas dans les métiers du futur», observe une proche de M. Pinault.

Les bonnes intentions affichées au départ ne préjugent rien de

l'avenir des relations entre les deux hommes. Certains observateurs soulignent que M. Pinault entre souvent en ami dans un groupe avant d'en prendre le pouvoir. Sa situation chez Bouygues, cependant, est un peu différente. Il a en face de lui le premier actionnaire du groupe et non un simple manager. Martin Bouygues lui a déjà annoncé qu'il comptait encore consolider son actionnariat: en renforçant la part des salariés pour la porter de 6% à 8,5% du capital et 12% des droits de vote. M. Pinault n'y aurait vu aucune objection.

Les exigences de l'homme d'affaires semblent se porter ailleurs, sur une association totale et transparente, et très en amont dans les prises de décisions stratégiques. Une révolution culturelle pour le groupe Bouygues, dirigé jusqu' alors «en famille» par Martin Bouygues et ses barons.

Martine Orange

### Le communiqué commun

«Artémis et SCDM [Martin et Olivier Bouygues] ont signé ce jour un pacte d'actionnaires d'une durée de trois ans dont les principales dispositions sont les suivantes:

● Artémis et SCDM, de concert, détiennent ensemble 30,5% du capital et 30,8% des droits de vote; les parties de concert se réservent la faculté d'accroître leurs participations jusqu'à 33% du capital et des droits de vote,

Artémis n'excédant pas 15,5% du capital et SCDM n'excédant pas 17,5% du capital.

● Artémis disposera de trois postes au conseil d'administration de Bouygues et s'engage à voter les résolutions présentées par le conseil d'administration aux assemblées générales.

● Les parties disposent d'un droit de préemption réciproque pour la durée de l'accord.»

### La première étape dans la conquête de TF 1

C'EST UNE AFFAIRE dont la Bretagne n'est pas absente. Avant d'acquiescer à 16% du capital du groupe Bouygues, François Pinault avait déjà approché TF 1. En toute discrétion, il ne s'agissait pas pour lui d'évaluer une prochaine acquisition. C'est en breton que M. Pinault a répondu à la sollicitation de Patrick Le Lay, PDG de la chaîne privée, et breton lui aussi. Le patron de la Une nourrit l'envie de lancer TV Breizh, chaîne numérique en langue bretonne, destinée à la Bretagne et à la diaspora. Par solidarité régionale, M. Pinault devrait prendre sa part au capital de la future chaîne. Elle n'est pas leur seul lien. M. Pinault est aussi le premier actionnaire (49%) du club de football du Stade Rennais. «Équipe de cœur» de Patrick Le Lay.

Hormis cette modeste participation, les ambitions audiovisuelles prêtées à François Pinault ne se sont pas encore concrétisées. Pourtant, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, ne doute pas que le patron de la Fnac, de La Redoute et du Printemps tienne TF 1 dans sa ligne de mire. Interrogé sur l'entrée de M. Pinault dans le capital de Bouygues, actionnaire de référence de la Une, le PDG de la chaîne cryptée a déclaré, mardi 1<sup>er</sup> décembre, qu'il n'était pas étonné, en raison de «l'intérêt très marqué» que François Pinault porte à la télévision grand public. En revanche, l'industriel a investi dans la presse. Mais de façon plutôt modeste, au regard de sa fortune. Il est actionnaire du Monde, à hauteur de 2,33%. En octobre 1997, il a discrètement pris le contrôle du Point, via sa holding Artémis. Il a racheté l'hebdomadaire à Havas pour 126 millions de francs - à un prix inférieur aux évaluations faites deux ans auparavant - face au groupe Dassault, alors que la vente de L'Express au Monde échouait, officiellement sur une question de prix. La direction de l'hebdomadaire est restée en place. François Pinault est peu présent. Il n'est venu qu'une fois au journal.

Chacun s'accorde à dire qu'il n'a pas la volonté de se servir des médias qu'il contrôle pour aider ses amis politiques. «C'est un ami de Jacques Chirac, mais il n'est pas du genre à jouer les "visiteurs du soir". Il a sans doute envie que Jacques Chirac soit réélu, mais il n'interviendrait pas dans ce sens, et si le président le lui demande, il serait plutôt du style à dire: "Allez voir un tel de moi part..."», confie l'un de ses proches.

Outre Le Point, le nom du patron du Printemps et de la Fnac a circulé à de nombreuses reprises

pour un éventuel rachat du Figaro. À l'été 1995, les négociations seraient allées très loin avant d'échouer à cause du lourd endettement du quotidien. Plus tard, son nom est encore évoqué alors que Le Figaro ouvre son capital. Ces deux tentatives avortées illustrent la volonté de l'industriel d'ajouter à son empire un puissant relais d'opinion. À défaut du journal, l'industriel grappille des prises plus modestes. Il fait ainsi l'acquisition, avec le financier Walter Butler, de 37% de la société d'études et de marketing Ipsos, dont les dirigeants, Jean-Marc Lech et Didier Truchot, conservent le contrôle.

### LE CSA VEILLE

En prenant pied dans le groupe Bouygues, M. Pinault n'en devient pas pour autant un opérateur indirect de la chaîne privée. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) veille. L'article 42-3 de la loi sur la communication audiovisuelle du 30 septembre 1986 lui donne toute latitude pour agir. Il stipule que «l'autorisation - accordée au groupe Bouygues en 1987 et renouvelée pour cinq ans en 1997 - peut être retirée, sans mise en demeure préalable, en cas de modification substantielle des données ou de violation de l'autorisation accordée, notamment des changements intervenus dans le capital social ou des organes de direction et dans les modalités de financement». En clair, une montée en puissance de l'industriel breton dans le groupe Bouygues, «actionnaire de référence de TF 1», sera suivie de près par le CSA. Une telle configuration obligerait alors «le groupe Bouygues à obtenir l'agrément du CSA sur ce changement de contrôle». En plus de ces dispositions, «le CSA détient un large pouvoir d'appréciation au regard de la jurisprudence». Par le passé, il avait avaisé le retrait de La 5 du groupe Hersant au profit de Hachette.

Toutefois, les «sages» pourraient aussi refuser d'entériner une modification trop importante du capital du groupe Bouygues. Une nouvelle procédure d'appel d'offres serait lancée. Avec une participation limitée à 15,5%, l'entrée de M. Pinault ne donne pas «au CSA de raisons de se bouger». Il y a un an, la présence de Vincent Bolloré n'avait pas non plus provoqué sa réaction. Pourtant, précise Hervé Bourges, président du CSA, «le Conseil pourrait demander d'entendre» Martin Bouygues et François Pinault avant de se prononcer.

Guy Duthell

### Les états d'âme et les tractations d'une folle semaine

«M. FRANÇOIS PINAULT voudrait vous parler.» Il est huit heures du matin, ce lundi 30 novembre, Martin Bouygues a l'impression de revivre à un an d'intervalle la même situation: François Pinault vient de lui apprendre qu'il a racheté à Vincent Bolloré, dimanche soir, sa participation de 12,6% dans le groupe de BTP et de communication. Avec les 3,4% qu'il a déjà acquis auparavant, par le biais de sa holding personnelle Artémis, il devient le premier actionnaire de Bouygues devant Martin et Olivier Bouygues.

La nouvelle laisse une impression mitigée chez Martin Bouygues. Il est soulagé d'en avoir fini avec Vincent Bolloré. Pendant un an, cet actionnaire encombrant, avide de conquérir son groupe, lui a trop empoisonné la vie. Mais l'arrivée surprise de François Pinault l'inquiète un peu. Martin Bouygues sait depuis longtemps que l'homme d'affaires regardait attentivement son groupe et a falli y entrer l'an dernier.

Mais Martin Bouygues ne s'attendait pas à une arrivée en force de M. Pinault dans son capital. Quels arguments a-t-il utilisés pour convaincre Vincent Bolloré de vendre, alors que le vendredi matin, ce dernier avait refusé l'offre de rachat présentée par un des émissaires de Bouygues?

François Pinault a la réputation d'un homme d'affaires dangereux et coriace. Il le sait et il en jouit. Il a suffi que Vincent Bolloré apprenne, le 27 novembre dans la soirée, que le président

d'Artémis était entré dans le capital de Bouygues, pour amener le patron breton à réviser sa stratégie. Alors que M. Bolloré pensait, jusqu'alors, se renforcer dans le groupe de BTP pour mener une bataille d'actionnaire, il se résigne à vendre. Face à François Pinault, Vincent Bolloré a le sentiment de ne pas faire le poids. Samedi, avant de partir en Malaisie, il envoie Jacques Rossi, directeur général du groupe Bolloré, négocier la cession de ses titres avec Patricia Barbizet, directrice générale d'Artémis. Les discussions, accrochant sur les prix, dureront tout le week-end avant d'aboutir dimanche soir.

### AMBIANCE TRISTE

Dans les sphères gouvernementales, on s'interroge sur les visées de François Pinault et sur son éventuelle prise de contrôle de TF 1. Certains pensent même - et à tort, semble-t-il - que le retrait de la loi sur l'audiovisuel public est en partie lié à l'arrivée de l'homme d'affaires chez Bouygues. A l'intérieur du groupe de BTP, le nom de François Pinault effraie aussi. Si les barons du groupe, qui forment la garde rapprochée de Martin Bouygues, excellent que M. Pinault lance une OPA agressive, ils connaissent sa capacité à dévorer ses proies de l'intérieur. Alors que tous formaient un pacte soudé avec M. Bouygues contre Vincent Bolloré, certains, pour la première fois, se prennent à douter: ils jugent M. Pinault ca-

pable d'attirer à lui les grands institutionnels qui soutiennent le groupe et de renverser les alliances au sein du capital.

L'ambiance est triste et Martin Bouygues somatise: il souffre d'un lumbago. Le président du groupe se demande quelle conduite adopter. Il envisage soit de se renforcer, au prix d'un très fort endettement, dans le capital de Bouygues, pour prendre au moins 30%, soit d'accepter le pacte d'actionnaires que lui propose François Pinault. Pendant plusieurs jours, il étudiera les deux solutions de front.

Finalement, le pacte s'impose. Les deux hommes se rencontrent trois fois dans la semaine pour en arrêter les grands principes, notamment les droits de vote de chacun et la politique de vote commune en assemblée générale. Leurs avocats - M<sup>rs</sup> Jean-Pierre Darrois pour Bouygues, M<sup>rs</sup> Jean-Marc Lefevre et Pierre Clermontel, du cabinet britannique Linklaters & Paines, pour Artémis - sont chargés de la rédaction, tandis que Patricia Barbizet pour Pinault et Olivier Poupard-Lafarge, directeur financier de Bouygues, discutent les parités des deux camps. Vendredi, après une ultime mise au point, l'accord est annoncé. Echaudé par l'expérience Bolloré, le groupe Bouygues refuse d'inscrire dans le communiqué les grandes déclarations d'amitié traditionnelles... On s'en tiendra aux faits.

M. O.

### Un ami de Jacques Chirac aux réseaux multiples et inattendus

LORQU'IL fouille dans ses souvenirs, Michel Giraud, l'ancien président du conseil régional d'Île-de-France, situe celui-ci fin 1981. Un peu «sonné» par la victoire de la gauche, le président du RPR, Jacques Chirac, broie du noir à la mairie de Paris. Et appelle de temps à autre M. Giraud pour discuter de tout et de rien. Cette fois, ce n'est pas au compagnon politique qu'il s'adresse, mais à Giraud, Michel, ancien cadre de société.

«Avant d'entrer en politique, le maire du Perreux, dans le Val-de-Marne, fut directeur d'une grosse maison spécialisée dans le bois. «Michel, tu fais toujours dans le bois?», lui demande M. Chirac. J'ai un problème en Corèze.» L'affaire est sérieuse, car, en plein cœur de son fief électoral, une scierie risque de fermer. Le président du conseil régional d'Île-de-France explique patiemment qu'il est retiré du secteur et ne peut pas faire grand-chose, mais la demande est insistante. «Attends, j'ai peut-être une idée», répond M. Giraud. Il y a bien François Pinault, ce Breton qu'il connaît et qui reprend un peu partout des petites sociétés de menuiserie. Contacté, l'industriel est dubitatif, avant d'annoncer finalement qu'il ira voir. Quelques jours plus tard, les trois hommes fient sur la Corèze dans l'avion personnel de M. Pinault. La scierie n'est pas terrible, mais l'homme d'affaires est prêt à rendre service. Il est resté chez les Chirac.

Depuis, l'industriel, devenu milliardaire, et le maire de Paris, qui a conquis la présidence de la République, ne comptent plus les invitations mutuelles. Avant que M. Chirac ne gagne l'Élysée, les dîners avec les épouses, le dimanche soir, étaient devenus un rendez-vous régulier. Le soir de l'élection de M. Chirac à la présidence de la République, le 7 mai 1995, les télespectateurs ont pu voir la voiture du vainqueur, suivie par un cameraman à moto, s'arrêter dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et Bernadette Chirac en descendre: elle allait fêter la victoire chez les Pinault.

### INVITATIONS CROISÉES

Il y a quelques jours, le 29 novembre, M. Pinault était tout naturellement invité à l'anniversaire du chef de l'État. Quand il descend au fort de Brégançon, au creux de l'été, M. Chirac ne manque jamais d'appeler son ami François, qui possède une villa sur les hauteurs de Saint-Tropez. Légitamment, le couple Chirac était présent à la très fastueuse réception donnée au château de la Mormaire, près de Rambouillet, dans les Yvelines, pour le mariage de François-Henri Pinault, président de la Fnac et successeur désigné de son père. C'est retiré dans l'enceinte de cette propriété que M. Chirac avait rédigé, en 1994, La France pour tous, ouvrage destiné à asseoir le lancement de sa campagne pour l'Ély-

sée. Cette amitié a suscité des réactions antagonistes dans l'entourage présidentiel. Le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, entretient des relations plutôt froides avec M. Pinault, dont il supporte mal l'accès direct auprès du président. En revanche, l'ancien secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Denis, aujourd'hui conseiller de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi (l'ancienne Générale des eaux), et l'homme d'affaires se sont toujours appréciés.

Dans la galaxie RPR, François Pinault a noué d'autres liens. Le soutien de Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, ne lui a pas manqué lors de son offensive infructueuse - sur le groupe Suez. Il fut également proche de Jean-Marc Vernez, l'un des banquiers du RPR, aujourd'hui décédé. Il partage avec Bernard Brochand, publicitaire chiracien, dont l'agence gère aujourd'hui les budgets du groupe Pinault, et président de l'Association Paris - Saint-Germain Football Club, un goût prononcé pour ce sport. Au sein de l'ex-droite giscardienne, il ne sent de vrais atomes crochus qu'avec Alain Madelin, le ministre de l'Industrie qui gère le dossier La Chapelle-Darblay, élu de Redon, en Ille-et-Vilaine, département qui fut le berceau du groupe Pinault, et seul «baron» de l'ex-UDF à faire campagne pour M. Chirac. Anne Meaux, fondatrice de la société de communication Image 7, respon-

sable des relations-presse du groupe, est une responsable nationale de Démocratie libérale.

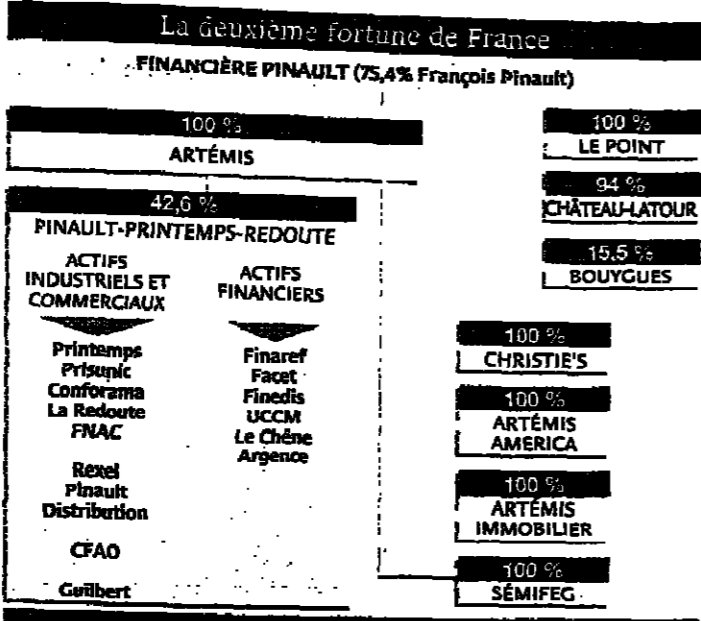
Chiracien, donc, mais pas sectaire, le milliardaire breton a toujours montré une formidable capacité à tisser des réseaux. L'homme qui a commencé à construire sa fortune dans les années 80 s'est constamment ménagé un accès aux cabinets ministériels de gauche. Les étiquettes de ses proches collaborateurs sont loin d'être monocolorées. Il fréquente aussi bien Alain Minc, qui se définit comme un «libéral de gauche», qu'Ambroise Roux, président du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), «parain» du patronat pendant des années. D'autres, tel Serge Weinberg, le président du directoire de PPR, ou Jean-Michel Darrois, l'avocat spécialisé dans le droit boursier, sont des familiers du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius.

Très friand de poissons pilotes pouvant accompagner ses pas dans les milieux les plus divers, M. Pinault a également élargi son spectre de relations par l'entremise d'un Pierre Daix, l'ancien rédacteur en chef des Lettres françaises, ou d'un Bernard-Henri Lévy dont il a financé deux films - *Bonne 1* et *Le jour et la nuit* - et auquel le lien est vieille amitié avec son père, aujourd'hui décédé.

Récit du service France

2000

150



**Un autodidacte devenu empereur**

DES TROIS lycéens issus des années 80, Bernard Arnault, Vincent Bolloré et François Pinault, ce dernier est celui qui a mené sa barque le plus loin. Plus qu'une entreprise, l'homme d'affaires breton a bâti un empire. En vrai capitaliste, il a changé plusieurs fois de métiers, d'entourage, de partenaires. Jamais d'objectif : devenir le patron le plus riche et le plus puissant de France. A soixante-deux ans, il touche au but.

Sa fortune, la deuxième du pays, était évaluée à 24 milliards de francs en 1997. En 1998, elle devrait avoisiner les 30 milliards. C'est encore loin de la première, celle de Liliane Bettencourt (65,3 milliards), l'immobilité actionnaire majoritaire de L'Oréal. Mais, « depuis trois-quatre ans, il est passé du statut d'affairiste endetté à celui de grande puissance financière », dit un ancien collaborateur.

En 1998, les holdings de contrôle de l'empire, Financière Pinault et Artémis, ont dépensé plus de 20 milliards de francs, notamment pour racheter les 25 % d'Artémis que détenait l'Etat depuis le démantèlement des actifs du Crédit lyonnais, ou pour financer l'acquisition de Christie's et de Sémifeg (immobilier). De son côté, le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), contrôlé à 42,6 % par Artémis, a investi en 1997 et 1998 quelque 10 milliards dans sa croissance externe ; son chiffre d'affaires devrait passer de 89 milliards en 1997 à 110 milliards cette année.

**UN RACHETEUR D'ENTREPRISES**

C'est avec 100 000 francs, prêtés par sa famille et l'agence locale du Crédit lyonnais, qu'en 1963 François Pinault, vingt-sept ans, autodidacte, fils d'un exploitant forestier de Trévérien, se lance dans le commerce du bois. A la fin des années 70, à l'issue d'un parcours parfois chaotique et obscur, Pinault SA a pignon sur rue à Rennes et alimente déjà la légende du « Crésus de Trévérien ». Le 11 mai 1981, François Mitterrand entre à l'Élysée. « Ce qui arrive est génial. Tout le monde va baisser les bras, sauf nous. C'est le moment de foncer ! », lance M. Pinault à ses collaborateurs (Les Nouveaux Condottieres, de Christine Kerdellant, Calmann-Lévy, 1992). Fin 1981, il s'installe à Paris. Commence alors une ascension dont les zones d'ombre allèment la chronique des « années-fric ». L'ancien menuisier madré est passé maître dans l'art d'exploiter toutes les failles du droit et de la fiscalité, comme en témoigne encore l'astuce (légal) qui lui a permis d'échapper à l'impôt sur la fortune en 1997.

Entre 1975 et 1984, François Pinault a racheté plus de soixante entreprises à la barre des tribunaux de commerce. A l'instar de Bernard Tapie, il utilise les lacunes de la loi sur les faillites. Il pratique aussi un fructueux compagnonnage avec les hommes politiques de tous bords. En 1986, il rachète à l'Etat Isoroy, le leader français du contreplaqué. En 1987, il reprend Chapelle-Darblay (papier journal), située dans la circonscription de Laurent Fabius, en Normandie. Il vendra cet actif en 1990 avec une plus-value de 300 millions de francs.

L'arrivée de Jean-Yves Haberer à la tête du Crédit lyonnais, en 1988, va donner des ailes au patron breton. L'ancien directeur du Trésor, qui rêve de « banque-industrie », et l'homme d'affaires pressé vont s'entendre comme larrons en foire. Le Lyonnais entre au capital de Pinault SA. Entre 1987 et 1992, le chiffre d'affaires du groupe va passer de 7 milliards à 70 milliards

de francs. Premier gros coup : le rachat en 1990 de la CFAO (ex-Compagnie française pour l'Afrique occidentale), trois fois plus grosse que lui, que M. Pinault soustrait aux convoitises d'un certain... Vincent Bolloré. La manœuvre ressemble point pour point à celle déployée aujourd'hui dans Bouygues. M. Pinault s'est d'abord présenté en « chevalier blanc », prenant une minorité de 20 % et un siège au conseil d'administration... avant de se faire sacrer président.

Avec l'acquisition, en 1991, de Conforama puis du groupe Printemps (incluant Prinsup et La Redoute) - pour lequel le Lyonnais déboulera en une nuit un chèque de 3,3 milliards de francs -, François Pinault change de dimension et de métier. Signe de sa notabilisation, il recrute ses premiers énarques : Serge Weinberg, ex-directeur de cabinet de Laurent Fabius, et Jean-Paul Huchon, bras droit de Michel Rocard. Le premier est aujourd'hui président de PPR et fait partie de la garde rapprochée du patron, aux côtés de Patricia Barbizet, la directrice générale d'Artémis, et de François-Henri, président de la Fnac et administrateur d'Artémis.

S'il a toujours délégué les responsabilités opérationnelles, M. Pinault ne partage en revanche jamais le vrai pouvoir : celui de l'argent. Il détient en propre 75,4 % de la Financière Pinault, qui contrôle 100 % d'Artémis. Le nombre d'anciens dirigeants laissés sur le bord de sa route est impressionnant : de Jean Leprince, son bras droit des débuts, à Pierre Blayau, avant-dernier PDG de PPR, aujourd'hui patron de Moulins, en passant par Hervé Guillaume, remercié après avoir vendu le pôle bois, ou Jean-Jacques Delort, PDG du Printemps lors du rachat, puis éphémère président de Pinault-Printemps, débarqué au bout d'un an. Une « ingratitude » en général largement dédommée. Et qui n'exclut pas le maintien de bonnes relations : M. Blayau a été nommé en juin président du Stade Rennais, après son rachat par François Pinault.

**LONGTEMPS SNOBÉ**

Après 1993, l'homme d'affaires semble avoir un peu perdu l'appétit. Est-ce la fin des années Mitterrand ? Ou la traversée du désert de son ami Jacques Chirac, Edouard Balladur étant à Matignon ? En 1995, M. Pinault échoue à reprendre Le Figaro. Puis il se casse les dents sur le groupe Suez, qu'il rêvait de fusionner avec PPR et la Lyonnaise des eaux de son ami Jérôme Monod - autre chiraquien fidèle. En 1997, il tente un coup de poker sur Worms & Co, une holding financière familiale. Les Agnelli et Generali lui barrent la route. En 1998, il doit batailler en justice contre l'Etat pour récupérer « ses » 25 % d'Artémis, finalement payés 4,1 milliards de francs.

François Pinault a-t-il enfin trouvé en Bouygues la consécration de cet établissement qui l'a longtemps snobé ? Après le bois et la distribution, est-il à la veille d'un de ces grands virages stratégiques qui ont marqué son ascension ? Prépare-t-il pour son fils, passionné d'informatique et de nouvelles technologies, et dont l'influence va croissant sur son père, un futur géant du « multimedia » ? On n'en est pas là. Pour conquérir Bouygues et TF1, l'homme, plus que jamais, va devoir appliquer sa maxime favorite, empruntée au poète René Char : « Penser en stratégie, agir en primitif. »

Pascal Galtner

**Amateur et collectionneur d'art de rang international**

FRANÇOIS PINAULT ne collectionne pas que les actions : sur ses murs, il accroche des tableaux. « Mon épouse, Maryvonne, avait, dès sa jeunesse, la curiosité et la passion de collectionner. [...] J'ai aimé ce premier tableau de Sérusier que nous avons acheté vers 1972 », confie-t-il à Pierre Daix, qui a rédigé sa biographie (éditions de Fallois). Le choix de l'auteur n'est pas anodin : s'il est peu critique, Daix est spécialiste de Picasso, parfait connaisseur du monde des grands musées, et un ami proche de son sujet depuis 1986. François Pinault sait s'entourer : un autre de ses proches, dans ce domaine, est Marc Biondeau, l'un des plus compétents marchands privés du moment. C'est lui qui a contribué à le former. Il a, dit-il, « une vision, un œil, et l'art est devenu pour lui une vraie passion. Il collectionne depuis une vingtaine d'années, mais ses choix sont réellement très pointus depuis sept ou huit ans ».

Car, l'âge venant, François Pinault s'est découvert des foucades plus fraîches qu'un honnête peintre nabi comme Sérusier. Il s'ouvre à l'art moderne et contemporain, dont il acquiert des pièces majeures à des prix qui ne le sont pas moins, comme ce Warhol obtenu en 1996 chez Sotheby's pour un peu plus de 6 millions de francs, quatre fois au-dessus de l'estimation : il s'agissait, il est vrai, d'un portrait de Mao. Il n'est pourtant pas un acheteur facile : on ne peut pas

lui vendre n'importe quoi, et il faut s'attendre à discuter le prix. En mai 1990, il achète chez Christie's, à New York, un Mondrian de 1925, *Tableau horizontal II*, pour 8,1 millions de dollars, soit 45,7 millions de francs. Le double du budget annuel d'acquisition de Beaubourg. « Ce jour-là, cite Daix, j'ai compris que je pouvais

transaction est inconnu. Son précédent propriétaire, le publicitaire et collectionneur Charles Saatchi, l'avait payé 7,2 millions de dollars en 1991. M. Pinault la prit, après quelques hésitations. L'exposition « Passions privées » organisée par le Musée d'art moderne de la ville de Paris en 1995.

Eduardo Chillida, un sculpteur que Beaubourg, toujours, désespère de voir entrer dans son catalogue. Au point que Dominique Bozo, le défunt président du Centre Pompidou, proposa à François Pinault d'intégrer la commission d'achat du musée. Aux dires des habitués, on le vit peu aux réunions. Il est pourtant attentif aux institutions : il est ainsi un des mécènes principaux, à hauteur d'environ 2 à 3 millions de francs, de la rétrospective Mark Rothko qu'inaugurera le Musée de la ville de Paris en janvier 1999. Mais les négociations ont été rudes.

**UN FLEURON**

Mais le plus beau fleuron de sa collection s'appelle Christie's. « L'art est un bon moyen de percevoir ce qui se passe dans la société », disait-il à Pierre Daix. Christie's est un sacré baromètre, qu'il s'est offert au printemps 1998, pour 7 milliards de francs. Créée en 1766, la firme anglo-saxonne est devenue la première maison de ventes aux enchères du monde, en terme de chiffre d'affaire : 12 milliards de francs en 1997. Comme sa rivale Sotheby's, elle s'est implantée en France et espère pouvoir y organiser des ventes dès que la loi le lui permettra. C'est un coup de communication formidable : un Français propriétaire d'un symbole de la jet-set, voilà de quoi faire penser Wall Street.

Harry Bellet

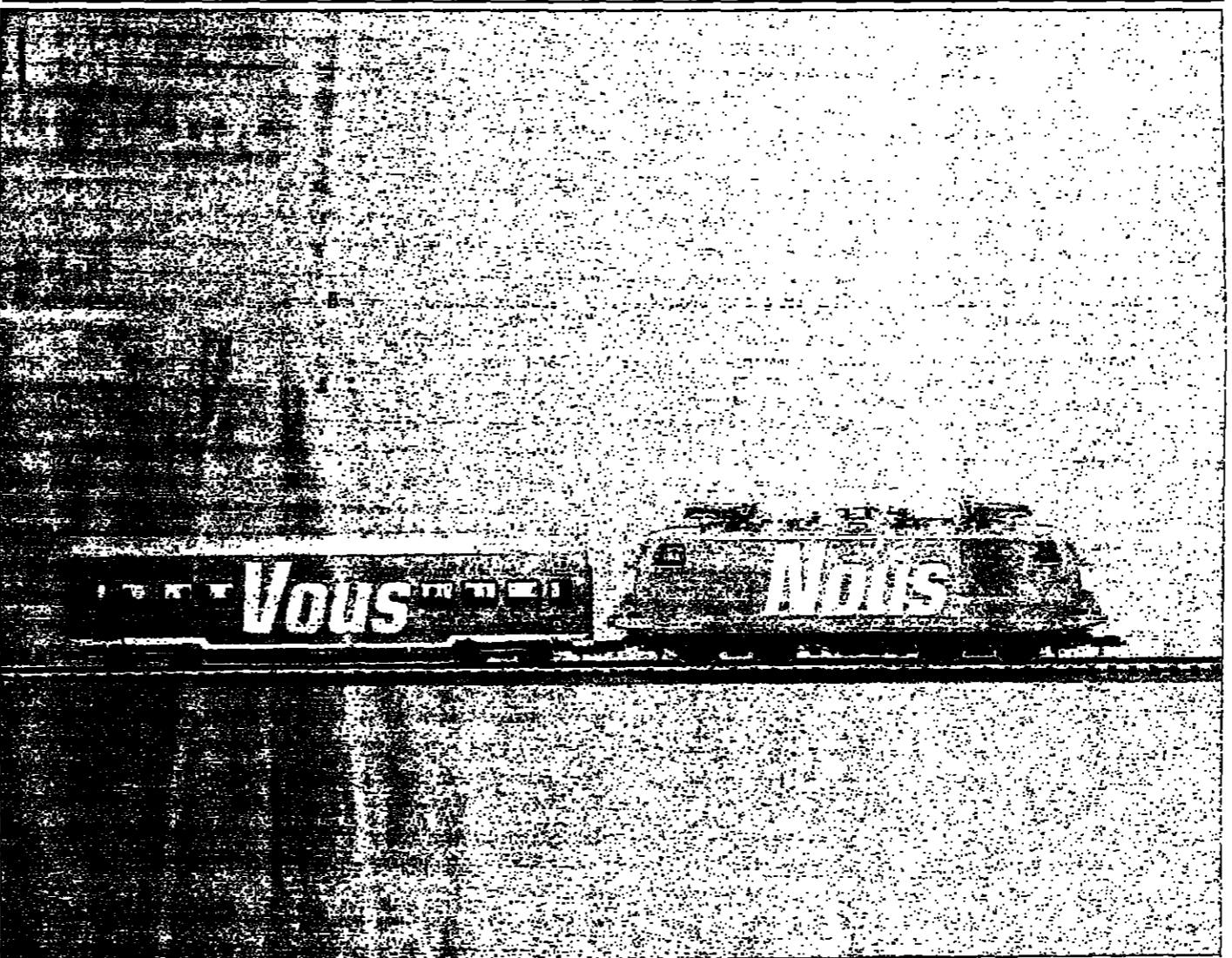
**Le Stade Rennais, une vieille passion**

Si la présence de grands patrons dans le milieu du football de haut niveau s'apparente parfois à de l'opportunisme, l'intérêt que porte depuis de longues années François Pinault au Stade Rennais ressemble plus à une véritable passion qu'à un cynique calcul. Grand amateur de football, François Pinault a toujours manifesté de manière plus ou moins visible son soutien au club-phare de sa région. C'est en 1993 qu'il s'implique plus franchement. A travers une filiale de son groupe (Pinault Distribution), il devient officiellement sponsor du Stade Rennais et son nom orne les maillots rouge et noir.

En 1998, le Stade Rennais prend une autre dimension avec l'arrivée effective des hommes de François Pinault et les investissements financiers qui vont avec. François Pinault, qui a racheté les 49 % de parts de la municipalité par l'intermédiaire d'une société appelée EPS (Européenne pour la promotion du sport), place ses hommes aux postes-clés. Le nouveau directeur est présidé par Pierre Blayau, autre grand patron breton, PDG de Moulins et ami de longue date. Paul Le Guen devient l'entraîneur du club et amène plusieurs joueurs de qualité.

occéder aux sommets de l'art de mon temps. » Et le club des collectionneurs de rang international comptait un nouveau membre, le seul français. Qui avoue un penchant très net pour l'art américain d'après-guerre : en 1995, il achète *Rebus*, une œuvre peinte par Robert Rauschenberg à ses débuts, en 1955. Le montant de la

Voilà côté murs. Côté jardin, ce n'est pas mal non plus : il a fait installer dans le parc de son château de Montfort L'Amaury une sculpture de Picasso, huit mètres de haut, en béton : les *Large Two Forms* d'Henri Moore et l'*Homme debout* de Miro. Et il a passé une commande à l'artiste minimaliste Richard Serra, et une autre à



**Pour saisir les opportunités sur les places financières européennes, il vous suffit de nous suivre.**

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos placements financiers, dans la perspective du prochain avènement de l'euro. Le Crédit Lyonnais vous propose une gamme diversifiée de SICAV et FCP "euro" :  
**Lion Action Euro** : FCP investi sur les marchés européens et majoritairement en actions de sociétés des pays de la zone euro.  
**Lion PEA Euro** : FCP éligible au PEA, investi à 75% en actions françaises et 25% en actions des marchés de pays de la zone euro.  
**Lion Oblig Euro** : FCP investi en obligations libellées en monnaies de la zone euro.  
**Lion Convertible Euro** : SICAV en obligations

convertibles, majoritairement investie sur des titres d'émetteurs de la zone euro. En vous ouvrant la possibilité d'élargir l'horizon de vos placements, le Crédit Lyonnais vous permet de participer à la nouvelle dynamique européenne, tout en appliquant la règle d'or de la diversification et en recherchant le meilleur équilibre entre sécurité et rendement. La gestion de la gamme euro que nous vous proposons repose sur l'expertise, régulièrement reconnue, des équipes de recherche et de gestion de Crédit Lyonnais Asset Management, société de gestion de portefeuille, filiale à 100% du Crédit Lyonnais.



Internet : <http://www.creditlyonnais.com>

CREDIT LYONNAIS S.A., au capital de 3 389 925 000 F. SIREN 964.508.741. RCS LYON - Siège Central 19, bd des Capucins 75002 PARIS - TEL: 01 42 95 70 00

trôler Bouygues

multiple et inattendu

Thierry Desmarest, PDG de Total

# « Albert Frère s'est engagé à ne pas aller au-delà de 10 % dans le capital du nouvel ensemble Total-Fina »

Avec la chute des cours du brut, les restructurations dans l'industrie pétrolière s'accroissent. Alors que le groupe britannique BP absorbe

l'américain Amoco et que l'américain Exxon s'appête à prendre le contrôle de son concurrent Mobil pour devenir le leader mondial,

le français Total acquiert le belge Petrofina, mis en vente par son principal actionnaire, le financier belge Albert Frère.

« Vous annoncez le rachat de Petrofina mardi 1<sup>er</sup> décembre. Vous devenez alors le cinquième pétrolier mondial, la première entreprise française... et votre cours chute de 15 %. Pourquoi cette réaction ?

« Il faut relativiser. Toute la chute de l'action Total ne provient pas, loin de là, d'une réaction au rachat de Petrofina. Dans ces 15 % de baisse, les deux tiers ont affecté également les autres valeurs pétrolières et sont dus à la dégradation de l'environnement, avec la baisse du dollar et le prix du brut tombé à ses plus bas niveaux. Un tiers est lié à l'annonce de l'opération. Un certain nombre de nos actionnaires ont été surpris. Au cours de ces dernières années, nous avions insisté sur la croissance de l'exploration-production. Avec le rachat de Petrofina, les investisseurs, notamment aux États-Unis, ont cru à un changement de stratégie et à un redéploiement vers le raffinage-distribution. Deux autres préoccupations d'ordre financier sont apparues. Tout d'abord, le prix payé a été jugé relativement élevé. Ensuite, la fusion se faisant par un paiement en titres Total, certains investisseurs ont redouté de voir leur résultat par action baisser.

« Dès l'annonce, vous vous êtes rendu à New York, Boston et Londres pour expliquer cette opération et rassurer les investisseurs. Quels sont vos arguments ?

« Ayant bien assuré le développement de l'exploration-production pour les cinq années à venir, mon souci était de conforter le pôle raffinage-distribution du groupe, qui représente 30 % des capitaux employés.

« Si nous avons des positions fortes dans la distribution en Afrique et dans le Bassin méditerranéen, et si nous avons réduit substantiellement les coûts dans nos raffineries, nous souffrons en Europe d'une distribution extrêmement axée sur la France et faible dans les autres pays. La vague de restructurations dans ce secteur risquait d'affaiblir un peu plus nos positions. Nous avons noué des contacts avec Petrofina au début de l'été et conclu l'accord voilà une semaine. Ce rachat permet à notre secteur raffinage-distribution, très rentable cette année, d'obtenir la taille critique. Il ne remet pas en cause l'équilibre visé à moyen terme, consistant à avoir 50 % de nos capitaux dans l'exploration-production, 30 % dans le raffinage-distribution et 20 % dans la chimie. Il nous faudra un peu plus de temps pour atteindre ce but. C'est vital, mais c'est le seul prix à payer, dans un ensemble qui aura doublé de taille.

« Vous revenez dans la pétrochimie, n'est-ce pas un secteur

trop soumis aux aléas cycliques ?

« Nous sommes sortis de la pétrochimie en 1983. Petrofina a, dans ce secteur, des installations de très bonne qualité. Elles parviennent à gagner un peu d'argent lorsque les marges sont faibles et ont une rentabilité exceptionnelle en haut de cycle. Leur rentabilité moyenne sur un cycle est bonne, c'est pourquoi nous comptons garder ces actifs.

« Avec une prime de 37 % par rapport à la valeur en Bourse de Petrofina, n'allez-vous pas être obligé de procéder à une forte restructuration pour rendre cet investissement rentable ?

« L'accord est construit de telle sorte qu'il améliore le résultat par action de Total. Les synergies attendues compenseront largement le fait que les bénéfices de la croissance de la production d'hydrocarbures seront partagés par un plus grand nombre d'actionnaires. A l'environnement inchangé, le taux de croissance annuel du résultat par action devrait être de 16 % à 17 % par an, supérieur à l'objectif de 15 % annoncé avant le rachat de Petrofina. Nous allons mettre en œuvre le rapprochement le plus rapidement possible. Il débutera à la mi-1999 après l'accord des assemblées d'actionnaires et durera jusqu'en 2001. Les suppressions de postes ne sont pas le point essentiel de la restructuration. L'essentiel concernera l'optimisation de la logistique et de l'organisation.

« Comment voyez-vous l'entrée d'Albert Frère comme premier actionnaire de Total-Fina sachant qu'il n'a pas la réputation de jouer les seconds rôles ?

« Je n'aime pas avoir des administrateurs inactifs. Il est extrêmement clair que, comme président et comme directeur général, je dirige le groupe. Je propose au conseil les orientations stratégiques. Les administrateurs et les actionnaires attendent qu'on soit capable de procurer une bonne rentabilité pour leur investissement. Je n'ai aucun souci : dès les premières rencontres avec Albert Frère, le courant est passé très facilement. Nous avons discuté de la philosophie de conduite de l'entreprise. Son groupe, Bruxelles-Lambert, disposera de trois postes d'administrateur au conseil sur un total de seize.

« Détenteur de 6,8 % du capital de Total-Fina, peut-il augmenter sa participation ?

« Albert Frère s'est engagé à ne pas aller au-delà de 10 % dans le capital du nouvel ensemble. Il nous a assuré être un actionnaire de long terme, ce qui est pour nous très important.

« Vous n'avez jamais été partisan des acquisitions. Pourquoi ce revirement ?

« Nous sommes dans un monde



THIERRY DESMAREST

qui change. Nous ne pouvons pas ignorer un certain nombre d'évolutions qui concernent tant l'environnement pétrolier que les restructurations de l'industrie. Cette fusion permettra à Total, encore treizième au début de la décennie, d'être dans la demi-douzaine de compagnies internationales qui compteront dans le futur.

« Après les fusions BP-Amoco, le projet Exxon-Mobil, pensez-vous que les restructurations vont se poursuivre ?

« Le club devient de plus en plus sélect. On dénombreait voilà un an onze grandes compagnies pétrolières internationales. Avec les deux fusions en cours, ce nombre passe à neuf. Total-Fina se retrouve à la cinquième place, avec un écart de taille d'ailleurs assez considérable avec le trio de tête - Exxon, Shell, BP. Nous ne sommes pas au bout des restructurations. Cela ne m'étonnerait pas que, en 1999, il y ait d'autres mouvements. Cela dit, il y aura une limite. A un moment, les autorités de la concurrence vont siffler la fin de la partie.

« La fin du mouvement est-elle pour bientôt ?

« Il peut y avoir encore deux à trois opérations. Mais le nombre de combinaisons, dans la limite de ce que peuvent tolérer les autorités de la concurrence aux États-Unis ou en Europe, est en train de se réduire. Nous sommes à un moment où il ne faut pas prendre de retard dans les mouvements stratégiques, car il y a des opportunités qui ne se présentent pas plusieurs fois. C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes allés très vite avec Petrofina.

« Envisagez-vous d'autres acquisitions ?

« Non. Nous allons dans l'immédiat nous consacrer à réussir la fusion des équipes de Total et de Petrofina, ce qui ne devrait pas être trop difficile en raison de nos proximités culturelles.

« Total est-il prêt à vivre avec un baril à 10 dollars ?

« Le point mort de tous nos projets est inférieur à 10 dollars. Nous avons une très bonne capacité de résistance, car nous avons choisi d'axer notre développement sur des grands champs qui ont des coûts techniques relativement bas et sont moins vulnérables

à la baisse des prix du pétrole.

« Le contre-choc pétrolier est-il le plus important que vous ayez connu ?

« Il ne faut pas sous-estimer son ampleur, mais je pense que ce contre-choc est moins important que celui de 1986. A l'époque, tout le monde était persuadé que, pour satisfaire la demande croissante d'énergie dans le monde, le prix du baril ne pouvait qu'augmenter. Quand, venant de 30 dollars, le cours est tombé à 15 dollars, et même temporairement à 10 dollars, le contraste a été plus fort qu'aujourd'hui. Il a provoqué un véritable choc dans les esprits. Depuis quelques années, en raison de l'abondance des ressources, les compagnies se sont habituées à vivre avec un cours du brut bas. Personne ne rêve d'un baril à 20 dollars, tout le monde espère seulement le voir revenir un jour vers les 15 dollars.

Propos recueillis par Dominique Gallois

# Paris semble résigné au rapprochement entre l'allemand Dasa et Bae

L'annonce d'une fusion est imminente

LE RAPPROCHEMENT dans l'aéronautique entre British Aerospace (BAe) et l'allemand Dasa paraît, cette fois, imminent. Le président de Daimler Chrysler, principal actionnaire de Dasa, Juergen Schrempp, devait se rendre ce week-end à Londres pour parachever l'accord entre les deux sociétés. Les autorités françaises qui plaident jusqu'à récemment pour la constitution d'un groupe européen de défense réunissant Aerospatiale, Dasa et BAe, semblent prendre leur parti de ce mariage à deux. Vendredi, en marge du sommet franco-britannique sur la défense, Lionel Jospin a affirmé que Paris « accepterait » une fusion anglo-allemande « comme un fait » et continuerait la discussion sur la base de « l'équilibre entre les nations et les potentiels industriels ». « Au lieu d'avoir deux interlocuteurs, nous en aurons un », s'est-il consolé.

La négociation pour former un groupe de défense entre les trois grands européens va désormais se transformer en opposition, entre d'un côté un pôle dominé par BAe, qui a l'ambition de regrouper l'industrie de défense en Europe, et de

l'autre le nouveau groupe français

Aerospatiale-Matra-Dassault. Dans un premier temps, les différents acteurs du secteur devront boucler les négociations qui traînent depuis près d'un an, sur la transformation du groupement d'intérêt économique Airbus Industrie en société européenne de droit privé. Ces discussions s'annoncent difficiles car la France ne souhaite pas courir le risque de se retrouver en position d'actionnaire minoritaire face à un ensemble anglo-allemand qui devrait peser 57,93 % au sein d'Airbus. Dans un communiqué, Aerospatiale a demandé vendredi « une clarification des conditions d'évolution » d'Airbus en cas de fusion de ses partenaires britannique et allemand.

Ce n'est que dans un deuxième temps que la partie de poker entre industriels européens en vue de la création d'un grand groupe européen aéronautique et spatial à la fois civil et militaire baptisé EADC (European Aerospace and Defense Company) devrait s'engager. Ces discussions concernent Dasa, BAe et Aerospatiale, l'italien Alenia, le suédois Saab et l'espagnol Casa.

**"GRAND JURY"**  
RTL - Le Monde - LCI

**JEAN-MARIE LE PEN**

ANIMÉ PAR OLIVIER MAZEROLLE

AVEC PATRICK JARREAU (LE MONDE) ET ANITA HAUSSER (LCI)

**RTL**

DIMANCHE 18 H 30

**DÉPÊCHES**

■ **SNCF** : tandis que la grève des contrôleurs entrain, samedi 5 décembre, dans son huitième jour, le président Louis Gallois a déclaré que le projet de budget 1999 « ne comporte pas une baisse de 1 500 emplois, contrairement aux rumeurs ». La CGT et la CFDT ont accueilli positivement ces déclarations.

■ **HENNESSY** veut supprimer 20 % de ses effectifs. Le leader mondial dans les cognacs, filiale du groupe LVMH, a présenté vendredi 4 décembre un plan de réorganisation prévoyant la suppression de 159 postes, soit plus de 20 % de ses effectifs (764 personnes), afin de faire face à la sévère chute de ses ventes en Asie.

■ **ARMEMENT** : Alain Richard a garanti, vendredi 4 décembre à Bordeaux, lors du premier vol de premier avion de série destiné à l'armée de l'air française, qu'une commande pluriannuelle de 48 Rafales sera notifiée à ses constructeurs début 1999. Le montant du contrat des 48 Rafales, qui s'ajoute à un précédent portant sur treize appareils, est estimé à quelque 15 milliards de francs.

■ **BULL** : le groupe informatique et ingenico vont fusionner leurs activités dans le domaine des terminaux et systèmes de paiement électronique. La fusion permettra à Bull de devenir le principal actionnaire d'ingenico, avec 31 % du capital.

■ **CITIBANK** : la banque américaine est accusée dans un rapport du Congrès d'avoir aidé Raul Salinas, frère de l'ancien président du Mexique, à transférer secrètement entre 90 et 100 millions de dollars.

**Abonnez-vous en toute liberté**

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Vous ne payez rien d'avance

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

**SPECIAL VACANCES :** J'ai bien noté que je voulais faire suspendre ou suivre mon abonnement par La Poste pendant les vacances.

**Bulletin d'abonnement**

OUI, je désire m'abonner au Monde pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

Mlle  M.  Mlle  M. 3011MCPA2

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 218401

ORGANISME CRÉANCIER Le Monde

21 rue, rue Claude-Bernard, 75342 Paris CEDEX 09

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Prénom : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER

DU COMPTE À DÉBITER, votre banque : CCP ou Carte d'épargne

N° : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code établissement : \_\_\_\_\_ Code d'ordre : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_ CH. BIB

DESIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer, après déduction des prélèvements pour mon abonnement au Journal Le Monde, le paiement mensuel à tout moment sans préavis et sans interruption à tout moment jusqu'à la fin de mon abonnement au Journal Le Monde.

Notes : votre abonnement au Monde : vos droits, préavis et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf en cas contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de nos publications, merci de nous le signaler.

Recevez Le Monde chez vous pour seulement **173F\*** par mois

En vous abonnant au Monde vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

**Le Monde**

Le dynamisme record de l'industrie

Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1998.

20010101



1500 من الأرباح

# PLACEMENTS

LE MONDE / DIMANCHE 6 - LUNDI 7 DÉCEMBRE 1998

## Les boursiers français se mettent à l'heure d'Internet

Outre-Atlantique, le nombre des transactions sur le Web explose, offrant aux investisseurs de nouvelles possibilités de gérer eux-mêmes leur portefeuille sans recourir aux services des courtiers et gestionnaires traditionnels

**LES COURTIER**s américains spécialisés sur Internet débarquent en France. Jeudi, la Compagnie parisienne de réescompte (CPR) a décidé de créer une société commune avec E Trade qui devrait permettre aux épargnants français de profiter de l'expérience du numéro deux américain de la Bourse sur Internet. Outre-Atlantique, le nombre des transactions boursières sur le Web explose, offrant aux investisseurs de nouvelles possibilités de gérer eux-mêmes leur portefeuille sans recourir aux services des courtiers et gestionnaires traditionnels. En 1996, il n'y avait aux Etats-Unis que dix-huit sites boursiers qui géraient un total de 1,5 milliard de comptes représentant 111 milliards de dollars d'actifs. Fin 1998, leur nombre est passé à 80 avec 5,3 millions de comptes totalisant 233 milliards de dollars d'actifs.

« La puissance d'Internet est impressionnante. En deux ans et demi, nous sommes devenu le numéro deux aux Etats-Unis du courtage on line alors que, par des moyens tradi-

tionnels comme le téléphone, il a fallu vingt ans à Schwab pour devenir le numéro un », se félicite Judy Ballin, directeur du développement international de E Trade. Les sociétés de courtage qui travaillent essentiellement sur Internet se taillent une part de marché loin d'être marginale. E Trade détient aujourd'hui 1,33 % des transactions sur les actions et 1,73 % sur les options.

Du coup, les grands noms de la finance américaine, qui avaient au départ sous-estimé le développement d'Internet, rivalisent d'initiatives pour s'implanter sur le marché des transactions boursières en ligne. Merrill Lynch va offrir gratuitement pendant quatre mois ses outils d'analyse et de recherche financière dans l'espoir de capter de nouveaux clients. Mais il est loin d'être évident que les banques et les courtiers traditionnels puissent rattraper les précurseurs dans ce domaine. « Travailler sur Internet c'est faire preuve de souplesse et de rapidité, une qualité que l'on ne

trouve pas forcément dans les grandes structures », plaide Philippe Nahum, directeur chez Cortal.

En France, avec l'arrivée de E Trade, les transactions boursières sur Internet devraient connaître un essor encore plus rapide. Regardé avec méfiance il y a encore quelques mois en raison de l'absence de souffrir qui flottait autour du réseau des réseaux, le Web séduit un nombre croissant d'investisseurs

qui n'hésitent plus à y exécuter leurs transactions boursières. La Banque Cortal, qui a lancé son service il y a seulement six semaines, a été surprise par le raz-de-marée des ordres de Bourse qui transitent sur Internet. L'établissement est devenu le premier intermédiaire boursier français sur le Web par le nombre de transactions. Chez Bourse Direct, on observe le même engouement. Le service, commer-

cialisé depuis un mois et demi, voit déjà transiter quelque 10 % des ordres et la société reçoit une vingtaine de demandes de renseignements par E-mail tous les jours.

Dans les établissements qui ont ouvert un site depuis plusieurs mois, le bilan est aussi largement positif. Teleshop Wargny, qui a ouvert son service sur Internet il y a plus d'un an, constate que plus de la moitié des ordres qu'elle traite transitent par le Web. Chez CPR, dont le service a été lancé en mars, c'est 30 % des transactions qui sont réalisées par Internet et « l'activité croît régulièrement », se félicite Guillaume de Chary, directeur général de CPR Bourse. Fimatex, autre précurseur d'Internet en France, voit également ses quelque cinq mille clients se détourner rapidement du Minitel pour se brancher sur le réseau des réseaux.

vendant des titres, une clientèle très recherchée par les intermédiaires financiers car ils empêchent à chaque fois des commissions de transactions. Il faut dire que la faiblesse des frais d'ordre encourage les investisseurs qui consacrent beaucoup d'attention à la gestion de leur portefeuille.

Aux Etats-Unis et en France, le développement des transactions s'explique par un coût inférieur à celui prélevé par un courtier traditionnel. « D'un coup de souris, les clients peuvent aller voir les tarifs que proposent les différents prestataires, ce qui exacerbe la concurrence et a eu pour effet de faire fondre les prix des transactions », observe Philippe Nahum. « En 1995, le coût moyen d'une transaction boursière sur Internet s'élevait à environ 60 dollars contre 8 dollars aujourd'hui », observe-t-il. En France, le taux de courtage sur le Web se monte en moyenne à 0,60 % contre au moins 1 % au guichet d'une banque.

### Les autorités de contrôle s'inquiètent

Si la sécurité des transactions ne semble pas trop poser de problèmes sur Internet, les systèmes de codage étant de plus en plus puissants et assurant une bonne confidentialité des opérations, l'arrivée de ce nouveau média dans le paysage boursier soulève un certain nombre d'interrogations de la part des autorités boursières.

Lors des entretiens de la Commission des opérations de Bourse (COB), Gérard Rameix, directeur général de la COB, a souligné que l'émergence de ce nouveau média va affecter les trois principales missions de l'autorité boursière : protection des épargnants, information du public par les sociétés cotées et bon fonctionnement des marchés financiers. Outre-Atlantique, l'homologue de la COB, la SEC, vient de lancer des poursuites contre quarante-quatre particuliers et sociétés qui utilisaient Internet pour escroquer les investisseurs.

### ÉPARGNANTS TRÈS ACTIFS

C'est bien évidemment la démocratisation de l'accès à Internet qui explique ce développement. Selon un sondage effectué par la Sofres pour le compte de la Commission des opérations de Bourse (COB) auprès d'épargnants détenant des actions, 22 % disent avoir déjà utilisé Internet, 14 % ont un accès sur leur lieu de travail, et 10 % y accèdent au travail et/ou chez eux. Ce chiffre devrait augmenter dans les prochains mois, puisque 16 % des épargnants disent avoir l'intention d'acquiescer un ordinateur avec un accès Internet. La CPR estime pour sa part le nombre d'actionnaires individuels qui pourraient être potentiellement intéressés par la Bourse via Internet à sept cent mille.

Le Web séduit des épargnants très actifs qui font tourner souvent leur portefeuille en achetant et en

### Aidez les plus démunis et réduisez vos impôts

En faisant preuve de générosité envers les organisations caritatives, vous réduisez aussi vos impôts. Exemple : lorsque vous donnez 500 francs aux Restos du cœur ou à un autre organisme d'aide aux personnes en difficulté, le fisc vous rembourse 300 francs ! Ce qui signifie que votre don de 500 francs ne vous aura coûté que 200 francs. Conséquence : si votre intention est de donner effectivement 500 francs, n'hésitez pas à faire un chèque de 1 250 francs ! Compte tenu de la réduction d'impôt de 60 % qui vous sera accordée, vous n'aurez déboursé en tout et

pour tout que les 500 francs prévus. Dans la pratique, les versements ouvrant droit à cette réduction sont pris en compte dans la limite de 2 050 francs (montant soumis au vote du projet de loi de finances pour 1999). L'avantage maximal s'établit donc à 1 230 francs. Pour les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général (fondations ou associations reconnues d'utilité publique telles que la Fondation de France ou la Croix-Rouge française) et ceux effectués au profit des associations culturelles ou de bienfaisance, la réduction d'impôt est égale à 50 % du don dans la limite de 6 % du revenu imposable. Ainsi un contribuable dont le revenu imposable est de 200 000 francs pourra réduire ses impôts de 6 000 francs au maximum s'il effectue un don de 12 000 francs.

Les dons aux œuvres d'intérêt général autres que celles citées et ceux réalisés au profit d'établissements d'enseignement public ou privé agréés ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 % prise dans la limite de 1,75 % du revenu imposable. Enfin, les dons pour le financement d'une campagne électorale ou d'un parti politique ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 40 % des sommes versées dans la limite de 5 % du revenu imposable (les limites de 1,75 %, 6 % et 5 % ne sont pas cumulables). Pour bénéficier des réductions d'impôt prévues, conservez soigneusement les reçus qui vous seront remis par les organismes bénéficiaires des dons et n'oubliez pas de les joindre à votre prochaine déclaration de revenus.

Laurent Edelmann

Joël Morio

On est les champions, on est les champions, on est, on est, on est les champions.

XSARA KIT CAR VICTORIEUSE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES 1998  
MERCI À NOTRE ÉQUIPAGE VICTORIEUX BUGALSKI ET CHIARONI

CITROËN

semble résigné  
chochement entre  
nd Dasa et Bae  
ère fusion est imminente

DEPECHE

nde  
seulement  
73F\*  
par mois

REVUE DES ACTIONS

Table with columns: ENERGIE, 04-12-98, Diff. Rows include Elf Aquitaine, Esso, Total, etc.

Table with columns: PRODUITS DE BASE, 04-12-98, Diff. Rows include Air Liquide, CFF-Ferrailles, etc.

Table with columns: CONSTRUCTION, 04-12-98, Diff. Rows include Bouygues, Ciments Français, etc.

Table with columns: BIENS D'EQUIPEMENT, 04-12-98, Diff. Rows include Alcatel, Alstom, Bull, etc.

Table with columns: AUTOMOBILE, 04-12-98, Diff. Rows include Eia, Labinal, Michelin, etc.

Paris redescend sur terre

LE CIEL boursier s'est brutalement obscurci cette semaine, marquant un coup d'arrêt à la reprise entamée au début du mois d'octobre.

LE CCF, VALEUR « PHARE » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

Paris redescend sur terre

facteur extrêmement pénalisant pour les valeurs exportatrices. Sur les trois premières journées de la semaine, l'indice CAC 40 a finalement cédé plus de 7,5 %.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

Paris redescend sur terre

la fusion entre Total et Petrofina. Cette décision est apparue comme une inflexion dans la stratégie de Total et le titre a cédé 15,7 %.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

Paris redescend sur terre

Parmi les autres opérations de la semaine, l'annonce des modalités de la fusion entre Rhône-Poulenc (-7,2 %) et Hoechst dans un nouvel ensemble baptisé Aventis n'a pas totalement convaincu les investisseurs.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

La valeur « phare » de cette fin de semaine a été incontestablement l'action CCF.

Table with columns: IMMOBILIER, 04-12-98, Diff. Rows include Bail Investis, Fininvest, etc.

Table with columns: SERVICES FINANCIERS, 04-12-98, Diff. Rows include AGF, Assa, BNP, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 04-12-98, Diff. Rows include Bollere Techno, Cerus Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 04-12-98, Diff. Rows include Bollere Techno, Cerus Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 04-12-98, Diff. Rows include Bollere Techno, Cerus Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 04-12-98, Diff. Rows include Bollere Techno, Cerus Europ.Reun, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

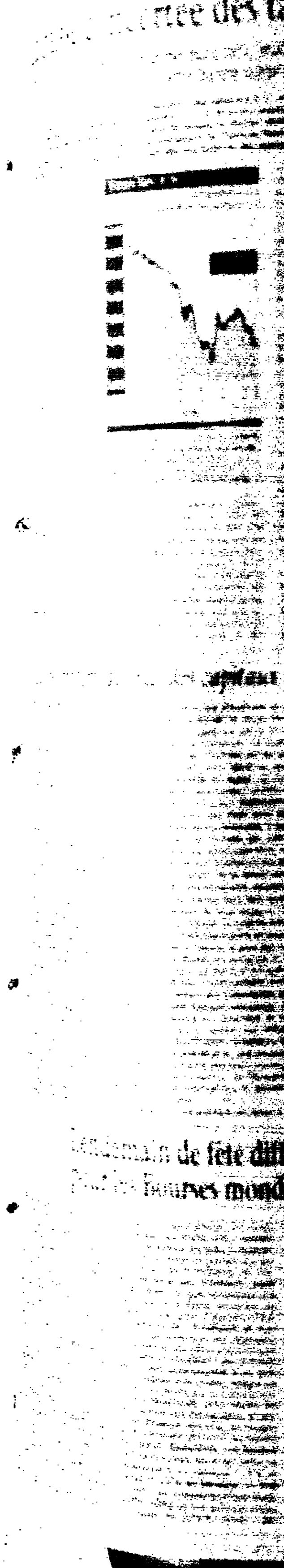
LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

Table with columns: Diversifiées France, Diversifiées Internationales, OR et Matières Premières, Convertibles. Rows include Federal France Europe, Natéo Euro Perspectives, etc.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.



# La baisse concertée des taux renforce la crédibilité de l'euro

## Dix banques centrales de la zone euro ont, jeudi 3 décembre, ramené leur taux directeur à 3 %, la Banque d'Italie le réduisant pour sa part à 3,5 %. Cette baisse surprise n'a pas entamé la fermeté des devises européennes vis-à-vis du dollar

Les banques centrales européennes ont créé la surprise, jeudi 3 décembre, sur les marchés financiers internationaux, en assouplissant de façon coordonnée leur politique monétaire. Dans dix des onze pays de la zone euro, le taux

directeur a été ramené à 3 % : en Italie, il a été abaissé à 3,5 %. Avec la convergence des taux dans l'Euroland, le dernier obstacle technique au lancement de l'euro se trouve levé. La plupart des analystes et des opérateurs pariaient

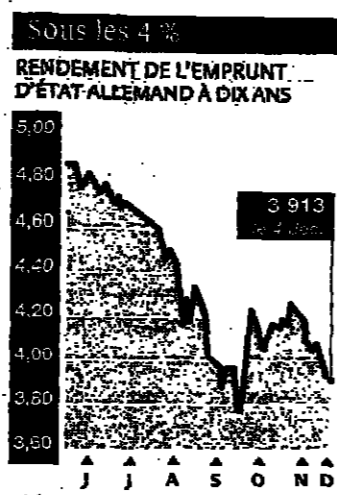
sur un statu quo, quatre semaines seulement avant la naissance de la monnaie unique. Il n'en a rien été. Les banques centrales ont tiré les conséquences du ralentissement économique observé sur le Vieux Continent. Ils ont

surtout jugé qu'une baisse des taux était le meilleur moyen de dégager l'horizon pour la Banque centrale européenne (BCE) et de mettre la pression sur les gouvernements pour qu'ils resserrent leurs politiques budgétaires.

**ELLES L'ONT FAIT** | Jeudi 3 décembre, à 14 heures, les onze banques centrales de l'Euroland ont abaissé, de façon coordonnée, leur principal taux directeur. En France, en Allemagne, en Finlande, en Espagne, au Portugal, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche et en Irlande, celui-ci a été ramené à 3 %. En Italie, il a été abaissé de 4 % à 3,5 %.

La surprise a été grande dans les salles de marché où, sur la foi des analyses des spécialistes anglosaxons, l'immense majorité des opérateurs pariaient sur le statu quo, persuadés que les dirigeants monétaires européens, réputés pour leur filiosité et leur dogmatisme, s'abstiendraient de toute initiative à quelques semaines du lancement de l'euro.

La baisse concertée des taux d'intérêt, qui avait été décidée, mardi 1<sup>er</sup> décembre, dans le plus grand secret, lors du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), apparaît d'abord comme une réponse monétaire au ralentissement économique observé dans l'Euroland. Si l'activité reste très dynamique dans les « petits » pays, comme par exemple en Irlande, en Espagne ou aux Pays-Bas, il n'en va pas de même chez les trois poids lourds de la zone - Allemagne, France et Italie - qui représentent à eux seuls les trois-quarts du produit intérieur brut (PIB) du bloc euro.



La baisse des taux directeurs dans la zone euro et les nouveaux signes de ralentissement de l'économie mondiale ont profité au marché obligataire allemand cette semaine.

Comme de nombreux économistes le craignent, la baisse de la contribution extérieure liée à la crise économique et financière en Asie et en Russie se transmet progressivement à la demande intérieure. En France, les statistiques décevantes du PIB au troisième trimestre, les enquêtes inquiétantes sur l'investissement des entreprises et le moral des industriels et le recul de la consommation des

ménages ont reflété une nette décelération de la croissance. Même le très optimiste ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn a été obligé d'admettre que l'économie française était actuellement dans « un trou d'air ». Même constat en Allemagne, où le gouvernement ne mise plus que sur une croissance limitée à 2 % en 1999, et en Italie, où le PIB devrait croître d'à peine 1,5 % en 1998.

Comme l'a expliqué le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer, jeudi, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion du conseil, « l'environnement international est marqué par des risques et des incertitudes considérables. En dépit des signes de stabilité dans certains pays et sur les marchés financiers, ces crises ne sont pas encore surmontées. Elles vont conduire l'an prochain à un affaiblissement de la croissance. Il est important qu'il n'y ait pas d'escalade ». M. Tietmeyer a jugé que la baisse des taux « pourrait contribuer à prévenir le pessimisme des entreprises », et permettre ainsi de relancer la machine économique avant qu'elle ne cale.

Si à lui seul, l'environnement économique morose justifiait une baisse des taux, d'autres éléments, d'ordre davantage politique, tactique ou psychologique, ont joué en faveur d'un assouplissement monétaire.

Les banques centrales européennes ont d'abord estimé qu'une baisse des taux avant le lancement de l'euro permettrait à la BCE de s'installer plus confortablement : cette dernière n'aura pas à prendre de décision monétaire dans les premiers mois de son

pressants en faveur d'une baisse des taux. Précisant qu'il faisait sien la maxime « Ne te laisse influencer ni par les éloges ni par la crainte », M. Tietmeyer a ainsi évoqué une « décision souveraine (...) non influencée par les attentes politiques ».

### L'exception italienne

Le ministre du Trésor italien Carlo Azeglio Ciampi a affirmé, vendredi 4 décembre, que la politique monétaire était « désormais commune en Europe », et que, le 2 janvier, tous les pays de la zone euro « seront au même niveau ». M. Ciampi était interrogé sur les déclarations du président de la BCE, Wim Duisenberg, qui a affirmé au quotidien britannique Financial Times qu'il n'a pas particulièrement apprécié la décision de la Banque d'Italie de ne pas s'aligner sur le niveau de 3 % auquel les banques centrales de dix pays européens ont réduit, jeudi, leur taux directeur. La Banque d'Italie, dont le gouverneur, Antonio Fazio, est réputé pour son extrême rigueur, s'était contentée d'abaisser son taux d'escompte de 0,50 %, à 3,50 %. « Je n'ai pas lu le Financial Times », a expliqué M. Ciampi, qui s'est efforcé de minimiser l'incident. « Mais les taux descendent dans toute l'Europe, c'est un fait positif qui nous aide dans notre effort pour stimuler la croissance. »

existence et se trouvera ainsi à l'abri de la pression des gouvernements, des opinions publiques et des marchés financiers. La dette monétaire « va faciliter le départ de la BCE », a admis M. Tietmeyer.

Les banquiers centraux ont aussi apprécié le fait que les dirigeants politiques européens aient mis en sourdine, au cours des dernières semaines, leurs appels un peu trop

Les responsables des instituts d'émission ont surtout été rassurés par les gages d'orthodoxie budgétaire récemment donnés par les différents gouvernements de l'Euroland : Allemands et Italiens ont, en particulier, réaffirmé leur attachement au pacte de stabilité. Sans doute cet élément a-t-il joué un rôle décisif dans la décision de baisser les taux. « Chacun sait que nous avons redoublé de vigilance, mes collègues et moi-même, en voyant qu'une hypothèse d'application du pacte de stabilité et de croissance n'était pas nécessairement rejetée d'emblée », a expliqué le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet. « Nous avons été réconfortés par les démentis apportés. Sans le respect du pacte de stabilité, nous ne pouvions baisser les taux ». Mieux, en assouplissant leur politique monétaire, les banques centrales ont relancé la balle dans le camp des politiques. Après avoir été depuis plusieurs mois sur la défensive, elles ont, de façon magistrale repris l'offensive : il appartient maintenant aux gouvernements de faire leurs preuves, d'agir et d'assainir leurs structures économiques pour stimuler la croissance.

C'est du moins ainsi que les marchés ont interprété l'assouplissement monétaire annoncé jeudi. Loin d'y voir une concession au pouvoir politique, qui aurait porté atteinte à la crédibilité de l'euro, ils l'ont au contraire perçu comme une promesse de dosage harmonieux des stratégies monétaires et budgétaires dans l'Euroland. Malgré la baisse des taux, les monnaies européennes sont restées très fermes vis-à-vis du dollar, pour terminer la semaine à 1,67 mark et 5,62 francs.

Christophe Vetter

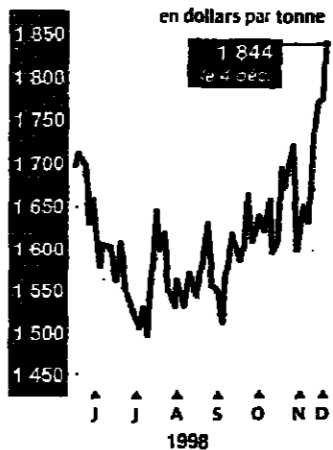
Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

### MATIÈRES PREMIÈRES

Remontée du café

COURS DU ROBUSTA À LONDRES



QUE SE PASSE-T-IL sur le Liffe, la place de cotation londonienne du robusta ? L'envolée des prix sur l'échéance rapprochée, janvier en l'occurrence, en fort déport sur le terme, laisse croire à une pénurie de l'offre. C'est là une situation qui ne date pas d'aujourd'hui, mais dont la durée devient inquiétante. Avec un contrat à échéance mars, à 1 720 dollars la tonne, soit 113 dollars de moins que celui de janvier (1 833 dollars), les professionnels s'interrogent. S'agit-il d'un « squeeze » du marché, c'est-à-dire d'un étranglement dû à un manque de disponibilité dans les ports ? Ou bien d'une manœuvre spéculative ? Ou encore, d'une certaine mauvaise foi du marché à terme de Londres ? Cette dernière hypothèse vaut qu'on s'y arrête.

Se livrant à un calcul simple des lots composant les stocks présentés au Liffe en octobre et novembre pour certification, le négociant français Bouvery International constate que la carence qui existe bel et bien n'est pas celle que l'on pense. « La pénurie dont il faut parler », affirme-t-il, « ce n'est pas la pénurie de robusta dans nos ports, mais la pénurie de robusta certifiés par le Liffe. La vraie question est donc : peut-on accepter qu'une entité puisse, de par son seul bon vouloir, créer ou non la pénurie ? » Entrent en jeu dans la certification (le grading) un ensemble de facteurs techniques propres à assurer en bout de filière au consommateur une égale qualité des cafés. Tous les robustas sont censés y être soumis. Or, relève notre négociant, en novembre, seulement 46,52 % des cafés présentés au grading ont été acceptés par le Liffe. Le café serait-il donc mauvais ? Non, il parle anglais ! « De façon étonnante », remarque non sans causticité Bouvery International, « 60 % des cafés acceptés sont cultivés dans les pays de langue anglaise » (Ouganda, Inde, Tanzanie). Mais pour être juste, il faut rappeler qu'un fonds spéculatif portant sur près de 20 000 tonnes de robusta pour livraison janvier et soutenu par les négociants Dreyfus et Finagra, a joué un rôle non négligeable dans ce déséquilibre. Que les marchés financiers ne pratiquent guère la vertu ne justifie pas, aux yeux de beaucoup, qu'ils perdent toute morale.

## Marché international des capitaux : l'activité demeure très soutenue

L'ENVIRONNEMENT demeure favorable aux obligations sur le marché international des capitaux. Comme les taux diminuent, que l'inflation est négligeable, que les perspectives de croissance sont revues à la baisse et qu'en Bourse l'optimisme vient à nouveau de prévaloir, les titres à revenus fixes bénéficient d'un attrait certain. Cela est évident dans les compartiments du dollar, de la livre sterling, du franc suisse, du yen, qui échappent aux difficultés d'ordre technique liées à la transition à l'euro. Mais, même dans les devises des onze pays de la monnaie commune, où l'attention des spécialistes est accaparée par de telles questions, l'offre de nouveaux titres a été fournie la semaine passée. En outre, les émissions déjà libellées en euros ont été nombreuses.

Étant donné le morcellement actuel du marché (qui est dû à la multiplicité des monnaies dans lesquelles on peut lancer des emprunts), il est difficile de déceler des tendances d'ensemble. Chaque compartiment conserve ses propres caractéristiques. Mais cette spécialisation tient à des habitudes et à des réglementations nationales dont beaucoup auront disparu l'année prochaine. Cela permet d'espérer d'importants changements qui ne devraient d'ailleurs pas se limiter à l'intérieur de la zone euro. Lorsqu'une partie de l'Europe aura un marché financier commun, suffisamment profond pour attirer en masse les principaux emprunteurs américains par exemple, par contagion, une sorte de standardisation devrait s'imposer un peu partout.

La construction du marché commun de l'euro pourrait prendre un peu de temps. Il faudra

d'abord que s'établisse un système de référence qui permette de situer les emprunteurs les uns par rapport aux autres en fonction de la qualité de leur signature. La base de ce système sera fournie d'emblée par les grands Trésors publics de nos pays dont la dette négociable sera convertie en euros. Le niveau suivant sera atteint sans tarder, constitué par les obligations des principaux établissements publics les plus proches des États ainsi que par des organisations supranationales. Il est possible qu'à l'autre bout de l'échelle des crédits, certains pays en voie de développement se présentent rapidement. Les émetteurs qui pourraient attendre un peu avant de se lancer sont ceux dont la qualité est unanimement reconnue comme bonne ou très bonne, sans être toutefois absolument au-dessus de tout soupçon. Ce sont eux qui ont le plus besoin de repères extrêmement précis.

Il est intéressant en tout cas de constater que, pour l'heure, le gros des nouveaux emprunts déjà libellés en euros est le fait d'excellents émetteurs. La Banque européenne d'investissement, BNG, l'établissement public néerlandais de finances des collectivités locales, ainsi que DSL, une banque allemande du secteur public, ont évalué le rendement de leurs opérations en euros par rapport aux obligations du Trésor français. D'autres émetteurs allemands, des banques hypothécaires ont proposé des lettres de gage (ce sont des titres privilégiés du point de vue de la protection de l'épargne) en faisant référence aux obligations du gouvernement de leur propre pays.

La question de savoir à quel État, la France ou

l'Allemagne, il convient de se mesurer sur le marché de l'euro a perdu l'aspect politique qu'elle avait naguère. Elle continue de se poser, mais on y répond maintenant de façon pragmatique, en fonction de données objectives (les dates de remboursement par exemple) ou, bien plus simplement, du choix des investisseurs.

En dehors du cercle étroit des meilleurs, les bons emprunteurs préfèrent encore libeller leurs obligations dans les devises nationales. On le voit, tant en franc qu'en deutschemark ou en florins hollandais. Ces monnaies ont été retenues par deux banques et une entreprise de renom pour émettre des transactions dites « subordonnées », ce qui signifie que leur rang est inférieur à celui des opérations habituelles. Le moindre degré de qualité étant compensé par un taux d'intérêt plus élevé, de tels emprunts remportent la faveur des investisseurs.

Parmi les faits saillants de ce début de décembre, il convient de noter que les emprunteurs dont le crédit est discuté ou difficile à évaluer ont de plus en plus tendance à faire garantir leurs opérations par des banques, des compagnies d'assurance, voire des organisations multilatérales de développement. Ce procédé a permis à une société japonaise inconnue du grand public européen (Catena) de lancer en Suisse des obligations convertibles libellées en yens. A plus grande échelle, la solution devrait être utilisée prochainement par plusieurs pays en voie de développement qui prévoient de solliciter le compartiment du dollar.

## Lendemain de fête difficile pour les Bourses mondiales

LE REGAIN de confiance qui avait saisi les investisseurs internationaux la semaine dernière a largement été tempéré cette semaine. L'adoption en novembre d'un plan de relance au Japon (23 900 milliards de yens) ne devrait pas parvenir à sortir l'économie japonaise de l'ornière en 1999 tout comme celui de 16 600 milliards de yens adopté au printemps n'est pas parvenu à ranimer la croissance en 1998. Vendredi, le gouvernement japonais a reconnu, non seulement que la contraction de l'économie pourrait être supérieure à 1,8 % pour l'année fiscale en cours (arrêtée au 31 mars 1999) mais que l'année suivante pourrait également être négative. Les estimations qui circulent sur une croissance de 1 % ne sont donc plus à l'ordre du jour. La réaction des marchés n'est pas faite attendre. L'indice Nikkei a abandonné 2,85 % en une semaine, revenant à 14 639,97 points. La faiblesse du dollar a, de plus, largement pénalisé

les valeurs exportatrices. En outre, les débats au Parlement brésilien pour l'adoption du plan d'assainissement des finances portant sur des économies de 42 milliards de dollars sur trois ans, s'enlisent. Jeudi 3 décembre, le gouvernement n'a pas réussi à faire adopter au Congrès son plan d'augmentation des impôts de 2,2 milliards de dollars et de réduction des dépenses. L'adoption du plan conditionne pourtant le versement par le Fonds monétaire international d'un prêt de 18 milliards de dollars. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale pour régler les problèmes qui menaçaient le système financier mondial, les nuages sont toujours présents au-dessus des places financières. Les Bourses sud-américaines ont donc connu un mouvement de faiblesse (-8 % au Brésil et -3 % au Mexique) et Wall Street, qui s'inquiète d'une éventuelle faillite de son puissant voisin, a chuté de 2,04 %, jeudi 3 dé-

cembre. Le lendemain, l'indice Dow Jones a cependant regagné du terrain (+1,54 %) grâce à la publication des statistiques sur l'emploi, montrant que l'économie américaine avait créé 267 000 emplois nouveaux en novembre (un chiffre supérieur aux attentes) ramenant le taux de chômage à 4,4 %. Cette statistique devrait conforter la confiance des ménages américains, pierre angulaire de la consommation et donc de la santé de l'économie américaine. Sur l'ensemble de la semaine l'indice Dow Jones a toutefois reculé de 3,40 %.

Le mythe d'une Europe préservée du ralentissement économique mondial, s'effiloche de plus en plus rapidement. Mardi 1<sup>er</sup> décembre, lors de la réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, le président de cette institution, Wim Duisenberg, a observé des « signes non équivoques » de ralentissement de l'activité. Selon lui, en 1999, la croissance ne de-

vrait pas dépasser les 2,5 % dans les pays de la zone euro. Encore a-t-il précisé que si la « confiance dans le secteur des entreprises a déjà diminué (...) le risque principal est que la confiance dans la zone euro, et donc la demande intérieure, pourrait subir un impact négatif ».

### RÉVISION DES PRÉVISIONS

En France, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, qui a longtemps défendu sa vision d'une croissance économique de 2,7 % en 1999 a finalement pris ses distances avec cette prévision. Ce premier signe de convergence de vue entre les politiques et les banquiers centraux a été suivi d'un autre. Les gouvernements français et allemand ont accepté d'abandonner leur initiative de relance budgétaire pour se conformer au respect du pacte de stabilité. Ce préalable ayant été levé, les banquiers centraux de la zone euro ont décidé, jeudi 3 dé-

cembre, de baisser leurs taux directeurs à 3 % (à l'exception de l'Italie qui n'a réduit son taux qu'à hauteur de 3,50 %), soit 0,30 % de moins que le taux le plus bas en vigueur auparavant en France et en Allemagne. Ce geste commun a pris les marchés financiers par surprise. Quelques heures avant, les investisseurs pariaient encore sur un statu quo d'ici à la fin de l'année. Pour obtenir un impact psychologique maximum auprès des marchés financiers, les banquiers centraux ne disposent que de deux armes : l'ampleur de la réduction de taux ou la surprise dans le calendrier. Ils ont choisi la seconde.

Pourtant, la réaction des marchés financiers européens a été timorée. Jeudi, les indices CAC 40 à Paris et DAX 30 à Francfort ont progressé respectivement de 1,80 % et 2,13 %. Sur l'ensemble de la semaine, le bilan reste négatif. L'indice DAX 30 a perdu 6,90 % et à Paris, les deux séances de hausse de la fin de la se-

maine n'ont pas permis de rattraper les trois séances de fortes baisses (-2,72 %, -4,03 % et -1,04 %). Résultat, l'indice CAC 40 a abandonné 5,37 % sur la semaine. Un bien mauvais résultat pour une semaine marquée par une accélération sans précédent des opérations de fusion en France. L'action Rhône-Poulenc, qui s'est marié avec son concurrent allemand Hoechst, a perdu 7,16 %, et surtout l'action Total qui a racheté Petrofina, a chuté de 15,6 %. A Londres, l'indice FT 100 a cédé 4,49 % durant la semaine sous l'influence négative des marchés américains et asiatiques. L'économie britannique est pratiquement entrée en récession. Et seule une nouvelle baisse des taux, espérée pour le 10 décembre pourrait soutenir le moral des boursiers. C'est pourquoi ceux-ci ont salué la baisse des taux dans la zone euro, dont ils ne font pourtant pas partie.

Enguérand Renaud

TOKYO NIKEI ↓ - 2,85% 14 639,97 points	NEW YORK DOW JONES ↓ - 3,40% 9 016,14 points	PARIS CAC 40 ↓ - 5,37% 3 738,58 points	LONDRES FT 100 ↓ - 4,49% 5 581,90 points	FRANCFORT DAX 30 IBIS ↓ - 6,91% 5 159,20 points
---	---	---	---	--

**SPORTS** A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de sports, dont le tennis, le volley-ball et le patinage artistique, ont décidé de moderniser leurs règles et d'améliorer leur « lis-

ibilité » par le grand public. ● CES MODIFICATIONS permettent, pour la plupart, de réduire le temps de jeu afin de proposer aux télévisions un spectacle attrayant dont le format

s'insérerait mieux dans les grilles de programmes. ● ELLES SONT PARFOIS dictées par le Comité international olympique, qui entend garantir la qualité des épreuves inscrites

aux programmes des Jeux afin de les commercialiser encore plus facilement. ● L'ESCRIME, qui souhaite donner un visage plus humain à ses compétitions, veut imposer le

masque transparent. ● LE FOOTBALL, après avoir songé à plusieurs réformes, a choisi de renforcer l'autorité de l'arbitre, seul garant, sur le terrain, de ses dix-sept lois.

## Pour faire moderne, de nombreux sports changent de règles du jeu

Le volley-ball, le patinage artistique et, à titre expérimental, le tennis viennent d'apporter des modifications radicales à leurs règlements. Ils veulent ainsi devenir plus « lisibles » et offrir davantage de spectacle pour mieux coller aux exigences télévisuelles

DEPUIS qu'il est président de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), Ruben Acosta n'a qu'une crainte : gouverner un sport qui ne serait plus « moderne ». Hanté par cette idée, l'homme était parvenu, il y a quelques années, à faire inscrire au programme des Jeux olympiques le beach volley, une version extérieure du volley-ball présentant assez peu d'intérêt sinon de mettre en action des corps merveilleusement bronzés. Le dirigeant mexicain vient de récidiver. D'après les conclusions du dernier congrès de la FIVB qui a eu lieu à la fin du mois d'octobre à Tokyo, les joueuses de volley-ball devront en effet bientôt porter un body (cette combinaison moulanche qu'ont choisie les sprinteuses) en lieu et place des traditionnels short et tee-shirt lors des compétitions internationales.

Mieux coller à l'époque. C'est aussi au nom de ce leitmotiv que d'autres mesures, bien moins anecdotiques, ont été décidées lors du même congrès. D'importantes modifications ont ainsi été apportées à ce qui a toujours fait l'essence même du volley-ball : son système de décompte des points. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, et même avant pour les fédérations nationales qui le souhaitent, il ne sera plus nécessaire, ainsi, d'être en possession du service pour marquer. Le principe de « marque continue », où chaque échange se transforme en point, sera en vigueur dans les cinq sets ; les quatre premières manches se joueront en 25 points et non plus en 15.

A l'aune de ce que représente le



Les Cubaines ont déjà adopté les tenues sexy réglementaires.

volley-ball, activité centenaire pratiquée dans 131 pays, on parlera, sans se tromper, de véritable révo-

lution. Inutile d'aller chercher bien loin les raisons qui ont conduit à cette transformation. Ainsi refor-

mulés, les matches de volley-ball seront, à l'avenir, plus courts, plus dynamiques, plus intenses. Ils se glisseront mieux dans les formats des télévisions et satisfèront davantage les attentes des sponsors.

Le sport de Ruben Acosta n'est pas le seul à avoir entrepris un lifting aussi significatif. L'année 1998 aura vu plusieurs disciplines faire de même. En juillet, la Fédération internationale de tennis (FIT) décidait ainsi d'introduire, pendant deux ans (1999 et 2000), une nouvelle règle consistant à supprimer l'avantage. La mesure ne sera expérimentée que dans des épreuves de second plan mais elle sera très certainement étendue à l'ensemble des tournois à partir de 2001 si le test se révèle positif. La dernière mutation fondamentale du tennis remonte à l'invention du tie-break, en 1970. La discipline a beau continuer à brasser beaucoup d'argent, l'érosion très sensible de sa popularité a conduit ses dirigeants à tailler un grand coup dans la tradition.

Sport également soumis aux exigences télévisuelles, le patinage artistique vient, lui aussi, de sacrifier au rituel. Là encore, la réforme n'a rien d'un faux-semblant puisque, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999, les juges seront équipés d'un écran de contrôle leur permettant de revoir les programmes. Le vidéo arbitrage : le football en rêvait, le patinage l'a fait ! Qui aurait cru le plus conservateur des sports olympiques capable d'aller si loin ? Certains ne manqueraient pas de faire un rapprochement entre cette réforme et le contrat de 50 millions de francs par an que la Fédération

internationale de patinage (ISU) vient de renouveler avec la chaîne américaine ABC.

Problème de riches ? Pas seulement. Loin des caméras, de nombreux sports dits « confidentiels » se trouvent confrontés à la même

ou l'haltérophilie (réduction des catégories) ont cédé.

Pour survivre, les disciplines sont conduites à privilégier le spectacle, à tout le moins d'améliorer leur « lisibilité ». Le basket-ball est peut-être le sport qui

### Objectif : gagner du temps

L'un des objectifs recherchés par les changements de règlement apportés dans certains sports est la réduction des temps de jeu. Au tennis, la suppression de l'avantage devrait permettre de réaliser une économie de 12 % sur le chronomètre, soit un quart d'heure pour un match de deux heures.

Au volley-ball, grâce à l'adoption du système de « marque continue », le gain sera plus important encore puisque les sets devraient passer de 40 minutes en moyenne, comme c'est le cas actuellement, à 20 minutes. « Alors qu'aujourd'hui un match en cinq sets peut durer trois heures trente, les spectateurs auront la certitude de sortir de la salle au maximum deux heures après le début de la rencontre », indique André Glaive, le directeur technique national de la Fédération française de volley-ball (FFVB).

problématique. Leur obsession, cependant, n'est pas tant de séduire d'improbables investisseurs que d'assurer leur maintien dans le giron olympique. Les places aux Jeux sont de plus en plus chères. Le Comité international olympique (CIO) exerce une pression discrète mais réelle sur les responsables de fédérations internationales dans le but de les voir rajouter leur discipline.

### L'EXEMPLE DU BASKET AMÉRICAIN

L'escrime (étude d'un masque transparent), le judo (kimonos de couleur), la boxe amateur (adoption d'une machine à compter les points), le pentathlon (compression des épreuves sur une journée)

connaît le mieux le sujet. Depuis toujours, chaque congrès de la fédération internationale de basket-ball (FIBA) est synonyme de modifications et d'ajustements. Il faut dire que la FIBA possède un concurrent de taille avec la National Basketball Association (NBA), qui régit le sport aux États-Unis selon ses propres règles. Les deux organismes se sont d'ailleurs beaucoup copiés dans le passé, même si la tendance est assez claire aujourd'hui : le modèle américain est en train de se généraliser, ainsi qu'en témoignent deux récentes mesures adoptées par la FIBA visant à fractionner le temps de jeu dans les fins de match (temps mort supplémentaire ; arrêt du chronomètre après chaque panier dans les deux dernières minutes).

Quel sport peut encore prétendre se développer sans s'« américaniser » d'une manière ou d'une autre ? Même le cas du rugby est parlant. Les équipes de l'hémisphère Sud sont actuellement en train de mettre au goût du jour une phase de jeu appelée le « passage à vide » (créer une fausse piste en s'infiltant dans le camp adverse sans le ballon) qui n'est pas sans rappeler le football américain. Pour une fois, cependant, les joueurs n'ont pas attendu que leurs dirigeants légifèrent sur le sujet. Ils ont eux-mêmes accaparé l'innovation, à la faveur d'une « interprétation » du règlement existant. Preuve que le mouvement est bien irrémédiable.

F. P.

Frédéric Potet

## De la vidéo, des nouvelles formules et des tenues plus fun

● **Volley-ball.** Deux modifications importantes ont été prises par le congrès mondial de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), le 28 octobre à Tokyo. La première concerne l'introduction d'un joueur appelé « libero » qui pourra se placer où il le souhaite en défense, sans avoir à passer par la table de marque. Il portera un maillot différent de celui de ses coéquipiers et ne pourra ni servir ni attaquer.

L'autre mesure est l'adoption du système de comptage de points dit de « marque continue ». Alors qu'il fallait être au service pour marquer, tout échange se conclura désormais par un point. Lorsqu'une équipe en réception remportera un échange, elle récupérera le service. Les sets se disputeront sur 25 points (avec 2 points d'écart). Seule la cinquième et dernière manche continuera d'être jouée en 15 points. Parmi les autres

changements, notons le port obligatoire du body pour les féminines et la possibilité pour les entraîneurs de se déplacer le long du terrain, comme au basket-ball.

Ces dispositions seront obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, mais les fédérations nationales ont le droit de les adopter avant cette date. En France, la Ligue professionnelle de volley-ball a décidé de les appliquer pour la Pro féminine et la Pro A masculine dès le début des matches retour du championnat, soit les 5 et 15 décembre.

● **Tennis.** Le 13 juillet, à Killarney (Irlande), la Fédération internationale de tennis (FIT) a décidé d'expérimenter la suppression de l'avantage dans certaines épreuves pour les années 1999 et 2000. A 40 partout, un seul point sera alors joué pour déterminer le gagnant. Le relanceur pourra choisir le côté où il souhaite retourner.

Cette innovation sera introduite dans les groupes 2, 3 et 4 de la Coupe Davis, ainsi que dans les groupes de qualification de la Fed Cup et dans certains tournois « satellites » du circuit professionnel.

La Fédération française de tennis (FFT) vient parallèlement de lancer une expérimentation qui lui est propre, dans laquelle trois nouvelles règles ont été ajoutées à celle de la FIT. Il s'agit du set en quatre jeux, de la suppression du net au service et du jeu décisif en remplacement du troisième set. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, ces mesures sont à la discrétion des ligues régionales pour les compétitions amateur, tout particulièrement à destination des enfants.

● **Patinage artistique.** Une machine, appelée Instant Video Replay (IVR), sera désormais à disposition des juges. Véritable écran de contrôle relié à un clavier, l'objet

permettra de visionner des extraits des programmes. Le dispositif devrait permettre de rendre les jugements moins subjectifs. Il ne sera plus possible, a priori, de se tromper sur le nombre de rotations ou sur la qualité d'une réception.

L'autre changement majeur décidé par la Fédération internationale de patinage (ISU) en juin à Stockholm concerne l'épreuve de danse sur glace. A chaque programme (danse imposée, danse originale, danse libre), les neuf juges seront différents. Le but est de limiter les tractations occultes qui interfèrent trop souvent dans les notations. Il est également question d'introduire des difficultés (pas, pirouettes, etc.) afin de relever le caractère sportif d'une discipline que l'on dit « trop artistique ».

F. P.

Frédéric Potet

## Football : appliquer les règles plutôt qu'en changer

UNE LÉGENDE TENACE veut que le football doive son universalité à ses règles simples et immuables. C'est vrai, mais pas tout à fait. Si le « sport roi » donne effectivement l'impression d'être figé dans un format extrêmement lisible et plutôt réduit (dix-sept lois du jeu), des retouches sont malgré tout apportées de temps à autre. L'interdiction de la passe au pied au gardien de but date de 1992. Le tacle par derrière synonyme de carton rouge remonte, lui, au 1<sup>er</sup> juin. Le football change, donc. Mais jamais brusquement, ce qui n'a rien d'étonnant : à chaque fois qu'est modifié le moindre petit détail, ce sont 200 millions de joueurs qu'il faut informer sur la surface du globe.

Après une Coupe du monde 1998 dont la moyenne de buts par match atteint 2,67, les revendications pour une nouvelle formulation du football semblent aujourd'hui entrées pour de bon. Il n'y a guère de temps, on parlait pourtant de réduire le nombre de joueurs sur le terrain, à seule fin de créer des espaces supplémentaires. Plus récemment encore, il s'est agi d'élargir les buts ou de diminuer la taille du ballon.

Autre suggestion à l'étude, à la

demande du corps médical de la Fédération internationale (FIFA) : la possibilité de faire entrer en jeu deux remplaçants supplémentaires durant les prolongations des grandes compétitions. Mais le football de cette fin de siècle ayant retrouvé, tout seul, le chemin du but, à quel bon modifier les règles du jeu ?

### L'ÉTERNEL DÉBAT DE LA VIDÉO

Le véritable problème, actuellement, serait plutôt d'assurer le respect de celles qui existent. La Coupe du monde l'a mis en évidence : les arbitres ont de plus en plus de difficultés à diriger le jeu. Tirages de mallet, accélération des courses, densification des joueurs dans la surface de réparation au moment des corners... Un homme seul, même assisté de deux juges de touche, ne peut pas tout voir. L'arbitrage a pris du retard sur le jeu et sur son temps.

Joseph Blatter, président de la FIFA depuis le mois de juin, a fait du dossier son cheval de bataille. Conseillé sur le sujet par Michel Platini, le nouvel homme fort du football mondial est favorable à la création d'un corps d'arbitres totalement professionnels qui tourneraient sur les grandes compétitions.

L'utilisation « restreinte » de la vidéo pourrait, un jour ou l'autre, accompagner le projet. Pas question, toutefois, d'un écran de contrôle placé sur le bord du terrain et que l'arbitre consulterait après chaque phase de jeu litigieuse. Tout juste suggérat-on, ces mois derniers, la possibilité de placer une caméra le long de la ligne de but afin de s'assurer que le ballon est bien entré dans la cage lors d'actions trop rapides pour l'œil humain. Premier pas vers le vidéo-arbitrage, ce dispositif ne serait utilisé, à encore, que pour les événements majeurs.

Pour le reste, l'International Board, l'organisme qui veille sur les règles du jeu, ne croule pas sous les propositions. La plus sérieuse évoque l'ajout d'un deuxième arbitre de champ. L'expérience a déjà été menée, à maintes reprises et avec succès, lors de compétitions internationales de jeunes. Elle se heurte malheureusement à un problème de taille pour pouvoir être généralisée : la diminution progressive du nombre d'arbitres dans le milieu amateur, car la vocation s'éteint.

F. P.

## Escrime : un nouveau visage avec le masque transparent

DANS UN DUEL, le regard, l'expression d'un visage peuvent en dire parfois plus long que le combat lui-même. Mais l'escrime vivait jusque-là cachée derrière le treillis métallique qui protège la tête des compétiteurs. La Fédération internationale d'escrime (FIE) a décidé, en octobre, lors de son dernier congrès, d'officialiser le masque transparent dès le 1<sup>er</sup> mai 1999, afin de permettre au public de mieux identifier les tireurs.

La réforme a été engagée il y a plusieurs années, il est vrai plus sous la contrainte que par volontarisme. En effet, le Comité international olympique (CIO) avait menacé de rayer de ses listes un certain nombre de sports jugés insuffisamment médiatiques si des adaptations n'étaient pas décidées rapidement.

L'escrime s'est alors lancée dans un vaste toilettage. On a simplifié certaines règles, dynamisé les épreuves par équipe avec la formule du relais, qui ménage plus de suspense. Enfin, pour mieux identifier les tireurs, on a même introduit de la couleur dans les tenues, jusque-là immaculées. Ces efforts ont porté, puisque, en 1996, aux Jeux olympiques d'Atlanta, les épreuves d'escrime s'enri-

chissaient d'une nouvelle arme : l'épée dames. Et il n'est pas impossible que le sabre dames soit officialisé à Sydney en 2000.

En attendant, le CIO demande d'aller plus loin. Mais la dernière innovation, le masque transparent, semble moins simple à mettre en place. Pour l'instant, il ne recueille pas l'entière adhésion des escrimeurs. Pour eux, un masque, c'est un peu une deuxième peau. Le modifier, c'est risquer de perturber leur vision globale du combat, notamment la notion de distance avec l'adversaire. « Le modèle essayé l'an dernier provoquait une sorte de flou lorsque la pointe de l'adversaire arrive sur soi », explique le fleuretiste français Patrice Lhotellier. D'autre part, après vingt minutes de leçon, j'avais la tête qui tournait : l'air ne se renouvelait pas et on inspirait son propre gaz carbonique. »

### UNE DATE QUI POSE PROBLÈME

Depuis ces essais, le prototype fabriqué par la PME française Prieur a fait d'énormes progrès. Un système de ventilation a été installé et la parole a reçu un traitement antibuée. Mais les inquiétudes des tireurs portent avant tout sur la sécurité. « A l'entraînement, ra-

conte l'épéiste champion olympique Eric Srecki, j'ai réussi à percer un modèle américain de masque avec une lame brisée [c'est souvent avec une arme cassée que se produisent les accidents]. » Rien à voir avec le modèle français, explique Frédéric Pabiau, PDG de Prieur : « Fabriqué en polycarbonate et en inox, il offre une bien meilleure stabilité », assure-t-il. Le modèle a d'ailleurs été homologué par la FIE en avril.

La décision finale est désormais entre les mains d'une commission médicale, qui doit se prononcer sur les problèmes soulevés. Reste aux tireurs à s'habituer à ce nouvel équipement. « Il va falloir que l'essai long terme avant. Il n'est pas question qu'on nous le donne le 1<sup>er</sup> mai, à la veille d'une des dernières épreuves qualificatives pour les championnats du monde », assure Patrice Lhotellier. La FIE est prévenue : pour être réussie, la révolution doit être menée comme un fleuret, avec doigté et précision. Même si chaque escrimeur reste convaincu que ces évolutions sont la seule chance de survie de leur discipline dans le monde olympique.

Stéphane Lauer

Handwritten text in Arabic script: "مجلس التعليم العالي"

Handwritten text: "Sur la glace, le hockey"

Handwritten text: "Marchement cogne"

Handwritten text: "Education INTERNET"

Handwritten text: "BTS-OUT"

Handwritten text: "www.lesamonde.fr/education"

5000 من الأمل

# Sur la glace, le hockeyeur canadien Bryan Marchment cogne autant qu'il glisse

## Le défenseur des San Jose Sharks ne se cache pas de chercher à envoyer ses adversaires à l'hôpital

Considéré comme un « terroriste sportif », le hockeyeur sur glace canadien Bryan Marchment, vingt-neuf ans, défraye la chronique à longueur

de saisons en envoyant nombre de ses adversaires à l'hôpital. « Dans le jeu, la violence ne se maîtrise pas, dit-il. Ceux qui ne le comprennent

pas n'ont qu'à changer de sport. » Mais la morale est sauve : son club ne joue pas les premiers rôles du championnat nord-américain.

### LOS ANGELES correspondance

« Bryan Marchment est un malade. Il n'a aucun respect pour les autres joueurs du championnat. En plus, chercher la bagarre avec lui ne sert absolument à rien. Il a été bousculé, frappé et assommé plusieurs fois, mais rien n'y fait. Sa technique de jeu relève de l'instinct de survie animalier. Il ne sait pas ne pas être violent. » Ken Hitchcock, l'entraîneur de l'équipe de hockey sur glace des Dallas Stars, pourrait continuer sa diatribe pendant des heures. Pour lui, le défenseur des San Jose Sharks est un dangereux sauvage, un « être brulé ». Dans la ligue professionnelle du championnat américano-canadien, la National Hockey League (NHL), le contentieux entre les deux hommes présente toutes les saveurs d'une vieille querelle de clocher.

Le litige remonte à la saison 97-98, quand Bryan Marchment, évoluant alors aux Tampa Bay Lightning, avait blessé le buteur attitré de Dallas, Joe Nieuwendyk. L'infortuné avait terminé la saison dans une chambre d'hôpital. L'incident avait éclaté lors du premier match des play-off, les phases finales du championnat, réduisant à néant les chances de Dallas dans la course à la victoire. Au passage, Bryan Marchment en avait profité pour fraier le ménage autour de lui en envoyant chez le médecin deux autres joueurs des Dallas Stars, Mike Modano et Greg Adams.

Sa spécialité? Coclner un adversaire dans un coin, genou contre genou, jusqu'à ce qu'il s'effondre. Sa victoire est prononcée quand la civière arrive sur la glace. A Dallas, Bryan Marchment est interdit de

séjour. Il y est considéré comme un « terroriste sportif ». Alors, le 24 octobre, quand il est retourné dans la métropole texane avec ses nouveaux coéquipiers des San Jose Sharks, qu'il a rejoints pour cinq ans moyennant 70 millions de dollars (environ 390 millions de francs), il a été accueilli par des quolibets, des insultes et même

quelque 1500 minutes de pénalités. Le montant financier de ses punitions? Environ 1 million de francs. Mais rien ne peut l'arrêter. « Je ne frappe pas mes adversaires par plaisir, a-t-il expliqué sur la chaîne de télévision sportive ESPN. Je ne choisis pas mes victimes et mes actes ne sont jamais prémédités. Je n'ai pas de liste noire, mais

qu'il frappe ses adversaires intentionnellement. Toutefois, à la moindre occasion, il fonce et défonce. En tant que professionnel, si vous voulez conserver vos genoux, il vaut mieux l'éviter... » Pour se défendre, Bryan Marchment évoque également le manque de virilité du championnat de NHL. « Si je jouais dans les années 70, ma technique n'étonnerait personne, assure-t-il. Je pense même qu'il faudrait que je sois un peu plus méchant pour mieux me faire respecter. Il y a vingt ans, les hockeyeurs étaient de vrais hommes. »

### Le championnat nord-américain veut plus de buts

La moyenne de buts par match de la saison 1996-1997 du championnat américano-canadien de hockey sur glace était de 5,8. La saison suivante, elle chutait à 5,28. Résultat : les téléspectateurs et les supporters se faisaient moins nombreux. Afin de ramener les déserteurs, au début de la saison 1998-1999, la National Hockey League (NHL) a imaginé des changements destinés à fluidifier le jeu et à favoriser l'attaque. La ligne de but, les bandes de pénalités et les cercles défensifs ont été déplacés de 60 cm vers le centre. La largeur du goal crease (l'équivalent de la surface de but en handball) a été réduite de 1,20 m et, en cas de but litigieux, les deux arbitres peuvent avoir recours à l'assistance vidéo. L'équipement du gardien de but a été modifié pour éviter les excès de « défense vestimentaire ». La largeur des jambières et des soufflets a diminué et les manches ne peuvent plus être rentrés dans les gants afin d'éviter les « froissements » qui augmentent le volume des portiers.

des menaces de mort anonymes. Mais rien ne peut intimider ce briseur de la glace. Les supporters de Dallas ne sont pourtant pas les seuls à le haïr. Il a laissé de profondes empreintes de croc sur la plupart des patinoires de NHL.

### LE TEMPS DES « VRAIS HOMMES »

Malgré les nombreuses semaines de suspension qu'il a dû purger, ce Canadien de vingt-neuf ans ne s'est jamais excusé publiquement auprès de ses victimes. Depuis le début de sa carrière professionnelle, en 1988, il a joué 480 rencontres et écoupé de

si un joueur se retrouve en face de moi, je cogne. Et si j'ai une chance de l'expédier aux vestiaires, je ne me gêne pas. Dans une phase de jeu, la violence ne se maîtrise pas. Ceux qui ne le comprennent pas n'ont qu'à changer de sport. Le tennis, c'est pas mal, non ? »

Bryan Marchment a le physique de l'emploi : 1,85 m sous la toise pour 95 kilos de muscles. « C'est un type normal, affirme Jason Wiemer, un hockeyeur des Calgary Flames qui a joué aux côtés de Bryan Marchment à Tampa Bay. Mais, dès qu'il est sur des patins, il se métamorphose. Je ne pense pas

Paul Miquel

# Le Paris-Saint-Germain piétine face à Toulouse au Parc des Princes

LES 36 000 SPECTATEURS présents dans les tribunes du Parc des Princes à l'occasion du match PSG-Toulouse ont assisté, vendredi 4 décembre, à l'un des spectacles les plus médiocres de la saison. Face à une formation toulousaine recroquevillée en

défense, les joueurs d'Arthur Jorge n'ont jamais su trouver la faille. Si le 0-0 arraché lors de la précédente journée à Marseille avait de quoi rassurer les supporters parisiens, ce 0-0 concédé à domicile face à une formation sans grands moyens est inquiétant. « L'équipe n'était pas très motivée, pas très forte. C'est vraiment une mauvaise soirée... », déclarait Arthur

Jorge après ce triste match nul. En panne d'efficacité offensive, le Paris-Saint-Germain s'attend à un nouveau match très délicat à Bastia, lors de la prochaine journée.

Privé de nombreux titulaires et alignant une équipe dont la moyenne d'âge ne dépassait pas vingt et un ans, Raynald Denoueix, l'entraîneur du FC Nantes, a réussi une belle performance. Ses protégés ont battu Bastia 2-0 grâce à un doublé signé Frédéric Da Rocha. Invaincus depuis trois rencontres, les jeunes canaris pointent désormais à une prometteuse sixième place. « Cette première moitié de championnat est vraiment très encourageante », résume le technicien nantais.

Même si les Rennais de Paul Le Guen n'ont pas remporté une seule victoire lors de leurs cinq derniers matches de championnat.

ils restent accrochés à la troisième place. En déplacement à Metz, les Bretons ont arraché un match nul. « Mes joueurs se sont bien bagarés... Je suis finalement content d'avoir pu prendre un point là où Monaco, Lyon et Nantes ont perdu », soulignait Paul Le Guen après le match.

### LENS AU MIEUX

Devant plus de 30 000 supporters, les Lensois se sont montrés dignes de leur statut de champions de France en titre en battant largement Strasbourg. Vladimir Smicer, Alex Nyarko et Wagneau Eloi ont été les auteurs d'une formation nordiste qui, mercredi 9 décembre, s'apprête à disputer le « match de l'année » face au Dynamo Kiev en Ligue des champions. « Depuis quelques rencontres, nous retrouvons le Racing de la saison dernière. Mon équipe est proche de son meilleur niveau », lançait Daniel Leclercq après ce large succès.

En bas de tableau, le face à face entre Sochaux et Lorient a tourné

A. Ct.

### Le championnat de France de football de D1

Équipe	V	N	D	P	Points
Lyon-Bordeaux	2-1				19
Auxerre-Marseille	1-1				18
Monaco-Nancy	3-0				18
Metz-Rennes	0-0				12
Paris-SG-Toulouse	0-0				12
Nantes-Bastia	2-0				12
Montpellier-La Havre	2-0				12
Lens-Strasbourg	3-0				12
Sochaux-Lorient	0-1				12

**Vous devez choisir**

- une formation, une filière
- une classe prépa
- un lycée...

consultez

**notre rubrique Education sur INTERNET**

- 3<sup>e</sup> cycle avec un annuaire de plus de 800 formations (DESS, masters, MBA) en fiches détaillées
- Grandes Ecoles avec les résultats nominatifs aux concours d'entrée 98
- Prépas-Bac-BTS-DUT avec les palmarès 97 des classes prépas, lycées et IUT

[www.lemonde.fr/education/](http://www.lemonde.fr/education/)

# UN FILM DE SHOHEI IMAMURA KANZO SENSEI

... Le maître Imamura ravive un genre : le grotesque... Son film fait un bien fou. On en ressort régénéré, avec l'envie toute simple de profiter de la vie.

**Télérama**  
En deux mots : Incontestablement un des meilleurs films de Shohei Imamura, cinéaste inclassable, passionnant et toujours étonnant.

**Ciné Live**  
Un film... qui crépite et étincelle, projette des lueurs dans les moindres recoins et éblouit autant qu'il ravit.

**Observateur**  
« Kanzo Sensei » oscille avec une rare audace entre la dérision, le lyrisme poétique et une violence inouïe.

**L'EXPRESS**



LE STUDIO CANAL présente  
en association avec COMME DES CINEMAS et CATHERINE BASSOFF PRODUCTIONS  
«KANZO SENSEI» de SHOHEI IMAMURA  
avec AKIRA EMOTO RUMKO ASO JACQUES GABLIN MASANORI SERA  
JURO KABA KEIKI MATSUZAKI MASATO TEU  
SHOICHI OZAWA HICHA SHIMIZU  
réalisé par SHOHEI IMAMURA et DAISUKE TENGAN (avec l'aide de A. AGO SAKARUCHI  
produit par HISU LING et YASUSHI MATSUDA avec la YOSHIE YAMASHITA  
scénario SHIGERU NOMATSUBARA réalisé par HIDEAKI YAMAKAWA et YICHIKI BENTAN  
montage HISAO INAGAKI musique HAJIME OKAYAMA mixage et son MAKIYUKE KUNIBARA  
avec le soutien de SHAKURA PRODUCTION TOEI TEMPOU SHONEN KAKOGAKI SHOTEN

**ACTUELLEMENT**

## La Mégane berline victime du Scénic

Trop classique, la voiture moyenne de Renault cherche un second souffle face à sa variante monospace

LES BRILLANTES performances commerciales de Renault, dont les ventes ont progressé de plus de 22 % au cours des premiers mois de l'année sur un marché en hausse de 14 %, ne doivent pas grand-chose aux berlines Mégane. Lancé en 1995, ce modèle, qui devait être le chef de file d'une famille riche de six versions (deux berlines, un coupé, un cabriolet, un monospace et bientôt un break), s'est fait voler la vedette par le Scénic, sa variante monospace apparue en 1997. Le Scénic représentera cette année près de 60 % des immatriculations de Mégane en France et la moitié des ventes en Europe, soit dix points de plus que l'année précédente.

Concurrencées par le Scénic, qui détourne une partie de leur clientèle, les deux berlines Mégane - dont la très grande majorité des ventes se concentrent sur la version cinq portes, alors que la quatre portes, appelée « Classic », se destine d'abord à l'Espagne et

au Royaume-Uni - sont aussi confrontées à la concurrence de modèles plus récents et, pour tout dire, plus brillants. Les nouvelles Volkswagen Golf et Opel Astra, sans parler de la Ford Focus, font beaucoup d'ombre à la Renault, dont le design, qui n'a jamais été son point fort, a brusquement vieilli. Moins bien motorisée, sauf dans sa version diesel, la Mégane semble aujourd'hui un peu juste pour ce qui est de l'insonorisation, et son comportement routier, quoique très satisfaisant, n'est pas aussi « pointu » que celui des concurrents allemands.

C'est une bonne voiture moyenne, digne de la Renault 19, un modèle qui permit à la marque au losange de se forger une image de qualité jusque sur le marché allemand. Or, dans l'univers automobile, les temps changent très vite. Trop lisse, la Mégane apparaît aujourd'hui décalée parmi ces voitures moyennes qui se font tou-



Le Scénic représente près de 60 % des immatriculations de Mégane en France en 1998.

jours plus avenantes pour donner le change à des acheteurs dont une proportion grandissante était auparavant propriétaire d'un modèle de la catégorie supérieure. Conscient du problème, Renault s'est retourné les manches. Au cours des derniers mois, l'équipement de série de la Mégane a été revu à la hausse (double Airbag, généralisation de l'ABS, élargissement des disques de freins et des pneus, notamment) sans que les

prix - qui vont de 83 900 à 134 400 francs - soient ajustés à la hausse. Au mois de mars 1999, la Mégane aura droit à un « restylage » et présentera une nouvelle face avant. Renault promet aussi d'améliorer la qualité des matériaux de l'habitacle et d'installer une nouvelle génération de moteurs essence 16 soupapes avec un inédit 1,4 litre et le nouveau 1,6 litre. Cela, pourtant, risque de ne pas être suffisant pour relancer une voiture qui devra, en outre, faire face à la concurrence d'un inédit break Mégane à partir du printemps prochain.

### L'INNOVATION PAYE

Décidé à soutenir la Mégane, notamment en faisant de ce modèle une référence dans le domaine de la sécurité, Renault semble pourtant admettre que cette voiture est condamnée à rester dans l'ombre du Scénic, dont la seconde génération, attendue dans un an, aura son existence autonome et ne fera plus référence à une famille de véhicules au sein de la gamme Renault.

Il est prévu que la part de marché de la berline Mégane décroîtra dans les prochaines années. « Ce recul sera moins rapide que la baisse globale des berlines sur le marché des voitures moyennes », assure le constructeur, qui, en lan-

çant une gamme de six modèles différents, savait qu'il allait contribuer à la « déberlinisation » du marché automobile.

Faut-il, dès lors, tirer un trait sur les berlines conventionnelles ? Assurément non, car ces modèles assurent encore une part essentielle des immatriculations, notamment en Europe du Sud. Reste que, pour le constructeur de taille moyenne qu'est Renault, ces voitures ne suffisent plus à soutenir une stratégie de développement. D'ailleurs, la réussite actuelle de Renault repose largement sur ses voitures les plus typées et les plus innovantes (Twingo, Scénic, Clio, Kangoo et Espace), alors que la Mégane trois et cinq portes ainsi que la Safrane, qui reflètent une approche beaucoup plus traditionnelle de l'automobile, ne battent pas des records de vente, tandis que la Laguna occupe une position intermédiaire.

Sans doute, la Mégane aurait mieux résisté au Scénic et à la concurrence extérieure si elle avait moins fortement joué la continuité avec la Renault 19. Reste que la Peugeot 306 et la Citroën Xsara, elles non plus, ne sont pas des modèles d'originalité. Dans le domaine des voitures moyennes, le conservatisme est une spécialité bien française.

Jean-Michel Normand



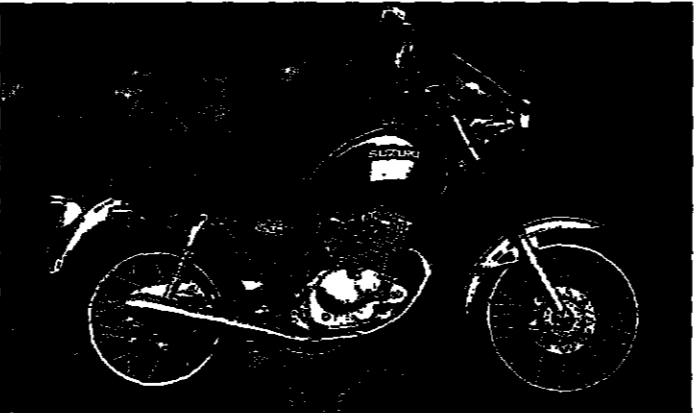
Le design de la Mégane berline, qui n'a jamais été son point fort, a brusquement vieilli.

### En faire un modèle de sécurité

Pour lui permettre de rester dans la course, Renault a décidé de faire de la berline Mégane une référence dans le domaine de la sécurité. Ce choix s'appuie sur les résultats obtenus lors des crash-tests organisés par le consortium Euro-NCAP qui a sacré la Mégane, la Golf et l'Audi A3 comme les trois voitures moyennes les plus sûres. Cette performance, obtenue alors que la Renault n'est pas équipée d'Airbags latéraux en série, devrait soutenir les ventes, notamment en Europe du Nord, où on est particulièrement sensible à ce qui touche à la protection en cas d'accident. En France, si la sécurité n'est pas encore un critère d'achat, le constructeur estime qu'à prestations égales le consommateur choisit le modèle le plus sûr.

ENTRE les austères utilitaires et les ostentatoires simili-Harley-Davidson, la 125 Super Classic de Suzuki est le premier petit cube « rétro ». Facile à vivre, simple, et d'une élégance singulière, elle est autrement plus sécurisante que ses aînées, surtout pour ce qui est du freinage et de la tenue de route. Sa prise en main aisée fera surtout le bonheur des néophytes et des petits gabarits, qui s'y sentiront très à l'aise et apprécieront sa docilité sur route. Son guidon relevé permet de la manier efficacement, et, si le tableau de bord est rudimentaire, il n'en propose pas moins l'essentiel.

En l'absence de compte-tours, ce sont les vibrations qui se chargent de rappeler à l'ordre le plus nerveux. D'ailleurs, son moteur sans prétention est réputé pour sa robustesse et sa sobriété. Emprunté aux 125 GN et Marau-



Légereté et maniabilité, deux atouts de la nouvelle Suzuki.

der de la marque et ramené à 10,5 chevaux, il a conservé sa souplesse exemplaire à bas régime pour délivrer un couple et des reprises appréciables lors de dépassements urbains. Reste qu'en vi-

tresse de pointe il se révèle plus tempéré. Légère et maniable, cette flûte Super Classic s'arrête aussi plus facilement, puisqu'elle n'affiche que 105 kilos sur la balance, soit, en

moyenne, 30 kilos de moins qu'un custom (fausse Harley-Davidson) de même cylindrée. Résultat : l'ensemble frein à disque avant et frein à tambour arrière affiche le mordant impeccable pour parer à tous les traquenards.

Difficile d'en dire autant des pneus japonais de marque Inoue montés d'origine, dont l'accroche n'a rien d'inouï, surtout sur sol mouillé. On regrettera aussi que l'esthétique ait été privilégiée au détriment de la sécurité, comme sur toutes les 125 équipées de roues à rayons qui ne peuvent recevoir que des pneus à chambre à air. Domage, car des pneus Tubeless se dégonflent plus progressivement en cas de crevaison.

Esthétiquement, la Suzuki est une réussite avec son phare à l'ancienne, ses chromes éblouissants et son réservoir dodu de 12 litres permettant une autonomie de 300 ki-

### DÉPÊCHES

■ ASSURANCES. Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), 20 automobilistes sur 1 000 ont déclaré un vol de voiture à leur assureur en 1997, soit une baisse de 9 % par rapport à l'année précédente. Avec 49 déclarations pour 1 000 assurés, Paris est toujours en tête devant la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, le Rhône et les Bouches-du-Rhône. La Haute-Vienne et la Mayenne ferment la marche.

■ CONSOMMATION. Le numéro de décembre du mensuel *Décision Auto* (40 francs) dresse un panorama exhaustif des avantages et des coûts, pour l'entreprise comme pour le salarié, d'une voiture de fonction. Cette enquête passe en revue divers modèles et se penche sur les répercussions fiscales de cet avantage en nature.

■ LIVRE. *Les Belles Voitures américaines* (192 p., 210 F), publié aux Editions Solar, retrace l'histoire de l'automobile « made in USA » et présente les plus folles et les plus belles voitures produites outre-Atlantique.

■ INTERNET. Voxan, la marque française de motos dont les premières machines seront commercialisées début 1999, vient de se doter d'un site Internet ([www.voxan.com](http://www.voxan.com)). Celui-ci dispose d'informations sur les futurs modèles et le réseau. Il enregistre aussi les demandes de documentation.

■ VOLKSWAGEN. Avant même le lancement commercial de la New Beetle, qui aura lieu en janvier, Volkswagen organise la « beetlemania » en proposant dans son réseau toute une série de produits dérivés. Outre la miniature au 1/43<sup>e</sup> de la voiture, sont disponibles des montres, des objets publicitaires, stylos, blousons, porte-clefs ou T-shirts.

■ PEUGEOT. La Peugeot 306, apparue en 1993, a dépassé le cap des deux millions d'exemplaires. Sortie le 16 novembre de l'usine de Poissy, la deux-millionième 306 est un cabriolet rouge Lucifer à destination du marché australien.

■ BMW. Le futur BMW C1, une sorte de scooter doté d'un toit et de protections latérales lui permettant d'être piloté sans casque, qui apparaîtra au printemps 2000, sera distribué dans le réseau des concessionnaires motos mais aussi chez plusieurs concessionnaires du réseau automobile de la marque bavaroise.

## La Suzuki Super Classic, une 125 cc à la mode rétro facile à vivre

**CALVITIE**

Des cheveux naturels et définis grâce aux techniques médicales les plus modernes.

**CLINIQUE MATIGNON**

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE  
TEL: 01 53 83 79 79 - 0617 INFO CHAUVÉ - [www.clinique-matignon.com](http://www.clinique-matignon.com)

**SAAB**

**Rive Gauche**

Importateur exclusif pour la vente aux diplomates fonctionnaires internationaux et ambassades.

Tarif préférentiel jusqu'au 31/12/98

**TT - K - CD - CMD1**

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren  
PARIS 15<sup>ème</sup>  
01 47 83 45 22

**SAAB INTERNATIONAL DIPLOMATES SALES**

VINTAGE 1945

**GP**

**GIRARD-PERREGAUX**

CHRONOPASSION

271, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS  
TEL. 01 42 80 80 72

**Le Monde**

LA TÉLÉVISION ET LE RADIO

**Le Monde des idées**

Le samedi à 12 h 10 - 14 h 10  
Le dimanche à 11 h 30 et à 6 h 10

**Le Grand Jury**

RTE-LCJ  
Le dimanche à 18 h 30

**De l'actualité à l'Histoire**

HISTOIRE  
Les dimanches à 20 h 45  
Jeudi à 13 heures et 23 heures  
vendredi à 11 heures et 19 heures  
samedi à 9 h 30 et 16 h 30

**Le Grand Débat**

FRANCE-CULTURE  
Les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> heures de chaque nuit à 21 heures

**A la « table » des Mondes**

RFI  
Du lundi au vendredi  
à 12 h 45 (peux de Paris)

**La « table » des Mondes**

BFM  
Du lundi au vendredi  
13 h 05, 15 h 05, 17 h 40  
Le samedi  
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Handwritten text in Arabic script: "مكتبة الامم المتحدة"

Neige dans le nord-est

DIMANCHE. La perturbation s'évacue mais laisse derrière elle de nombreux nuages qui donneront des averses de neige sur le nord-est et l'est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Une grisaille humide, parfois légèrement pluvieuse, domine de la Bretagne aux Pays de Loire.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La couche de grisaille se déchirera souvent pour laisser briller un beau et froid soleil.

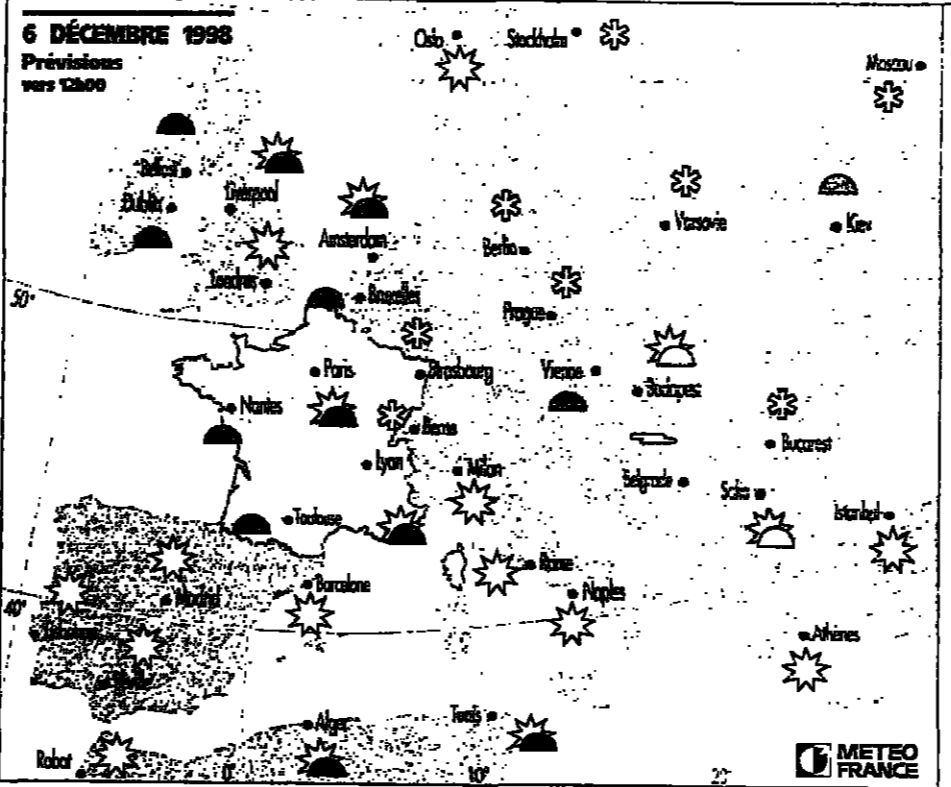
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Des averses de neige se produiront en

Alsace et en Lorraine. En Franche-Comté, la neige tombera sans discontinuer, ajoutant localement 10 à 20 cm de poudreuse.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La grisaille s'installe pour la journée. Elle s'accompagnera localement de bruines ou de petites pluies.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La neige tombera dans la matinée. L'après-midi, des éclaircies se développeront en Auvergne puis en Limousin et dans la vallée du Rhône.

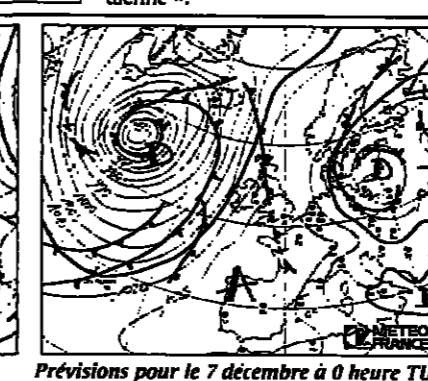
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée sera ensoleillée et ventée. Des nuages bas pourront circuler dans le ciel du Languedoc-Roussillon.



LE CARNET DU VOYAGEUR. MONDE. Lufthansa annonce des tarifs promotionnels sur ses vols long-courriers. AMÉRIQUE. Sortie d'un nouveau magazine de voyage La Route des Amériques.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Nancy, Ajaccio, Biarritz, Bordeaux, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Venise, Vienne, Amsterdam, etc.



PRACTIQUE

Chevaux et ânes font bande à part au Salon de Paris

CELA FAIT maintenant trois ans que le traditionnel Salon du cheval, qui se tient jusqu'au dimanche 6 décembre à la porte de Versailles,

accueille en son sein un autre membre de la famille des équidés, l'âne. D'abord timide, la présence de Cadichon chez Buccéphale s'est peu à peu affirmée.

« Sans les "lourds", c'est-à-dire les éleveurs de chevaux de trait, nous n'aurions jamais été admis ici », constate Jacques Goumet,

bonne distance des pur-sang, des anglo-arabes et autres seigneurs de l'espèce chevaline.

Une visite dans ce village permet de constater les progrès impressionnants effectués en matière d'élevage, de fixation des races, d'organisation de loisirs centrés sur l'âne depuis quelques années.

Chacune d'entre elles est présente au Salon avec ses supporters enthousiastes. Le grand noir du Berry, âne laboureur du pays de George Sand, puissant, dur à la tâche, sombre comme la terre du Boischaux.

gnage différent des poils conservés sur la croupe de l'animal. Les normands enfin, petits ânes rablés, marron foncé dans l'Orne, le Calvados et la Sarthe et gris dans le Cotentin.

Traditionnellement, les ânes des Pyrénées sont tondus pour éviter la transpiration pendant leur travail, et chaque propriétaire imprime sa marque par un pel-

● Salon du cheval, du poney et de l'âne, jusqu'au dimanche 6 décembre, au Parc des expositions, porte de Versailles, à Paris (Métro Porte-de-Versailles). Horaires de 10 heures à 19 heures.

● Tarifs : 65 F, enfants jusqu'à 7 ans gratuits, de 7 à 12 ans 50 F. ● Manifestations : Grand Prix du cheval de trait, samedi 5 à 17 h 30 et dimanche 6 à 12 heures. Championnat de Paris d'équitation western, dimanche à 10 heures. Concours national de dressage, reprise libre en musique dimanche à 13 h 30, avec les meilleurs dresseurs français.

avoue « être tombé dans l'âne quand il était tout petit », a entrepris avec l'obstination d'un Limousin de fédérer ces factions pour constituer un lobby de l'âne auprès des pouvoirs publics.

« Notre objectif est de faire reconnaître les éleveurs d'ânes comme des acteurs de l'espace rural », explique le président de la FNAM. « Il n'est pas normal qu'aujourd'hui il suffise d'avoir trois vaches pour être reconnu comme agriculteur, alors que celui qui se donne du mal pour élever un troupeau d'ânes ou qui anime l'espace rural dans des régions désertées en organisant des randonnées n'a pas accès à un statut lui permettant d'obtenir des avantages sociaux et financiers », conclut-il.

Ces propos sont salués par un concert de braiements qui prouve, s'il en était encore besoin, que l'âne est loin d'être l'animal stupide et borné décrit par ses détracteurs.

Guides des études. Les lycéens et étudiants qui pensent déjà à leur orientation trouveront dans les kiosques deux ouvrages utiles : Le Guide des écoles d'ingénieurs et de commerce (Bayard Presse-Phosphore, 59 pages, 25 francs) et le dossier de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), Commerce, économie, gestion (191 pages, 55 francs). Le premier informe les futurs étudiants sur les filières d'accès (concours, admissions parallèles) et sur le profil des différentes écoles. Le second, ouvrage plus fourni, présente à la fois les études et les métiers, ainsi qu'un volumineux carnet d'adresses.

Multimédia. A l'approche des fêtes de fin d'année, ceux qui envisagent de s'offrir un ordinateur auront intérêt à se procurer le hors-série Multimédia pratique publié par la revue 60 Millions de consommateurs (décembre-janvier, 128 pages, 40 francs). Après avoir testé quarante appareils (cinq moniteurs, onze scanners, sept imprimantes couleurs, huit modems externes et neuf appareils photo numériques), les auteurs proposent un guide d'achat. Un chapitre est consacré au fonctionnement du micro-ordinateur et un autre à Internet.

MOTS CROISÉS

Word search puzzle grid with numbers 1-11 indicating starting points for words.

HORIZONTALEMENT. I. Ce n'est pas une raison pour ne pas réécouter. II. Introduit les images. Fait crédit. III. Démonstratif. Dans le cœur des hommes et dans celui de la Manche. IV. Offrande divine. Négation. V. Résultat d'entreprise. Séduite par le diable. VI. Française le pas. Contribution directe. VII. Habillés comme des collégiens. Morceau de couronne. VIII. Finirais par envoyer. IX. Raison monter la pression. Prête à repartir d'un bon pied. X. Fait la liaison. Personnel. En troisième position dans l'abdomen. XI. Populaires mais lassés.

ÉCHECS

Chess tournament results for Abou Dhabi 1998. Lists names of players and their scores.

NOTES. a) Ou 2... d5; 3. Fc6, e6; 4. e3, Fd6; ou 2... g5 ou 2... e6; 3. e4, h6; 4. Fc6, Dd6; ou 2... c5 ou 2... Cc4. b) 3. Ff4 est possible: 3... d5; 4. e3, -Cf6; 5. e4, dxe4; 6. Cc3, e6; 7. Cc3. De même que 3. b4; 3... d5; 4. Cd2, Cc6; 5. h6; 6. dxe5, Dg5; 7. Cg3, Dd8; 8. e4. c) Inférieur à 3... c5; 4. e3, Dd5; 5. c3, Cb6; 6. d5; 7. e4, g5; 8. Fc6, e6; 9. Fc3, Fb6; 10. d5; 11. e4, Cb6; 12. Cc2, e6; 13. Cc3, Fc7; 14. Cb5, Ca6; 15. a3; 3... g5 est plus controversé: 4. f3, g4; 5. f6; 6. e3, Dd5; 7. Cc3, Dd6; 8. Dc3, Fg7; 9. Cc5, Rd8; 10. c3, Tf8. d) Et non 4. F7, Dd5+; 5. Cc2, Dd5!; 6. f6; 4. Dd4+ avec avantage aux Noirs. e) Un sacrifice de pion particulièrement intéressant. f) Les Blancs ont obtenu une dange-

ÉTUDE N° 1821

Chess study diagram showing a board position with pieces and a question mark.

reuse avance de développement. g) Menace g4-f4-f5 et force l'échange qui permet au C-R d'entrer en jeu avec gain de temps. h) 11. Th-e1 posait aux Noirs de graves problèmes: si 11... e6; 12. d3, cxd3; 13. Fb5+, R7; 14. Df4, Fg3; 15. Txd5!, Dxd5; 16. Dc7+, Dd7; 17. Dd7 mat. i) Menace 13. Cc7!, Rg7; 14. T-d5. j) Le dédoublement 12... Cc4 échoue après 13. Dd1, g5 (ou 13... Fc7; 14. Fc7, Dd7; 15. g4!); 14. Cc7! k) Le seul moyen de prendre l'initiative. l) Si 13... cxd5; 14. Fb5+, R7; 15. Df4 (menaçant 16. g4 et 16. Dd4+, Dd6; 17. Dd6+, Rxd6; 18. Cc7+). m) Menace 15. Cc6+. n) Si 14... Cc8; 15. Tc4, Si 14... Fc4; 15. Fc6!, gxf6; 16. Tc4!, Fc5 (ou 16... dxe4; 17. Fc7+, R7; 18. Dd4+, Dd6; 19. Dxb7+); 17. Tc5+, Fc7; 18. Tf-e1, dxc4; 19. Dxd8+, Txd8; 20. Tc7+, Rf8; 21. Tc7, Tg8; 22. Tf1, Tg7; 23. g3, a5; 24. Tf6 avec une finale gagnante. o) 15. Fc6, gxf6; 16. Cxg6, h6; 17. Tc7+, n'est pas bon: 17... Rxe7; 18. Dd4+, Rd7; 19. Dxb7+, Dc7. Les Blancs ne craignent pas 15... gxf6; 16. Cg6, h6; 17. Fc6, dxe4; 18. Tc7+, Dd7; 19. Fc7, Rxe7; 20. Dxb7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1820

C. KASPARIAN (1975) (Blancs: R6, T4, F2, Ph. Noirs: R6, D6, F6, P3, C4 et f5). 1. b7, Fd4; 2. Fc6, Rf8; 3. Txd4, Rg7; 4. h8-d4, Rxd8; 5. Rf7, f4; 6. Td8, Rb7; 7. Fc4, Rb6; 8. Th8, Rg5; 9. Ff3 et 10. Th5 mat.

ÉTUDE N° 1821

A. GOLUBEV (1994)

Chess study diagram showing a board position with pieces and a question mark.

Blancs (4): Rg8, Cc8, Pd4 et g2. Noirs (3): Rh6, Pè5 et g6. Les Blancs jouent et gagnent. Claude Lemoine

**ART** La 6<sup>e</sup> Biennale internationale du film sur l'art, organisée par le Centre Georges-Pompidou, se déroule du 8 au 15 décembre, au Forum des images, aux Halles. ● UNE RE-

TROSPECTIVE Alain Resnais permet de voir les courts-métrages tournés entre 1946 et 1950 par le très jeune réalisateur dans des ateliers de plasticiens, tout en incluant aussi les

longs-métrages de fiction. ● LES FILMS de la compétition officielle, projetés du 11 au 14 décembre, répondent à d'innombrables questions - comment filmer une œuvre ?

Faut-il parler ? Se taire ? Interroger l'artiste ? Ne pas l'interroger ? Lui demander de travailler devant l'opérateur ? Se l'interdire ? - de façons diverses, la sélection accordant droit

de cité à toutes les solutions et à tous les modèles. ● LE MUSÉE D'ORSAY, par ailleurs, organise une série de projections consacrées à ceux qui ont filmé l'œuvre de Van Gogh.

## Alain Resnais, artiste cinéaste chez les artistes peintres

Lors de la 6<sup>e</sup> Biennale internationale du film sur l'art, présentée du 8 au 15 décembre par le Centre Georges-Pompidou au Forum des images, seront projetés l'ensemble des courts-métrages que l'auteur de « Marienbad » a consacrés à des plasticiens

LA PREMIÈRE IMAGE montre la signature : « Vincent ». Officiellement, un seul artiste a droit de cité ici, le peintre. Ce n'est pas un film d'Alain Resnais, dit le générique, seulement un film « réalisé par... », fonction technique au service du projet pédagogique des Amis de l'art, mouvement créé à la Libération par Gaston Diehl et Robert Hessens. Ceux-ci, pour signer les commentaires après en avoir commandité la (bénévoles) réalisation, passeraient à meilleur droit pour les auteurs de ce Van Gogh.

Ce court métrage de 1948, aujourd'hui présenté par Alain Resnais comme son premier film « professionnel », œuvre de passionnantes perspectives aussi bien sur l'œuvre du futur metteur en scène d'*Hiroshima mon amour* et d'*On connaît la chanson* que sur les relations entre art et cinéma. Tout comme l'ensemble du programme « L'art d'Alain Resnais » présenté dans le cadre de la Biennale internationale du film sur l'art par le Centre Georges-Pompidou, du 8 au 15 décembre, au Forum des images, aux Halles.

L'originalité du programme tient aux courts-métrages tournés par le très jeune réalisateur dans les ateliers de plasticiens (une dizaine, à grand-peine presque tous retrouvés par l'organisatrice de la manifestation, Gisèle Breteau-Skira), mais il a l'intelligence de se poursuivre au-delà de cette seule thématique, incluant les longs-métrages de fiction. Les tout premiers, Alain Resnais les définit comme des « initiatives d'amateur », mieux, comme des ruses de pique-assiette : « Si les artistes que je sollicitais acceptaient d'être filmés, ils m'invitaient aussi à déjeuner. On pouvait parler de peinture. Puisque c'est de la parole des artistes, et non de leur pitance, que le futur cinéaste était déjà friand.

Inspiré par l'exemple de Sacha Guitry, qui, dès 1915, euegistrerait ceux de chez nous et conservait ainsi l'image - entre autres - de Monet, Degas ou Renoir, il propose son regard comme d'un peintre sur l'œuvre de Henri Goetz, l'un des premiers, le laisse entrer. Ça commence, deux minutes muettes, superbement. Resnais montre les objets de l'artiste,

ses œuvres, la main qui peint, le visage, le corps, une urgence pousse les plans, que souligne la musique. Et voilà pour l'initiative d'amateur, voilà pour le pique-assiette ! Voilà pour l'humilité technique qui mettra son savoir-faire au service des pédagogues de l'éducation populaire.

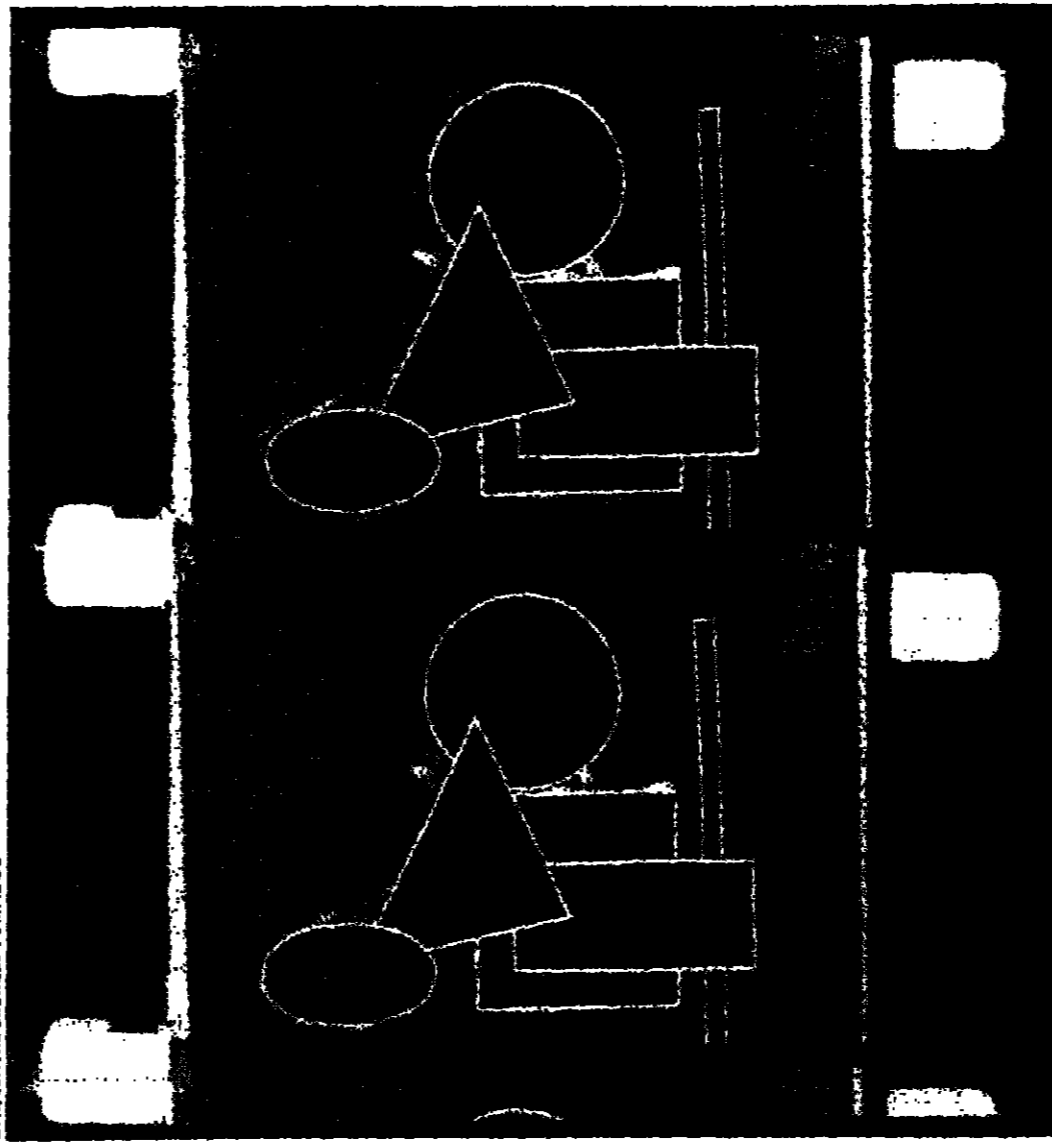
Ces deux minutes contiennent le principe de l'œuvre à venir, la dynamique sûre de la prise de vue, la précision créative et féconde du montage. Arrive le commentaire, convenu, les cartons, scolaires, la chronologie. Le tout petit film du tout petit Alain Resnais fait ce que fera, toujours, le grand Alain Resnais : repartir de la norme, du connu et reconnu, et le travailler pour le dépasser.

### QUE DES COMMANDES

La stratégie d'esquive du judoka Resnais l'a souvent mené à prétendre qu'il n'aura, toute sa vie, qu'exécuté des commandes. C'est vrai. Même de ce petit film, qui semble pourtant le plus voulu, le plus choisi qui soit (personne ne lui demandait rien, même pas Goetz). La « commande » est là, pourtant. Commande du film d'art comme genre (ses règles, ses servitudes et sa modeste grandeur...), comme viendra ensuite la commande du discours politique, de *Guernica* à *La guerre est finie*, du discours anticolonialiste, des *Statues meurent aussi* à *Muriel*, du pouvoir industriel, du *Chant du styrène* à *Météo*, ou institutionnel, de *Toute la mémoire du monde* à *Stavisky*. Même la commande de ce qu'on ne nomme pas encore le « dévot de mémoire », et que transcende *Nuit et brouillard*.

On comprend dès cette première bande que Resnais n'a jamais fait de film « sur l'art » (ni sur quel que ce soit, la science dans *Mon oncle d'Amérique*, la littérature dans *La vie est un roman* ou la chanson dans *On connaît...*), il a fait d'emblée, et sans cesse, du cinéma.

Ce *Portrait d'Henri Goetz* ne dure que quinze minutes, il est pourtant d'une étonnante richesse quand les images portées par Ellington regardent naître une toile et, retournant le dogme comme une crêpe, montrent avec une évidence allégre qu'il n'y a rien à comprendre.



« Portrait d'Henri Goetz », film d'Alain Resnais (1947, inachevé).

Et puis, audace tout de même assez sidérante, voici l'œuvre qui brûle. Terreur, extase, gag. Débrouillez-vous. Quelques mois plus tard, inspiration subite, voici un autre film, le moins connu peut-être du lot, et consacré à la moins connue des artistes filmés par Alain Resnais, la compagne de Goetz, Christine Boumeester : le plus beau peut-être, qui reprend les axes plongeants du précédent, s'amuse avec une grâce inventive de la mémoire du cinéma muet, épargne (ouf !)

commentaire en voix off. Et « le tableau est fait », les mains se croisent dans le giron de la femme, et c'est merveille.

Le plus radical, incomplet et plus convaincant encore dans son incomplétude, est une approche de Hans Hartung, curieuse puisque « produit par André Bazin », dit le générique. Bazin était moins bon producteur que critique et penseur, il ne put trouver l'argent pour la bande-son, et c'est encore mieux ainsi. Bazin prétendait, par ailleurs,

que « le cinéma trahit la peinture sur tous les plans » (*Peinture et cinéma*, Cerf), dans un texte qui lui servit surtout à mener une brillante réflexion sur le cadre. Comme le confirment tous les films de Resnais montrés au Forum des images, la démonstration ne valait que si le cinéma avait prétendu « reproduire » la peinture. Rien de plus éloigné de la démarche implicite, secrète, partiellement inconsciente peut-être d'Alain Resnais.

On le voit bien dès le fameux Van

Gogh de 1948, malgré la rhétorique aujourd'hui datée du commentaire. La mise en scène de la psychologie supposée de l'artiste (« une tentative de raconter la vie imaginaire d'un peintre à travers sa peinture », dira le réalisateur à François Truffaut venu l'interviewer en 1956) par les mouvements de caméra est une gageure. La matérialité de la peinture surprise ainsi par effraction, une évidence - la même qui porte le magnifique *Cézanne* de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, quarante-deux ans plus tard. Celle qu'on retrouve, mieux, dans le méconnu *Gauguin* qui reprend en 1950 les mêmes procédés, améliorés de cette variante bienvenue : ce sont cette fois les mots du peintre (très bien dits par Jean Servais) qu'on entend, et non plus les discours de ses thuriféraires.

### RÉALISTE ET MATÉRIALISTE

L'action du cinéaste rend spécieux le débat académique « film d'art » ou « film sur l'art » - *La Danse de la vie*, de Peter Watkins, ou *Van Gogh*, de Maurice Pialat, sont tout simplement de grands films. *Le Mystère Picasso*, la meilleure mise en scène d'Henri-Georges Clouzot, et la plupart des autres, « savants » ou « grand public », des croûtes sur pellicule. Cela devient éclatant avec *Guernica* (1951), qui est presque jusqu'au bout un double coup de force, contre la commande artistique et contre la commande politique. Le réaliste et matérialiste Alain Resnais s'empare de l'événement historique du tableau de Picasso, du texte de Paul Eluard, de la voix de Maria Casarès : tout devient matériau, brutalement mêlé, dramatiquement interrogé par cette œuvre à la sauvagerie cubiste.

Avant l'épilogue « réaliste socialiste » et son baratin consolateur, le sujet atteint à la violence de la barbarie qui le délecte et à la violence de l'œuvre peinte, au-delà des vitres blindées et du consensus approbateur derrière lesquelles elle repose aujourd'hui. Puisque ces films sont au moins autant à voir aujourd'hui qu'à l'époque où ils furent tournés.

Jean-Michel Frodon

### Une semaine de projections

● La rétrospective Alain Resnais et le programme Cinématographies du désert (qui mêle fictions, documents et essais filmés) alternent salle 500, Forum des images, dans le Forum des Halles du 8 au 15 décembre. Chaque jour la première projection commence à 14 heures, la dernière est à 21 heures. ● Les films de la compétition officielle sont projetés salle 100 du même Forum, du 11 au 14 décembre. Un panorama français du film sur l'art est présenté du 8 au 10, puis un panorama international, le 14 ou le 15 décembre. Le palmarès sera proclamé le 15 à 20 heures. ● Tarifs pour toutes les projections : 25 F (20 F en tarif réduit) ; abonnement pour cinq séances, 100 F (85 F en tarif réduit). Forfait pour la durée de la biennale, 200 F (ou 170 F). Tél. : 01-44-78-12-33 et 01-44-76-62-00.

● Deux ouvrages sont publiés à l'occasion de la Biennale. Alain Fleischer présente le travail de Resnais sur les artistes, avec des témoignages d'Agnes Varda, Chris Marker, Robert Hessens et Gaston Diehl (*L'Art d'Alain Resnais*, Centre Georges-Pompidou, 120 p., 100 F). Le catalogue de la Biennale paraît, sous la direction de Gisèle Breteau-Skira, avec notamment les textes sur le désert de Théodore Monod, Mohammed Chouhik, Jacques Lacarrière (120 p., 120 F).

## Films d'archives ou de création, une sélection qui ne choisit pas

C'EST une question de prépositions. La Biennale se présente comme celle du film sur l'art. Mais ce pourrait être celle du film pour l'art ou - intitulé prêtant heureusement à confusion - du film d'art. C'est surtout une question de connivences. D'un côté, des peintures, des sculptures, des installations, des photos, leurs auteurs et leur présentation dans un musée, une galerie ou un atelier. De l'autre, un ou plusieurs cinéastes, une ou plusieurs caméras, le montage, le fond sonore, les textes. Sans oublier le problème de la diffusion, problème économique puisque de tels films sont peu susceptibles d'attirer l'attention générale, donc d'occuper tel horaire flatteur sur telle chaîne télévisée dite généraliste.

Entre les uns et les autres, d'innombrables questions se posent. Comment filmer une œuvre ? Faut-il parler ? Se taire ? Interroger l'artiste ? Ne pas l'interroger ? Lui demander de travailler devant l'opérateur ? Se l'interdire ? La sélection conçue pour la 6<sup>e</sup> Biennale qu'organise le Centre Georges-Pompidou accorde droit de cité à toutes les solutions et à tous les modèles, ce qui ne signifie pas que tous conviennent également. Ce qui ne signifie surtout pas que toutes donnent naissance à du cinéma, ni que toutes y aspirent. Ce serait même plutôt l'inverse. L'empire de loin, de très loin, un style (en vérité une absence de style) d'archiviste documentaliste extrêmement consciencieux. Sans doute est-ce là l'une des conséquences de

l'idéologie patrimoniale qui reconnaît partout des lieux de mémoire et redoute la perte de la moindre donnée.

Donc, on enregistre : interviews, souvenirs, autobiographies par bribes, citations, promenades dans les ateliers et les maisons, accrochages, menus moments du quotidien, circonstances supposées capitales. Pour l'historien, ces recueils d'informations peuvent être précieux, surtout quand ils s'intéressent à des artistes trop peu étudiés.

Il est bon que Pierre Aubry en 1997 et Olivier Etcheverry en 1998 soient allés voir Pierre Bettecourt dans sa maison peuplée d'hallucinations faites sculptures. Gilles Perru s'est rendu auprès de Jean-Paul Marcheschi qui, avec une parfaite simplicité, s'explique sur ce qu'il fait et le montre, sans pose.

### APOLOGIE, DANGER

En chroniqueuse des musées, Cécile Déroutille raconte, lettres à l'appui, comment, en 1956, le Musée des beaux-arts de Lyon faillit ne pas acheter le  *Paysage blond*  de Dubuffet que celui-ci céda à moitié prix - et cela parce que les bourgeois lyonnais du conseil d'acquisition trouvaient Dubuffet bien peu respectueux des bonnes manières picturales. Le film, dans ce cas, est de l'archive en images.

Les dangers sont prévisibles : abonder à l'excès dans le sens de l'artiste ; tomber dans l'apologie lyrique ; inventorier des œuvres et des illustrations. Le vertueux *Bizun in Labirint*, des Roumains Anca

Laurentice Damian, autant que l'énumérateur *Contacts* : *Sophie Calle*, de Jean-Pierre Krief, n'échappe pas à ces défauts. Encore l'intérêt est-il, dans ces cas, soutenu par la présence, fit-elle mal montée, d'une singularité créatrice.

On ne saurait en dire autant du *Portrait of an Artist* qu'Anne-Laurence Bizeau et Richard Mothes consacrent au peintre réaliste Jérôme Lagarrigue, ni de *Tamangur*, du nom d'une forêt suisse où Stephen Macmillan suit le peintre Andrew Ward, lequel, torse nu dans la nature, peint en grand format des rochers et des racines. Héroïsation naïve, dépourvue de distance critique.

Ces films, et tous ceux du même type qui figurent dans la sélection, font cependant l'économie d'une question : un tableau, une sculpture, ça se filme comment ? En plan fixe et pleine lumière, en mou-

vement et lumière frissante, de près ou de loin ? La plupart des réalisateurs se bornent à jouer du gros plan et du détail, au risque d'ôter à l'œuvre sa cohérence visuelle.

### LA THÉATRISATION OU... RIEN

N'en est que plus remarquable la tentative d'Elsa Cayo. Son *Obstacle au mouvement* montre des installations et des photos de Didier Vermeiren telles qu'elles ont été exposées récemment en Allemagne. Aucun commentaire ne sollicite l'oreille. Le noir et blanc se révèle parfaitement adapté, parce qu'il met en évidence les lignes de force des pièces et l'accord qui les lie à l'architecture qui les enveloppe. Juste leçon d'ascétisme et de respect : si l'œuvre « tient », elle n'a nul besoin d'un grand orchestre, d'un bavardage emphatique, d'une mise en scène appuyée. Mahler faisait observer qu'une symphonie, si

### De la toile à la pellicule

Le thème du film sur l'art avait fait l'objet, les 14, 15 et 16 mars 1997, à la Cité du livre d'Alx-en-Provence, d'un très intéressant colloque, dont les actes viennent d'être publiés. L'avant-propos d'Yves Chevrelis-Desbiolles, organisateur des débats, et les contributions de Philippe-Alain Michaud et de Jean-Paul Fargier permettent de mieux définir les enjeux du rapport entre pellicule (ou vidéo) et toile, qu'illustrent plusieurs interventions monographiques. Par ailleurs, le Musée d'Orsay organise une série de projections consacrées à ceux qui ont filmé l'œuvre de Van Gogh, de Labarthe à Kurosawa, de Ménéghetti à Altman, de Cozarinsky à Pialat. \* *Le Film sur l'art et ses frontières*, université de Provence-Institut de l'image, 228 pages, 150 F. Week-ends Van Gogh au Musée d'Orsay, les 5, 6, 19 et 20 décembre. 62, rue de Lille (Paris 7<sup>e</sup>). Tél. : 01-40-49-47-42.

Philippe Dagen

Cour  
berceau  
théâtre

Notre pro

parfum e  
la c  
de S

الرياضي



# Le Royal Court de Londres, berceau de l'invention théâtrale

## Le festival Choice est l'occasion de vérifier l'engagement intact de cette institution singulière

LONDRES

de notre envoyé spécial  
L'énergie. S'il est un mot sans cesse répété, illustré, dans les couloirs et les escaliers étroits du Royal Court à Londres, ce n'est pas celui d'intelligence, pas celui d'émotion ou de style, surtout pas celui d'art, mais celui d'énergie. Il est l'appel à une force vitale, créative, à la libido d'une jeunesse, d'une recherche de jeunesse, sans cesse renouvelée. Le Royal Court, qui n'a pas son équivalent en France, est un théâtre national essentiellement consacré à la découverte de nouveaux auteurs et à la mise en scène de leurs pièces. Ceux qui règnent ici sans partage sont les écrivains, dramaturges, eux et uniquement eux.

En quarante ans, depuis le coup d'éclat d'un inconnu, John Osborne, en 1956, avec *Look Back in Anger* (La Paix du dimanche), il est peu d'auteurs de théâtre britanniques qui ne soient passés sur ses planches. Arnold Wesker, John Arden et Edward Bond y ont fait leurs premiers pas et, plus récemment, Martin Crimp ou Jim Cartwright, que la France commence seulement à découvrir, figures d'une nouvelle génération dont les aînés ont à peine dépassé les trente ans, d'ores et déjà représentés dans le monde entier, celle de Sarah Kane (auteur du retentissant *Blasted*), de Mark Ravenhill (et le non moins provocant *Shopping and Fucking*), ou de Jez Butterworth ( *Mojo*).

Au cours de ces cinq années d'un boom créatif ininterrompu, le Royal Court a décidé d'intensifier sa recherche de textes à l'étranger, afin d'enrichir son répertoire. Avec Elyse Dodgson, directrice associée, l'équipe s'est dirigée, « là où [elle] sentait une énergie nouvelle » : en Allemagne d'abord, chez Thomas

Oestermeier à La Baraque de Berlin ; et bien plus tard en France, chez Stanislas Nordey au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Circulation des textes, échanges, rencontres, visites d'auteurs accélèrent la constitution d'une nouvelle Europe des théâtres, où la nouveauté passerait par celle de la pièce. Depuis, la course au texte s'est éten due à l'Italie, à l'Espagne. Une classe d'été a réuni à Londres de jeunes auteurs du monde entier, dont le Français Lionel Spycher (auteur de *Pit-Bull*, présenté depuis mardi 1<sup>er</sup> décembre à Saint-Denis).

### INITIATION ET PROSPECTION

Mais le Royal Court s'investit plus encore dans une section à la fois d'initiation à l'écriture théâtrale et de prospection de talents inédits : le Young People's Theatre (Théâtre des jeunes). Limite d'âge : vingt-six ans. Une quarantaine d'auteurs potentiels sont dorénavant par les dramaturges maison, tandis qu'une offensive pour susciter des

### Une simple affaire de nom

Pendant les travaux de rénovation de son siège, sur Sloane Square, le London's Royal Court Theatre occupe le Théâtre des Ambassadeurs, près de Covent Garden. Il devrait réintégrer ses locaux à l'été 1999. L'essentiel des travaux a été financé par la Loterie nationale. Les règles de la Loterie exigent de lever au moins un quart du financement auprès de mécènes privés. Or il manquait 3 millions de livres (30 millions de francs) pour boucler le budget.

La Fondation Jerwood, qui participe déjà de façon significative au financement du Royal Court, s'est offerte à les régler, à une condition : que le lieu se nomme désormais le Jerwood Royal Court. Veto immédiat de Buckingham, aucune appellation ne pouvant précéder le mot « royal ». La société a donc proposé de nommer l'Institution Royal Court Jerwood Theatre, suscitant cette fois une levée de boucliers de tous les défenseurs du théâtre public. Un compromis a été trouvé le 2 décembre, attribuant le nom de Jerwood Theatre Upstairs à l'une des salles du nouvel édifice et Jerwood Theatre Downstairs à l'autre. Le Royal Court demeure.



Graham Whybrow, directeur littéraire du Royal Court, reçoit deux mille cinq cents manuscrits par an.

textes est menée tous azimuts, dans les écoles, les lycées, les associations, les réunions pour jeunes sans domicile fixe. « Pour ces derniers, il ne s'agit en aucun cas d'un goulet, précise le directeur artistique du Théâtre des Jeunes, Cal Miller. Nous n'avons pas décidé qu'il nous fallait des SDF. Nous pensons qu'il y a un réel potentiel d'écriture parmi eux et qu'aucun n'aura les moyens de photocopier son manuscrit, ni de l'envoyer par la poste. » Au Théâtre des Jeunes, le goût de l'aventure est une discipline, la ga-

rantie de trouver les repères que ses animateurs se refusent à définir ou à imaginer, comme ils se refusent à former des auteurs professionnels. Partout résonne l'appel « à prendre des risques », à refuser de « s'insulariser », à s'ouvrir sans cesse pour « faire entendre le monde ». Ainsi se sont-ils aperçus récemment qu'ils n'avaient jamais reçu une seule pièce provenant des Chinois de Londres (leur quartier avoisine le théâtre). Ils y ont immédiatement constitué un groupe de travail : « Peut-être que rien n'en sortira. Peut-être que cela n'aura rien à voir avec une problématique chinoise. Il faut être prêt à toute surprise. »

### LA FAMILLE AU CENTRE

Le festival Choice (Choix) est l'expression de ce Théâtre des Jeunes. Présentées au public quatre pièces longues et six courtes, dont les auteurs ont entre treize et vingt-six ans et viennent du Royaume-Uni, des Etats-Unis, du Sri Lanka ou d'Ouganda. Un vrai metteur en scène (une pièce de dix minutes écrite par une jeune fille de seize ans et est dirigée par Ian Rickson, le directeur artistique de l'institution), une distribution sensible de comédiens professionnels et deux semaines de répéti-

tion. La souplesse et la rapidité d'exécution des Britanniques, leur disponibilité avant que leur tradition, leur permettent d'aller au fond de pièces dans lesquelles l'expression des psychologies et la mise en jeu des situations tiennent la part dominante. Qui s'étonnera de voir la famille au centre de la scène ? Dans sa déshérence ou dans son oppression. Pères absents ou pères menaçants d'enfants à la dérive, toujours malades d'une famille mal constituée. Des amours incertaines, l'homosexualité qui affleure, la bibine des parents contre le pétard des enfants, tendent à porter le quotidien vers le pathétique. Cela est particulièrement sensible dans *Bluebird*, de Simon Stephens (récit de l'enfance d'un chauffeur de taxi-romancier), auquel la très jeune assistance a fait un de ces triomphes qui pourrait lui valoir, au prix de légers remaniements, un billet pour le West End.

J.-L. P.

\* « Choice : New Plays by New Writers », Royal Court Theatre Upstairs, West Street, Covent Garden, WC2, Londres. Tél. : 00-44-171-565-50-00. Jusqu'au 18 décembre.

## Graham Whybrow, directeur littéraire du Royal Court « Notre premier devoir est de soutenir les auteurs »

LONDRES

de notre envoyé spécial  
« Quand s'est engagée la politique des auteurs du Royal Court ?

« Le renouveau du Royal Court date des années 50. Les grands auteurs britanniques étaient alors Noel Coward ou Terence Rattigan, avec leurs dialogues cérébraux, leur culture sans enjeu, superbe. La nouveauté était alors en Allemagne et en France. Le directeur artistique du Royal Court, George Devine, est allé à Berlin, chez Brecht, et à Paris, la ville de Genet, Adamov, Sartre, Beckett. A son retour, il a mis en place un système qui accorde le rôle principal à l'auteur dramatique, tous les autres - le metteur en scène, le décorateur, les acteurs - devenant ses interprètes. Un véritable défi lancé contre trois des idées qui allaient dominer ailleurs : celle du metteur en scène-auteur ; celle de l'acteurvedette ; et enfin celle de la scénographie toute-puissante qui conduirait les spectateurs à applaudir dès que le rideau se lève.

- Quel est le rôle du metteur en scène chez vous ?

« Nous ne cherchons pas des metteurs en scène, mais des serviteurs du texte. Voyez le travail de notre directeur artistique, Ian Rickson, il n'impose pas sa signature sur l'œuvre. Chez nous, l'auteur participe étroitement aux répétitions, à la mise en scène. C'est lui qu'on écoute. Notre premier devoir est de le soutenir, de le protéger parce qu'il n'a pas le pouvoir. Et c'est ce que nous n'avons cessé de faire depuis plus de quarante ans. C'est-à-dire durant l'époque où s'imposaient en France les metteurs en scène-auteurs : Brook, Chéreau, Wilson, qui pensent que ce sont eux les artistes et que les autres doivent collaborer à leur vision. »

- Y a-t-il eu des résistances à cette ligne ?

« Les tentations de déborder les auteurs ont toujours été présentes. J'en vois deux principales. La première, issue des mouvements politiques des années 60, est celle du partage. Le metteur en scène et les

acteurs veulent s'emparer du script et distribuer le pouvoir. La seconde est celle de la performance, d'un théâtre physique qui cherche d'autres manières de travailler, soit sans textes, soit même dans l'adaptation d'un livre, comme on a pu le voir chez Mnouchkine ou Marthaler. Les réalisations des metteurs en scène de la performance - comme Wilson ou Brook - ont décrit une sorte de parabole, avec une période d'ascension, puis ils ont commencé à se répéter. »

- La même chose ne peut-elle se produire avec les écrivains ?

« Non, parce qu'ils sont hors du bâtiment. En cherchant de nouveaux auteurs, on trouve de nouvelles formes, une nouvelle culture, on réinvente sans cesse le travail. A la fin des années 80 et au début des années 90, il y a eu une crise de l'écriture. Et tout est reparti sous l'impulsion d'un nouveau directeur, Steven Daldry. Auparavant, il montait Marieluise Fleisser dans sa minuscule salle du Gate Theatre ou des pièces de

l'âge d'or espagnol, avec trente acteurs sur scène et vingt spectateurs dans la salle. Il avait une vision flamboyante du théâtre et pas de pratique réelle des nouvelles écritures. Et pourtant, il en est devenu un véritable entrepreneur. Le nombre des pièces montées au Royal Court est passé de douze à dix-neuf par an. Il a développé les festivals de jeunes auteurs... »

- Où trouvez-vous vos pièces ?

« Partout. J'en reçois cinquante par semaine. La culture du Royal Court, c'est de conduire chacun à chercher des pièces et des auteurs. D'abord en Grande-Bretagne, et ensuite à l'étranger. Nous voulons créer notre propre répertoire d'auteurs nationaux et internationaux. Mais pas question d'importer autre chose que du nouveau. Ce serait trop facile. Nous voulons mettre en scène les pièces avant qu'elles ne le soient dans leur pays d'origine, comme nous l'avons fait avec le Français Christophe Pellet. Nous voulons prendre des risques. A nous de gagner les spectateurs et les critiques à notre politique.

- Défendez-vous une forme d'écriture ?

« Lorsque nous avons mis en scène *The Beauty Queen of Leenane*, son auteur, Martin McDonagh, était un inconnu âgé de vingt-cinq ans. La pièce est maintenant montée à Broadway, traduite dans vingt-deux langues, jouée dans vingt-six pays. Voilà ce que nous avons d'un côté. A l'opposé, il y aurait Sarah Kane, qui avait vingt-trois ans à l'époque de *Blasted*, sa première pièce, montée notamment par Peter Zadek à Hambourg. Nous continuons à travailler avec elle, elle a écrit une autre pièce, *Cleansed*, pour nous. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

### DÉPÊCHES

■ DANSE : Jiri Kylian, cinquante et un ans, quitte la direction du Nederlands Dans Theater, une des meilleures compagnies au monde. Le chorégraphe tchèque, qui avait pris ses fonctions en 1978, restera cependant le chorégraphe-associé et conseiller artistique du Nederlands. C'est Marian Sarstadt, cinquante-six ans, actuelle directrice du conservatoire royal de danse de La Haye, qui le remplacera à partir du 1<sup>er</sup> août 1999. Jiri Kylian et le Nederlands seront à l'Opéra de Paris à partir du 15 décembre avec une création, *One of a Kind*, pour fêter le cent cinquantième anniversaire de la Constitution des Pays-Bas.

■ PATRIMOINE : M<sup>me</sup> Trianti, directrice du premier département des antiquités classiques d'Athènes, responsable de l'Acropole, a été limogée jeudi 3 décembre parce qu'elle avait décidé de fermer le musée, en contrebas de l'Acropole, faute de personnel. Le ministre de la culture, Evangelos Venizelos, a indiqué que « malgré le mince budget de son ministère, il ne manquait pas de subventions pour payer un personnel suffisant afin que les musées et les sites restent ouverts ». - (AFP)

■ ARCHITECTURE : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a remis jeudi 3 décembre les insignes de la Légion d'honneur aux quatre architectes concepteurs du Grand Stade de Saint-Denis : Claude Costantini, Aymeric Zublena et Michel Regembal ont été faits chevaliers et Michel Macary a été fait officier. La ministre a déclaré que la victoire de l'équipe de France le 12 juillet dernier était « aussi celle du Stade de France et de ses architectes ».

■ MUSÉES : le Palais des beaux-arts de Lille a reçu le prix du Musée du Conseil de l'Europe 1999, vendredi 4 décembre, destiné à encourager la contribution d'un musée à une meilleure compréhension de la culture européenne. Le Palais des beaux-arts se voit récompensé pour sa « volonté de présenter la culture de l'Europe du Nord en transcendant les frontières nationales et les barrières linguistiques ».

### Bemart Parquets : les Parquetiades

un week-end privilégié pour penser parquets : remises 15 % sur 200 parquets, l'accueil, le choix juste et les conseils Bemart, un coin-enfants... dans une salle d'exposition confortable animée par une harpiste...

**bemart parquets**  
156, rue des Pyrénées  
75020 Paris  
tél. : 01 46 36 32 08  
www.bemart.fr - info@bemart.fr  
samedi et dimanche

## leur parfum envoûte le public et la critique

les fleurs de Shanghai  
Un film de HOU HSIAO-HSIEN

### chaud dedans

# Stockholm

CAPITALE CULTURELLE DE L'EUROPE 1998

Documentation gratuite sur marchés de Noël, réveillons, week-ends et séjours : Office Suédois du Tourisme, 18, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 01 53 43 26 27. fax 01 53 43 26 24.

Nom : .....  
Adresse : ..... M1

# Aux Transmusicales, la prise de pouvoir des musiques électroniques

## Le groupe britannique Bedlam Ago Go entre techno, rock binaire et reggae

Renonçant à tenter de discipliner la civilisation du bruit, les musiques électroniques l'ont reléguée en fond afin de pouvoir parler, ou jouer de

la musique malgré tout. L'injection à haute dose des échos d'une planète de plus en plus bavardes brouille les cartes des vingtèmes Rencontres

transmusicales de Rennes, chahutées par des musiques dont les genres se discernent de plus en plus difficilement.

**20<sup>e</sup> RENCONTRES TRANSMUSICALES, Rennes, le 4 décembre.**

**RENNES**  
de notre envoyée spéciale

Dans la société dite de l'information, les musiciens n'ont plus droit aux silences. La planète est bavarde et digère un flux continu de mots on line, de communications par satellite, de bruits - sirènes, moteurs, radios, télévisions. Le hip-hop, puis les musiques électroniques, ont intégré cette profusion de signaux sonores, et plutôt que de chercher à discipliner la civilisation du bruit, l'ont reléguée en fond afin de pouvoir parler, ou jouer de la musique malgré tout. L'injection à haute dose des échos du globe brouille les cartes des vingtèmes Rencontres transmusicales de Rennes, chahutées par des musiques dont les genres se dis-

cernent de plus en plus difficilement.

Présentés le 4 décembre à La Cité, une salle attenante à la Maison du peuple, lors de la seule soirée « anglaise » des Trans 1998, le groupe Bedlam Ago Go érige le flou en dogme du métissage. Originaires de quartiers durs (drogue, chômage, violence) de Leeds, les quatre membres du groupe suivent la trace de l'électrisme vital de Massive Attack, en y mettant sans doute moins de sérieux et davantage de glamour. Pour figurer le murmure incessant de la planète, le quatuor use des bruitsages électroniques et des samplers, des grincements de platine propres au rap. Pour l'ordonner, Bedlam Ago Go fait osciller le rythme entre techno (Phil, rumeur invétérée, aux machines), rock binaire et reggae. Enfin, pour l'épreuve d'expression directe, la voix (Leigh Kenny) passe

en revue toutes les possibilités actuelles : la scansion du rap, la dub-poetry, la chanson à texte (*Heroin, Paranoid, Demons in the Reef*), le funk ou le punk (Twill à la guitare). Leigh Kenny s'est même découvert des facilités à chanter *Summer Breeze* des Isley Brothers, mélodie sucrée ici offerte sur un tapis de guitare dépouillée et virtuellement schématique.

L'édition 1998 des Transmusicales ressemble ainsi à un vaste réseau téléphonique - toutes langues et langages y sont autorisés, à condition de posséder la technique de diffusion - en perpétuelle mutation. Heureusement, il y a des poses et des à-côtés, tel le duo improvisé, en peul et en breton, entre le Sénégalais Baaba Maal et Denez Prigent pour « Le Pont des artistes » d'Isabelle Dhordain, une émission de France-Inter. Et puis encore, invités au Liberté Bas, les

vénéral Frères Morvan, Yvon, François, Henri, paysans de Botcol, commune de Saint-Nicodème, inlassables défenseurs du chant *kan ha diskan*.

**EN BOUCHE-TROU**

Pas un musicien, ou presque, n'a échappé à la tentation de la musique électronique : ni Denez Prigent, Breton venu de l'austérité du gwerz, ni Delakota, quatuor anglais à la base amateur de rock caré, ni Nitin Sawhney, pianiste, ex-membre du James Taylor Quartet et complice de Tavin Singh, fer de lance du mélange anglo-indo-pakistanaï. Nitin Sawhney, en concert le 4 décembre dans la salle du Liberté Bas, joue du jazz. Mais avec une chanteuse soul, son chanteur traditionnel hindou, des tabla, un toaster métré et des ordinateurs. *Displacing The Priest*, son dernier album (chez Outcast), est un appel à la recherche de la spiritualité.

Le très jeune public des Trans appartient à la génération techno. Il aura donc sa part de DJ. Dans le fleuve de la programmation, on les utilisera éventuellement en bouche-trou, comme naguère les équilibristes ou les dresseurs de chiens, puis les folk-singers à guitare sèche, pour faire patienter le public pendant les changements de groupe - toujours aussi longs malgré les progrès supposés de la technique. D'excellents professionnels, tels que DJs Richard Cameron et Karin Ras (rendance *easy-listening*) ou DJ Morpheus (Samy Birmbach), artisans des compilations Freezone chez Crammed Disc, s'échinent ainsi à capter l'attention d'un auditoire distrait. C'est du gâchis.

Stéphane Davet

Véronique Mortaigne

### INSTANTANÉ LA RETENUE DE MATHIEU BOOGAERTS

Pour la deuxième année, les Trans s'excellent à l'Aire libre. Un joli théâtre de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, où un artiste prend le temps de s'installer pendant la durée du festival, pour y poser une création plus qu'un simple concert. Après Le Phare de Yann Tiersen, Simple/Compliqué de Mathieu Boogaerts. Un jeune homme timide aux allures de moineau héberté. Buster Keaton d'une chanson si pudique qu'elle joue avec les mots, les notes, les sentiments avec de drôles de pincettes.

Parfois frustrante sur disque (dernier album, *J'en ai marre d'être deux*), cette retenue sait admirablement se mettre en scène. Surplombés de petites lampes kitsch, baignés de vert et de bleu, Mathieu Boogaerts (guitare, voix), Zaf (contrebasse), Laurent Robin (batterie) travaillent une géométrie minimale. Trois carrés de lumière blanche délimitent l'espace du trio. Sur le squelette d'un groove funk, reggae ou jazzy, les musiciens déplacent verbe et sons avec une fantaisie lunaire.

Petit homme vert, le chanteur effleure seul sa guitare - c'est simple - ou tente d'orchestrer ses deux acolytes en combinaison blanche - c'est compliqué. Leur complicité mélange jusqu'au burlesque improvisation et précision des gestes. Perpétuels jeux rythmiques et

phonétiques, les chansons - *Bill, Tout à l'air du toc, L'impact de nos ex, Bon voyage, Super...* - restent trop souvent à la lisière des émotions. Mathieu Boogaerts, pourtant, sait faire rire et toucher. En dansant comme un automate, en reprenant Michael Jackson (*Beat It/Billy Jean*) ou son aîné complice, Dick Annegarn (*Les Tréques*), en s'amusant avec le public de ses propres maladrotes et de ses enthousiasmes. Embellis par la qualité du son et de la scénographie, chaque murmure est un clin d'œil, chaque hésitation une trouvaille musicale. De nouveau sur la scène de l'Aire libre les 5 et 7 décembre, ce spectacle sera donné le 9, à Paris, au Café de la danse, avant de parcourir la France en 1999.

## L'opéra brutal de Weegee à la Maison européenne de la photographie

**LE MONDE DE WEEGEE, Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 30 F et 15 F. Jusqu'au 14 février 1999.** « Weegee, toute la ville en scène », de Miles Barth, traduit de l'anglais (États-Unis) par Marie-France de Paloméira. Seuil, 266 p., 272 photos, 450 F.

Dans le flot des 72 expositions du Mois de la photo à Paris, il y en a au moins une qu'il fallait réviser : Weegee. Parce que l'œuvre de cet artiste d'Europe centrale, né Arthur Fellig (1899-1968), qui a bâti sa légende sur le pavé new-yorkais dans les années 30, est essentielle. Une œuvre qui, au-delà de sa pertinence, occupe une place charnière dans la photographie, entre le document et l'œuvre d'art ; une œuvre qui permet de comprendre comment un travail d'information peut déboucher sur une création, comment une vision au plus près du quotidien peut générer des formes.

Or l'exposition de 161 photos de Weegee sur les murs de la Maison européenne de la photographie (MEP) est un gâchis, tant les images découpées au scalpel, violentes, intransigeantes, apparaissent ici domptées, mièvres, banalisées. Ennuyeuses, même. De Weegee, on retient sa chronique obsessionnelle et quotidienne, plus nocturne que diurne, de la vie à New York entre 1935 et 1945, au plus près des faits divers, assassinats, suicides, délits, drames passionnels, accidents, arrestations, incendies... Weegee photographie tout le monde, avec une prédilection pour les extrêmes, les marginaux à la rue et les décideurs qui fréquentent les soirées à la mode (les élégants à l'opéra). Il montre toujours l'homme dans le décor urbain - les milliers de gens agglutinés sur une plage de Coney Island - et dresse ainsi le portrait d'une ville énergétique, qui se débat, vit et survit.

Il y a chez Weegee une obsession de la rapidité, un souci

constant de la confrontation avec le quotidien. Il a été le premier photographe à obtenir l'autorisation d'installer un radio à ondes courtes dans sa voiture pour capter les messages de la police ou des pompiers, afin d'arriver sur les lieux d'un « drame » avant la police. Le premier aussi à utiliser des méthodes brutales, que ne renieraient pas les paparazzi. A installer un laboratoire dans le coffre de sa voiture et tirer au plus vite les documents qui alimenteront les journaux. A s'armer d'un flash pour extraire de la nuit obscure le maximum de détails. A utiliser un négatif à infrarouge pour surprendre les amoureux au cinéma.

**L'ODEUR DU SANG FRAIS**  
Tout cela n'est pas anecdotique. Weegee, qui n'a rien d'un cheval de course, veut aspirer la brutalité de l'événement avant que les institutions - police, pompiers, justice, ambulances, etc. - n'interviennent pour organiser ce chaos et le rendre acceptable.

La presse illustrée des années 30 a été, pour nombre de photographes, un refuge qui leur a permis de développer des recherches formelles dans la tradition de l'art

moderne. Rien de cela chez Weegee, qui n'a pas glorifié la mécanisation et la machine industrielle. L'événement, rien que l'événement, nommé, identifié, contextualisé ; la rue, rien que la rue. *La Ville nue* : c'est le titre de son ouvrage principal, publié en 1945, date à laquelle il se tourne vers une autre carrière, le cinéma notamment. Ce Weegee intrinsèque est actuel. Cité par nombre d'artistes dans la lignée du pop art et amené à travailler sur le document vernaculaire, c'est ce Weegee qui a été bien cerné par John Coplans, dans son livre *Weegee's New York 1935-1960* (Schirmer-Moser, 1982).

Un autre Weegee surgit à la MEP. Le lieu d'abord ne facilite pas la présentation d'images d'ouïe se dégage l'odeur du sang frais. Cet hôtel particulier cossu hache une œuvre en deux salles séparées par un escalier imposant. Les espaces sont trop exigus pour accueillir des images qui s'alignent en rangs serrés, sans rythme ni scénographie.

La découpe en thèmes est également contestable. L'exposition a été réalisée à partir des archives Weegee - négatifs, tirages, notes -

conservées à l'International Center of Photography de New York (ICP). Weegee avait classé ses archives par thèmes : Lower East Side, Police, Incendies, Opéra, Guerre, Harlem, Cirque, Célébrités, Distorsions, etc. Ce classement se retrouve naturellement dans *Weegee, toute la ville en scène*, que vient de publier Miles Barth, conservateur à l'ICP, aux Editions du Seuil (*Le Monde* du 17 octobre 1997).

Le même Miles Barth a transporté sur les murs de la MEP ce classement thématique. L'exposition est un tout autre exercice que le livre - ou l'archive méthodique. Que voit-on ? Une œuvre présentée sans hiérarchie ni point de vue esthétique. Des images moyennes ou médiocres - les distorsions, le cirque - sont aussi bien traitées que les admirables faits divers. Des chefs-d'œuvre sont relégués dans des coins ou surgissent comme un cheveu sur la soupe. C'est un Weegee anecdotique qui est présenté. Un illustrateur qui fournit sagement des images sur commande. Un artiste rentré dans le rang bien malgré lui.

Michel Guerrin

### NOUVEAU FILM

**AU-DELÀ DE NOS RÊVES**  
On sait que la formule hollywoodienne tient en un mot : le rêve. On sait aussi que ce dernier, depuis quelque temps, sent vaguement le fiasco. Comme son titre l'indique, ce film va plus loin encore, au-delà des rêves, et du reste. Après que le générique a donc condensé, en quelques minutes, la rencontre d'un couple idéal, son mariage, la mort de ses deux enfants puis celle du père de famille (Robin Williams), l'action, passé le massacre, se noue au paradis. Visité naguère brillamment par Lubitsch et Capra, le lieu inspire à Vincent Ward une débauche d'effets spéciaux. Ils consistent à conférer au film une hideur inédite au cinéma et permettent à Robin Williams, sans en grimaces que ja-

mais, d'établir par la seule force de son amour une communication avec sa femme dans un univers constitué par les tableaux que celle-ci continue de peindre sur terre. Inconsciemment, et va directement en enfer, nouvelle séparation que Williams surmontera in petto. L'œuvre s'achève sur une image de la famille américaine avec chien, telle qu'en elle-même l'éternité la change, tandis qu'on se demande de quel degré exact de délégation de la réalité et du mythe américains ce groupe de momies témoigne.

Jacques Mandelbaum  
Film américain de Vincent Ward. Avec Robin Williams, Cuba Gooding Jr, Annabella Sciorra, Max Von Sydow. (1 h 46.)

### SORTIR

**PARIS**

**Le Glossaire**  
Avec *Le Glossaire*, l'écrivain occitan Max Rouquette s'amuse gentiment des mots pris au piège de l'incompréhension ou du ressassement mécanique. Les comédiens-français Catherine Salvat, Albert Aveline, Catherine Sauval, Igor Tyczka et Michel Robin entrent dans le jeu de Max Rouquette : ils prennent visiblement plaisir à jouer ses mots.  
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Palais-Royal. Du lundi au samedi, à 18 h 30. Relâche jeudi et dimanche. Tél. : 01-44-58-98-98. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 26 décembre.

**La Cruche cassée, de Kleist**  
Philippe Berling met en scène *La Cruche cassée*, unique comédie du dramaturge romantique allemand Heinrich von Kleist. Cette pièce est le cauchemar étoilé et vagabond de l'homme, hanté par ses appétits, manger, boire, exercer son pouvoir et désirer, de tout son être. Onze comédiens jouent cette fable philosophique.  
Théâtre de l'Est parisien, 139, avenue Gambetta, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pelleport. Les mardi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F. Jusqu'au 20 décembre.

### GUIDE

**FILMS NOUVEAUX**

Au-delà de nos rêves de Vincent Ward (États-Unis, 1 h 46).  
Central do Brasil de Walter Salles (Brésil, 1 h 45).  
Franz Fanon : peau noire, masque blanc d'Isaac Julien (Grande-Bretagne, 50 min).  
Hors d'attente de Steven Soderbergh (États-Unis, 2 h 02).  
Kanzo Senrei de Shohei Imamura (France-Japon, 2 h 08).  
Sacré Père Noël dessin animé de Dianne Jackson et Dave Urwin (France, 30 min).  
The Ocel Couple 2 : Travelling Light Film américain de Howard Deutch (États-Unis, 1 h 30).

**TROUVER SON FILM**

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Rmin).

**VERNISSAGES**

Roger Ackling  
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 5 décembre au 16 janvier. Entrée libre.

**ENTRÉES IMMÉDIATES**

Le Kléopâtre Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
Kléopâtre  
Conception et mise en scène : Barabas. Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaures, 93 Aubervilliers. M<sup>e</sup> Fort d'Aubervilliers. Le 5, à 20 h 30 ; le 6, à 17 h 30. Tél. : 01-49-87-59-59. 145 F et 240 F.  
Kéyassine  
Compagnie Les Arts sauts. Espace châteaues du parc de La Villette, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La-Villette. Le 5, à 20 h 30 ; le 6, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-73. 115 F et 140 F.  
Compagnie Hervé Dissanas  
Sans voix. Les Gibiers du berceau. Théâtre, 12, rue Saclé-Carnot, 92 Vanves. Le 5, à 20 h 30 ; le 6, à 16 heures. Tél. : 01-46-45-46-47. 80 F.  
Compagnie Toothpick  
Tero Saarinen : Westward Ho, Overdosed Moods. Jorma Uotinen : B 12. Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile Varlin, 94 Villejuif. M<sup>e</sup> Paul-Vaillant-Couturier. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-49-58-17-00. 120 F.  
Leila Haddad  
La Danse des sept voiles. MJC Théâtre, 96, rue Saint-Denis, 92 Colombes. Le 6, à 17 heures. Tél. : 01-47-92-42-70. 90 F.  
Pierre-Laurent Almond (piano)  
Messiaen : Vingt regards sur l'Enfant Jésus.

**Le cinéma selon Walter Salles**  
A l'occasion de la sortie de son dernier opus *Central do Brasil* (*Le Monde* du 3 décembre), le cinéaste Grand Action a demandé au réalisateur brésilien Walter Salles de choisir quatorze de ses films favoris. Successeur du cinéma novo, admirateur d'Antonioni et de Wim Wenders, Walter Salles a notamment sélectionné *Jules et Jim* de François Truffaut, *Dans la ville blanche* d'Alain Tanner, *Mean Streets* de Martin Scorsese, *Au fil du temps* de Wenders, *L'Aurore* de Murnau...  
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. Jusqu'au 16 décembre. 23 F.

**Daara J.**  
Dans la lignée des très exposés Positive Black Soul, voici un autre groupe de rap sénégalais, lui aussi plutôt convaincant, qui aime à rappeler que le Sénégal n'a pas attendu les États-Unis pour inventer le rap. Ce style, disent-ils, ressemble comme deux gouttes d'eau au rasta, une tradition vocale sénégalaise fort ancienne (CD *Katim/Déclic*). Également au programme, seggae marocain (alliage sega et reggae) avec Ras Natty Baby, qui présente également son dernier album, *Seggae Time* (chez Déclic).  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. 140 F.

**Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaures, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 120 F.**  
Quatuor de Tokyo  
Smolarek : Quatuor à cordes n° 1 « De ma vie ». Beethoven : Quatuor à cordes op. 59 n° 3.  
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Le 6, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.

**Orchestre des Concerts Lamoureux**  
Dvorak : Danse slaves, Dutilleul : L'Arbre des songes. Tchaïkovski : Symphonie n° 4. Olivier Charrier (violin), David Wroe (direction).  
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jaurès. Le 6, à 17 h 45. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

**Orchestre philharmonique d'Oslo**  
Rautavaara : Angels and Visitation. Prokofiev : Concerto pour violon et orchestre n° 2. Sibelius : Symphonie n° 5. Salvatore Accardo (violin), Leif Segerstam (direction).  
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 290 F.

**Ben Sidran Quartet**  
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 5, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-80. 80 F.

**Glean Cornwell**  
Au dix des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 5, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

**Paul Waller**  
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pigalle. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-69-99. 168 F.

**Hugh Cornwell**  
Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jacques-Bonsergent. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-49-06-01-20. De 100 F à 120 F.

**Yann Tiersen, Reprises de tête**  
La Pêche, 16, rue Pépin, 93 Montreuil. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-48-70-69-65. De 40 F à 50 F.

**Rachel des Bois, M<sup>e</sup> Chorn, Mongand**  
Le Flan, rue Romy-Caldagne, 91 Bis-Orange. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-90 F.

### ANNULATIONS

**Haydée Alba**  
Espace Kirin, 10, rue de la Vecquerie, Paris 11<sup>e</sup>. Le 5 décembre. Tél. : 01-44-64-71-50.

### RÉSERVATIONS

**Carte blanche à Jacques Higelin**  
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaures, Paris 19<sup>e</sup>. Les 19, 21 et 22 décembre, à 20 heures ; le 20, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F et 160 F.

### DERNIERS JOURS

**6 décembre :**  
Le Corps et la Ville : John Van der Kaauw et Jeroen de Vries  
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-53-12-40. 20 F.

**DÉTAILLANT GROSSISTE**  
VENO AUX PARISIENNES  
Avec un grand choix de produits de qualité.  
**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Prix de gros  
200x150 à 400x200 - ESPÈCE - SPOIRS  
DUN, ORLÉANS - SUIVANT - BRASSIERS  
**CANAPÉS, SALONS, CUCULO**  
Cuir - Tissus - Alcantara  
Steiner - Coton - Cuir - Sable - etc.  
Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France  
**MOBECO**  
247, boulevard de la Chapelle, Paris 18<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-42-08-71-00

**Les lycéens sont descendus dans la rue : que nous ont-ils dit ?**  
Le Monde de l'Éducation  
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION  
DÉCEMBRE 1998  
100 pages - 30 F

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

سكنا من الأنا

FILMS DE LA SOIRÉE

23.00 M le Mandat... Fritz Lang (Allemagne, 1931, N, v.o., 100 min.)

23.40 Halloween... John Carpenter (États-Unis, 1978, 95 min.)

0.50 Autour de minuit... Bertrand Tavernier (Fr.-EU, 1986, v.o., 130 min.)

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

17.10 Le Monde des idées... Thème: La parole. Invités: Sylviane Agacinski, Alain Finkielkraut.

MAGAZINES

19.00 TV... Histoire parallèle. Semaine du 5 décembre 1998.

20.00 Thalassa... Escala en Guadeloupe.

20.45 Le Magazine de l'Histoire... Thème: L'art et d'histoire du judaïsme.

21.00 Fant pas chère... Métropolis. Les mardis de Mitterrand.

21.40 Métropolis... Duver pendant les travaux: le Centre Georges-Pompidou.

22.30 Strip-tease... La figure sociale.

22.55 T'as pas une idée?... Invité: Juliette Gréco.

DOCUMENTAIRES

18.40 Les Cent Premières Années... du cinéma.

19.00 Cayenne ou le goût amer... de la rose.

19.30 Le Temps des cathédrales... (19) L'Europe de l'an mil.

19.40 Les Grandes Batailles du passé... (10) Hastings, 1066.

20.05 Le Temps des vendanges... (38).

20.20 La Fimpe... (12).

20.35 L'Hotel en folie... (18).

FILMS DU JOUR

17.40 Affreux, sales et étonnants... Ettore Scola (Italie, 1976, 110 min.)

18.00 Mission impossible... Brian De Palma (États-Unis, 1996, 120 min.)

20.05 Parade... Jacques Tati (France-Suisse, 1981, 115 min.)

20.35 Jacques-Emmanuel... George Marshall (États-Unis, 1998, N, v.o., 95 min.)

20.40 Ouvrages... Brian De Palma (États-Unis, 1989, 120 min.)

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

12.10 et 21.10 Le Monde des idées... Thème: La parole. Invités: Sylviane Agacinski, Alain Finkielkraut.

18.30 Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI... Invité: Jean-Marie Le Pen.

18.30 Brise-glace... Quel été pour la Corse.

19.00 Public... Invité: Dominique Strauss-Kahn.

23.00 Politique dimanche... Invité: Charles Pasqua.

MAGAZINES

12.30 Arrêt sur images... Invité: Nicolas Polcar.

13.00 Thalassa... Escala en Guadeloupe.

14.00 Fant pas chère... Métropolis. Les samedis 90.

15.30 Envoyé spécial... Invités: Olivier Doran, François Duret-Robert.

15.40 Les Globe-trotteurs... Invités: Serge Moati, Martine Jobert, Hervé Claude, Gérard Klein.

16.00 Le Sens de l'Histoire... Chénie noire. Invité: Pierre Milza.

17.00 Fréquentast... Lara Fabian.

18.30 Le Gai Savoir... Daniel Cohn-Bendit.

20.45 De l'actualité à l'Histoire... Juger les dictateurs.

20.50 Zone interdite... Voyage au cœur de la forêt.

21.45 Envoyé spécial... URSS à la dérive. Tazo pour plain.

22.30 Le Monde de TV5... Le cirque.

23.00 Les Dossiers de l'Histoire... Les camps de concentration nazis.

DOCUMENTAIRES

18.00 S.B. King... César (100-44 avant J.-C.).

18.30 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

19.00 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

20.35 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

20.45 L'Aventure humaine... quand le Japon s'ouvrit au monde.

21.15 Mémoires d'ex... (29) Debout les damnés: 1920-1998.

21.30 L'Ouest américain... (58).

21.35 La Quête du futur... (14/22).

21.55 American Supermarket... L'Amérique en famille.

22.05 B.B. King... Mister Glenn.

22.10 Bon voyage... Mister Glenn.

22.30 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

23.00 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

23.05 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

23.10 L'Ouest américain... (58).

23.15 La Quête du futur... (14/22).

23.20 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

23.25 American Supermarket... L'Amérique en famille.

23.30 B.B. King... Mister Glenn.

23.35 Bon voyage... Mister Glenn.

23.40 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

23.45 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

23.50 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

23.55 L'Ouest américain... (58).

24.00 La Quête du futur... (14/22).

24.05 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

24.10 American Supermarket... L'Amérique en famille.

24.15 B.B. King... Mister Glenn.

24.20 Bon voyage... Mister Glenn.

24.25 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

24.30 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

24.35 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

24.40 L'Ouest américain... (58).

24.45 La Quête du futur... (14/22).

24.50 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

24.55 American Supermarket... L'Amérique en famille.

25.00 B.B. King... Mister Glenn.

25.05 Bon voyage... Mister Glenn.

25.10 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

25.15 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

25.20 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

25.25 L'Ouest américain... (58).

25.30 La Quête du futur... (14/22).

25.35 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

25.40 American Supermarket... L'Amérique en famille.

25.45 B.B. King... Mister Glenn.

25.50 Bon voyage... Mister Glenn.

25.55 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

26.00 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

26.05 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

26.10 L'Ouest américain... (58).

26.15 La Quête du futur... (14/22).

26.20 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

26.25 American Supermarket... L'Amérique en famille.

26.30 B.B. King... Mister Glenn.

26.35 Bon voyage... Mister Glenn.

26.40 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

26.45 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

26.50 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

26.55 L'Ouest américain... (58).

27.00 La Quête du futur... (14/22).

27.05 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

27.10 American Supermarket... L'Amérique en famille.

27.15 B.B. King... Mister Glenn.

27.20 Bon voyage... Mister Glenn.

27.25 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

27.30 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

27.35 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

27.40 L'Ouest américain... (58).

27.45 La Quête du futur... (14/22).

27.50 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

27.55 American Supermarket... L'Amérique en famille.

28.00 B.B. King... Mister Glenn.

28.05 Bon voyage... Mister Glenn.

28.10 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

28.15 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

28.20 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

28.25 L'Ouest américain... (58).

28.30 La Quête du futur... (14/22).

28.35 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

28.40 American Supermarket... L'Amérique en famille.

28.45 B.B. King... Mister Glenn.

28.50 Bon voyage... Mister Glenn.

28.55 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

29.00 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

29.05 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

29.10 L'Ouest américain... (58).

29.15 La Quête du futur... (14/22).

29.20 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

29.25 American Supermarket... L'Amérique en famille.

29.30 B.B. King... Mister Glenn.

29.35 Bon voyage... Mister Glenn.

29.40 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

29.45 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

29.50 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

29.55 L'Ouest américain... (58).

30.00 La Quête du futur... (14/22).

30.05 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

30.10 American Supermarket... L'Amérique en famille.

30.15 B.B. King... Mister Glenn.

30.20 Bon voyage... Mister Glenn.

30.25 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

30.30 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

30.35 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

30.40 L'Ouest américain... (58).

30.45 La Quête du futur... (14/22).

30.50 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

30.55 American Supermarket... L'Amérique en famille.

31.00 B.B. King... Mister Glenn.

31.05 Bon voyage... Mister Glenn.

31.10 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

31.15 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

31.20 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

31.25 L'Ouest américain... (58).

31.30 La Quête du futur... (14/22).

31.35 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

31.40 American Supermarket... L'Amérique en famille.

31.45 B.B. King... Mister Glenn.

31.50 Bon voyage... Mister Glenn.

31.55 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

32.00 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

32.05 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

32.10 L'Ouest américain... (58).

32.15 La Quête du futur... (14/22).

32.20 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

32.25 American Supermarket... L'Amérique en famille.

32.30 B.B. King... Mister Glenn.

32.35 Bon voyage... Mister Glenn.

32.40 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

32.45 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

32.50 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

32.55 L'Ouest américain... (58).

33.00 La Quête du futur... (14/22).

33.05 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

33.10 American Supermarket... L'Amérique en famille.

33.15 B.B. King... Mister Glenn.

33.20 Bon voyage... Mister Glenn.

33.25 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

33.30 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

33.35 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

33.40 L'Ouest américain... (58).

33.45 La Quête du futur... (14/22).

33.50 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

33.55 American Supermarket... L'Amérique en famille.

34.00 B.B. King... Mister Glenn.

34.05 Bon voyage... Mister Glenn.

34.10 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

34.15 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

34.20 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

34.25 L'Ouest américain... (58).

34.30 La Quête du futur... (14/22).

34.35 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

34.40 American Supermarket... L'Amérique en famille.

34.45 B.B. King... Mister Glenn.

34.50 Bon voyage... Mister Glenn.

34.55 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

35.00 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

35.05 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

35.10 L'Ouest américain... (58).

35.15 La Quête du futur... (14/22).

35.20 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

35.25 American Supermarket... L'Amérique en famille.

35.30 B.B. King... Mister Glenn.

35.35 Bon voyage... Mister Glenn.

35.40 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

35.45 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

35.50 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

35.55 L'Ouest américain... (58).

36.00 La Quête du futur... (14/22).

36.05 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

36.10 American Supermarket... L'Amérique en famille.

36.15 B.B. King... Mister Glenn.

36.20 Bon voyage... Mister Glenn.

36.25 Preuves à l'appui... Préhistoire des drogues.

36.30 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

36.35 Les Empereurs romains... César (100-44 avant J.-C.).

36.40 L'Ouest américain... (58).

36.45 La Quête du futur... (14/22).

36.50 Les Royaumes de l'ouest russe... Mister Glenn.

36.55 American Supermarket... L'Amérique en famille.

37.00 B.B. King... Mister Glenn.

37.05 Bon voyage

## M. Dumas est débouté de ses poursuites en diffamation contre « Le Monde »

Nos investigations ont été « sérieuses, complètes et précises »

ROLAND DUMAS, qui s'estimaient diffamé par des articles du Monde sur l'affaire Elf et demandait 1 million de francs de dommages-intérêts, n'a pas obtenu gain de cause devant la justice. Dans un jugement prononcé vendredi après-midi 4 décembre, le tribunal correctionnel de Paris a débouté le président du Conseil constitutionnel des poursuites engagées contre le journal, son directeur et les journalistes Hervé Gattegno et Jacques Follorou. La 17<sup>e</sup> chambre, présidée par Jean-Yves Montfort, a donc suivi les réquisitions du parquet qui, lors de l'audience du 23 octobre, avait requis la relaxe, estimant que notre enquête avait été « équilibrée et sérieuse ». Ce jugement favorable au Monde intervient une semaine après la condamnation sévère de deux autres organes de presse, Le Parisien et L'Express, également poursuivis par M. Dumas.

Les quatre articles incriminés ont été publiés dans nos colonnes à la fin du mois de janvier. Ils concernaient la vente de fréquences françaises à Taïwan, en 1991, à l'époque où M. Dumas était ministre des affaires étrangères. Rendant compte des investigations des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky sur ces transactions complexes, Le Monde évoquait le rôle joué par l'amie de M. Dumas, Christine Deviers-Joncour, destinataire d'une commission de 45 millions de francs. Hervé Gattegno expliquait en outre que les deux magistrats s'intéressaient aux importants mouvements bancaires remarqués, fin 1991 et début 1992, sur un compte de M. Dumas au Crédit lyonnais. A l'audience, l'avocat de M. Dumas, Christian Charrière-Bournazel, avait qualifié notre collaborateur de « magistrat médiatique », accusé de puiser « avec une extrême facilité au cœur du dossier d'instruction ». M. Charrière-Bournazel avait reproché au journal d'avoir insidieusement présenté son client comme un « corrompu ».

Dans son jugement, le tribunal revient sur chacun des articles contestés par le président du Conseil constitutionnel. A propos du plus volumineux – une double page intitulée « L'affaire d'Etat qui inquiète M. Dumas », signée Hervé Gattegno – les juges concluent : « Il n'est pas possible d'y déceler, en dépit de son caractère inévitablement déplaisant, voire moralement douloureux pour la partie civile, l'indice d'une diffamation punissable ».

**LE BÉNÉFICE DE LA « BONNE FOI »**  
S'agissant des articles suivants, les magistrats estiment en revanche que les écrits poursuivis sont diffamatoires, dans la mesure où ils font « planer un doute sur l'intégrité de M. Dumas ». Mais, si le tribunal estime que Le Monde n'a pas réussi à apporter la preuve de la vérité des faits diffamatoires, il accorde à notre journal le bénéfice de la « bonne foi », décisif dans les affaires de presse.

Développant longuement ce point de droit, le tribunal considère en effet qu'il était « parfaitement légitime de rendre compte des développements les plus récents d'une affaire qui met publiquement en cause l'un des plus hauts personnalités de l'Etat (...), alors que, en considération des éléments d'information livrés par les protagonistes de l'affaire, lors de leurs interrogatoires, les juges d'instruction venaient de procéder à des mesures de perquisition, qui ne sauraient se concevoir sans des indices suffisamment graves d'un lien avec les faits délictueux ». Et les juges de poursuivre : « Le journal Le Monde avait, jusqu'alors, régulièrement suivi l'évolution des instructions en cours, et ne faisait que remplir sa mission d'information des citoyens en accordant une place importante aux éléments qui accréditaient l'hypothèse de l'existence d'une véritable affaire d'Etat ».

En conclusion, le tribunal revient sur le travail des journalistes du Monde : « [Leurs] investigations

ont été sérieuses, complètes et précises, et en rapport avec l'importance du sujet traité. » Les juges estiment qu'ils « étaient en droit de se poser des questions sur le rôle précis de la partie civile [M. Dumas] dans l'affaire de la vente des fréquences à Taïwan, et de faire part de leurs interrogations aux lecteurs ». « Les prévenus, ajoute enfin le tribunal, ont satisfait à l'exigence de mesure et de prudence dans l'expression : si la nature et le nombre des informations recueillies les ont conduits à émettre l'hypothèse d'une compromission de la partie civile, à évoquer l'éventualité d'une poursuite pour recel, ou à envisager la saisine de la Cour de justice de la République, ils ont eu le souci de souligner les réserves qu'appelaient ces conjectures, et d'affirmer l'absence de toute preuve en l'état du dossier ».

Prononçant la relaxe de Jean-Marie Colombani, Hervé Gattegno et Jacques Follorou, le jugement déboute Roland Dumas de ses demandes et met la société Le Monde hors de cause.

Philippe Broussard

## Les collectifs de chômeurs maintiennent la pression sur le gouvernement

Une journée nationale d'action est prévue jeudi 10 décembre

LE MOUVEMENT des chômeurs qui avait tenu la chronique de l'hiver 1997-1998 renait de ses cendres. Depuis septembre, les trois associations de défense des chômeurs (AC!, Apels, MNCP) ont organisé, au début de chaque mois, des journées d'action sur un thème précis – la gratuité des transports publics pour les sans-emploi, en octobre, ou le relèvement des minima sociaux, en novembre. Pour décembre, les collectifs entendaient fêter à leur manière le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création du RMI. A Marseille, la CGT-chômeurs a fait une démonstration de force, réunissant plus de 10 000 personnes dans le centre-ville (Le Monde du 5 décembre).

Après une brève occupation de l'Unedic, mardi, par la CGT-chômeurs, les antennes Assedic à Paris ont été fermées préventivement toute la semaine, de peur que ne reprennent les occupations. Elles devraient rouvrir lundi. Des actions se sont poursuivies, vendredi 4 décembre, essentiellement à Paris, en Provence et en Normandie. L'antenne Assedic

d'Aubagne a été évacuée par les forces de police, sans incident, si tôt après avoir été occupée par une centaine de chômeurs qui réclamaient une « prime de Noël » de 3 000 francs.

De longues files d'attente se sont aussi formées devant plusieurs antennes Assedic de Marseille, notamment dans le quartier nord de Saint-Louis, où les chômeurs sont venus retirer des dossiers de demande d'aides financières. Une centaine de chômeurs ont manifesté à Rouen et à Dieppe. A Caen, une cinquantaine de personnes ont occupé dans le calme les locaux de la fédération du PS. A Paris, enfin, une protestation symbolique a été organisée devant une Assedic du 18<sup>e</sup> arrondissement par des militants de l'Apels.

Au cours d'un bureau de l'Unedic, vendredi 4 décembre, Maurice Lamoot, administrateur de l'Unedic et membre du bureau confédéral de la CGT, a demandé l'ouverture d'un « débat de fond entre les organisations syndicales et patronales » gestionnaires de l'assu-

rance-chômage sur « l'efficacité du régime en matière d'indemnisation du chômage », mais s'est retrouvé isolé sur le sujet. Président de l'Apels, Richard Dethyre a estimé, vendredi, sur France-Inter, que la loi contre les exclusions, votée en juillet, était « une petite cuillère pour écoper le Titanic qui est en train de couler ». « Nous sommes au même point que l'an dernier, avec la même révolte et la nécessité enfin de se mettre à nouveau autour d'une table à la fois pour répondre tout de suite à l'urgence et pour transformer ce qui ne va pas », a-t-il ajouté.

Les trois collectifs de défense des chômeurs AC!, Apels, MNCP, ont annoncé l'organisation d'une journée nationale d'action, le jeudi 10 décembre, à laquelle la CGT-chômeurs n'a pas décidé de s'associer, pour réclamer, notamment, une prime de 3 000 francs et le relèvement des minima sociaux. Cette journée devrait être marquée par des manifestations à Paris et en province.

Alain Beuve-Méry

## Le Conseil d'Etat étudie à nouveau le cas du maïs transgénique

LE PRINCIPE de précaution impose-t-il que l'administration s'appuie sur les propos rassurants d'une majorité scientifique ou qu'elle tienne compte des propos inquiétants d'une minorité ? Cette question a été vivement débattue dans les couloirs du Conseil d'Etat, vendredi 4 décembre, par les représentants d'associations qui avaient demandé l'interdiction de la commercialisation du maïs transgénique de la société Novartis et qui ont entendu le commissaire du gouvernement (magistrat indépendant), Jacques-Henri Stahl, rejeter leurs requêtes, au fond.

Cinq associations avaient demandé au Conseil d'Etat de reconnaître que l'autorisation donnée à la société Novartis de commercialiser du maïs transgénique viole le principe de précaution, qui veut qu'un décideur ne se lance dans une politique que s'il est certain qu'elle ne comporte aucun risque environnemental ou sanitaire. Leur requête, étudiée de façon provisoire, le 18 septembre, lors de l'examen d'une demande de sursis à exécution introduite par Greenpeace France, avait été reçue favorablement par le Conseil d'Etat, en dépit de l'avis négatif du commissaire (Le Monde daté 27-28 septembre). Le Conseil d'Etat avait estimé que l'avis de la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire avait été rendu, le 1<sup>er</sup> mars 1995, au vu d'un dossier « incomplet » : il n'évaluait pas l'impact sur la santé publique d'un gène de résistance à l'ampicilline contenu dans le maïs transgénique.

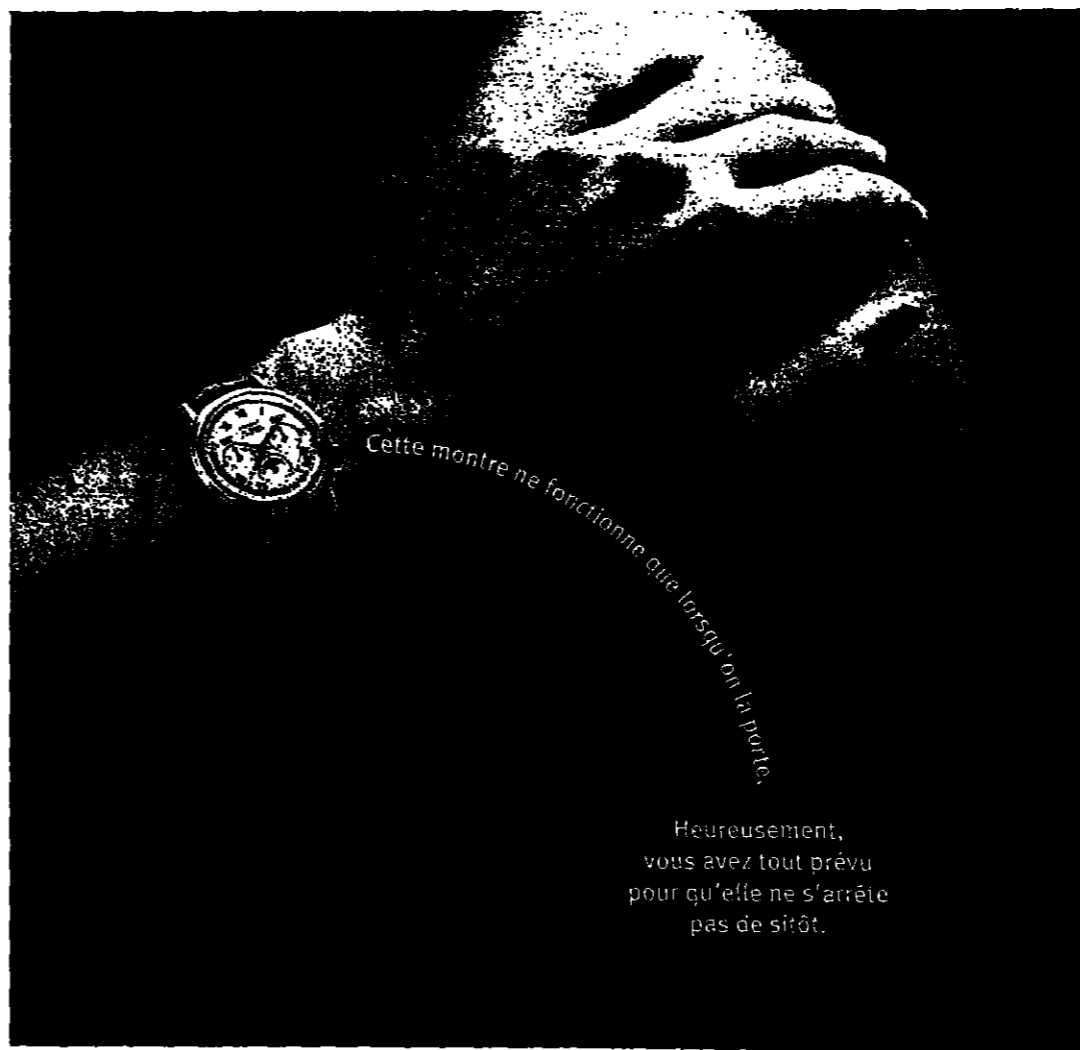
Le commissaire du gouvernement, qui a « avoué » n'avoir « pas

changé d'avis » depuis son examen provisoire, a estimé que le dossier de la commission « ne comportait pas de lacune grave, eu égard au contexte scientifique du moment », qui ne plaçait pas cette question « sur le devant de la scène ». Il a ajouté que « les lacunes éventuelles du dossier initial » ont été « comblées », avant que le ministre ne prenne sa décision, en raison d'inquiétudes émises par la Grande-Bretagne.

**PRINCIPE DE PRÉCAUTION**  
M. Stahl a ajouté que le principe de précaution « ne constitue pas la seule référence législative » à prendre en compte, mais que celui-ci doit être « combiné » avec une loi du 13 juillet 1992, qui autorise la dissémination des organismes génétiquement modifiés tout en encadrant la procédure. Cette loi, a-t-il indiqué, interdit de retenir une « conception extensive » du principe de précaution, qui équivaldrait à « un moratoire tant que l'innocuité des produits ne serait pas absolument démontrée ».

M. Stahl s'est demandé si le ministre de l'agriculture avait commis une erreur manifeste d'appréciation, au regard de ce principe, en autorisant la commercialisation du maïs transgénique. Il a conclu par la négative en faisant notamment observer, à propos du gène de résistance à l'ampicilline, que « les opinions scientifiques estimant le risque nul ou quasi nul sont les plus nombreuses, les plus régulièrement avancées, et celles qui paraissent les plus détaillées » et que « les opinions inverses sont moins nombreuses et plus hypothétiques ».

Rafaële Rivais



Cette montre ne fonctionne que lorsqu'on la porte.

Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de siffler.

CHRONOMASTER : boîte or jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



**ZENITH**  
Swiss watchmakers since 1865  
LIFE IS IN THE MOVEMENT\*

TELEVISION RADIO MULTIMEDIA

ZENITH

LA VIE EST DANS LE MOUVEMENT

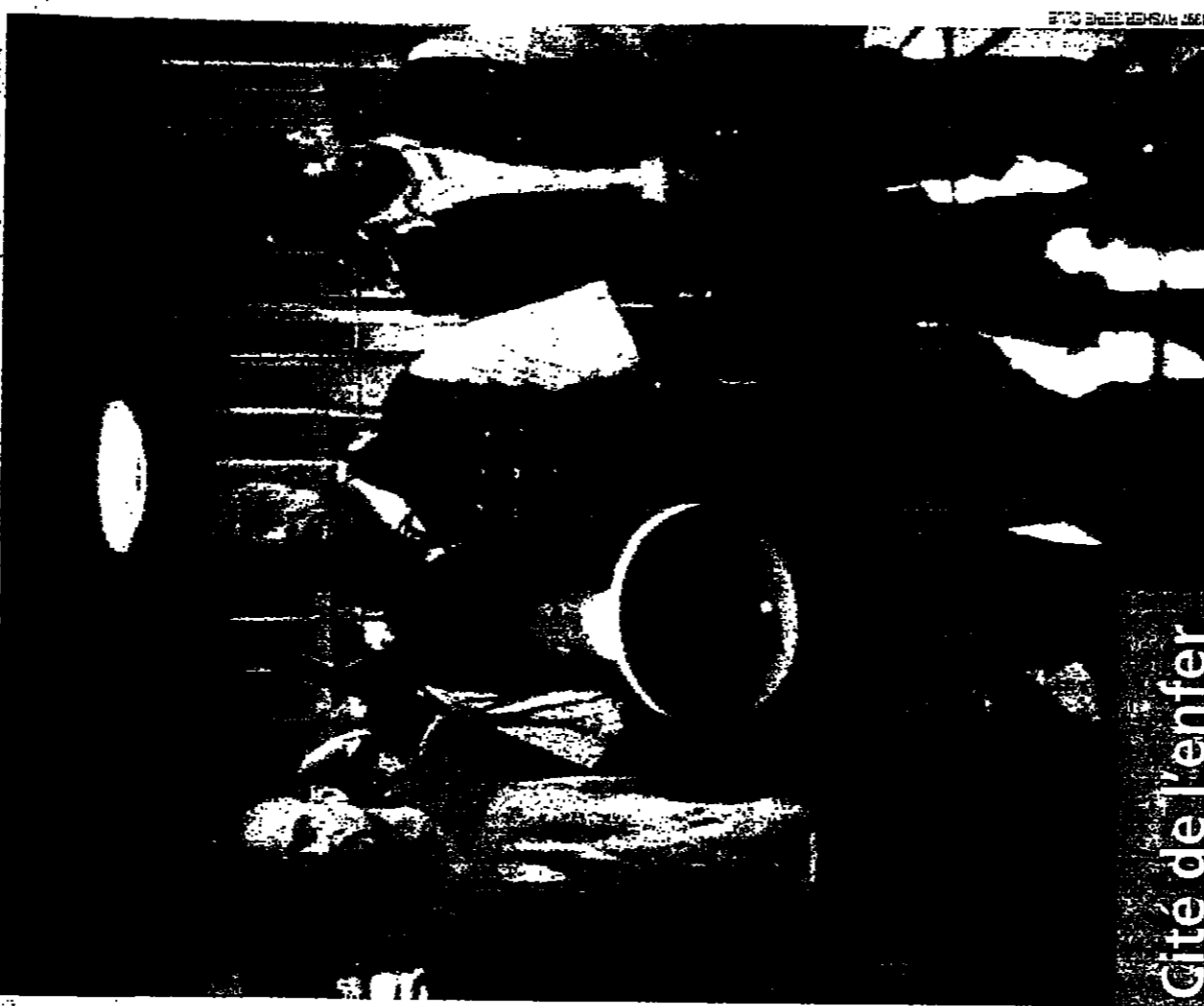
سوق الجملة

553 من الأصح

eurs maintienne  
gouvernement  
a prévue, jeudi 10 décembre

# TRAVIA

Le Monde TELEVISION RADIO MULTIMEDIA



gicien accusé de Victor Fleming, « Oz », c'est la prison américaine d'Oswald, son quartier sous haute surveillance pour les plus dangereux d'entre les plus désespérés. Au cœur de la grande broyeuse, secteur N°5, une zone expérimentale aseptisée, surnommée Emerald City, transparente à 180 degrés, où les pires criminels sont dirigés au simulateur d'une improbable réhabilitation. Tim McManus, son responsable chrétien, mène de front la guerre contre ses ouailles, irréductibles et contre le réactionnaire directeur du pénitencier, Leo Glynn, notoirement responsable de la rédemption de ses hôtes, qu'aux pressions politiques. La transparence d'Em City exalte la violence -gestes et langage - des rapports entre prédateurs et victimes, chaus, costes, élimés. Des outils du moulin à farine de précaution, le sexe et la mort jouent à plein leur parti. Ici, sous l'objectif d'une caméra brillante, l'implacable.

**Cité de l'enfer**  
Série Club,  
mardi 9 décembre, 22-15

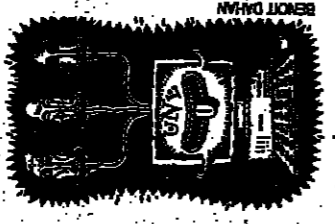
**A**MES sensibles, gardez vous ! Voici la série la plus risquée que le petit écran français ait jamais donnée à voir. Quelque chose de niveau zéro de la condition humaine, une manière d'enfer radical, forcément en écho avec la sauvagerie ordinaire. Produits par la chaîne américaine HBO, seize épisodes fluits autres sont actuellement en chantier siphés par deux virtuoses du genre : Kury (composé *Robin Hood*, *Good Morning Vietnam*) et Tom Fontana (*Le Bonnicide*). - Oz - n'a absolument aucun lien avec le m-

SEMAINE DU 7 AU 13 DÉCEMBRE 1998

## MULTIMEDIA

### Espéranto pour le Net

Sous l'égide de l'ONU, des chercheurs du monde entier inventent un langage universel qui fera tomber les barrières linguistiques sur les réseaux. Pages 32-33



## ENQUETE

### La relance du téléachat

Introduite en France par Pierre Bellemare, il y a onze ans, cette nouvelle forme de commerce à distance a surmonté scepticisme et réticences, pour prendre, aujourd'hui, une autre dimension. Pages 2-3

## CINEMA

### Une Epoque formidable...



Mélange de drame et d'humour pour un film sur les SDF. Une comédie satirique à l'italienne, signée Gérard Jugnot. Page 22

## Droits

### de l'homme

A la télévision, à la radio et sur Internet : célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle. Pages 7, 30 et 34.

**Farinelli**

Où s'arrête le pouvoir de sa voix ?

**Lundi 7 décembre à 20h 45 sur Mezzo.**  
Un film de Gérard Corbiau retraçant la vie du célèbre castrat, Carlo Broschi dit Farinelli.  
Pour vous abonner à Mezzo, téléphonez au 08 36 68 64 63 (2,23 F/min) ou tapez 35 15 Mezzo.

**Mezzo**  
La chaîne Music Opéra Danse

**OUVREZ LES YEUX A VOS OREILLES**



TELE  
SHIPPING



noissedunna et ap sarbo sor



# ENQUETE Le téléachat

## à la hausse

Onze ans après la « première » de Pierre Bellemare sur TF 1, les émissions de ventes à distance se multiplient. Et des chaînes spécialisées apparaissent

1987 fait. Le télé-achat presse-tout. On est attiré. L'achat de la saison, selon le bon des clients, même appellation. Après la présentation d'un produit par Daniel Cabrol et Catherine Falgout, vous êtes intéressés, appuyez sur votre télécommande et au centre de votre télévision se forme un écran. C'est tout. Plus besoin de téléphone ou du Minitel, par exemple. Vous serez invités dans un délai de dix à quinze jours.

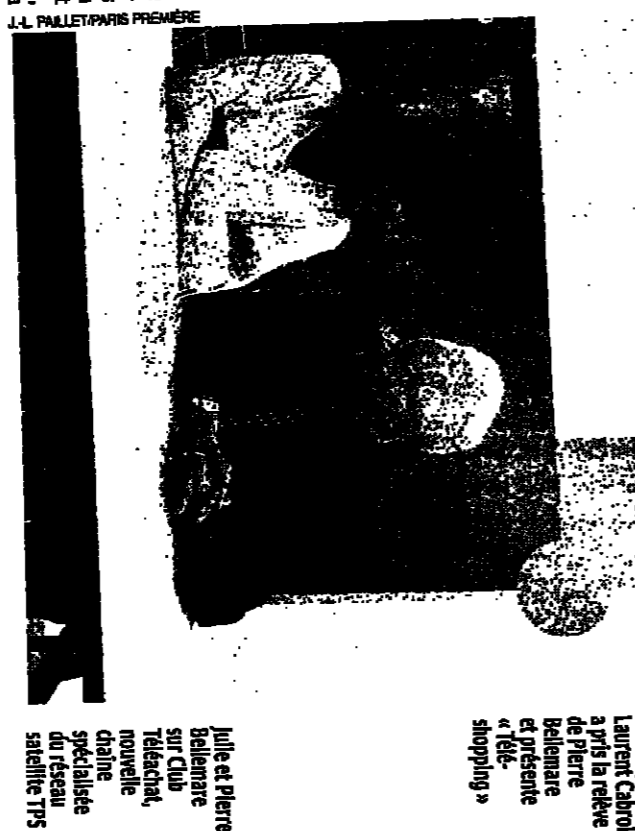
Onze ans après avoir lancé le téléachat en France avec Pierre Bellemare, TF 1 n'a pas lâché le téléphone. Cette facilité est, pour le moment, réservée au demi-million de téléacheteurs abonnés du réseau satellite TPS, qui reçoivent la première chaîne - et donc l'émission « Téléshopping » - en numérique. Mais elle n'en traduit pas moins une volonté de développer bien davantage cette forme de commerce qui s'est progressivement installée sur plusieurs chaînes, hertziennes ou non (câble et satellite), au point de donner au zapping imprévisible une curieuse impression haldoléscoquille : à certaines heures, on passe d'une émission à l'autre, on a le sentiment que la France « galère », tant elle rame sur des appareils de musculation à domicile, articles-vedettes du télé-achat actuel.

Impressions doublement trompeuses, car ces émissions ont plutôt pour but de faire rêver et parce que le téléachat, s'il se porte de mieux en mieux, ne représente encore qu'un et demi pour cent de la vente par correspondance et à distance. TF 1 et M 6, qui avec leurs filiales spécialisées contrôlent l'essentiel du marché, ne réalisent, au total, qu'un petit milliard de francs de chiffre d'affaires, alors qu'aux Etats-Unis, pionniers de la formule, cette activité représente près de 25 milliards par an. Les trois vieux câbles de la Redoute et autres. Trois Suisses ont encore de beaux jours devant eux. D'ailleurs, « Téléshopping » réalise 30 % de son chiffre d'affaires sur cette logique traditionnelle.

Mais les perspectives économiques, techniques et sociologiques sont prometteuses. TF 1 et M 6 investissent. La réglementation s'étend, assouplissant la monnaie européenne. Les chaînes françaises ont heures de téléachat par jour, au lieu d'une. Téléshopping va



G. FALGOUT/TF1



L. L. PAULET/TF1

diffuser, à partir de janvier, deux heures de programmes, le samedi matin, en plus de la demi-heure quotidienne, le restant de la semaine. « La preuve est faite qu'un magazine de téléachat est non seulement rentable, mais encore qu'il ne fait pas baisser l'audience sur une chaîne généraliste », M 6 bouillonne - et qui a bien grand besoin de la démonstration. TF 1 et M 6 ont, d'autre part, lancé, en mai dernier, sur TF 5, deux chaînes entièrement consacrées au téléachat, Shopping Avenue et Club Télé-achat. Cette dernière est une nouvelle

animation de Home Shopping. Service (HSS), l'ex-« empire » de Pierre Bellemare, cédé à M 6 en 1986. Dans cette opération, ni le célèbre animateur - qui « sévit » toujours sur Paris-Prime et dont le fils, Pierre Dihostel, présente « M 6 Boutique » - ni la « petite chienne qui hoire » et qui a bien grand besoin de la démonstration. TF 1 et M 6 ont, d'autre part, lancé, en mai dernier, sur TF 5, deux chaînes entièrement consacrées au téléachat, Shopping Avenue et Club Télé-achat. Cette dernière est une nouvelle

### C O U R R I E R



route du Rhum 1986 : Georges Penaud et Olivier de Kerissou

#### Route du Rhum : le vainqueur et... les autres

Que dire après l'arrivée du vainqueur de la Route du Rhum ? J'ai une bonne nouvelle et j'aimerais infiniment les marins si courageux et persévérants, gagnants ou non. Mais le bateau mis au service de Kerissou et Georges Penaud, le 500-cubique que du « premier », mais les journalistes regardent le téléphone mobile constamment, à l'oreille pour échanger avec l'autre bateau escortant celui de Laurent Bouignon des propos insignifiants et répétitifs. Que d'efforts, de peine pour ne rien dire dont presque tous les journalistes sont des victimes conscientes.

A ce moment-là, dans « Thalassa », accompagnant de belles images qui nous venaient si bien compris de la terre, les limites du supportable étaient dépassées. Quant à ce bateau dont on nous a rebattu les oreilles, destiné à suivre (avec peine, nous s'en est-il senti) la Route du Rhum, l'effort de soutenir plus que des vainqueurs, nous n'avons pas pu nous empêcher de nous étonner de la détermination de Kerissou et de Penaud pour aller jusqu'au bout, ni de l'effort de Kerissou et de Penaud pour aller jusqu'au bout, ni de l'effort de Kerissou et de Penaud pour aller jusqu'au bout.

#### Enfants esclaves : au-delà de l'image

La Journée mondiale de l'enfant, le 20 novembre, a été l'occasion de reportages de circonstance dans les journaux télévisés. Ainsi France 3 nous a proposé la classique analyse, aussi superficielle que désinvolte, sur les enfants exploités dans le monde. En se limitant à ces images terribles et poignantes, on a réduit et déformé la compréhension de ce phénomène, s'empressant de rejeter la faute sur ces pays du tiers-monde forcément « infra-développés ». A travers le défilé d'images des « JT », l'opinion publique ne sent que les parents sont, principalement, responsables pour avoir « vendu » leur enfant.

#### Les fiches du chasseur

Revert inconditionnel de la chasse, le chasseur du Puy-de-Dôme, Michel Chassagnat, de longue date, pour habitude de chasser, des pingins aussi blessantes que les autres, notamment pour parler de la chasse au pingin. En l'écoutant les paroles, on croit le voir appuyer sur la détente comme par instinct.

« Merci ! » J'ai regardé, et enregistré, le documentaire « L'agneau » de France 2 le dimanche 24 novembre. Pendant l'annonce, j'ai eu conscience de l'absence, un silence assés de contrastes face à la république. Lorsque, néanmoins, un certain nombre d'articles ont été médiatisés, j'ai cru que notre société allait enfin fonder son âme à la fin du XXe siècle. Réaliser qu'elle protègeait un mal terrible. Malheureusement, très peu de personnes ont alors compris que nous n'avons pas de mal. Ce documentaire n'a redonné espoir : il parle d'un travail dédaigné, tellement dédaigné, et de France 2 qui l'a programmé.

« Un silence éclatant » Les cas de commentaires excessifs, emphatiques, redondants, voire dépassés, appliqués à des séquences de journaux télévisés abondent.

Le 24 novembre, le hasard m'a fait visionner, en fin de journée, la séquence « No comment » d'Europe 1. Elle était consacrée au défilé de la population de Saint-Denis devant le Centre de la déroute de l'opposition libérale à la Doune, Galina Starovikova, assassine, terroriste et poignante, on a réduit et déformé la compréhension de ce phénomène, s'empressant de rejeter la faute sur ces pays du tiers-monde forcément « infra-développés ». A travers le défilé d'images des « JT », l'opinion publique ne sent que les parents sont, principalement, responsables pour avoir « vendu » leur enfant.

### MUZZIK

la chaine classique jazz danse  
musiques du monde

WILLIAMS grands Ballets Classiques  
les 19 et 20 décembre sur TF 1

- La Symphtie chorégraphie de Annette Reunonville par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, le 19 à 18h30
- La Fille mal gardée chorégraphie de Frederick Ashton à l'Opéra de Paris, le 19 à 18h00
- Chasse-Noisette chorégraphie de Frederick Ashton à l'Opéra de Paris, le 19 à 21h00
- Passerport pour... Soit de fête avec Christiane Vassard, le 20 à 11h00
- Le Lac des Cygnes de Georges Méliès pour le Ballet du Kirov, le 20 à 15h
- Spartacus chorégraphie de Kirov avec le Ballet du Bolchoï, le 20 à 18h00.

un nouveau au sondeur sur votre télé

ARONNEZ VOUS A MUZZIK  
Le câble : 01 367 60 60 • consacrée : 01 36 68 03 15

### MUZZIK

la chaine classique jazz danse  
musiques du monde

WILLIAMS grands Ballets Classiques  
les 19 et 20 décembre sur TF 1

- La Symphtie chorégraphie de Annette Reunonville par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, le 19 à 18h30
- La Fille mal gardée chorégraphie de Frederick Ashton à l'Opéra de Paris, le 19 à 18h00
- Chasse-Noisette chorégraphie de Frederick Ashton à l'Opéra de Paris, le 19 à 21h00
- Passerport pour... Soit de fête avec Christiane Vassard, le 20 à 11h00
- Le Lac des Cygnes de Georges Méliès pour le Ballet du Kirov, le 20 à 15h
- Spartacus chorégraphie de Kirov avec le Ballet du Bolchoï, le 20 à 18h00.

un nouveau au sondeur sur votre télé

ARONNEZ VOUS A MUZZIK  
Le câble : 01 367 60 60 • consacrée : 01 36 68 03 15

5500000000

# à la hausse

## Le téléachat

pas marcher ! Il s'agit de produits qui ne démontrent pas une marge suffisante. Cela dit, l'évolution de l'offre des programmes ne semble pas se faire selon les canons du grand précurseur (voir l'article ci-contre). La tendance est à la vente de produits de qualité et de marque, sous-entendu qu'il est possible de proposer aussi bien un orfèvre qui soulagé les lombes que des parfums ou un appareil de bicolorage éprouvé, voire des diamants - une vingtaine de personnes en ont acheté au prix de 150 000 francs. La rareté et le côté insolite des articles-types, chers à Pierre Bellemare, ne sont plus tellement de mise. La tendance est davantage au bien de consommation courante.

L'avenir ? « Pour toucher le grand public, il est au numérique herzélien, aigüel travaillant déjà TF 1 et M 6, à l'instar des Anglais, prédit Pierre Bellemare. Le câble et le satellite, malgré de considérables progrès, sont encore loin de pouvoir atteindre le plus grand nombre. » Au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), on envisage avec prudence l'entrée dans l'univers du « cybertéléachat ». On parle aussi sur les possibilités de numériser les différents programmes de télévision et de les compléter avec des vidéos. « On dispose déjà d'un site, mais l'usage n'est encore confidentiel. » C'est le développement du principe même d'interactivité. « Les vidéos interactives de pouvoir conseiller à l'heure même de passer à l'acte, de réserver un voyage, bien documenté, pour un exemple, commander un voyage touristique, ou réserver une location de vacances. »

François Cornu



Pierre Bellemare, une monture de 10 millions, et l'été de l'été animent avec « Téléshopping » une des grandes émissions de télévision qui marquent.

faute d'avoir rempli sa mission et d'avoir « vécu » une entreprise à laquelle, une décennie plus tôt, il était responsable le seul à croire.

Cependant, les nouveaux développements ne vont pas sans écueils. CanalSatellite en a essayé un, cette année, quelques mois après la création de la chaîne Spectacle, sur son réseau numérique. CanalSatellite avait dévancé TF 1 et TPS en lançant le système d'achat direct par télécommande et carte de crédit. Spectacle offrait des disques, des entrées pour des parcs d'attractions, des manifestations sportives, des produits multimédias, des vidéos, etc. Spectacle a cessé en juin, mais CanalSatellite n'a pas renoncé à ouvrir différentes « boutiques » sur son réseau. Réempropiété, Pierre Bellemare affirme : « Ça ne pouvait

## Un homme

### de commerce agréable

C'était le 5 octobre 1987. L'émission s'appelait « Le magazine de l'objet ».

Nous avions trois articles à proposer : un œuf d'autruche - symbole de fécondité -, monté sur un petit socle de bois noir, un service de contenants Log Cabin - ce nom était dans le cœur de tous -, et un vase en porcelaine à l'effigie d'un homme américain, présentant la parure d'un homme riche en fibre de verre, abstrait, insolite... Pierre Bellemare, bien sûr, inamissable. Le récit de l'opération du téléachat en France, sur un ton juste, privé, se prend un tour historique et se fait un peu littéraire. Avec cette « belle » et sa famille, il capte l'attention et suscite l'intérêt, même pour ce qui n'en a pas beaucoup. Il en fait beaucoup avec peu, jamais trop. Il mesure ses effets et son effet.



Pierre Bellemare

L'effet Bellemare n'est plus à démontrer. L'homme est entré depuis longtemps au Panthéon de la radio et de la télévision, où il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître. L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître. L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

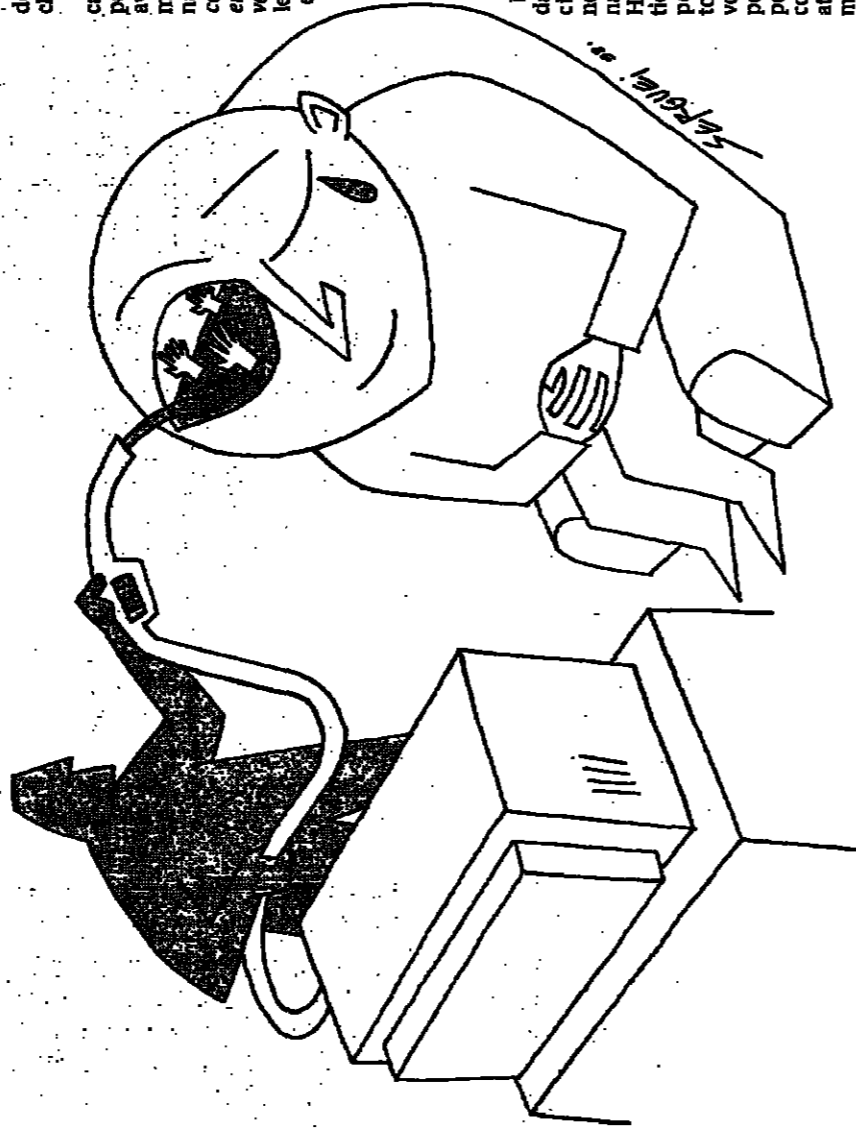
L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

L'écriture était réservée à la télévision, mais il est, dans l'écriture, le père et le maître.

Le monde de la télévision, pour lequel il a été tant de fois animateur de jeux, animateur de débats, animateur de recherches dans nombre d'émissions, tout en poursuivant l'écriture de son livre sur le père et le maître.

## Les ogres de la compassion



**D**'ABORD, on se sentit confusément, étrangement, presque odieusement vengés. Et entendit un lundi matin, dans les titres de tous les journaux de France-intérêt, que le bilan des victimes du cyclone Mitch au Honduras pourrait être finalement quatre-vingt-cinq. Mais, à l'heure de la lecture, on se sentit vengés d'une certaine inévitabilité de la mort. Le gouvernement français, M. Linnel a déclaré, nous sommes de... Le cyclone a fait sept mille morts. Au fond, qu'en savons-nous ?

Pour une fois, la machine à informer ce bulldozer sans marche arrière, faisait retour sur elle-même. On se sentait vengés, impulsivement informés que nous étions, vengés par Nicolas Poincaré, ce petit grand reporter solitaire, retourné au Honduras après que tous ses confrères furent partis braver leurs propres dangers sur d'autres catastrophes, pour interroger les gouvernements de plusieurs départements touchés. Et ces gouvernements qu'ils avaient envoyés à Tegucigalpa, la capitale, y avaient été inexplicablement majorés. C'était une victoire du journalisme sur un gouvernement manipulateur. Déjà, le commentaire d'accompagnement d'un journaliste de France-Inter évoquait le nom

devalent survivre à l'éffritement des chiffres.

Pourtant, quelles que fussent les précautions, les médias d'un pays riche se peccaient bien sur ce paysage lunaire, avec leur irrépressible démolition, leur morale de l'information, et sermoneaient : « Vos morts, là ? Nous avons recensé en complicité sept mille, nous vos calculs ! » Et ils traitaient bel et bien le pays d'annuaire, même si, Poincaré en tête, ils prenaient bien garde à ne pas se prononcer sur le caractère intentionnel de l'attaque.

Rien n'indiquait d'ailleurs qu'elle l'ait été. Peut-être la surevaluation - si elle simplement que l'arbitrage, à l'usage, à l'impossibilité de recenser les morts sous cinq mètres de boue. Peut-être aucun officier militaire, civil ou militaire, n'aurait-il pu donner le bilan. Mais même en l'absence de tout chiffre, il n'est pas possible de dire que les journalistes de l'émission ont été manipulés. Les chiffres de l'émission ont été manipulés, mais pas les journalistes. Les chiffres de l'émission ont été manipulés, mais pas les journalistes.

Car il leur faut, à ces ogres de la compassion que nous sommes, les spectateurs occidentaux à qui l'on offre des victimes de Mitch avant de passer à autre chose, au disque contre le sida ou à l'exploit du régime. Il nous faut des morts pour nous faire soulever une pauvre prière, pour que s'ébranle en nous le lourd processus de l'émotion. Il nous faut du chiffre, du chiffre bien épais, bien gras, du chiffre sans précédent, du chiffre à trois zéros, maternelle soir après soir par Polvre d'Arvor. Des images de dégâts, nous en avons déjà vues, et revues, cela nous en suffit plus. Cette boue et ces grattements doivent être assaisonnés de chiffres terrifiants. Sept mille morts, la moitié du pays détruite, des millions de sans-abri : voilà des chiffres, de solides chiffres qui tiennent au corps, et qui sont de nature à endiguer quelques jours l'inévitable amnésie. Pils encore : ces chiffres, de soir en soir, se doivent progresser. Imaginez-t-on, au cœur de l'émotion mondiale, au trot-silence ou quatrième soir du drame, Patrick Polvre d'Arvor nous regarder dans les yeux et nous dire : « Depuis hier, hélas, nous sommes à quatre, sur le total des chiffres annoncés par le gouvernement du Honduras. En serions-nous soulagés, ou nous en sommes soulagés ? »

### par Daniel Schneidermann

Il nous faut des morts pour nous faire soulever un paupère, pour que s'ébranle en nous le lourd processus de l'émotion. Il nous faut du chiffre, du chiffre bien épais, du chiffre sans précédent.

fatal de « la » manipulation de référence, Timisoara.

Le soir même, TF 1 en son « 20 heures », épicentre de toutes les certitudes, prenait le relais par la voix de Martine Jacquemin, elle-même ancienne envoyée spéciale « à chair » au Honduras, qui faisait écho à l'enquête de Polivre d'Arvor. Les chiffres de l'émission ont été manipulés, mais pas les journalistes.

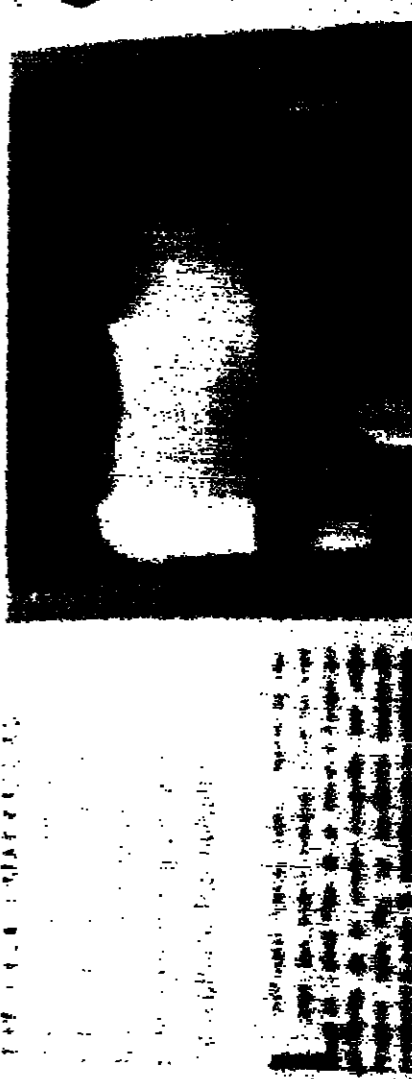
Les chiffres de l'émission ont été manipulés, mais pas les journalistes. Les chiffres de l'émission ont été manipulés, mais pas les journalistes. Les chiffres de l'émission ont été manipulés, mais pas les journalistes.

Dimanche 6 - Lundi 7 décembre 1988

38 Le Monde

هكذا من الأصل

Dimanche 6 - Lundi 7 décembre 1988 • Télévision • Radio • Multimédia • Le Monde 3



POINT DE VUE

Quand première time avec dernière!

LANCÉ fin septembre à grand vent... d'annonces comme le phibole du renouveau de TF1, le magazine «C'est pour demain», présenté par Bruno Masure en première partie de soirée, restera comme le grand flop de la rentrée.

par Bruno Masure

TF1 a classé sans suite une finisition jugée «classe» par l'un de ses principaux responsables. Classe... tous risques! Commande (femmes) pour trois émissions mensuelles, plus six options. «C'est pour demain» disparaît après la diffusion du premier numéro, victime de la dictature de l'audience, ou, plus exactement, de la règle publicitaire. Ça, l'émission était «patronnée» par les magazines Carrefour. C'est bien la première fois qu'un carnet d'adresses s'avère dangereux, car trop peu fréquent.



J'ai cru que la Une saurait parler sérieusement, à l'ère, sur l'intelligence du public. Mais ça n'a pas laissé l'air de transformer l'essai. La justice fonctionne en appât de ce glâcis financier et humain. N'avez pas d'ambitions personnelles, car cette aventure n'a permis de rencontrer une équipe de production enthousiaste, rigoureuse, sérieuse, sans se prendre au sérieux. Elle m'a surtout confirmé dans mon analyse pessimiste sur l'évolution de la télé quand on refuse de tirer les ficelles du racolage, on ne récolte pas!

EUROPE 2 S'ENFLAMME POUR LARA GROFT. A L'OCCASION DE LA SORTIE DU JEU ECOUTEZ, EUROPE 2 LES 5 ET 6 DECEMBRE ET GAGNEZ DES VOYAGES POUR PARTIR SUR LES TRACES DE LARA GROFT A TRAVERS LE MEXIQUE, L'INDE, LES USA ET LE PACIFIQUE. Includes image of Lara Croft and 'Europe 2' logo.

Passion taumomachie

«Les Amies Arruzza» et «Curro Romero, le pharaon de Séville», deux portraits de toreros, réalisés par Emilio Maillé, qui débordent du cadre des arènes.



Curro Romero

U-delà de la chronique, chaque année, des meilleures corridas de la saison taumomachie. Canal plus et sa filiale vidéo ont entrepris un travail exceptionnel sur l'histoire de la taumomachie et sur celle de ses plus belles figures. Après une cassette consacrée à un couple, deux mois, à Manolete, en volé deux autres, réalisées par Emilio Maillé, qui ne sont pas réservées aux seuls aficionados en ce qu'elles débordent du strict cadre des arènes pour nous faire partager la passion d'un orfèvre américain ou d'une ville espagnole.

Les Amies Arruzza, qui obtint le PIPA d'or dans la catégorie des documentaires à Biarritz en 1997, porte moins, en effet, sur le matador mexicain Carlos Arruzza Budt Boetticher. Réputé pour ses westerns tournés dans les années 50 - notamment Sept hommes à abattre ainsi que La Chevalerie de la vengeance et Conscience Stralton, récemment ressortis en salle - c'est son amour pour la taumomachie, qu'il pratique à vingt-deux ans, qui lui fera prendre le chemin des plateaux de cinéma.

Il débute ainsi, en 1939, comme conseiller technique sur le long-métrage de Rouven Mamoujian, Arènes sanglantes, avec Anthony Quinn et Rita Hayworth. Il réalisera lui-même deux films sur le sujet, The Bullfighter and the Lady (La Dame et le torero), en 1951, et The Magnificent Matador, en 1955. Mais, insatisfait de n'avoir pas pu traduire l'essence réelle de la corrida, il se

3615 Réduire vos vacances. CIRCUI EN THAILANDE A PRIX GIVRE III. 12 jours / 9 nuits. Circuit Triangle d'Or en pension complète. Séjour à Pattaya. Hôtels 3\* et 4\*. Vo A/R au départ de Paris 5 350 FF. Includes 'DIRECTIONS' and 'NOUVEL AN A FLORENCE' sections.







# Alberti, d'Andalousie

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 23.45 FRANCE 3



UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS.  
Par José María Berzosa  
un portrait atypique du seul survivant de « la génération de 1927 », une confrontation de la poésie au réel, où le silence joue un rôle essentiel

AVANT, Alberti appartenait à cette pléiade d'écrivains espagnols appelée par commodité « génération de 1927 ». Garcia Lorca, Luis Cernuda, Miguel Hernández et le poète, Lorca a été victime d'un assassinat antifrancoisiste. Alberti a traversé un combat antifrancoisiste. Ces deux événements inévitables de la littérature de ce siècle ont laissé dans son œuvre une empreinte indélébile.

Dans sa jeunesse, Est-on loin du poète militant et discipliné de la Lyrique amère de Sur les angles? Non, car l'abandon de la poésie se révélera payante. Dans une scène un agent de la circulation arrête une voiture. Au lieu de verbaliser, il demande au poète de lire un poème. Alberti lit, et le poète est libéré. C'est le plus populaire d'Alberti. Nous nous conduirons chez lui, sur la baie de Cadix. Le photographe nous régalera avec cette mer bleue, cette lumière éblouissante qu'Alberti a chantée dans ses poèmes. Dans le jardin, un perroquet chante « La Morsellada », Berzosa a la maîtrise des mètres humains et de ne filmer le personnage que dans des scènes statiques et muettes. Malgré cela, devant la télévision et à côté de sa jeune, belle femme, Alberti semble en vain de porter un harmonica à ses lèvres, alors qu'il en jouait à merveille dans sa jeunesse.

Est-on loin du poète militant et discipliné de la Lyrique amère de Sur les angles? Non, car l'abandon de la poésie se révélera payante. Dans une scène un agent de la circulation arrête une voiture. Au lieu de verbaliser, il demande au poète de lire un poème. Alberti lit, et le poète est libéré. C'est le plus populaire d'Alberti. Nous nous conduirons chez lui, sur la baie de Cadix. Le photographe nous régalera avec cette mer bleue, cette lumière éblouissante qu'Alberti a chantée dans ses poèmes. Dans le jardin, un perroquet chante « La Morsellada », Berzosa a la maîtrise des mètres humains et de ne filmer le personnage que dans des scènes statiques et muettes. Malgré cela, devant la télévision et à côté de sa jeune, belle femme, Alberti semble en vain de porter un harmonica à ses lèvres, alors qu'il en jouait à merveille dans sa jeunesse.

# L'homme qui ne voulait plus être poète

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 16.00 LA CINQUIÈME  
ATVAR. Un sobre carnet de voyage sur les traces de Rimbaud dans la Corne de l'Afrique

Nombre de récits de fiction et de documentaires se sont emparés de ce second Rimbaud, celui de l'aventure, de la « fuite », du « silence », lorsque le « petit poète des aïeux » vint s'échouer sur « les bords incandescents de la mer Rouge ». Le documentariste Atvar (« la trace » en arabe), signé Jean-Philippe Verrot et dont le texte est lu par Lambert Wilson, a au moins le mérite de la sobriété. Se mettre dans les pas de l'ère admise est une entreprise risquée. La tentation est grande de se mirer. L'enthousiasme et l'espérance sont ici heureusement évités.

Voici donc Rimbaud en costume d'aventurier. On parle parfois de héros. Le coup de Rimbaud fut en fait un simple coup de pied dans la fourmilière de la poésie. On peut dire que Rimbaud a été un poète qui a écrit pour ne plus être poète. C'est-à-dire qu'il a écrit pour ne plus être poète. C'est-à-dire qu'il a écrit pour ne plus être poète. C'est-à-dire qu'il a écrit pour ne plus être poète.

Rimbaud marche surtout. Il marche tant qu'il n'est jamais où son corps se pose. Il est déjà plus loin. Sa vie est dans la tête, l'essentiel est d'aller. Le visage est vivant, d'agile, de s'imposer, de se purifier pour répondre au néant et à l'obscurité du monde.

Rimbaud marche surtout. Il marche tant qu'il n'est jamais où son corps se pose. Il est déjà plus loin. Sa vie est dans la tête, l'essentiel est d'aller. Le visage est vivant, d'agile, de s'imposer, de se purifier pour répondre au néant et à l'obscurité du monde.



La maison de Rimbaud à Harar en Éthiopie

6 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 6 - Lundi 7 décembre 1998

# La mairie en folie

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 21.20 CANAL +  
SPN CITY. Une sitcom américaine alerte et impertinente

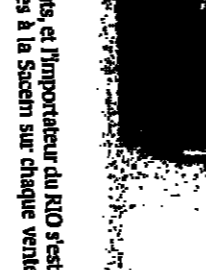
Si on veut comprendre pourquoi les sitcoms françaises n'ont pas à leur tour le succès de leur modèle anglo-saxon, on peut faire un tour du côté de « Spin City ». Cette ville en folie, C'est New York, et l'action met en scène l'équipe dirigeante de la mairie. Volé le défi la différence : qui a le droit de dire non, qui a le droit de dire oui, qui a le droit de dire non, qui a le droit de dire oui.

Si on veut comprendre pourquoi les sitcoms françaises n'ont pas à leur tour le succès de leur modèle anglo-saxon, on peut faire un tour du côté de « Spin City ». Cette ville en folie, C'est New York, et l'action met en scène l'équipe dirigeante de la mairie. Volé le défi la différence : qui a le droit de dire non, qui a le droit de dire oui, qui a le droit de dire non, qui a le droit de dire oui.

# Un baladeur sans CD ni cassette

Le RIO peut stocker jusqu'à deux heures de musique dans sa mémoire. Ce qui n'est pas forcément apprécié de l'industrie du disque

Le RIO arrive en France. Ce petit appareil portable peut stocker deux heures de musique dans sa mémoire. Ce qui n'est pas forcément apprécié de l'industrie du disque. Le RIO est un appareil portable qui peut stocker deux heures de musique dans sa mémoire. Ce qui n'est pas forcément apprécié de l'industrie du disque.



RIO portable

# Le « JT » de TF1 sur la toile

Le site de la chaîne, cœur de la stratégie multimédia déclinée par Anne Sinclair, va être décliné sur de multiples réseaux

Après quelques jours, on peut, à tout moment et du monde entier, regarder les journaux télévisés de TF1. A condition d'avoir un accès au Net. Après le service public - les « JT » de 8 heures et de 13 heures de France 2 ainsi que le journal national et les éditions régionales de France 3 sont diffusés sur le Réseau - la Une complète son site essentiellement dédié à l'information. Mais pour Anne Sinclair, directrice générale adjointe de TF1, il ne s'agit pas de la stratégie multimédia de la chaîne. C'est la stratégie de la chaîne.

Après quelques jours, on peut, à tout moment et du monde entier, regarder les journaux télévisés de TF1. A condition d'avoir un accès au Net. Après le service public - les « JT » de 8 heures et de 13 heures de France 2 ainsi que le journal national et les éditions régionales de France 3 sont diffusés sur le Réseau - la Une complète son site essentiellement dédié à l'information. Mais pour Anne Sinclair, directrice générale adjointe de TF1, il ne s'agit pas de la stratégie multimédia de la chaîne. C'est la stratégie de la chaîne.

Après quelques jours, on peut, à tout moment et du monde entier, regarder les journaux télévisés de TF1. A condition d'avoir un accès au Net. Après le service public - les « JT » de 8 heures et de 13 heures de France 2 ainsi que le journal national et les éditions régionales de France 3 sont diffusés sur le Réseau - la Une complète son site essentiellement dédié à l'information. Mais pour Anne Sinclair, directrice générale adjointe de TF1, il ne s'agit pas de la stratégie multimédia de la chaîne. C'est la stratégie de la chaîne.

Après quelques jours, on peut, à tout moment et du monde entier, regarder les journaux télévisés de TF1. A condition d'avoir un accès au Net. Après le service public - les « JT » de 8 heures et de 13 heures de France 2 ainsi que le journal national et les éditions régionales de France 3 sont diffusés sur le Réseau - la Une complète son site essentiellement dédié à l'information. Mais pour Anne Sinclair, directrice générale adjointe de TF1, il ne s'agit pas de la stratégie multimédia de la chaîne. C'est la stratégie de la chaîne.

Dimanche 6 - Lundi 7 décembre 1998 • Télévision • Radio • Multimédia • Le Monde 35

Des jours de joie et de bonheur

Spécial Noël  
généralistes ?  
aux voleurs ?  
France Télécom  
Multimédia

الجمهورية الجزائرية











8 DECEMBRE

France 2: 20.00 Odyssée... France 3: 20.00 Odyssée... La Cinquième: 20.00 Odyssée... M 6: 20.00 Odyssée...

11 DECEMBRE

France 2: 20.00 Odyssée... France 3: 20.00 Odyssée... La Cinquième: 20.00 Odyssée... M 6: 20.00 Odyssée...

12 DECEMBRE

France 2: 20.00 Odyssée... France 3: 20.00 Odyssée... La Cinquième: 20.00 Odyssée... M 6: 20.00 Odyssée...



« Les hommes naissent libres et égaux... »

Après une guerre où a failli mourir une certaine idée de l'humanité, il était impossible de ne pas rappeler à l'homme la mesure de sa dignité. C'est ce que fit le 26 septembre 1948, à cinquante ans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Montrer que cette conquête n'avait rien d'une évidence, c'est ce que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a fait le 26 septembre 1948, à cinquante ans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Montrer que cette conquête n'avait rien d'une évidence, c'est ce que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a fait le 26 septembre 1948, à cinquante ans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

France-Culture

11.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux... 12.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux... 13.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux...

France-Musique

13.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux... 14.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux... 15.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux...

France-Classique

16.00 France-Classique: Les hommes naissent libres et égaux... 17.00 France-Classique: Les hommes naissent libres et égaux... 18.00 France-Classique: Les hommes naissent libres et égaux...

France-Culture

19.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux... 20.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux... 21.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux...

France-Musique

22.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux... 23.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux... 24.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux...

Radio-Classique

25.00 Radio-Classique: Les hommes naissent libres et égaux... 26.00 Radio-Classique: Les hommes naissent libres et égaux... 27.00 Radio-Classique: Les hommes naissent libres et égaux...

France-Culture

28.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux... 29.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux... 30.00 France-Culture: Les hommes naissent libres et égaux...

France-Musique

31.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux... 32.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux... 33.00 France-Musique: Les hommes naissent libres et égaux...

Radio-Classique

34.00 Radio-Classique: Les hommes naissent libres et égaux... 35.00 Radio-Classique: Les hommes naissent libres et égaux... 36.00 Radio-Classique: Les hommes naissent libres et égaux...











E N D R E D I

TF 1

- 5.55 Les Amies (sic)... 6.20 Le Miracle de l'annonciateur... 6.45 Journal, Média... 8.28 Tôt shopping... 9.05 La Média... 9.50 La Vie à l'ouest...

France 2

- 5.45 La Chance... 6.30 Télématin... 8.30 Les surcoûts... 9.05 Amour, gloire... 9.20 Tout un programme... 11.00 Motus jeu... 11.30 Les 2 amours...

France 3

- 6.00 Europe... 7.20 Les Milliers... 8.30 Un jour en France... 9.55 Impacts... 11.30 À table!... 13.25 Keno jeu...

La Cinquième

- 5.30 Les Amis de La Cinquième... 6.30 Les Amis de La Cinquième... 8.00 Les Amis de La Cinquième... 9.30 Les Amis de La Cinquième... 11.30 Les Amis de La Cinquième...

M 6

- 5.45 et 8.05, 9.35, 10.05, 11.05, 16.15, 17.50... 8.00 et 9.00, 10.00, 11.00, 11.50 M 6 express... 9.05 M 6 boutique...

Sélection câble et satellite

Table with columns for channel names (e.g., QUATORZE, JUILLET, LE TROISIEME) and various numerical data points representing broadcast schedules and frequencies.

PLEIN LES YEUX

- Magnésie présentée par Jacques Loup... 15.40 La loi est la loi... 16.40 Sunset Beach... 17.20 Beverly Hills... 18.25 Excluse Magenta... 20.00 Journal... 20.55

AU CŒUR DE LA LOI

- 16.45 Des chiffres... 17.25 Cap des Pins... 18.20 Questions pour un champion... 19.20 Qui est qui?... 19.50 Invisibles... 20.00 Journal... 20.55

THALASSA

- 16.40 Les Milliers... 17.45 Le Radar... 18.20 Questions pour un champion... 19.20 Qui est qui?... 19.50 Invisibles... 20.00 Journal... 20.55

MINUIT

- 19.00 Tracks... 19.45 Les Amis de La Cinquième... 20.15 Les Amis de La Cinquième... 20.30 Les Amis de La Cinquième... 20.55

DAVID LANSKY

- 19.00 FX... 19.45 Les Amis de La Cinquième... 20.15 Les Amis de La Cinquième... 20.30 Les Amis de La Cinquième... 20.55

SANS AUCUN DOUTE

- Magazine présenté par Julien Courret... 1.05 TF 1... 1.15 Incha Live... 2.15 Documentaire... 2.35

BOULLON DE CULTURE

- De Cadeu... 0.15 Au nom du sport... 0.20 Journal... 0.35 Ciné-club... 0.40

FAUT PAS RÊVER

- Présenté par Stéphane Aubier... 0.20 Libre court... 0.35 Ciné-club... 0.40

MA PREMIERE NUIT

- Téléfilm dans la collection... 0.15 Coluche... 0.35

AU-DELA DU REEL

- L'ÉVÉNEMENT CONTINUE... 0.20 Le Live du vendredi... 0.35

Table with columns for channel names (e.g., A8, A9, A10) and numerical data points representing broadcast schedules and frequencies.





Maria Sberghini et Leslie Massine dans 'Les Chateaux rouges'

TF1

3:55 Les Amis de la Seine. Transformation. 4:15 Millimètres, jeu...

France 2

6:15 Aline ton week-end. 7:00 The City. Magazine. 7:45 et 14:55 L'Étincelle...

France 3

6:40 Europe. 7:00 Les Minutiers. 7:30 M 6 Kid. Retour vers le futur...

La Cinquième

6:45 Conch Williams. Angèle. 7:00 Ça tourne. 7:00 The 3 Toes. Le petit Basile...

M 6

6:00 et 1:15 Boulevard des clips. 7:30 M 6 Kid. 9:20 M 6 bouddique...

ÉLECTION MISS FRANCE 1999

Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. En direct de l'Opéra de Nanjing...

LA MAMMA

Pièce d'André Roussin. Avec Romy Yver, Maurice Barrier. 02:30 min.

LE REFUGE

L'enfant qui déraille. Série. Avec Marina Lacroix. 05:15 min.

L'AVENTURE HUMAINE: MÉDITERRANÉE

Documentaire. Stéphane Béguin. 09:55 min.

LA TRILOGIE DU SAMEDI

Trou de mémoire. Série. 54 min.

LA RUMBA

20:55 France 2. Film français. Michel Mitrani. 1980.

LE PAYS DES SOUNDS

20:55 France 2. Film documentaire. Nicolas Philibert. 1992.

LE MANCHE

20:55 France 2. Film français. Claude Chabrol. 1976.

LES DENTS

22:55 TF1. Film américain. Steven Spielberg. 1979.

VOUS NE L'EMPORTEZ PAS AU PARADIS

23:00 France 3. Film français. Michel Audiart. 1975.

LE CHARMÉ

23:40 France 2. Magazine. Présenté par Thierry Ardisson. 05 min.

STRIP-TEASE

23:50 France 2. 11 heures de variété. 11 heures de variété. 60 min.

MINUIT

22:40 France 2. Téléfilm dans la collection '2000, un pari...'. 90 min.

HOLLYWOOD NIGHT SOUS LE CHARMÉ DU MAL

23:40 France 2. Magazine. Présenté par Thierry Ardisson. 05 min.

TOUT LE MONDE EN PARLE

0:35 France 2. 0:35 France 2. 0:35 France 2. 0:35 France 2.

STRIP-TEASE

23:50 France 2. 11 heures de variété. 11 heures de variété. 60 min.

MINUIT

22:40 France 2. Téléfilm dans la collection '2000, un pari...'. 90 min.

LA TRILOGIE DU SAMEDI

Trou de mémoire. Série. 54 min.

LA RUMBA

20:55 France 2. Film français. Michel Mitrani. 1980.

LE PAYS DES SOUNDS

20:55 France 2. Film documentaire. Nicolas Philibert. 1992.

LE MANCHE

20:55 France 2. Film français. Claude Chabrol. 1976.

LES DENTS

22:55 TF1. Film américain. Steven Spielberg. 1979.

VOUS NE L'EMPORTEZ PAS AU PARADIS

23:00 France 3. Film français. Michel Audiart. 1975.

LE CHARMÉ

23:40 France 2. Magazine. Présenté par Thierry Ardisson. 05 min.

STRIP-TEASE

23:50 France 2. 11 heures de variété. 11 heures de variété. 60 min.

MINUIT

22:40 France 2. Téléfilm dans la collection '2000, un pari...'. 90 min.

LA MAMMA

Pièce d'André Roussin. Avec Romy Yver, Maurice Barrier. 02:30 min.

LE REFUGE

L'enfant qui déraille. Série. Avec Marina Lacroix. 05:15 min.

L'AVENTURE HUMAINE: MÉDITERRANÉE

Documentaire. Stéphane Béguin. 09:55 min.

LA TRILOGIE DU SAMEDI

Trou de mémoire. Série. 54 min.

LA RUMBA

20:55 France 2. Film français. Michel Mitrani. 1980.

LE PAYS DES SOUNDS

20:55 France 2. Film documentaire. Nicolas Philibert. 1992.

LE MANCHE

20:55 France 2. Film français. Claude Chabrol. 1976.

LES DENTS

22:55 TF1. Film américain. Steven Spielberg. 1979.

VOUS NE L'EMPORTEZ PAS AU PARADIS

23:00 France 3. Film français. Michel Audiart. 1975.

LE CHARMÉ

23:40 France 2. Magazine. Présenté par Thierry Ardisson. 05 min.

STRIP-TEASE

23:50 France 2. 11 heures de variété. 11 heures de variété. 60 min.

MINUIT

22:40 France 2. Téléfilm dans la collection '2000, un pari...'. 90 min.

LA MAMMA

Pièce d'André Roussin. Avec Romy Yver, Maurice Barrier. 02:30 min.



